LES

# ÉCRIVAINS A ROME

---

Parmi les artistes qui vont à Rome, on paraît croire qu'indépendamment des émouvans souvenirs que rappelle la ville aux sept collines et des chefs-d'œuvre d'art qui y sont réunis, le ciel même de Rome est doué d'une vertu particulière, et suffirait seul pour communiquer l'inspiration; c'est une opinion assez générale, surtout parmi ceux qui en sont revenus. Le ciel de Rome a peut-être acquis cette action bienfaisante; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas toujours possédée. S'il est pour quelque chose dans le caractère qu'a pris le génie de Rome aux temps anciens, cette influence ne justifie guère sa poétique réputation : rien de plus positif, de plus rudement pratique que le génie romain. A côté de vertus plus ou moins constatées, vertus âpres et sèches dans leur énergie, deux faits dominent l'histoire de Rome : au dedans, l'implacable guerre du riche au pauvre, l'usure à outrance, le règne de la chicane, la dépossession sournoise du citoyen; au dehors, la dépossession violente de l'étranger, la guerre de conquête. Ce dernier caractère est encore ce que Rome a de plus idéal; c'est là l'unique rôle que lui assigne le plus grand, le plus humain de ses poètes, Virgile. Quant à ce qui constitue vraiment la civilisation, il lui conseille de laisser cela à d'autres. Si le compliment est étrange, il est au moins mérité. Rome ancienne n'a pas produit un seul artiste, et presque tous ses écrivains célèbres sont nés hors de son sein.

Un seul de ses grands poètes est né à Rome, et précisément il est

de tous celui qui, par l'inspiration, est le moins Romain : c'est Lucrèce. Toutes ses idées sont empruntées à l'une des écoles de la Grèce : Épicure est son dieu. Il méprise tout ce que Rome admire, la religion, une si forte partie de la nationalité romaine, et la guerre, et l'activité politique, et les honneurs. Le nom même de Rome n'est pas prononcé dans tout son poème; le nom de *Romain* s'y trouve une seule fois, au début, quand il souhaite à ses concitoyens et à lui-même la chose la plus antipathique à Rome, la paix.

Il ne faut pas sans doute attacher trop d'importance à ces hasards qui font naître un homme de génie ici plutôt que là, et la géographie n'a pas grand'chose à voir dans l'histoire de la littérature. Cependant, dans une ville qui, de tout temps, resta l'unique foyer de la vie politique, *la cité,* et qui se chargea d'être l'âme pensant et voulant pour les provinces conquises, il est assez étrange que cette âme n'ait pu tirer d'elle-même un seul accent poétique. Ce fait prend quelque valeur, quand on le compare à ce qui s'est passé chez nous. Comptez combien de poètes sont nés à Paris : Villon, Molière, Boileau, Voltaire, Béranger, Musset, ou, dans un rayon d'une trentaine de lieues, Régnier, Corneille, Rotrou, La Fontaine, Racine. Combien y en a-t-il qui manquent à cette liste? Trois peut-être : André Chénier, Lamartine et Hugo. Or tracez autour de Rome un cercle d'une dimension égale : outre Lucrèce, vous y trouverez le créateur de la satire romaine, Lucilius, puis des hommes comme Cicéron et César, qu'on ne saurait considérer comme des gens de lettres. Et pourtant jamais la centralisation politique ne fut en France aussi absolue qu'à Rome, même sous la république : quand les Italiens eurent arraché à Rome le droit de suffrage, ce fut à Rome seulement que ce droit put s'exercer, ce qui le rendait le plus souvent illusoire. L'Italie non latine renferme déjà un peu plus de noms célèbres dans les lettres; mais c'est surtout dans les provinces que se recrute la poésie et ce qu'on peut appeler proprement la littérature. Catulle, Virgile, Tite-Live, les deux Pline, sont de la Gaule cisalpine; les deux Sénèque, Lucain, Martial, Quintilien, sont Espagnols. Poursuivez cet inventaire, et vous verrez ce qui reste au sol latin des hommes qui ont fait la gloire de la littérature latine. Décidément l'air de Rome n'était pas favorable aux nativités poétiques.

Ce fait si remarquable ne nous frapperait pas autant, s'il ne s'était produit qu'après l'extension démesurée de la république et de l'empire, au temps où Rome embrassait le monde connu. Quelles que pussent être alors sur chacun de ces écrivains les influences locales, origine, traditions, souvenirs d'enfance, toutes influences si puissantes pourtant sur des âmes de poète, on conçoit qu'elles aient pu, au temps des césars, être combattues par l'éducation toute la-

tine des écoles semées dans les provinces et par le prestige plus étendu de la grandeur romaine. Mais ce fait apparaît au début même de la littérature latine; ses premiers écrivains sont presque tous des étrangers, moins que des étrangers même : quelques-uns sont des esclaves. Des trois grands poètes comiques, la gloire la moins contestable de cette première époque, deux sont esclaves, Térence et Cécilius; le troisième, Plaute, fut réduit à peu près au même sort par la misère : pendant trois ans, il fut contraint pour vivre de tourner la meule d'un moulin à farine. Chez un peuple déjà peu disposé à apprécier les œuvres de l'esprit, on comprend combien la misérable condition des plus anciens poètes dut fortifier le préjugé hostile aux lettres, et diminuer tout à la fois et leur considération personnelle et l'estime qu'on pouvait faire de leur art. A Athènes, les poètes dramatiques, citoyens parmi leurs égaux et revêtus souvent de fonctions publiques, venaient, dans des cérémonies patriotiques et religieuses, concourir aux splendeurs de la patrie devant un peuple dont le théâtre était une des institutions. Ce peuple, fort irrévérencieux à l'égard de bien des choses, conserva toujours le respect de l'art, le culte du beau. Aussi le génie du poète se ressentait de sa dignité personnelle : le plus effréné railleur, fût-ce même Aristophane, retrouvait par intervalles l'accent grave et fier de l'homme libre, et l'idéal apparaissait au milieu de ses bouffonneries les plus effrontées. A Rome, où la comédie seule pouvait toucher la fibre populaire, rien ne relevait aux yeux du peuple les poètes qui se consacraient à ses plaisirs : doublement en dehors de la cité, ils étaient d'abord suspects comme étrangers. Chez les Romains, le même mot servait primitivement à exprimer deux idées, chez nous différentes, au moins pour les hommes éclairés, l'ennemi et l'étranger, *hostis*. En outre, par leur qualité d'esclaves ou d'affranchis, ils étaient au-dessous du dernier plébéien, et l'on sait ce que le plébéien était à Rome, et de quelle liberté il y jouissait. Pour obtenir quelque sécurité pour sa personne et pour le peu qu'il pouvait posséder, il n'avait qu'une ressource, s'attacher à un grand, devenir son client, vivre dans une sorte de domesticité : ainsi firent les poètes, même ceux qui étaient nés libres comme Ennius. Ce sont ces traditions de patronage que notre littérature a pieusement recueillies; quand on se vantait d'appartenir à M. le cardinal ou à M. le surintendant, c'était encore de l'imitation littéraire, souvenir des grands modèles, respect de la tradition. Nous nous sommes en bien des choses beaucoup trop souvenus des Romains. Boileau lui-même, qui avait en lui toute l'étoffe d'un caractère indépendant, ne se fût peut-être pas permis certaines flatteries un peu fortes sans l'exemple et l'autorité d'Horace; mais le pauvre Horace, enchaîné

à ses patrons par la nécessité et par la reconnaissance, avait enseigné l'art de *flatter délicatement*, et, sans y être aussi obligé qu'Horace, Boileau flattait à son tour par respect pour les saines doctrines et déférence pour les anciens. Heureusement Louis XIV valait beaucoup mieux qu'Auguste, et, grâce à lui, les flatteries que traduisait Boileau d'après Horace, exorbitantes dans le texte, devenaient plus acceptables dans la traduction.

L'origine étrangère ou servile des vieux poètes romains, funeste à leur dignité, n'a pas dû être sans influence sur leur talent. S'il est vrai, comme l'a dit Homère il y a trois mille ans, et comme l'histoire l'a prouvé depuis, que le jour qui enlève à l'homme sa liberté lui ôte en même temps la moitié de sa vertu, peut-on croire que cette influence fatale ne s'étende point sur l'intelligence? Combien de sentimens féconds deviennent nécessairement étrangers à l'esclave! combien de grandes choses auxquelles il ne peut s'intéresser! La patrie d'abord, il n'en a plus : celle qui l'adopta n'est que sa marâtre; son patriotisme doit être de la maudire, car elle l'a arraché à sa mère, au sol natal, à la liberté; elle lui a enlevé tout ce qui donne du prix à la vie. — La famille? L'esclave n'en a point à Rome. Même affranchi, il doit après sa mort laisser à son maître une partie de ce qu'il a pu gagner; il ne peut léguer entièrement aux siens le fruit de son travail; la tache originelle lui survit. — La gloire? Soyez Térence, écrivez des chefs-d'œuvre, et vos riches patrons laisseront croire que vous n'avez été que leur prête-nom; votre gloire ne vous restera pas entière après votre mort; cette propriété-là aussi, il faudra la partager avec Scipion et Lélius. Montaigne ne voudra pas admettre qu'un *serf africain* ait pu s'élever à de telles œuvres, car « cela sent son gentilhomme! » Quant à Plaute, croyez-vous qu'en tournant sa meule il s'intéresse beaucoup aux grandeurs de Rome, à la dignité, à la moralité de ses contemporains? Aussi, chez Plaute et Térence, si vous trouvez çà et là quelque allusion patriotique, n'y attachez pas trop d'importance : l'accent y manque; c'est tout au plus le couplet national de nos vaudevilles, un moyen de succès, et qui n'engage à rien.

Cette absence d'enthousiasme n'offre pas grand inconvénient dans la comédie, et c'est dans la comédie et dans la satire que les poètes de la première époque se sont surtout distingués, — c'est-à-dire dans les deux genres qui demandent le moins de poésie. Le sentiment vigoureux de la réalité fait le principal mérite de la comédie; ce sentiment, étranger à l'idéal, et qui dans une certaine mesure en est même la négation, était inné chez le Romain, peuple pratique par excellence. Sans doute la fantaisie, la passion, la grâce y trouvent leur place; mais le principal mérite de la co-

médie est la vérité de l'observation, la ressemblance du portrait. On peut y être Molière ou Van-Dyck, mais cela n'est pas nécessaire, et il y a de belles places au-dessous. Des étrangers sans nationalité ont donc pu écrire la comédie romaine : il semblerait même que des ridicules inaperçus pour le Romain ont pu frapper davantage des étrangers; mais l'épopée, l'épopée nationale surtout, ne semble-t-il pas qu'elle doive sortir de l'âme même du peuple qu'elle célèbre, et se la figure-t-on écrite par un étranger? Ce fut précisément ce qui arriva. Ennius, né dans la Grande-Grèce, avait trente-cinq ans quand en Sardaigne il fit la connaissance du vieux Caton, qui l'amena à Rome. Protégé par Scipion, qui, après sa mort, lui donna place dans la sépulture de ses ancêtres, Ennius fit un poème sur la seconde guerre punique, c'est-à-dire sur Scipion lui-même. « Le meilleur morceau qui nous en reste, dit M. Michelet, est le portrait du bon et sage client; c'est sans doute celui d'Ennius lui-même (1). » C'est ainsi qu'aux lieux où règne encore l'esclavage, on fait de temps en temps le portrait du bon nègre, résigné, soumis : c'est un éloge que les maîtres encouragent très volontiers; au moins le bon nègre ne le fait-il pas lui-même. Dans le portrait d'Ennius peint par Ennius, le bon client, « que son patron reçoit souvent avec plaisir à sa table, » est le confident obligé de ce dernier, un vrai confident de tragédie française, « doux, fidèle, parlant peu et quand il faut; » du reste, il est instruit, lettré, comme ne l'étaient guère les cliens de race romaine. On se figure que, quand le bon client écrit l'histoire de la seconde guerre punique, son patron y trouvera son compte. Qu'il y eût dans ce poème, en grande partie perdu, un accent de reconnaissance sincère pour Scipion, cela est possible; mais pour écrire un poème patriotique sur une époque où Rome tout entière, il faut le dire, fut admirable d'élan, de ténacité, même de générosité et de justice, où pour la première et dernière fois patriciens et plébéiens se serrèrent les uns contre les autres et parurent s'aimer, pour chanter cette gloire collective, peut-être fallait-il autre chose que des sentimens d'affection personnelle. Je ne puis croire qu'à égalité de talent un Romain n'eût trouvé dans ses souvenirs, dans ses traditions de race, dans ses passions et ses préjugés même, une tout autre inspiration. Les nombreux fragmens qui nous restent du poème d'Ennius peuvent nous donner une idée assez haute de son génie poétique : on y trouve de beaux vers, d'autres qu'on tâche de trouver beaux; mais les beaux vers ne suffisent pas pour constituer une épopée nationale : il y en a dans *la Hen-*

(1) C'est l'opinion d'Aulu-Gelle, qui nous a conservé ce fragment, livre XII, ch. 4, ou plutôt celle d'Élius Stilon, que cite Aulu-Gelle, et qui était à peu près contemporain d'Ennius.

*riade*, il y en a même dans Chapelain. Ennius, qui savait trois langues, se vantait d'avoir ainsi trois âmes : c'était le symbole de sa nationalité indécise et partagée. Les poètes grecs n'avaient qu'une âme, et elle était à leur patrie.

En outre, le pythagoricien Ennius, qui se flattait d'avoir été Homère dans une existence antérieure et s'imaginait le rendre aux Latins, n'avait pu garder la naïveté du poète grec. Quoiqu'il fût un des premiers en date des poètes de Rome, ce n'était déjà plus un poète primitif : c'était un littérateur, un homme instruit, traduisant, imitant. Ce fut là en effet un autre malheur de la poésie romaine, dû à son origine : elle débuta par des traductions, et se vit condamnée à ce qu'on a appelé l'imitation *originale*. Il était assez naturel en effet que des écrivains venus de l'étranger apportassent avec eux les chefs-d'œuvre qu'ils connaissaient déjà. Et ce qu'il y eut de plus grave, c'est qu'au moment où la poésie latine s'habituait à se passer d'invention en s'essayant aux imitations de la Grèce, la Grèce asservie en était à sa période de décadence poétique, substituant le travail ingénieux de la forme à l'inspiration qui lui manquait, ou traitant de ces sujets insignifians qui ne sauraient effaroucher le pouvoir, mais qui n'en sont pas moins une dépravation des mœurs ou une corruption du goût. Dès le commencement de la littérature latine, nous voyons apparaître des imitations de ces tristes ouvrages. L'Homère des Latins traduit d'un Alexandrin un de ces poèmes qui dénoncent presque toujours une époque stérile pour la poésie, un poème sur *la gastronomie*. Voilà une des fleurs de la poésie latine à son printemps! Quand la pensée de la Grèce se reportait aux temps héroïques de la poésie nationale, elle y retrouvait un Orphée, plus prêtre encore que poète, beau comme un fils des dieux, doué d'une mystérieuse influence et qui lui survécut, car c'était une chose avérée que les rossignols habitans du bois qui entourait sa sépulture chantaient infiniment mieux que les rossignols des autres cantons. — A son début poétique, ce n'est pas un Orphée que rencontre Rome, c'est un Berchoux!

Au reste, Ennius était si loin de reproduire cet idéal sacré des Linus et des Orphée, qu'il traduisit également un ouvrage d'Évhémère, œuvre de négation audacieuse qui ruinait la religion païenne et détrônait les dieux. Il anticipait ainsi sur Lucrèce. C'était tarir d'avance, autant qu'il était en lui, une des sources possibles de poésie. On ne peut nier que la religion romaine, surtout la religion vraiment indigène et primitive, si elle n'avait ni l'élévation ni la grâce de la religion grecque, avait au moins un caractère rude et fort qui eût pu inspirer les poètes ; ceci resta stérile. Rome ne nous a pas laissé une seule œuvre d'inspiration vraiment religieuse : dès

le début, le scepticisme apparaît; on trouve même dans les fragmens des tragiques et des comiques des plaisanteries sur les aruspices, plaisanteries assez étonnantes, quand on songe que, la religion étant à Rome fort intimement liée au pouvoir civil, c'était précisément les augures qu'il s'agissait de faire respecter autant pour le moins que Jupiter lui-même. Ce dieu joue d'ailleurs un rôle un peu risqué dans l'*Amphitryon* de Plaute. Et qu'on ne dise pas qu'on trouve dans Aristophane l'équivalent de ces impiétés : Aristophane arrivait à la fin de la poésie grecque, Plaute au début de celle de Rome. Athènes avait la philosophie de Socrate et de Platon à substituer au paganisme défaillant; Rome chassait alors les philosophes. Tolérante pour l'incrédulité brutale, elle ne s'effrayait que de la raison. Après Lucrèce, tout fut perdu. Alors, selon l'usage, quand la religion ne fut plus dans les âmes, la religiosité s'étala dans les œuvres poétiques. Ce ne fut plus que de la mythologie telle que la traitèrent nos poètes français, ornement littéraire, machine épique, décors de théâtre qui ne faisaient illusion à personne. Quand Virgile, le plus religieux des poètes romains, décrivait l'enfer païen, il oubliait qu'il avait fait ailleurs un devoir au sage de mettre sous ses pieds les vaines terreurs de l'autre monde.

Ce que l'on conçoit plus difficilement que cette absence de toute inspiration religieuse, c'est que cette Rome, qui avait au moins un patriotisme ardent et farouche, n'ait laissé aucun hymne national, nulle poésie tout à la fois élevée et populaire. Nous avons plusieurs des *marseillaises* de la Grèce, car *les Perses* d'Eschyle, qu'est-ce autre chose qu'une *marseillaise* dramatique? Nul de ces Romains qui se dévouaient pour repousser Annibal n'a-t-il pu retrouver dans son cœur quelque chose de cet enthousiasme d'Eschyle chantant à sa patrie les victoires auxquelles il s'était associé, et recueillant dans son triomphe au théâtre une double part de gloire, comme citoyen et comme poète? A défaut d'une telle œuvre, Rome militaire a-t-elle laissé quelque hymne comme ceux de Tyrtée et de Callinus? moins que cela encore, quelque chant de soldat, grossier, vulgaire de style, mais héroïque d'accent, comme chez nous la chanson de la 32e demi-brigade de l'armée d'Italie? Non, le légionnaire romain, ferme et discipliné, frappait et tombait en silence. La seule occasion où il s'avise de chanter, c'est dans les triomphes, en escortant au Capitole le consul vainqueur, et ces chansons, dont nous avons quelques débris, ce n'est point le cri de l'enthousiasme, ce sont des railleries du soldat contre son général, railleries qu'on tolère en ce jour de fête, liberté d'un jour, liberté d'esclave qui, pendant les trois jours des saturnales, s'émancipe par permission. Autant eût valu rester muet.

Ce petit détail me semble toute une révélation. La seule chose qui soit nationale à Rome, c'est la satire, Quintilien en convient; c'est la raillerie amère et insultante, dédommagement de celui qui ne se sent pas libre. L'ode, le drame, l'épopée, l'idéal, la poésie en un mot, ne seront jamais populaires à Rome; la satire ou la comédie, qui n'est que la satire dialoguée, voilà son vrai génie, son inspiration propre. Et l'autorité le savait si bien, que dès le début elle prend ses précautions contre ces licences de la parole. On a un document vraiment curieux à ce sujet : la loi des douze tables porte peine de mort contre tout auteur de vers diffamans. Cette disposition semble avoir été prise contre les auteurs de chants fescennins, sorte de chanson satirique et grossière qui existait à Rome bien avant qu'elle eût des poètes. Pasquin est contemporain de la ville éternelle, et, quoique réprimée toujours, c'est la seule institution romaine contre laquelle le temps n'ait pas prévalu. La satire et la répression légale de la satire sont antérieures de deux cents ans au premier poète digne de ce nom, à Livius Andronicus. Et cette loi atroce ne resta point lettre morte : un comique, le Campanien Nœvius, s'étant avisé de faire une allusion à une fredaine de jeunesse de Scipion l'Africain, cette puissante famille requit l'application de la loi. Grâce à l'intervention des tribuns, Nœvius en fut quitte pour l'exil, et mourut en Afrique (1). Dès lors on se le tint pour dit.

Un seul Romain osa sous la république braver cette loi cruelle; il est vrai qu'il risquait peu, étant noble, riche et soutenu par des amis puissans, car dans cette belle république, vantée jadis avec tant de raison par les classiques en démocratie, les lois atroces étaient corrigées par un remède pire que le mal, par l'arbitraire, qui permettait aux uns ce qu'il punissait si sévèrement chez les autres. Lucilius paraît avoir usé et abusé de cette liberté d'exception. Du reste, il ne faut pas regretter pour la littérature romaine que cette espèce de franchise ait été si restreinte; les personnalités calomnieuses n'ont guère de cours qu'aux temps où la discussion des intérêts généraux est interdite : misérable dédommagement, d'autant plus triste qu'il ne s'exerce alors que d'un côté, sans crainte de représailles. Martial, le modèle du genre, florissait sous Domitien, qu'il encensait entre deux méchancetés. Cette liberté-là n'a rien que de très compatible avec la servitude : c'est la liberté des limiers au moment où on les découple et où on les lâche sur le

(1) Voici le passage qui motiva cet exil; il nous paraît qu'en effet la mort eût été un châtiment bien dur pour une simple allusion tempérée par des éloges : « Un homme dont le bras a accompli tant d'actions glorieuses, dont les œuvres sont encore vivantes parmi nous, eh bien! son père l'emmena un jour de chez sa bonne amie avec un manteau pour tout vêtement. »

gibier; mais tout en regrettant qu'on n'ait pas laissé aux poètes latins la faculté de nous peindre les mœurs romaines avec une entière franchise, on peut trouver que ces défiances ombrageuses du pouvoir à l'égard de la poésie, funestes par exemple pour la tragédie nationale, qui vit partout de l'intérêt attaché aux grands événemens de l'histoire, pouvaient à l'égard de la comédie ne plus présenter d'aussi graves inconvéniens. Forcés de s'abstenir d'une peinture trop précise des choses contemporaines, les poètes comiques de Rome, comme ceux d'Athènes asservie, se réfugiaient dans l'étude générale de la nature humaine. Ils étaient moins de leur temps que ne l'avait été Aristophane, et c'est pour cela qu'ils sont un peu plus du nôtre; leurs comédies ont pu avec quelques changemens passer sur notre théâtre, et l'homme de tous les âges peut s'y reconnaître. Peut-être le genre littéraire qui, par les nécessités et les périls de la représentation, semble le plus dépendre des gouvernemens est-il celui qui souffre le moins de cette dépendance. A Rome et en France sous Louis XIV, la tragédie a dû s'interdire presque toujours les sujets nationaux, et nul doute qu'elle n'y ait perdu un puissant intérêt et des leçons instructives pour les spectateurs; la comédie au contraire, grâce à la surveillance inquiète du pouvoir, est sauvée de la tentation des personnalités, et s'élève à la hauteur d'une étude philosophique. Ajoutons aussi qu'aux époques les moins libres, quand le théâtre attire l'attention passionnée du public, il est bien difficile de ne pas lui laisser une sorte de liberté relative. Un auditoire, surtout quand il est très nombreux comme dans les théâtres anciens, a toujours une volonté à lui, pour laquelle il faut avoir plus ou moins d'égards. Les césars eux-mêmes, fort insolens partout ailleurs, se montraient bons princes au théâtre et souvent fort complaisans pour les fantaisies des spectateurs : si avilis que fussent alors les Romains, au cirque leur masse les faisait un peu respecter. Là où l'on malmène le peuple, on ménage parfois le public. Aussi est-ce une chose étonnante que la liberté relative laissée au théâtre même sous des régimes peu libéraux. Ces franchises peuvent tenir à d'autres causes que celles que nous signalons ici. Il y a pourtant un double fait qui nous paraît incontestable : c'est que, sous Louis XIV par exemple, on avait pour le public une déférence à laquelle depuis on ne s'est plus cru obligé, et qu'en outre sous ce régime on a laissé représenter des comédies qui, sous des régimes beaucoup plus libéraux, ou auraient été absolument interdites, ou n'auraient point passé sans suppressions.

Grâce à ce caractère général, humain plutôt que national, qu'affecta la comédie latine, elle a pu s'élever très haut sans trop souffrir des gênes imposées d'ailleurs à la pensée. En outre, bien que sortie d'Athènes, elle trouvait à Rome même des germes à fécon-

der, une vocation qu'elle décidait. Sans cela, elle n'eût pas réussi, car, s'il est vrai qu'un discours est fait à deux, par l'orateur et par l'auditoire qui l'écoute, cette collaboration du public est encore bien plus nécessaire aux œuvres dramatiques. Un poète lyrique peut chanter ses propres émotions sans trop se demander si elles trouveront de l'écho. Milton peut écrire un chef-d'œuvre que son temps méconnaîtra, et qu'il lègue à la postérité; l'isolement lui est possible. Un poète dramatique, s'il est méconnu, cessera d'écrire pour le théâtre. Racine lui-même y renonça pour avoir été une fois contesté. Il s'ensuit qu'une comédie qui réussit peut donner la mesure du public qui sait la goûter. A cet égard, la comédie latine est une recommandation sérieuse pour les contemporains des Scipions, et l'impossibilité où elle fut de se soutenir plus tard devint la condamnation sans appel du public romain sous les césars. Il ne faut avoir une bien vive admiration pour les Romains d'aucune époque et à aucun point de vue; mais il est certain que, pour reprendre quelque bonne opinion du peuple romain sous la république, il suffit de le comparer à ce qu'il devint sous l'empire. On conçoit qu'alors il y avait pour ce peuple grossier une école qui plus tard lui fut fermée : c'était le Forum. La tribune où retentissaient les accens généreux des Gracques et la mordante parole du vieux Caton était pour la foule un enseignement littéraire comme un enseignement politique.

On convient, je crois, assez généralement que le public sous les césars était un fort triste public, très propre à corrompre ceux qui voulaient lui plaire; mais on paraît croire que, sous Auguste, il y eut un moment exceptionnel où deux ou trois poètes éminens trouvaient toujours un auditoire zélé pour les applaudir et capable de les apprécier. Peut-être y aurait-il quelque chose à réformer à ce jugement. Le fait est qu'Horace, tout sévère qu'il est pour l'époque antérieure, et sévère jusqu'à l'injustice, traite fort mal le public de son temps, et se vante d'écrire non pour lui, mais pour quelques lecteurs de choix; il pouvait bien avoir raison. Au moins est-il certain que la comédie et la tragédie même, fort cultivées au temps des Scipions, devinrent absolument impossibles sous l'empire, et ne purent soutenir la concurrence avec les jeux du cirque, surtout avec les combats de gladiateurs, auxquels Jules-César le premier avait donné de si grands développemens. Les deux ou trois milliers de spectateurs que l'on trouvait à Rome pour applaudir Plaute et Térence sous les Scipions, au temps où la ville était encore peu de chose, on ne les trouvait plus dans l'immense Rome des césars. Le goût public avait baissé.

Du théâtre romain à l'époque républicaine, il ne nous reste que deux poètes : Plaute et Térence; mais ce sont de tous les poètes la-

tins ceux qui nous donnent le mieux la mesure du goût contemporain. Quand on parle de l'antiquité, on oublie trop les conditions de la publicité littéraire avant l'invention de l'imprimerie : elle était presque tout entière réduite à la parole parlée. On lisait peu, parce qu'il y avait peu de livres; le livre le plus répandu n'avait toujours qu'un nombre très restreint d'exemplaires, et chacun d'eux coûtait fort cher. Une chose qui a pu frapper tous ceux qui s'occupent de l'antiquité, c'est l'inexactitude des citations, même chez les écrivains les plus lettrés. On voit que la plupart du temps ils citent de mémoire, n'ayant pas sous la main les livres souvent très connus auxquels ils empruntent leurs citations. A Athènes, où l'on prenait pourtant des précautions pour multiplier les exemplaires des grands poètes (1) en les faisant transcrire aux frais de l'état, la grande publicité était encore celle du théâtre. Ailleurs même, ce qu'on lit aujourd'hui était chanté ou récité, les odes par exemple, l'épopée et jusqu'à l'histoire écrite en prose. A Rome, où le goût des lettres était infiniment moins répandu, l'unique moyen de diffusion rapide et étendue pour les œuvres littéraires, c'était le théâtre. Plus tard, à partir d'Auguste, on eut les lectures publiques. Dans une salle louée d'avance, un poète convoquait quelques amis, et surtout des prôneurs; était-ce là un public? Et cela ressemblait-il à ces assemblées générales de la Grèce où un poète survenant récitait ou faisait chanter ses vers, les soumettant vraiment au jugement de tous, non à celui d'une coterie?

Au temps des Scipions, l'état florissant du théâtre marque donc une assez grande époque littéraire que l'on reconnaît au double caractère de toute grande époque, le mérite des poètes et l'adhésion du public. C'est un fait qu'on a l'habitude de méconnaître, afin de placer sous Auguste l'époque unique, exceptionnelle, où la poésie arriva à sa perfection, où régna la qualité principalement appréciée des délicats, le goût. Même à ce point de vue, ceci est inexact. Horace a moins de *goût* que Térence. Si jamais la muse latine a eu la grâce, l'exquise simplicité de l'atticisme, ce naturel choisi dont Racine seul peut chez nous donner une idée, c'est chez Térence. Il est très probable sans doute que ce dialogue si fin était moins goûté que la vigoureuse gaieté de Plaute. Même malheur lui serait arrivé, je crois, dans tous les temps. Cependant ces comédies étaient applaudies; elles réussirent toutes, une seule exceptée (Térence s'en plaint amèrement dans un de ses prologues). Ainsi donc à Rome, même avant la bienfaisante influence du despotisme, si indispensable, comme on sait, à la pureté du goût, il y eut un temps où, sans faire aucun sacrifice au mauvais goût de la majorité, un

(1) Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue.*

poète put plaire à un nombreux auditoire : ceci mérite quelque attention. Je veux bien qu'on ne tienne aucun compte de l'opinion de Cicéron, qui, bien que fort admirateur des Grecs, admirait très vivement aussi le théâtre latin, et regardait le siècle des Scipions comme une époque à part pour la pureté du langage comme pour les vertus civiques (1). Admettons, si l'on veut, que Cicéron ait cédé ici à la manie de tous les temps, qui est de placer toujours la *bonne époque* dans le passé, jamais dans le présent. Une autorité plus grave que l'opinion de Cicéron lui-même, ce sont les comédies de Térence. Le temps où le succès de Térence était possible n'est pas une époque ordinaire. Il pourra se retrouver plus tard à Rome de plus grands poètes; mais, si l'on ne considère ici que le goût général, il est certain que cette époque est unique dans l'histoire de la poésie latine : plus tard, ce public ne se retrouvera plus.

Quant aux gens de lettres eux-mêmes, quelle que fût d'ailleurs leur misérable condition, le théâtre seul aurait pu leur assurer une sorte de dignité personnelle et, ce qui en est la première condition, une véritable indépendance. Pour nous autres modernes, les conditions de publicité sont toutes différentes. L'imprimerie fait à un écrivain moderne assez médiocre un auditoire tel que n'en eurent jamais ni Plaute à Rome, ni même Aristophane à Athènes; s'il a du talent, de chacun de ses lecteurs elle lui fait un Mécène qui réunit vraiment les conditions les meilleures, la protection avec l'indépendance, la louange flatteuse parce qu'elle est sincère, et enfin la subvention qui n'humilie point, parce qu'on doit y voir le salaire du travail, non les gages payés à la servilité. Seul à Rome, de tous les gens de lettres, le poète dramatique jouissait d'une partie de ces avantages préparés aux modernes par Gutenberg. Seul il avait un auditoire considérable par le nombre, respectable par sa sincérité. D'abord le poète dramatique jouissait des priviléges que la voix vivante avait seule dans l'antiquité. Il participait ainsi aux avantages du Forum. Moins vaste, moins retentissant, moins libre que le théâtre d'Athènes, le théâtre latin conférait pourtant à celui qui y triomphait une sorte de dignité : l'auteur qui y réussissait était l'élu du peuple, non le favori d'un homme. Horace dira plus tard à Mécène : « Mets-moi au nombre des poètes lyriques, et mon front superbe ira toucher les cieux! » Térence dit avec un orgueil plus modeste en apparence, plus sérieux et plus solide au fond : « Le poète ne se propose qu'un but, c'est de plaire au peuple romain. » Où est l'indépendance? où est la dignité?

Mais cette approbation de tous, la seule flatteuse, la protection

(1) « Ætatis illius ista fuit laus, tanquam innocentiæ, sic latine loquendi. » C'est Atticus, le modèle des délicats, que Cicéron fait parler ainsi. (*Brutus*, ch. 74.)

impersonnelle et désintéressée du public, n'était pas le seul avantage que le théâtre offrît aux poètes. A Rome, le théâtre était l'unique moyen littéraire de gagner sa vie sans recourir aux protecteurs et aux Mécènes. Nulle part l'on ne trouve que les libraires aient acheté leurs ouvrages aux écrivains; les droits d'auteurs n'existaient qu'au théâtre, et ils dépendaient du caprice des comédiens ou des personnes qui se chargeaient de donner des jeux. Ces prix n'étaient pas de nature à faire la fortune d'un poète, mais ils étaient peut-être supérieurs en moyenne, et toute proportion gardée, à ce que reçurent Corneille et Racine pour leurs chefs-d'œuvre. Nous avons le prix reçu par Térence pour une de ses pièces, *l'Eunuque*. Selon Suétone, elle eut tant de succès qu'elle fut jouée deux fois le même jour, et payée à Térence une somme assez forte pour le temps, 8,000 sesterces (1,638 francs) : selon Donat, elle fut reprise et payée de nouveau à l'auteur. Certes ce chiffre est bien au-dessous de celui où sont montés les droits d'auteurs, soit avec les théâtres, soit avec les libraires, depuis que les écrivains ont bien voulu renoncer en Angleterre et en France à la protection des grands seigneurs et des financiers, et ne plus rechercher que celle du public : sacrifice qui a servi, non-seulement leur dignité, mais aussi leurs intérêts. Au temps même de Louis XIV, après les chefs-d'œuvre de Corneille et presque tous ceux de Racine, en 1674, les comédiens ne payaient un prix équivalent à celui que reçut Térence pour *l'Eunuque* « qu'aux auteurs de haute réputation, et dont tous les ouvrages avaient réussi (1). » Or *l'Eunuque* était la seconde pièce de Térence, et nous savons le prix que reçut Racine pour sa troisième tragédie, un de ses chefs-d'œuvre, *Andromaque*, — deux cents livres! Je ne cite pas l'exemple de Plaute, qui paraît avoir fait au théâtre une véritable fortune, qu'il perdit plus tard dans des opérations commerciales : la position de Plaute est à part et ne saurait servir de terme de comparaison, — il était à la fois chef de troupe, acteur et auteur, comme Molière, qui fit aussi en son temps une fortune exceptionnelle; mais Horace nous parle d'un poète aujourd'hui perdu, Dossénus, qui visait aux succès d'argent et qui y arrivait. Il est donc avéré qu'à Rome le théâtre pouvait faire vivre ceux qui s'y consacraient. Plus tard, sous l'empire, cette ressource manqua aux gens de lettres; le théâtre fut remplacé par les jeux du cirque, et il n'y eut plus pour le poète pauvre qu'un moyen d'existence, les générosités des Mécènes (2). Plaute n'y avait pas songé : devenu pauvre, il avait travaillé de ses mains. Dans les fragmens

(1) Chappuzeau, *Théâtre Français*, 1674, l. II, ch. 13, cité avec beaucoup de curieux détails sur cette matière dans un spirituel petit livre de M. Victor Fournel, *Curiosités théâtrales*.

(2) Juvénal parle bien d'une tragédie d'*Agavé*, composée par Stace, pour être vendue

de ses comédies perdues, il y a une fière parole prononcée par un père : « J'aime mieux, dit-il en parlant de ses enfans, j'aime mieux les voir mourir que de les voir mendier (1) ! » La muse latine n'en a pu dire autant.

Ainsi, sous la république, le théâtre florissant a fait au poète des conditions de dignité et d'existence exceptionnelles, inespérées, au milieu d'un peuple toujours plus ou moins étranger aux jouissances de l'esprit. Sous l'empire, le théâtre est muet comme le Forum. A la parole vivante succède le livre, à la protection du public celle des Mécènes : voyons en quoi consista cette protection à sa plus belle époque, sous Auguste, et quelle influence elle put exercer sur les deux génies de ce siècle, sur Virgile et sur Horace.

M. Sainte-Beuve a publié sur Horace et sur Virgile un travail rempli, comme toujours, d'observations fines et délicates, mais dominé, je le crains, par une idée trop absolue, par la préoccupation exagérée du rôle officiel qu'auraient joué les deux poètes auprès d'Auguste. Cela l'entraîne à exagérer également les bienfaits qu'ils auraient reçus du prince, leur assiduité auprès de lui, et enfin l'influence d'Auguste sur le développement de leur génie. L'ingénieux critique va jusqu'à se servir d'une expression assez peu séante : Auguste, selon lui, aurait *commandé l'Énéide* à Virgile; c'est ce rôle de fournisseur breveté qu'on nous permettra de discuter un peu.

Je commence par déclarer qu'à mes yeux Horace et Virgile avaient parfaitement le droit de se détacher du passé de Rome et de le regretter peu, d'abord parce qu'il était peu regrettable. Cette république, qui ne connut jamais l'égalité même entre les citoyens, et la liberté très peu, cette féodalité guerrière et conquérante devait aboutir où elle arriva en effet : depuis surtout qu'elle avait été sauvée par Sylla de la façon que chacun sait, elle était perdue, et son agonie ne la relève guère aux yeux de l'histoire. Rome conquérante devait tôt ou tard être conquise par ses propres soldats : ce fut son juste châtiment; mais de la part du citoyen romain se résigner trop vite à ce châtiment, si mérité qu'il fût, eût été trahison. Honneur à ceux qui, après Sylla, refusèrent de souscrire à l'avilissement définitif de leur patrie! Leurs illusions étaient un devoir : le fils qui voit sa mère atteinte d'une maladie incurable et qui n'espère pas contre l'espérance même est un mauvais fils. Aussi l'histoire doit-elle plaindre et honorer les derniers défenseurs de cette cause perdue; c'est ce qu'ont fait aussi Virgile et Horace. A l'égard du passé, leur devoir n'allait pas plus loin.

à un directeur de troupe; mais, dans l'abandon bien constaté du théâtre, ce ne pouvait plus être qu'un fait exceptionnel.

(1) « Malo moriri meos quam mendicarier. » *Vidularia.*

Je ne vois pas qu'on ait jamais songé à se demander d'où sortaient les deux poètes, et pourquoi ils se seraient intéressés à la république romaine. Envers elle, leurs traditions de famille ne pouvaient leur léguer que des haines. Horace était fils d'un esclave, d'origine grecque, à ce qu'on croit, et on le supposerait volontiers à voir la tendresse avec laquelle il parle toujours des Grecs et la façon désobligeante et dédaigneuse dont il s'exprime sur le compte du peuple romain. Virgile était né également hors de la tradition romaine, hors de la cité. Quand il vint au monde, la Gaule cisalpine était encore sujette, et elle ne reçut le droit de cité que vingt et un ans après la naissance du poète (1). Si l'on peut saisir dans ses poèmes un accent sincère de patriotisme, c'est pour le sol natal, et quand il dépeint l'élysée, ce n'est pas le Tibre qu'il y fait couler pour en arroser les verdoyantes prairies : c'est le Pô, auprès duquel s'était passée son enfance. Sa patrie, c'est Mantoue; c'est elle que, dans des vers d'une grâce pénétrante, il promet d'immortaliser. Quant à cette Rome impérieuse, qu'il admirait sans doute, pouvait-il l'aimer, dans son passé du moins, lorsqu'il se rappelait quel joug impitoyable elle avait fait peser sur son pays natal? Il fut généreux à Horace et à Virgile de ne pas s'associer tout d'abord à l'avilissement de Rome sous l'empire, à cette première revanche de l'univers vaincu. Horace, âgé de vingt-trois ans, étudiant à Athènes, s'enrôle dans l'armée de Brutus, qui donna au fils de l'esclave Horatius le titre et les fonctions de tribun des soldats. Quant à Virgile, il semble au moins n'avoir pas fait des vœux bien vifs pour le triomphe d'Octave, puisque la victoire du triumvir est immédiatement suivie de la ruine du poète. « Rentré à Rome, dit M. Sainte-Beuve, Octave livre pour ainsi dire l'Italie entière en partage et en proie à ses vétérans. Dans cette dépossession soudaine et violente, et qui atteignit aussi les poètes Tibulle et Properce dans leur patrimoine, Virgile perdit le champ paternel. » Le père de Properce même fut mis à mort; mais Properce n'en garda pas la moindre rancune à Octave. Ainsi c'est par là que s'annoncent les bontés d'Auguste à l'égard des gens de lettres; il n'y a pas un seul écrivain connu de cette époque à qui son avénement n'ait été fatal.

Cicéron et Cassius de Parme sont égorgés; Varron, proscrit et forcé de fuir, perd sa bibliothèque et ses manuscrits; Tibulle, Properce, Virgile, sont dépouillés. Quant au pauvre Horace, il n'avait guère à perdre que la vie, et peut-être s'était-il un peu trop hâté de la mettre en sûreté. A l'égard de quelques-uns, ces violences furent réparées sans doute. Pollion ou Mécène fit rendre à Virgile le champ qu'on lui avait pris. Il n'en fallut pas davantage pour que le

(1) Virgile était né en 70 avant Jésus-Christ. — La Gaule Cisalpine fut libre en 49.

poète proclamât Octave un *dieu;* l'unique bienfait du prince était pourtant de ne l'avoir dépouillé que provisoirement. De retour dans son domaine, Virgile faillit être tué par le nouveau propriétaire, qui ne voulait point s'en dessaisir, et il fallut que le *dieu* mal obéi intervînt une seconde fois pour maintenir cette restitution. Plus tard, nous voyons Virgile passer presque tout son temps loin de Rome, près de Naples. Une tradition affirme pourtant que, dans les dernières années de sa vie, il lut devant Auguste trois chants de son *Énéide,* et qu'Octavie, en entendant les vers où est déplorée la mort de son fils Marcellus, s'évanouit. On a bien soin d'ajouter qu'elle fit compter au poète 10,000 sesterces pour chacun des vers de ce passage. L'anecdote a été répétée à outrance, et devait l'être; mais je me méfie un peu des traditions de ce genre, vigoureusement accréditées par les poètes mendians, tels que Martial (1). Encore Martial ne mentionne-t-il que les bienfaits de Mécène, recette infaillible, selon lui, pour faire surgir un grand poète (2). Quoi qu'il en soit, le seul bienfait d'Auguste bien constaté consiste à avoir rendu à Virgile ce qu'il lui avait pris. Sauf un vers assez vague d'Horace sur les bienfaits que Virgile et Varius auraient reçus du prince, les anciens ne fournissent pas d'autres détails à cet égard, ce qui n'empêche pas M. Sainte-Beuve de déclarer que Virgile « vécut comblé des faveurs d'Auguste. » A moins que le savant critique ne se soit procuré des documens inédits, nous nous obstinons à croire qu'il n'en sait guère plus long que nous sur ce point.

Nous avons en effet très peu de détails biographiques sur Virgile. Nous en avons davantage sur Horace, et ils nous sont fournis par ses poésies, qui, par leur nature presque toujours personnelle, nous instruisent de ses goûts, de ses amitiés, de ses habitudes. Nous le voyons dans une sorte d'intimité avec Mécène, moindre cependant qu'on ne se la figure d'après nos habitudes modernes, et dont on a dénaturé le caractère. Horace, comme presque tous les Romains de condition inférieure, avait dû se choisir un patron : c'était Mécène qu'il avait préféré. La coutume avait établi des rapports très rigoureux et un échange déterminé de services entre le client et le patron (3), et Horace, tout en se montrant fort reconnaissant des bienfaits de Mécène, ne semble pas avoir exagéré à son égard les

(1) M. Egger a d'ailleurs prouvé par un passage de Sénèque l'invraisemblance de cette anecdote. — *Examen des historiens d'Auguste,* p. 168.

(2) Accipe divitias, et vatum maximus esto.

Si nous en croyons la biographie attribuée à Donat, la fortune de Virgile ne se serait montée qu'à 100,000 sesterces, ce qui prouverait qu'il ne fut pas aussi comblé que le prétend M. Sainte-Beuve.

(3) Virgile, dans sa description des enfers, met au nombre des plus grands crimes celui d'avoir trompé son client, *aut fraus innexa clienti.*

devoirs que l'usage lui imposait. Une des épîtres qu'il adresse à Mécène nous prouve que sur ce point il ne se gênait guère, et que, si les éloges adressés à son patron ne lui coûtaient point, il ne lui sacrifiait en rien son indépendance. On sait le sujet de cette épître : Horace est à sa campagne, à quelques lieues de Rome; Mécène se plaint de son absence, qui dure depuis un mois. Horace, au lieu de revenir, répond tranquillement qu'il compte rester encore six mois environ à la campagne (pendant l'hiver), et, *de ce non content*, il ajoute que, si Mécène a cru l'assujettir à résidence et lui faire payer ainsi ses bienfaits, il est tout prêt à lui rendre ce qu'il a reçu. Quoique la vivacité de la réponse soit adoucie par des formes affectueuses, ce n'est pas moins mettre à Mécène *le marché à la main*. Qu'on se figure un moment Colbert manifestant à Boileau le désir de le voir; Boileau aurait quitté bien vite Auteuil pour courir à Versailles, et pourtant il n'avait rien reçu de Colbert. En tout cas, il ne lui eût pas répondu : « Vous vous plaignez de ne pas me voir depuis un mois; eh bien! je resterai encore six mois absent. Et notez que je ne suis pas malade. » Horace en effet, dans son épître, prend la précaution assez désobligeante de bien constater ce point. Il craint seulement les fièvres ordinaires à Rome au mois d'août. Quant aux six mois de séjour qu'il compte faire encore à la campagne, il n'en donne d'autre raison que son bon plaisir : il veut se dorloter, lire tranquille et blotti dans son coin. Tout cela est assez dégagé, et ne ressemble guère aux façons du grand Corneille se vantant d'*appartenir à M. le cardinal*.

Quant aux rapports d'Horace avec Auguste, ils sont d'une tout autre nature, et c'est avec raison que M. Ampère a noté l'espèce de répulsion que la personne d'Auguste inspirait au poète. Auguste même a pris soin de la constater dans des fragmens de lettres que nous a conservés Suétone. Le prince en est aux coquetteries les plus agaçantes avec le poète, lui donnant de petits termes d'amitié, parmi lesquels il s'en trouve d'un caractère bien étrange pour un réformateur des mœurs. Rien n'y fait. Auguste veut s'attacher Horace en qualité de secrétaire; le poète refuse, et le prince se contente de lui répondre : « Tu as beau faire, je ne te rendrai pas dédain pour dédain. » Plus tard, quand Horace publie ses *épîtres*, adressées à Mécène ou à d'autres amis, dont quelques-uns sont fort obscurs, Auguste se plaint qu'il n'y ait rien pour lui dans ce recueil, et il écrit au poète ces paroles d'une amertume significative : « Crains-tu donc de te déshonorer auprès de la postérité en te montrant mon ami (1)? » Horace s'exécute alors, et lui adresse une épître toute

(1) « An vereris ne apud posteros tibi infame sit, quod videaris familiaris nobis esse? » (Suétone.)

littéraire, où il est à peine question d'Auguste, au commencement et à la fin; ceci soit dit sans vouloir aucunement méconnaître la bienveillance extrême d'Auguste à l'égard des écrivains de son temps. Auguste y mettait de la coquetterie, et n'épargnait rien pour les gagner, jusqu'à écouter avec une patience admirable la lecture de leurs vers, quels qu'ils fussent. Tout ce que nous voulons prouver, c'est que Horace et Virgile vécurent loin de cette quasi-familiarité qu'on suppose entre eux et Auguste. On se les figure volontiers ayant auprès de lui une position officielle, comme Racine auprès de Louis XIV remplissait les fonctions d'historiographe et de lecteur, de gentilhomme de la chambre. Rien n'est plus faux que ce préjugé.

Auguste n'en réussit pas moins à obtenir d'eux ce qu'il voulait, c'est-à-dire des éloges. Encore ici faut-il s'entendre. Leurs vagues éloges ne portent guère le signe auquel on reconnaît la sincérité des éloges, — la précision. Une fois en frais d'adulation, ils pouvaient faire d'Auguste un honnête homme; ils se contentent d'en faire un dieu : pure distinction honorifique, fort commune dans l'antiquité, et qui n'engageait pas à grand'chose. Déjà, dans les derniers temps de la république, plusieurs provinces avaient déifié leurs proconsuls, espérant sans doute acheter par cette apothéose un adoucissement à leurs maux. Bientôt la divinité fut de règle pour tous les césars. Les moins indépendans de leurs sujets leur refusèrent longtemps le titre de *maître* (*dominus*), dont l'équivalent est si commun dans les temps modernes. Auguste même le repoussait avec humilité; quant au titre de dieu, il faisait moins de façons. L'apothéose était sans conséquence. *Sit divus, dum non sit vivus*, disait un empereur de son frère, qu'il faisait tuer. Ceux dont on ne voulait pas sur la terre, on les plaçait volontiers au ciel. L'antique olympe était si peuplé, et on y était d'ailleurs en si mauvaise compagnie, qu'un dieu de plus ou de moins ne comptait pas. Aussi les gens d'esprit comme Tibère ou Vespasien étaient les premiers à plaisanter sur leur propre divinité; au milieu de tous leurs titres, ils dédaignaient de se parer de celui-là, comme de nos jours les plus ornés de décorations négligent de porter à leur brochette certaines croix trop prodiguées. Il faut sans doute blâmer Virgile et Horace d'avoir des premiers donné l'exemple de ces tristes apothéoses; mais il faut observer aussi que déjà on n'y faisait guère attention.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de cette idolâtrie de commande, où pour ma part je ne puis voir qu'une formule de politesse, il est certain qu'en attendant l'installation d'Auguste au ciel, Horace et Virgile dès ce monde se tenaient loin du dieu, et à une distance très respectueuse. Virgile n'avait point les habitudes d'un homme de

cour; on le reconnaissait dans les vers où Horace peint un de ses amis, ridicule pour les gens du bel air, mal drapé dans sa toge, mal chaussé, mais un cœur d'or, une âme candide : tous défauts et qualités qui ne s'allient guère avec la vie d'un courtisan. Tous deux restent le plus souvent à la campagne, amans de la solitude, et point du tout amans platoniques à la façon des poètes de salon du XVIIIe siècle; ils passent leur vie au sein de la nature libre et souriante, loin de la servitude universelle, dont ils préservent au moins leur personne, sinon leur pensée. C'est de cette retraite qu'ils font passer à Auguste cette redevance d'éloges dont ils achètent l'indépendance de leurs goûts et de leur vie. On peut voir là un égoïsme blâmable et condamner cette indifférence pour l'assujettissement général dont ils se consolent en y échappant personnellement; mais il faut bien préciser la nature de leurs torts, et surtout ne point les exagérer. Dans leur conduite, je ne vois rien de cette idolâtrie convaincue et naïve que Mme de Sévigné nous peint si vivement chez le janséniste Arnauld, quand, ravi d'avoir été bien reçu par le roi, il s'écriait tout larmoyant : « Il faut s'humilier, il faut s'humilier! » Cet honneur dont Arnauld se montrait si touché, Virgile et Horace s'y dérobaient de leur mieux, et ce n'était pas par humilité.

Tout en avouant la vie retirée des deux poètes, M. Sainte-Beuve n'épargne rien pour exagérer leur rôle officiel et l'influence d'Auguste sur leur génie. Il semble pourtant que chez Horace ce n'est point sur les pièces politiques, sur ses odes de circonstance, qu'est fondée sa réputation. Elles sont froides, sans inspiration vraie; le poète y a recours aux recettes ordinaires, le *beau désordre* et le bagage mythologique. J'ai ici pour moi l'autorité de M. Sainte-Beuve lui-même, qui, citant plusieurs odes qu'il faut toujours *se relire à soi-même*, n'en cite aucune qui soit politique. Quels sont en effet chez Horace les vrais titres de sa renommée? Des odes ravissantes de grâce épicurienne, des *épîtres* et des *satires* animées d'une vivacité spirituelle, recommandées par cette morale facile qui se confond un peu trop avec la prudence, par cet égoïsme doux et charmant que nous retrouvons chez La Fontaine, mais que relèvent souvent chez Horace des accens plus fiers et plus fermes, échos lointains et sonores des convictions de sa jeunesse. Je ne vois guère dans tout cela l'influence personnelle d'Auguste. Ce prince d'ailleurs n'était pas de ces personnages prestigieux qui, par l'éclat de leurs qualités ou de leurs vices, s'emparent fortement des imaginations poétiques. Il n'avait point de cour; en fait d'autorité, il visait au solide et affichait la simplicité. Sa maison était très modeste d'apparence, et c'était sa femme qui lui faisait ses habits. Ses amours, soigneusement dissimulées, n'avaient rien de ces poétiques passions de Louis XIV dont on a pu retrouver quelques traits dans

les tragédies de Racine. Nul faste, point de ces fêtes splendides qui éblouissaient les contemporains du grand roi. Les plaisirs d'Auguste étaient vulgaires : celui qu'il goûtait le plus volontiers, au rapport de Suétone, était des plus prosaïques, et lui aurait valu dans les temps modernes une réputation peu méritée d'innocence : il pêchait à la ligne.

Et c'est ce fin et cauteleux personnage, ce diplomate achevé, dont M. Sainte-Beuve veut presque faire un personnage épique! Il prétend même reconnaître quelques traits d'Auguste dans le héros de Virgile. « Certes, dit-il, il y a dans le caractère d'Énée des intentions, des réverbérations marquées et sensibles du caractère et de la politique d'Auguste, des teintes d'Auguste sur le front d'Énée, mais rien que des réverbérations et des teintes (1). » Il est vrai que M. Sainte-Beuve trouve aussi à Énée une étonnante ressemblance avec saint Louis. Pour qui a lu l'histoire d'Auguste, ou seulement observé ses bustes, ces lèvres minces, ce geste doux et bénin, ces allures de chat que nous rendent toutes ses statues, il paraîtra bien étrange qu'Octave, le fourbe idéal, et saint Louis, la plus pure, la plus loyale figure de l'histoire des rois, puissent se combiner dans le même personnage, quoiqu'après tout la chose soit possible. Je ne me charge pas de déterminer à quelles doses s'opère cette combinaison : ces appréciations subtiles sentent un peu trop la chimie, et une création poétique ne peut s'analyser avec la même précision que le protoxyde de manganèse. Le fait est qu'il y a dans le personnage d'Énée des choses contradictoires : autant vaudrait avouer que c'est un personnage mal venu, ce serait plus simple.

Mais ce n'est pas seulement en nous montrant « des teintes et des réverbérations d'Auguste sur le front d'Énée » que M. Sainte-Beuve prétend faire de Virgile un homme uniquement pénétré de la gloire de son maître. Il y a, selon lui, dans *l'Énéide* un passage « qui caractérise l'époque et l'esprit du poème, » et il le traduit ainsi : « Dans un grand peuple, lorsque s'est élevée, comme trop souvent, une sédition, et que l'ignoble populace (2) s'abandonne à sa fureur, déjà volent les brandons et les pierres; la colère se fait de tout des armes. Alors, si tout à coup un homme considéré pour ses mœurs et ses services se montre à eux, ils font silence, ils écoutent, l'o-

(1) Page 73.

(2) Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les mots *ignobile vulgus* ne présentent pas cette signification malveillante, et qu'ils désignent simplement la foule inconnue, anonyme, par opposition à la notoriété du personnage vénéré dont la présence seule va commander le silence. Ailleurs l'ingénieux critique, qui est en même temps un excellent humaniste, fausse un peu le sens latin du mot *oratores*, uniquement pour persiffler les orateurs et amener la plaisanterie suivante : « Énée, dit-il, envoie au roi Latinus une députation de cent *orateurs;* c'est beaucoup » (p. 193). Oui; mais si le mot *oratores* signifie *députés*, que devient la plaisanterie? Il y a des députés qui ne parlent pas.

reille attentive, et lui, de ses paroles, il domine les esprits et adoucit les cœurs... »

M. Sainte-Beuve se hâte de nous apprendre que Virgile, *qui n'est à aucun degré un partisan des Gracques*, se montre par ce passage fort hostile au genre de gouvernement que Cicéron regrettait, — l'époque *oratoire*, — et fort dévoué au gouvernement absolu. Cela est possible; mais, pour le prouver, il aurait pu mieux choisir sa citation. Celle-ci va directement contre le but qu'il se propose. Qu'y voyons-nous en effet? Une foule agitée, un orateur qui l'apaise par le seul ascendant de sa parole et de sa renommée. Ce sera Cicéron, si vous voulez, et les commentateurs anciens croyaient reconnaître là une allusion à une circonstance célèbre de sa vie oratoire; mais ce ne sera certainement pas Auguste, le chef militaire (*imperator*), appuyé sur ses légions. Loin donc d'apercevoir ici tout ce qu'on veut nous y montrer, il faudrait plutôt y reconnaître un glorieux hommage rendu à la puissance de la parole, à sa bienfaisante et pacifique influence. Quant aux Gracques, « dont Virgile n'est à aucun degré le partisan, » M. Sainte-Beuve a encore oublié ici que le poète les célèbre dans son énumération magnifique des renommées républicaines : « Qui vous passerait sous silence, ô grand Caton! et vous, famille des Gracques? » Le fait est que Virgile et Horace, tout en accordant aux avances d'Auguste les flagorneries mythologiques qu'il leur demandait, se montrent tous deux enthousiastes du passé de Rome, depuis le premier Brutus chassant les Tarquins et entraînant le peuple à la conquête de la *belle liberté* jusqu'aux noms les plus récens, les plus compromis dans la lutte contre la famille des Césars. Je ne veux pas accumuler ici les citations : il suffit de prendre un index de Virgile et d'Horace et de chercher tous les passages où il est question des Brutus et de Caton (1).

Des flatteries pour le vainqueur et de si sympathiques admirations pour les vaincus, c'est là assurément une contradiction assez singulière : on peut supposer que, si l'intérêt leur imposait les premières, les secondes étaient un dédommagement que se réservait leur conscience. Dans tous les cas, cette contradiction existe; elle a frappé tout le monde, et, de quelque façon qu'on l'explique, cela vaut mieux que de la nier. M. Sainte-Beuve, qui semble déterminé à ne pas l'admettre, continue ainsi : « Qu'on rapproche de cette comparaison, où Virgile vient de qualifier l'*ignobile vulgus*, le savant et habile portrait de l'orateur tribun Drancès, de ce Drancès consommé dans l'art de la parole, lâche de cœur, tortueux, jaloux...

(1) Horace va jusqu'à désigner la journée qui donna l'empire à Octave par ces mots : *Quum fracta virtus.*

En peignant sous des couleurs si odieuses un personnage qui d'ailleurs favorisait son héros et se faisait l'orateur officieux d'Énée parmi les Latins, Virgile a montré son peu de goût pour l'époque sénatoriale et oratoire si chère à Cicéron. » Et M. Sainte-Beuve a soin d'ajouter que « tel orateur de la chambre des représentans aurait volontiers parlé du Turnus de Waterloo comme Drancès. » Il n'était pas tout à fait nécessaire pour cela d'être *orateur* de profession, et ce n'est pas à des avocats que s'adressait le cri célèbre de Labédoyère indigné. En outre, si le poète montre ici un orateur au cœur lâche, ailleurs, notamment dans le passage précédemment cité, il en montre un autre au cœur intrépide, affrontant les colères du peuple soulevé. Rien ne prouve chez lui un esprit ennemi de la discussion. Les discours abondent dans *l'Énéide*, et jusque dans l'olympe virgilien, où l'on discute beaucoup, nous pourrions trouver l'image du gouvernement parlementaire : le Jupiter même de Virgile est un roi constitutionnel; il règne et gouverne peu. Du reste, que le chantre d'Énée ait été en son temps favorable ou non à telle ou telle forme de gouvernement, cela n'importe guère. L'extrême différence de la société romaine et des sociétés modernes rend toute comparaison puérile, et on est toujours tenté de répéter le mot de Molière à ceux qui essaient à cet égard d'impossibles rapprochemens : « Les anciens, monsieur, étaient les anciens, et nous sommes les gens d'aujourd'hui! » A quoi bon d'ailleurs ces épigrammes acharnées contre la parole? Qu'un homme de guerre, un conquérant habitué à tout trancher par l'épée goûte peu la discussion, rien de plus naturel; mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est qu'un écrivain célèbre ressente de pareilles préventions. Ce qu'il vaut, c'est par la parole qu'il le vaut : parole écrite ou parlée, peu importe. Si la tribune offre tant de dangers, la presse les multiplie, car elle s'adresse à un auditoire bien autrement vaste. Cette inconséquence n'est que trop commune : on se sert de la parole pour démontrer les avantages du silence; mais au fond, quelque mal qu'on puisse dire de l'éloquence, on n'en pense pas tout à fait autant que l'on en dit. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que parmi les usages possibles de la parole il en est un que chacun admet et pratique : c'est le monologue; le dialogue seul semble présenter des inconvéniens.

Je suis bien loin assurément de prêter à Virgile le désir de voir revivre ce passé qu'il admirait; mais je crois aussi qu'indifférent à ce qui avait succombé sous Octave, il ne l'était guère moins à ce qui s'élevait alors. Sans doute, pour intéresser ses contemporains, le poète doit paraître s'intéresser lui-même à ce qui les touche : M. Sainte-Beuve observe qu'il « faut avoir un coin actuel et pré-

sent, — ce que j'appelle, dit-il, la pointe d'or de la flèche trempée dans le breuvage récent (1). » Virgile, par quelques côtés, est donc de son temps; mais il me semble qu'il en est beaucoup moins que tous les poètes épiques dont la personnalité nous est connue : qu'on le compare à cet égard à Dante et à Milton. Le sentiment humain, tendre pour toutes les choses mortelles, une mélancolie inconnue à l'antiquité et comme un vague pressentiment des misères et des résurrections de l'avenir, voilà ce qui frappe en lui. Le moyen âge ne s'y est pas trompé et a reconnu dans Virgile un précurseur : c'est lui qu'alors on nomme *le poète*, c'est lui que Dante prend pour guide, et les moines auteurs de la tragédie de saint Martial de Limoges le placent avec les prophètes au berceau du Christ, où l'auteur de *l'Énéide* entonne même un *benedicamus* rimé. Cependant, s'il fallait trouver chez Virgile la trace des sentimens contemporains, je ne la chercherais pas dans les complimens plus ou moins sincères qu'il adresse à Auguste : je la trouverais plutôt dans ce détachement qu'il éprouve à l'égard des choses de son temps, cette insouciance à l'égard de la politique qui lui est commune avec Horace. L'un des plus grands bonheurs du laboureur lui paraît être son indifférence à l'égard des *choses romaines*. En cela, il servait assurément le despotisme, lequel chérit sans doute ceux qui à son sujet pensent bien, mais leur préfère peut-être ceux qui ne pensent rien du tout. Je trouverais encore cette influence dans un passage trop peu remarqué de son *Énéide*, où l'on voit l'âme élevée et tendre de Virgile se laisser dominer, elle aussi, par l'implacable loi du succès. On se rappelle le magnifique passage de Platon où, pour placer le juste aussi haut qu'il puisse monter dans l'admiration humaine, il le montre méconnu, torturé, crucifié. Virgile, qui pourtant se souvenait de Platon, l'a oublié, hélas! quand, dans un endroit fort sombre de l'autre monde, il place non-seulement les petits enfans innocens et les âmes qui ont souffert de ce mal élevé et permis à peu d'âmes, le mal d'amour (2), mais aussi ceux qui ont été condamnés injustement :

Hos juxta falso damnati crimine mortis.

Eh quoi! même dans l'autre monde, respect du succès, confirmation des décisions déclarées iniques! La ciguë, le gibet, le bûcher, ont achevé de consacrer pour l'humanité plus d'une sainte figure, et pour toute conscience la plus forte preuve de l'autre vie, c'est

(1) Page 91.

(2) Ce sont en général des femmes. En revanche il n'en met pas une seule dans l'élysée. Platon au contraire nous montre Socrate se flattant, au moment de mourir, de retrouver dans l'autre monde des femmes célèbres, avec lesquelles il aura plaisir à converser. (*Apologie*, 33.)

la souffrance du juste en ce monde. Virgile pense autrement, il condamne la justice divine à respecter la lettre morte, le droit écrit, l'arrêt injuste de la puissance humaine! Virgile, tout Virgile qu'il est, n'est pas devenu Romain impunément.

Mais quels que soient les points de contact que Virgile présente avec les préjugés contemporains, nous croyons que le tort à peu près universel de ceux qui se sont occupés de lui est d'avoir exagéré son rôle politique et celui d'Horace. En 1824, M. Eusèbe Salverte avait soutenu la même thèse que M. Sainte-Beuve, et les avait montrés, Horace surtout, constituant à eux seuls une espèce de bureau de l'esprit public, écrivant par ordre tantôt ceci, tantôt cela, et toujours obéissant à la pensée du maître. Il est vrai que M. Salverte était loin de prétendre leur en faire un mérite; mais peu importe l'intention, si cette intention altère les faits et la vérité historique. Je crois qu'Auguste s'occupait d'Horace et de Virgile infiniment moins qu'on ne se l'imagine, et qu'il comptait beaucoup plus sur la collaboration d'Agrippa et de Mécène pour maintenir et justifier son pouvoir, au moins dans le présent. S'il voulut se servir des deux poètes et en faire, comme le supposait M. Salverte, non-seulement des « instrumens d'autorité, » mais aussi des apologistes destinés à le réhabiliter et à faire oublier les proscriptions, il est probable que dans sa pensée ce rôle ne devait avoir toute sa valeur qu'auprès de la postérité, et à cet égard il ne s'est pas tout à fait trompé : Horace et Virgile ont en effet contribué plus que personne à faire illusion à l'histoire et à lui faire oublier le sanglant Octave. Pour les contemporains, le temps seul et les services plus ou moins réels rendus par Auguste, voilà quelle fut sa seule justification, très insuffisante pour la morale, mais fort acceptable pour les Romains de ce siècle-là.

Je crois d'ailleurs que c'est une tendance beaucoup trop commune aux gens de lettres d'exagérer l'influence de leurs devanciers à toutes les époques de l'histoire. On juge le passé d'après les temps modernes, et surtout d'après les temps les plus récens. C'est une illusion qui, pour être naturelle, n'en est pas moins chimérique. La grande influence de la pensée écrite date seulement de l'invention de l'imprimerie, et elle n'a pris toute son étendue que depuis Voltaire et le XVIII^e siècle. Les journaux et l'instruction plus répandue en ont encore multiplié la puissance. A Rome en outre, les écrivains étaient loin de former un corps, et l'on ne trouve guère entre eux ces liens de toute espèce qui les rattachent aujourd'hui. Les plus illustres semblent parfois absolument étrangers les uns aux autres. Cicéron, si curieux de toute chose littéraire, cite une fois Lucrèce, et dans des termes tels qu'on s'est demandé si ses paroles

s'appliquaient au poète de ce nom. Même entre ceux qui de loin semblent avoir été amis, l'intimité était peut-être beaucoup moins réelle qu'on ne la suppose. Horace adresse une ode assez longue à Virgile, et il n'y est pas fait la moindre allusion à *l'Énéide*, commencée depuis bien des années. Ce même Horace est entièrement oublié par un homme d'esprit qui écrit, quelques années après, l'histoire de Rome : Velleius Paterculus cite comme les trois plus grands poètes du temps Virgile, Tibulle, Ovide; pas un mot d'Horace. Les relations suivies des écrivains, ou du moins la notoriété qui les empêche de s'ignorer entre eux, ce sont là des choses essentiellement modernes : la république des lettres est une institution d'hier.

En outre, le caractère que prenait la poésie sous Auguste contribuait encore à diminuer son influence en la rendant peu accessible à la foule. Ce n'était pas seulement parce que les comédies de Plaute étaient récitées au théâtre que tous pouvaient s'y intéresser; c'était aussi parce que chacun pouvait les comprendre. La poésie de Virgile et d'Horace, déjà bien délicate pour le plus grand nombre, était encore une poésie savante : *l'Énéide* préoccupait les archéologues autant que les poètes. Et quant à Horace, M. Sainte-Beuve remarque avec raison qu'il semble avoir été beaucoup moins lu à Rome que dans les temps modernes. Toute cette poésie est aristocratique et faite pour peu de gens.

C'est pour cela que les écrivains sous Auguste ont joui d'une véritable liberté au milieu de l'asservissement universel. On se taisait au Forum, on parlait dans les livres, et on y faisait impunément l'éloge des meurtriers de César. Pourquoi cette licence qui parfois nous étonne? C'est qu'elle était sans danger, parce que les livres étaient sans retentissement. L'indignation de Tacite racontant les poursuites exercées sous Tibère contre un historien qui exaltait Brutus et Cassius et les appelait les derniers des Romains, son étonnement même à ce sujet nous paraît étrange, et nous sommes tenté de trouver que Tibère n'avait pas absolument tort de ne pas souffrir l'apologie d'un fait encore récent et qui pouvait se renouveler contre lui-même; mais la surprise même de Tacite nous prouve qu'on n'attribuait à aucun degré dans l'antiquité aux livres l'influence qu'on leur reconnaît dans les temps modernes. Ces suppressions de livres qui le révoltent étaient en effet un véritable luxe de tyrannie; ce luxe, Auguste se l'était interdit sans compromettre le moins du monde sa sécurité (1). Cette indifférence intelligente ser-

(1) Il ne faudrait pas exagérer cependant la mansuétude d'Auguste sur ce point. Voyez un intéressant passage de l'ouvrage de M. Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, ch. II.

vit la littérature sous son règne. Quand on s'efforce de représenter la gloire de la poésie sous Auguste comme un fruit du despotisme, on oublie que la poésie et les poètes jouirent en général sous son règne d'une sorte de liberté relative : tout allait changer sous ses successeurs. Au despotisme intelligent et astucieux allait succéder le despotisme violent et brutal, *bien cru et bien vert*, tel que le rêvait Galiani pour le plus grand bien des lettres. Cette fois les lettres n'y ont pas gagné.

C'est en effet un phénomène assez remarquable que la stérilité presque absolue qui frappa la pensée littéraire dès la seconde moitié du règne d'Auguste, et qui continua sous les règnes suivans. D'Ennius à Virgile, du vieux Caton à Tite-Live, la littérature romaine présente une suite ininterrompue d'écrivains remarquables dans des genres très divers; les dernières années d'Auguste marquent déjà par le seul nom qu'elles présentent, celui d'Ovide, une littérature énervée; sous Tibère et sous Caligula, le silence s'établit. L'historien Velleius et le fabuliste Phèdre, dont aucun ancien n'a fait mention, voilà toute la littérature de cette époque.

La pensée reprend quelque vie à deux époques seulement sous les césars : d'abord sous le règne relativement plus doux de Claude et pendant les premières années de Néron, ses années libérales, — puis sous le régime exceptionnel de Trajan. Ces deux résurrections sont marquées d'un caractère bien singulier : le despotisme, un instant suspendu, pèse encore sur l'intelligence, et lui imprime toujours la même et invariable direction.

Il ne faut pas médire de ce qu'on a appelé les écrivains de la décadence latine. On se donne trop beau jeu en s'acharnant sur un versificateur comme Stace, poète vraiment né pour faire les beaux jours littéraires d'un Domitien, écrivain creux et sonore, sans idées et sans passion, au point de vue politique l'innocence même. Il n'en faut pas moins souhaiter à toute époque des génies aussi richement doués que Tacite et Juvénal. Voilà la vraie, la pure littérature latine, sans mélange d'imitation grecque, vraiment nationale, âpre, énergique, romaine en un mot, abordant enfin la réalité contemporaine et la serrant d'une puissante étreinte; mais s'ils s'y intéressent, eux et les autres écrivains remarquables de ce temps, c'est de la même façon, par la haine. Dans un court intervalle de liberté, si le génie romain peut un moment respirer, si la parole lui est rendue, il se hâte d'en profiter pour maudire, pour se soulager entre deux oppressions, celle qui vient de finir, celle qui va suivre, et qu'il pressent avec la clairvoyance du désespoir. Sous l'empire, la littérature élevée est toute d'opposition : c'est une malédiction perpétuelle; c'est la satire sous toutes ses formes. Cette fois enfin la littérature

romaine est dans sa voie. C'est la satire historique chez Tacite et chez Suétone; c'est la satire morale chez Perse et Juvénal, âcre et contenue chez l'un, violente et débordée chez l'autre; c'est la satire philosophique chez Sénèque, la satire épique chez Lucain. L'histoire naturelle devient elle-même amère et véhémente contre l'homme et la nature chez Pline l'Ancien. Partout la haine d'autant plus amère et désespérée, qu'on sent bien qu'autre chose que le présent est impossible. Quelques-uns sont parfois d'une perspicacité étrange; la sombre imagination de Tacite, tout en maudissant ce qu'il voit, s'effraie encore plus de ce qui n'est pas encore : il prévoit les invasions des Barbares, ce second châtiment de Rome conquérante. Partout l'accent du désespoir, le dégoût du présent, la terreur de l'avenir.

Tous ont ce caractère commun aux époques d'oppression, d'avoir mauvaise idée de la nature humaine, de croire au mal, de se complaire amèrement à l'étalage de toutes les noirceurs et de toutes les bassesses dont notre nature dégradée est capable : le temps y prêtait sans doute, mais il est évident que Tacite par exemple ajoute encore à l'horreur réelle des actes l'horreur toujours plus noire des intentions supposées. Cette malveillance s'explique. Tous ces hommes, Lucain, Sénèque, Tacite, Juvénal, valaient mieux que leur siècle; il serait facile de le prouver, même pour les plus compromis d'entre eux. Tous aussi, nés avec une âme élevée et droite, ils avaient subi plus ou moins l'atteinte de la corruption contemporaine. Dans cette colère contre la dégradation de la société, il y avait donc, outre la révolte de la conscience, l'honorable rancune de gens qui avaient souffert de cette corruption de la façon la plus sensible à des gens de cœur, en y prenant part comme tout le monde. Rien ne rend moins indulgent et plus amer que le sentiment d'une faute personnelle; rien ne porte plus à croire à l'universel abaissement que de s'être soi-même abaissé. On ne nous cite, dans l'histoire des césars, qu'un homme chez qui l'indulgence s'alliât à la vertu la plus rigide; c'est aussi le seul que l'on cite comme n'ayant jamais failli, — le stoïcien Pœtus Thraséa.

A toutes ces causes morales, qui font de la littérature impériale une longue et souvent monotone invective, ajoutez encore ceci, que l'habitude oratoire, étouffée au Forum et au sénat, mais entretenue par les écoles, reparaît là où elle est le plus souvent inutile, dans la poésie, et qu'elle y donne parfois à une haine vraiment sincère l'accent déclamatoire qu'on a reproché à Juvénal et à Lucain. La forme venait encore ajouter à la monotonie du fond. Et pourtant cette littérature avait sa grandeur. Quoi qu'en dise la mythologie orientale, la définition du mauvais esprit n'est pas toujours celle-

ci : celui qui dit *non*. Il y a des temps où le beau rôle est de dire non ; mais combien incomplète est une poésie qui n'est qu'une protestation! combien insuffisante cette inspiration toute négative! La poésie vit d'amour et d'idéal, et la haine la plus généreuse est impuissante pour les grandes créations.

A côté de cette poésie énergique et monotone, que les césars ne soutinrent que par l'horreur qu'ils inspiraient, il y avait sans doute aussi la littérature officielle, innocente, encouragée : il y avait sous Domitien un rhéteur qui enseignait avec zèle l'art oratoire au temps où il n'y avait plus de tribune; il y avait des poètes épiques et lyriques comme Stace, des rédacteurs de commérages venimeux comme le spirituel et ordurier Martial, tous protégés par le pouvoir, et qui le flagornaient sans pudeur. La littérature protégée languissait, et pourtant jamais elle n'avait été plus choyée. Sous Néron comme sous Domitien, la renommée littéraire était devenue à Rome ce qu'elle n'avait jamais été sous la république, un titre pour arriver aux fonctions publiques. Un rhéteur parvenait aux magistratures à une époque, il est vrai, où la valeur en était un peu dépréciée. Silius Italicus et Quintilien furent consuls; mais le cheval de Caligula avait, dit-on, failli l'être. Pourtant, si ces honneurs étaient peu de chose, c'était un encouragement, une décoration, une satisfaction pour la vanité. Et puis Domitien y joignait des encouragemens plus solides. Aussi les écrivains fourmillaient; ils lisaient leurs poèmes devant des auditoires choisis. « La poésie a donné cette année, » écrivait naïvement un bel esprit, Pline le Jeune, comme s'il eût parlé de la récolte des figues et des raisins. Ainsi beaucoup d'écrivains et des encouragemens de toute sorte, voilà ce que la littérature trouvait enfin sous l'empire, ce que la république ne lui avait guère donné. D'où vient donc pourtant que cette littérature protégée se mourait si tristement?

Quand Asinius Pollion, au début de l'empire, voulut établir à Rome la première bibliothèque publique et en faire un véritable musée où les statues des grands écrivains figuraient à côté de leurs chefs-d'œuvre, il s'avisa d'un singulier anachronisme qui témoigne pourtant d'un cœur élevé. Il voulut placer la pensée dans un temple, sous la garde d'une divinité; il ne choisit pour elle ni le temple de Jupiter, ni celui de la Fortune : il l'installa dans l'atrium de la Liberté.

EUGÈNE DESPOIS.

# LE
# ROI FERDINAND II
ET
# LE ROYAUME DES DEUX-SICILES

## II.

### LES RÉVOLUTIONS DE 1848, LA RÉACTION A NAPLES ET LE NOUVEAU ROI.[1]

### I.

On attribue à Pie IX un mot d'une ingénuité profonde qui peint le caractère du pontife aussi bien que le mouvement de toutes ces révolutions italiennes surgissant à la fois à l'aube de 1848 comme le prologue fantasque de la grande explosion. Pie IX, dans ses heures d'anxiété, racontait l'histoire d'un enfant qui avait vu un magicien faire apparaître ou disparaître le diable, et qui, ayant voulu l'imiter, avait bien réussi à évoquer la redoutable apparition, mais avait oublié le secret de la conjuration pour chasser le fantôme. — Et cet enfant, ajoutait naïvement le pape, cet enfant, c'est moi. — C'est là en effet un des traits de ces révolutions qui naissaient d'un même souffle, secouaient bientôt toute direction et s'échappaient en effervescences capricieuses pour dégénérer en mouvemens confus et contradictoires. Lorsque dans le reste de l'Italie les princes prenaient l'initiative d'une politique nouvelle qui ralliait les populations en

(1) Voyez la livraison du 1er août.

les enflammant, le roi Ferdinand II s'isolait, résistait et traitait presque le pape de jacobin. Lorsque Rome, la Toscane, le Piémont en étaient encore aux réformes civiles et administratives, à ces premiers pas d'une laborieuse régénération pratique, Naples, d'un bond et sans nulle transition, s'élançait jusqu'au régime constitutionnel, accélérant la marche et hâtant les événemens. Lorsque tout semblait tendre à fondre les vieilles rivalités locales dans un sentiment commun de nationalité italienne, ce mouvement était brusqué par une explosion imprévue de l'esprit municipal. La Sicile allait entraîner Naples, Naples allait entraîner l'Italie, et désormais s'ouvrait cette carrière où éclate si souvent le mot des révolutions sans direction : il est trop tard!

C'est en Sicile que s'allumait la première étincelle, je viens de le dire. Enfermés dans leur île, les Siciliens ne laissaient point de partager les surexcitations de l'Italie entière, et sans cesser de donner à leurs sentimens une forme toute locale, ils demandaient, eux aussi, des réformes en invoquant les noms de Pie IX et des autres princes italiens. Ils allaient plus loin dès les premiers jours de 1848 : ils donnaient en quelque sorte rendez-vous au gouvernement en assignant un terme à leur patience, et, chose étrange, on vit une ville fixer le jour, l'heure, le lieu où une population tout entière se trouverait en armes, si elle n'avait point obtenu les réformes qu'elle demandait. C'est ainsi que le matin du 12 janvier 1848, à l'heure fixée, éclatait l'insurrection de Palerme, insurrection mal combattue d'abord, exaspérée par une répression impuissante, bientôt victorieuse et appuyée aux yeux de l'Europe d'une protestation du corps consulaire étranger contre un bombardement inutile. Le roi Ferdinand se hâtait d'envoyer un de ses frères, le comte d'Aquila, et des forces nouvelles pour réduire Palerme; mais quelques jours avaient suffi pour que l'insurrection devînt universelle et gagnât toutes les classes de la population, la noblesse, le peuple et le clergé lui-même. C'était moins un soulèvement politique ordinaire que l'insurrection frémissante de cette petite nationalité, qui dès le premier moment s'armait, s'organisait et se donnait pour chefs non de vulgaires agitateurs, mais des hommes considérés, de vrais Siciliens, dont le plus populaire était un ancien amiral, Ruggiero Settimo. Dans les premiers comités de la révolution sicilienne figuraient le duc de Terranova, le duc de Gualtieri, le marquis de Rudini, Stabile, La Masa, Castiglia. Alors à Naples on songea aux concessions, et le 18 janvier paraissaient plusieurs décrets royaux qui donnaient une autorité nouvelle aux consultes de Naples et de la Sicile, qui prononçaient la séparation administrative à peu près complète du royaume et de l'île, qui donnaient même à la presse une sorte de

droit de vivre qu'elle n'avait jamais eu. Ces concessions auraient suffi sans doute le 12, elles étaient tardives et impuissantes après une insurrection victorieuse, et le marquis de Spedalotto répondait avec hauteur au nom du gouvernement nouveau : « Les armes ne seront déposées, les hostilités ne seront suspendues que lorsque la Sicile réunie à Palerme en parlement adaptera à notre époque la constitution que notre pays a possédée pendant plusieurs siècles, qui a été réformée en 1812 sous l'influence de la Grande-Bretagne, et qui a été confirmée implicitement par un décret royal de 1816. » Ainsi en quelques jours la rupture était complète; de toute la Sicile, il ne restait plus au pouvoir des forces royales que la citadelle de Messine.

Et les événemens ne marchaient pas moins vite à Naples, où la révolution sicilienne faisait vibrer les âmes. Dans cette révolution, il y avait, il est vrai, une dangereuse pensée de scission; pour le moment, on ne voyait que la commotion imprimée à l'Italie entière et au royaume napolitain par une insurrection qui parlait de constitution et de nationalité. A Naples, l'agitation grandissait d'heure en heure aussi bien que dans les provinces de la Basilicate, de Salerne, qui commençaient à s'ébranler, et le gouvernement se voyait assiégé par cette marée montante de l'opinion surexcitée. Enfin arrivait le 27 janvier, journée grise et pluvieuse où une immense manifestation populaire remplissait les rues de Naples. Des drapeaux aux trois couleurs italiennes flottaient partout et étaient promenés aux cris de *vive la constitution!* Une circonstance servit singulièrement cette manifestation à sa naissance : le bruit se répandit tout à coup que le roi était prêt à donner spontanément cette constitution qu'on demandait, et la démonstration se grossit de tous ceux qui suivent le vent, qui ne voulaient pas être moins libéraux que le roi. Il n'en était rien cependant; Ferdinand II tenait ferme encore, ému sans doute des événemens de Palerme, agité de violens combats intérieurs, mais irrité autant qu'ému et décidé à résister. Déjà les troupes se serraient en bataille autour du palais. Le château Saint-Elme arborait le drapeau de la guerre, la bannière rouge. Trois coups de canon partaient des forts en signe d'alarme, et comme pour ouvrir les hostilités. Comment la collision s'arrêta-t-elle? Parce que le commandant du château Saint-Elme, le général Roberti, déclarait qu'il était prêt, en soldat loyal, à défendre le fort contre toute attaque, mais que s'il fallait tirer sur une population inoffensive, il préférait remettre sa démission au roi, et le roi lui sut gré, dit-on, de cette honnête franchise. De son côté, le général Statella, commandant de la garnison de Naples, parcourait la ville et revenait au palais avec la conviction qu'on se trouvait en face d'un mouve-

ment d'opinion irrésistible. D'autres encore ne se taisaient pas sur le péril. Il arriva ce qui arrive toujours : l'incertitude était la défaite d'une politique; l'orgueil du prince absolu hésitait et fléchissait. Après avoir résisté tant qu'il avait pu, Ferdinand II accomplissait trois actes qui étaient toute une révolution.

Le premier de ces actes fut l'abandon des deux personnages contre lesquels s'étaient amassées toutes les haines populaires : le confesseur du roi, M[gr] Cocle, et le ministre de la police, le marquis Delcarretto. Celui-ci reçut par le général Filangieri l'ordre de s'embarquer instantanément sans revoir son maître, sans lui parler, sans pouvoir même changer de vêtemens, et le confesseur eut le même sort. La seconde concession royale fut la nomination d'un nouveau ministère dont le chef était le duc de Serra-Capriola, qui avait été longtemps ambassadeur à Paris. La troisième, la dernière et la plus grâve concession enfin, était la proclamation publiée le 29 janvier et annonçant une constitution. Puis Naples entra en fête et en liesse, pensant avoir tout conquis avec ce mot de constitution. Le roi sortit à cheval, et la population se pressait autour de lui pour baiser ses mains. Moment de singulière et fugitive illusion! En trois pas, Ferdinand II avait fait plus de chemin que tous les autres princes de l'Italie depuis l'avénement de Pie IX. « Ils me poussent, je les précipiterai, » avait-il dit, et il les précipitait en effet, car la constitution à Naples, c'était à peu de jours d'intervalle la constitution à Turin et à Florence. Il ne manquait plus que la révolution de février pour précipiter tous ces princes à la fois et accomplir un miracle bien autrement étrange en mettant une constitution même à Rome. Le vice de cette situation, rattachée à tout ce qui se passait dans le reste de l'Italie et en Europe, était dans l'attitude d'indépendance et de séparation de la Sicile vis-à-vis de Naples, dans le mouvement violent imprimé avant l'heure par Naples aux autres états italiens, et dans l'explosion de la révolution de février tombant au milieu de tous ces élémens d'incohérence et d'incandescence propres à la péninsule. Tout changeait de face en quelques jours. La révolution de février surtout compromettait définitivement l'émancipation progressive de l'Italie en faisant éclater subitement une guerre d'indépendance au nord de la péninsule, en évoquant du même coup le plus redoutable ennemi de tout affranchissement national aussi bien que de toute réforme sérieuse des institutions, — l'esprit révolutionnaire.

## II.

Ainsi se dessinait une situation que les événemens de France semblaient rendre plus facile en apparence, qu'ils rendaient désastreuse en réalité. Naples tout particulièrement sortait de cette crise des deux premiers mois de 1848 avec une constitution nominale, une administration décomposée, une population éblouie, un roi marchant à contre-cœur sous le coup d'une nécessité qu'il subissait sans conviction, et un ministère qui avait plus de bonne volonté que de force. Le malheur du royaume napolitain, en ce moment où tout était à faire et à organiser, fut de n'être point gouverné et d'aller à la grâce de Dieu ou à la diable pour mieux dire, comme l'Italie tout entière d'ailleurs. Le premier ministère constitutionnel formé à Naples eut deux phases répondant au mouvement graduel des choses, fiévreuses et tourmentées comme cette expérience où se précipitait tête baissée la péninsule : l'une de ces phases allant du 29 janvier au 6 mars, l'autre se déroulant du 6 mars au 3 avril.

Dans la première période, le cabinet napolitain avait pour chef, je l'ai dit, le duc de Serra-Capriola, un diplomate de la vieille école, et il comptait en outre le prince Dentice, le prince Torella, le baron Bonanni, le commandeur Scovazzo, hommes honnêtes, éclairés, environnés surtout d'une grande considération, mais qui étaient jetés à l'improviste à la tête du pouvoir dans des circonstances extraordinaires pour lesquelles ils étaient peu faits. Le 6 mars, un élément nouveau se faisait jour dans le ministère. A côté du prince Cariati, ancien officier de Murat, diplomate de 1820 et gentilhomme de manières supérieures, qui était appelé aux affaires étrangères, le nouveau ministre de la justice, Charles Poerio, qui depuis le 29 janvier avait dirigé la police du royaume, était un type de libéralisme et de patriotisme éclairé. L'économiste Giacomo Savarese devenait ministre des travaux publics. Un personnage assez mystérieux, qui depuis a joué un certain rôle dans les révolutions italiennes, entrait dès lors presque furtivement au pouvoir : c'était M. Aurelio Saliceti, connu comme professeur de législation, remarqué depuis peu comme intendant de la province de Salerne, homme d'ailleurs résolu et opiniâtre; mais dans cette double combinaison, singulièrement incohérente et toujours placée sous la présidence du duc de Serra-Capriola, le chef réel, l'âme, le conseil du gouvernement napolitain, fut le ministre de l'intérieur, M. Bozzelli, appelé dès les premiers jours au pouvoir. Francesco Paolo Bozzelli était la personnification de ce régime constitutionnel qui naissait au milieu des orages. Mêlé depuis longtemps à la politique, ayant vécu près de

vingt ans dans l'exil en France, en Angleterre et en Belgique, chef de tous les comités libéraux napolitains depuis sa rentrée, emprisonné plusieurs fois par le pouvoir absolu, publiciste renommé, il semblait réunir tous les titres à ce premier rôle que les événemens lui décernaient d'une façon si soudaine; sa popularité était immense. On n'espérait qu'en Bozzelli, on ne jurait que par Bozzelli. Malheureusement ce dictateur d'un jour ne justifiait guère la confiance sans bornes qu'on mettait en lui. C'était un esprit léger, superficiel et impuissant, un libéral de 1820 en politique, un sensualiste du dernier siècle en philosophie, et en littérature un élégant architecte de paroles sonores. « Figurez-vous, dit un des plus ingénieux et des plus sincères historiens des révolutions napolitaines, M. Massari, figurez-vous un homme avec l'intelligence pleine des principes philosophiques de Destutt-Tracy et du père Soave, avec l'esprit arcadique de l'abbé Chiari, riche d'études, mais pauvre d'idées politiques, habile dans la dispute, obstiné et orgueilleux...» La mauvaise fortune de Naples faisait tomber ses destinées en de telles mains. Le ministère dont M. Bozzelli était l'âme avait tout à faire, et il ne fit rien. Il avait surtout à pourvoir à trois grandes nécessités du moment : créer la politique nouvelle de Naples dans ses rapports avec l'Italie, régler les affaires de Sicile et se hâter de mettre en pratique le régime constitutionnel pour gagner de vitesse l'esprit de désordre, toujours prompt à se glisser dans ces crises de régénération.

Une des plus singulières erreurs de cette fraction du libéralisme qui montait au pouvoir à Naples fut son indifférence pour tout ce qui se passait en Italie. Pour ces libéraux napolitains de la première heure, le monde finissait au Garigliano, à Fondi et à Terracine, et par une curieuse coïncidence ils se trouvaient merveilleusement d'accord sur ce point avec le roi, qui, lui du moins, était logique dans ses vues et dans ses idées en repoussant le drapeau tricolore italien. Avec un esprit plus élevé et plus large, M. Bozzelli eût saisi aussitôt l'intime connexion qui existait entre la question nationale et la question de liberté politique; il eût vu que la possibilité du régime constitutionnel à Naples tenait à l'affranchissement du nord de l'Italie, par une raison bien simple. Les souverains napolitains étaient liés à la cour de Vienne par un traité de 1815 qui interdisait tout changement politique. Tant que l'Autriche régnait à Milan, il était douteux qu'un essai constitutionnel quelconque pût être durable dans le midi de l'Italie. L'erreur était possible peut-être avant la révolution de février, elle ne l'était plus lorsque la guerre éclatait en Lombardie et qu'il n'y avait plus que deux camps, celui de l'indépendance italienne et celui de l'Autriche. La politique de

M. Bozzelli restait cependant la même, pleine de froideur et d'hésitations. Les premiers événemens qui chassaient les Autrichiens de Milan étaient célébrés partout en Italie, excepté à Naples, où le gouvernement ressentait plus d'inquiétude que d'enthousiasme. Au fond, il y avait une certaine jalousie à l'égard du Piémont, et on inventait même dès lors un mot de polémique pour caractériser ironiquement les partisans d'une politique plus italienne : c'étaient des *albertistes*. Le ministère, il faut le dire, était encouragé dans son attitude par la diplomatie anglaise, qui, chose singulière, semblait favoriser les tentatives d'indépendance de la Sicile, et d'un autre côté rappelait au gouvernement de Naples les traités qui garantissaient la situation légale de l'Autriche en Italie.

Ce ne fut que vers le 25 mars 1848 que, pressé par l'opinion, le cabinet napolitain se décidait à un acte en apparence un peu significatif. Le nouveau ministre des affaires étrangères, le prince Cariati, prenait l'initiative d'un projet de ligue italienne qu'il envoyait à Rome, en appelant une délibération de tous les gouvernemens. Le cabinet de Turin eut tort sans doute de ne point faire immédiatement un plus sympathique accueil à ces ouvertures aussi bien qu'aux propositions analogues émanées de Rome. Dans tous ces projets cependant, qu'ils vinssent de Rome ou de Naples, il est une chose à considérer : c'est qu'on s'arrangeait pour laisser peser sur le Piémont tout le poids d'une lutte où le roi Charles-Albert trouvait sans doute l'agrandissement de sa maison, mais où l'Italie entière trouvait aussi la garantie de son indépendance et de sa liberté. Ce projet de ligue italienne n'était en d'autres termes qu'un moyen de se dispenser pour le moment et tant qu'on le pourrait d'envoyer des soldats à l'armée qui combattait en Lombardie. Le gouvernement de Naples faisait une concession à l'opinion sans apercevoir distinctement l'intérêt du royaume du midi dans l'affranchissement national de l'Italie.

La politique du ministère du 29 janvier n'était pas plus heureuse dans les affaires de Sicile. L'insurrection sicilienne était sans doute une difficulté immense par les violentes antipathies qu'elle mettait en jeu. Au lieu de chercher à résoudre cette difficulté par une habile et opportune douceur, on la laissa s'aggraver en faisant des concessions toujours tardives à une insurrection victorieuse. Un moment on se flatta de ramener les Siciliens par la constitution promise le 29 janvier; mais la question s'était singulièrement envenimée. Les circonstances avaient marché, et avec elles les méfiances s'étaient accrues. La nouvelle des événemens de Naples fut accueillie froidement, avec une sorte de réserve fière, à Palerme, — et aux premières communications du ministère napolitain le chef du mouvement insurrectionnel, Ruggiero Settimo, répondit,

comme l'avait fait déjà le marquis de Spedalotto, que la Sicile ne déposerait les armes que lorsqu'un parlement se serait rassemblé à Palerme pour adapter aux temps nouveaux la constitution de 1812. « Nous pouvons seulement ajouter, disait-il par un vain palliatif, que notre vœu incessant est de nous rattacher au royaume de Naples par des liens particuliers qui doivent être sanctionnés par le parlement de Sicile, et de former ensemble deux anneaux de la belle confédération italienne. » La déclaration était nette, la Sicile persistait plus que jamais dans la voie où elle était entrée, voie fatale, d'où tous les patriotes de l'Italie, et Gioberti était du nombre, cherchaient à la détourner, mais où la retenait une méfiance invincible, doublée par l'exaltation de la lutte. Les conjonctures étaient pressantes, le parlement sicilien devait se réunir le 25 mars, et par cette réunion, qu'aucune décision souveraine n'avait encore sanctionnée, la rupture était en quelque sorte consommée.

C'est alors que le gouvernement de Naples prenait une résolution suprême qui coïncidait avec la modification ministérielle du 6 mars. Le cabinet, cédant à la nécessité, légalisait la convocation du parlement sicilien, et en même temps rendait plusieurs décrets qui créaient tout un ordre nouveau dans les rapports de Naples et de la Sicile. Les Siciliens devaient avoir une administration et un parlement séparés, des ministres propres, un lieutenant gouvernant l'île au nom du roi, et ce lieutenant était l'homme qui personnifiait la révolution sicilienne, Ruggiero Settimo. Un ministère spécial de la Sicile était créé à Naples, et ce ministère nouveau était confié à un homme estimé, le commandeur Scovazzo. Ces concessions étaient larges, et allaient assurément au-devant de toutes les prétentions légitimes des Siciliens. Ce fut lord Minto, alors à Naples, qui se chargea de les porter à Palerme et de négocier la paix. Lord Minto allait-il à Palerme avec le vif désir d'être heureux dans sa mission? N'avait-il pas une faiblesse secrète pour cette constitution de 1812 que les Siciliens invoquaient, et qui rappelaient un temps de toute-puissante influence pour l'Angleterre, un temps qui pouvait renaître encore? Toujours est-il que les décrets du 6 mars ne suffirent plus pour combler l'abîme qui s'était creusé entre la Sicile et Naples. Les Siciliens, aigris et pleins d'ombrages, réclamaient désormais un vice-roi investi de toutes les attributions de la souveraineté, l'exclusion de tous les soldats napolitains, l'institution d'une armée sicilienne; en d'autres termes, ils voulaient une indépendance politique à peu près complète. Et ici encore revenait le mot fatal de cette situation : il était trop tard! Ce qui eût paru merveilleux et inattendu un mois avant n'était plus considéré que comme un expédient pour tromper la Sicile. Les Siciliens cédaient visiblement à

une désastreuse inspiration de patriotisme municipal outré. Pour une indépendance locale chimérique, ils se risquaient dans une grande et compromettante aventure; par leur refus, ils créaient de l'irritation, de l'embarras à Naples, et par leur passion d'isolement ils jetaient un élément de perturbation de plus dans cette malheureuse Italie, déjà si divisée. Les Siciliens se trompaient donc dans leur intérêt même comme dans l'intérêt de l'Italie, et le gouvernement de Naples s'était bien plus dangereusement trompé en laissant par ses indécisions s'aggraver la rupture, en faisant attendre des concessions qui eussent été plus que suffisantes un mois auparavant pour maintenir l'union. Le nouveau ministre de la Sicile à Naples, le commandeur Scovazzo, qui était un Sicilien, et qui avait eu la plus grande part à cette tentative de transaction du 6 mars, quitta le pouvoir, navré des malheurs qu'il prévoyait.

Mais c'est surtout à l'intérieur que l'imprévoyante inertie du ministère Bozzelli se manifesta et porta ses fruits. Le 29 janvier 1848, la constitution était promise; le 10 février, elle fut publiée; le 24, — étrange rapprochement! — le 24 février, tandis qu'une révolution s'accomplissait à Paris, le roi Ferdinand jurait sur le saint Évangile cette constitution qui ouvrait pour le royaume napolitain une ère nouvelle. C'était le moment d'agir avec une énergique résolution, de faire sentir au pays la main d'un pouvoir ferme et bienfaisant, d'organiser le régime nouveau, de le préserver, s'il le fallait, de ses propres excès, en désarmant les inimitiés secrètes qui ne pouvaient manquer de triompher de ses défaillances. M. Bozzelli crut sans doute qu'il suffisait de rédiger une constitution modelée sur cette charte française qui en ce moment même était emportée par un orage, et cela fait il s'arrêta, laissant le pays sans direction, entre le régime absolu légalement abrogé et le régime nouveau qui était tout entier à créer. Des lois les plus essentielles qu'il y avait à faire, les unes étaient faites à la légère comme la loi électorale et la loi sur la garde nationale, les autres étaient complétement oubliées. A mesure que la nécessité parlait, on rendait des décrets sur les attroupemens, sur les abus de la presse. Le ministère n'avait pas plus de politique intérieure qu'il n'avait de politique extérieure; il allait au hasard. Qu'en résulta-t-il? C'est que le désordre ne tarda pas à se montrer et à envahir le pays sous toutes les formes. L'impuissance de la politique ministérielle, aggravée par la contagion de la révolution française, permit à un parti plus avancé de se faire jour, d'agiter, de passionner les esprits.

Rien n'est assurément plus périlleux pour un pays que ce passage subit d'une compression universelle à une liberté encore mal définie. Une presse effrénée se produisit bientôt à Naples. Le droit d'écrire,

affranchi de toute règle, devenait le droit d'injurier, de diffamer, de fouiller jusque dans les plus secrets replis de la vie privée. De petits journaux répandaient partout les plus affreuses divulgations personnelles et ne tarissaient point d'excitations. Le préfet de Naples voulut avertir les imprimeurs qu'il leur retirerait l'autorisation d'imprimer; la presse redoublait de violence. A Naples comme à Rome, comme dans l'Italie entière à cette époque, la politique avait fini par devenir une manifestation populaire en permanence. Sous tous les prétextes, de nouveaux rassemblemens se formaient; on allait sous les fenêtres des ministres en processions tumultueuses, et à ces démonstrations des rues se joignaient des réunions qui étaient de véritables clubs. L'une de ces réunions se tenait au *café Buono* et se composait de la jeunesse la plus ardente. C'était ce que le roi appelait ironiquement la *chambre des communes*, non sans triompher un peu de ces excès de la liberté que les ministres toléraient par crainte ou par faiblesse, et à coup sûr par impuissance. Dans les provinces, ce fut bien pis encore. On vit se produire une sorte de communisme pratique. Les paysans refusaient de travailler ou procédaient de leur autorité propre à une distribution des récoltes plus conforme à leur intérêt. Quelquefois, comme dans la Calabre, ils se partageaient entre eux les biens domaniaux. L'un des historiens des révolutions de l'Italie, M. Ricciardi, raconte, il est vrai, que « ces partages, bien que très illégaux, se faisaient avec un ordre admirable. » Ce n'était pas moins un signe curieux de l'anarchie profonde qui avait si rapidement envahi le pays, et qui se manifestait dans les provinces comme à Naples bien que sous des formes différentes.

Deux faits mirent particulièrement en relief cette anarchie au double point de vue de la politique extérieure et de la politique intérieure de Naples. Le cabinet du 29 janvier, on l'a vu, était singulièrement froid pour tout ce qui touchait à la nationalité italienne. Or c'était justement un des points sur lesquels il y avait une divergence profonde entre le gouvernement et l'opinion. Au premier bruit de la révolution de Paris, de la révolution de Vienne, des journées de Milan et de la guerre de l'indépendance, les démonstrations éclatèrent aux cris de *en Lombardie! aux armes!...* Et tout cela finit par une violente manifestation contre l'ambassade autrichienne, dont on brûla le pavillon et les armes. L'Autriche était alors représentée à Naples par cet altier personnage, le prince Félix Schwarzenberg, qui ne voyait dans la nationalité italienne qu'une creuse utopie. Il s'irrita fort naturellement en voyant les armes impériales brûlées, et il demanda sur-le-champ une satisfaction. Sa demande était simple; mais le gouvernement, avec la meilleure

volonté d'ailleurs, eût été bien embarrassé de lui donner la réparation qu'il demandait, et le prince Schwarzenberg partit le cœur plein de ressentiment en disant : « Je reviendrai d'ici à quelques mois! » de telle sorte que le ministère resta avec l'embarras de la rupture sans avoir le mérite d'une politique plus nationale. Un autre jour ce fut l'expulsion des jésuites arrachée par ce procédé sommaire des manifestations tumultueuses. Cette terrible question s'était déjà élevée plus d'une fois dans le conseil sans que les ministres pussent arriver à prendre une résolution; ils n'osaient ni défendre les jésuites ni les bannir. Les agitateurs s'en mêlèrent, et on entoura en tumulte la maison de l'ordre en réclamant le départ des pères. Les ministres coururent au palais, ne sachant quoi résoudre, n'ayant pu prévenir la sédition et n'osant la réprimer. Ils s'arrêtèrent à un moyen terme qui consistait à renvoyer dans leurs foyers les jésuites napolitains et à embarquer les autres; mais ce n'était point l'affaire de la manifestation, qui voulait l'expulsion de tous les jésuites sans distinction, et ceux-ci furent en effet tous embarqués par l'autorité des agitateurs, qui se montrèrent impitoyables. Il y avait un de ces malheureux religieux qui était agonisant; il ne fut pas moins transporté dans une voiture découverte : deux autres religieux récitaient auprès de lui les prières de la dernière heure, et ce spectacle dramatique ne laissait point d'émouvoir le peuple. La vraie politique eût été de marquer hardiment ce qui était juste, ce qui était possible, et d'arracher par une action vigoureuse ce régime nouveau au danger des agitations indéfinies. Le ministère n'en fit rien. Après deux mois, il se trouvait entre un parti ardent qui dépassait déjà dans ses aspirations, dans ses idées, cette constitution qui venait à peine de naître, et tous ces désordres qui effrayaient les esprits, en suspendant l'activité du pays, en appauvrissant le peuple, provoquaient une certaine réaction et devenaient un sujet de triomphe et d'espoir pour l'absolutisme. En deux mois, M. Bozzelli avait usé sa popularité, qui était immense; il disparut sous une sorte d'animadversion universelle, abandonné de quelques-uns de ses collègues tels que Salicetti et Poerio, et laissant le pays dans une situation déjà singulièrement compromise. Ainsi avait vécu, ainsi finissait le premier ministère constitutionnel napolitain.

## III.

Un effort était possible encore peut-être, et dans tous les cas il était désirable, pour redresser cette politique, pour la relever à la hauteur d'une politique constitutionnelle et nationale et ressaisir la direction de l'opinion. Cet effort fut tenté par un ministère labo-

rieusement formé le 3 avril au milieu de l'excitation publique et des dissensions déjà flagrantes des partis. Ce ministère se composait d'hommes aux intentions les plus droites et les plus sincères. Il avait pour chef Carlo Troia, esprit élevé, historien éminent, ami de la papauté et de l'Italie, libéral modéré, qui était à Naples ce que le digne comte Balbo était à Turin, et qui portait au pouvoir un vif amour du bien, surtout un grand désir de conciliation. Ses cheveux blancs inspiraient le respect, et sa douceur excitait la sympathie. Parmi les membres du nouveau cabinet napolitain, on comptait le marquis Louis Dragonetti, connu par son passé libéral et son patriotisme tout italien; l'avocat Raffaelle Conforti, renommé comme orateur; M. Imbriani, âme impressionnable et ardente, beau-frère de Charles Poerio; M. Scialoia, jeune et habile esprit, qui a été depuis professeur d'économie politique à Turin; le comte Pietro Ferretti, fort expert en finances et en industrie, ce même Ferretti dont je parlais un jour en décrivant les malheurs des émigrations italiennes (1). Ferretti était d'Ancône, non de Naples, et sa présence dans le conseil semblait un gage de plus pour les autres états de la péninsule. Le ministère du 3 avril, composé de ces hommes et de quelques autres, se mit aussitôt à l'œuvre. Il modifia la loi électorale en abaissant le cens, fixa les élections au 15 avril, organisa la garde nationale, mit la main à la réforme de la magistrature. Il se préoccupa surtout de la question nationale, de la participation de Naples à la guerre de l'indépendance.

C'était là, sans contredit, la première raison d'être du cabinet, et M. Troia n'obéissait pas seulement à un mouvement de patriotisme italien; il avait une autre pensée. « C'est en Lombardie, disait-il au roi, que votre majesté retrouvera la couronne de Sicile. » Aussi, dès le 7 avril, la guerre était-elle formellement déclarée à l'Autriche. La flotte napolitaine cinglait vers l'Adriatique, et un corps d'armée était expédié vers le nord de l'Italie sous le commandement du général Guillaume Pepe, patriote ardent, soldat vieilli et politique puéril, qui venait de rentrer de l'exil. Un nouveau ministre, M. Pietro Leopardi, allait représenter Naples à Turin et au camp piémontais en Lombardie, et en même temps des plénipotentiaires partaient pour Rome avec la mission de travailler à l'organisation de la ligue italienne. Tous ces actes s'éclairaient d'une proclamation royale où Ferdinand II arborait nettement, ouvertement, le drapeau de l'indépendance de l'Italie. « Les destinées de la patrie commune vont se décider dans les plaines de la Lombardie, disait le roi le 7 avril, et tout prince, tout peuple de la péninsule

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1859, *Une Vie d'Émigré italien.*

est en devoir de prendre part à la lutte qui doit assurer l'indépendance, la liberté et la gloire de l'Italie. Pour nous, bien que pressé d'autres nécessités qui occupent une partie de notre armée, nous entendons concourir de toutes nos forces à cette lutte. Nos frères nous attendent, et nous ne manquerons pas là où il y aura à combattre pour le grand intérêt de la nationalité italienne. » Ce n'était pas sans peine, à vrai dire, que le ministère emportait ces résolutions généreuses. La politique italienne avait à Naples de nombreux et ardens adversaires. Un homme assez connu, M. Luigi Blanch, combattait publiquement dans un journal l'expédition de Lombardie par toute sorte de raisons stratégiques et politiques. Un conseil militaire fut tenu, et tous les généraux étaient opposés à la guerre. L'un des ministres, le colonel Degli Uberti, proposait tout simplement un camp d'observation dans les Abruzzes. Un autre membre du cabinet, le ministre de la justice, Ruggiero, voulait que si on déclarait la guerre à l'Autriche, ce fût avec le dessein de placer l'Italie unie sous le sceptre de Ferdinand II, ce qui était une autre manière de combattre par une chimère l'expédition de Lombardie. Il en résultait que, même après la déclaration de guerre, il restait un foyer permanent d'hostilités et de contradictions où le roi trouvait un appui et comme une force de réaction toujours disponible contre la politique qu'il subissait.

Ce n'était là cependant qu'un des embarras du cabinet du 3 avril. La difficulté la plus sérieuse, l'impossibilité, dirai-je, était dans l'anarchie intérieure léguée par le ministère Bozzelli, dans la scission violente qui s'était déjà déclarée au sein du libéralisme napolitain. Une opposition radicale avait eu le temps de naître et de se propager, soit par suite de la mortelle inaction de M. Bozzelli, soit sous l'influence de la révolution de France; elle avait son programme et son chef. Ce chef était M. Aurelio Salicetti, qui avait fait une courte apparition au ministère le 6 mars avec Charles Poerio. M. Salicetti, qui n'avait de commun que le nom avec le Salicetti d'autrefois, n'était point alors ce qu'on l'a vu depuis, un des triumvirs de la république romaine, un sectateur de M. Mazzini, qui a fini, dit-on, par se ranger. C'était un homme de résolution et de volonté énergique, qui dans son passage au pouvoir demandait que le gouvernement fût dans le conseil, non dans les rues, et que la constitution devînt une réalité. Malheureusement M. Salicetti n'avait pas toujours un langage et des allures conformes aux usages de la cour; il affectait des airs de tribun, et de plus dans son visage, aux traits droits et secs, on distinguait je ne sais quelle vague ressemblance avec Robespierre. Il eut une courte fortune ministérielle, et il tomba du pouvoir pour se relever dans l'opposition avec un programme

dont les principaux articles étaient la réforme du statut du 10 février, l'abolition de la chambre des pairs et la transformation de la chambre des députés en une sorte d'assemblée constituante.

Lorsque le plus simple bon sens conseillait aux libéraux napolitains de se serrer autour de cette légalité constitutionnelle naissante, de chercher leur unique et souveraine garantie dans la stricte application des institutions sanctionnées par le roi, M. Salicetti prenait la dangereuse initiative d'une agression systématique contre le régime nouveau. Ce fut là désormais le mot d'ordre de tous les esprits ardens, de tous les fauteurs de tumultes, de telle sorte que même avant d'avoir été essayée, cette constitution du 10 février disparaissait dans le mouvement des passions contraires. Cette scission du libéralisme napolitain fit la faiblesse du ministère du 3 avril; elle déteignait pour ainsi dire sur sa politique. En voulant faire une certaine part au programme de M. Salicetti par de vagues promesses, le cabinet Troia froissait les vrais constitutionnels sans désarmer les libéraux exaltés; il livrait la légalité sans profit pour la paix, et il finissait par être, sinon aussi impopulaire que le ministère Bozzelli, du moins aussi impuissant en face de l'anarchie chaque jour croissante. Le désordre était immense en effet, et prenait quelquefois les formes les plus curieuses, depuis celles des tumultueuses sollicitations d'emplois jusqu'aux manifestations socialistes. Un jour, le ministre des finances, le comte Ferretti, étant sur le point de se rendre au palais pour assister à un conseil, dit à la foule qui attendait son audience qu'il ne pouvait l'entendre. Le garde national qui était en sentinelle se tourna aussitôt vers le comte Ferretti et lui dit d'un ton superbe : « Avant d'être ministre du roi, vous êtes ministre du peuple, et vous ne devez pas aller au palais; restez ici. » Le comte Ferretti eut beau protester, il dut céder à cette singulière injonction. C'est ainsi qu'on marchait aux élections d'où allait sortir le premier parlement napolitain.

Qui pouvait trouver un avantage au milieu de tant d'anarchie et de toutes ces contradictions de l'opinion suscitées à la fois par les questions intérieures, par les affaires de Sicile comme par la guerre de la Lombardie? Ce n'était assurément ni la liberté ni l'Italie. Après une expérience orageuse de trois mois, le roi seul avait gagné plus qu'il n'avait perdu, et se trouvait dans une situation en apparence diminuée, en réalité bien plus forte que celle où il était au lendemain du 29 janvier. C'est là ce qu'on aurait pu saisir assez distinctement. Les prétentions extrêmes des Siciliens affaiblissaient les sympathies que leur cause inspirait et promettaient à Ferdinand l'appui des Napolitains. Les divisions mêmes du libéralisme au sujet de l'expédition de Lombardie devenaient pour ce prince le

gage d'une certaine liberté d'action à un moment donné. Sans doute le roi avait fait de graves concessions en faisant offrir aux Siciliens des conditions qui devaient répugner à sa fierté, en prenant parti contre l'Autriche, en envoyant ses soldats à la croisade italienne sous la conduite du vieux Pepe; mais en tout cela il n'était lié que par des nécessités temporaires, et la solution de toutes ces difficultés était plutôt dans la question intérieure elle-même. Or ici encore, à travers la confusion universelle, tout tournait en faveur de la puissance royale.

Lorsque les intérêts étaient sans cesse alarmés par la révolution en permanence, par les manifestations des rues, par les clubs aussi bien que par une presse effrénée, ils s'irritaient contre un régime qui ne se traduisait qu'en désordres, et ils oubliaient presque les violences du pouvoir absolu. Lorsque les partis extrêmes semblaient vouloir ouvrir une ère d'agitations indéfinies, les constitutionnels sincères se ralliaient au prince et soutenaient son autorité. La magistrature, toujours menacée d'une épuration, travaillait de tous ses efforts à une réaction. Lorsque les libéraux, avec autant de légèreté que d'inintelligence, poursuivaient l'armée de leur haine et de leurs déclamations injurieuses, ils ne voyaient pas qu'en cherchant à humilier cette armée, ils l'irritaient contre le régime constitutionnel, ils la rattachaient au roi, et se faisaient un ennemi terrible de l'esprit militaire. Lorsqu'enfin l'opposition voulait arrêter au passage un article du statut en empêchant la réunion d'une chambre des pairs, elle ne remarquait pas qu'elle donnait le plus périlleux exemple, et que si la constitution pouvait être violée dans un sens, elle pouvait sans nul doute être violée dans un autre sens. Je ne dis pas que le roi ne fût point sincère dans cette expérience où tout le monde était engagé; seulement c'était, si l'on me passe le terme, un joueur habile et serré qui visiblement n'avait pas dit son dernier mot et qui attendait, flattant ceux dont il pouvait se servir, cédant quand il ne pouvait faire autrement, et maintenant ses avantages là où tous les hommes perdaient leur popularité. Aussi après trois mois il y avait à Naples une sorte de duel latent entre la liberté nouvelle, qui se perdait déjà dans l'anarchie, et le pouvoir absolu, qui sentait renaître ses forces du sein de la confusion. C'était la moralité de cette histoire de trois mois, et elle avait presque en ce moment un intérêt européen.

## IV.

Qu'on se représente en effet cette situation au mois de mai 1848. On touchait à une crise solennelle. En Europe, après l'étourdisse-

ment de la première explosion, de cette grande surprise de février, suivie de tant d'autres, une lutte semblait imminente entre la révolution, enivrée d'elle-même, et les forces conservatrices, ralliées dans le péril. En Italie, la guerre de l'indépendance, marchant à grands pas sous la vaillante conduite de Charles-Albert, était tout à la fois harcelée par la révolution, qui déjà la compromettait, et arrêtée dans son élan par l'encyclique papale du 29 avril, qui semblait retirer l'âme et la main du pontife de la croisade italienne. A l'extrémité de la péninsule, Naples offrait comme un résumé de cette situation.

Les élections venaient d'avoir lieu, et le scrutin, ouvert pour la première fois, n'offrait pas un résultat précisément défavorable. Tandis que M. Bozzelli était exclu par les électeurs pour son impuissance et pour les vues étroites qu'il avait montrées, M. Salicetti était également repoussé pour ses idées avancées et pour les soupçons de radicalisme qui pesaient sur lui. Le parti révolutionnaire ne comptait pas plus de vingt membres élus. La majorité était au fond l'expression d'un mouvement d'opinion modérée. Elle ne voulait sans doute rien de plus que la constitution; mais cette majorité subissait sans le savoir, sans le vouloir peut-être, l'influence des idées vagues et indéfinies propagées depuis deux mois; elle avait toute l'inexpérience d'une assemblée nouvelle sortie d'un pays jeté lui-même subitement dans toutes les agitations de la vie politique. Elle aurait eu besoin de s'appuyer à un pouvoir fort et sympathique qui, en représentant la même mesure d'opinion, eût pu la diriger; elle arrivait enfin dans une heure de tension extrême. Y avait-il dans l'esprit du roi une pensée préméditée de réaction, le dessein arrêté de reconquérir par l'épée dans un combat ce qu'il avait été obligé de concéder à la force des choses? Rien ne le prouve. Y avait-il dans l'ensemble du libéralisme napolitain une pensée menaçante pour la dynastie? Les républicains, bruyans sans doute, étaient en petit nombre, et avouaient leur faiblesse. Ils se sentaient peu populaires. Cependant, s'il n'y avait point une hostilité directe, il y avait des passions et des ombrages. Les libéraux se défiaient du roi, et le roi se défiait de tout, prêt à accepter le combat, qu'il prévoyait sans vouloir le provoquer. « La mine était chargée de poudre, dit M. Massari dans ses *Casi di Napoli*; il ne manquait qu'une étincelle pour l'enflammer, et cette étincelle fut la question du serment, » à l'occasion de l'ouverture du parlement, le 15 mai 1848.

On était à la veille de cette journée fatale qui devait marquer l'inauguration du régime constitutionnel à Naples, et qui allait finir dans le sang. Les députés se réunirent en assemblée prépara-

toire au palais de Monte-Oliveto, et ils se donnèrent pour président d'âge un archiprêtre octogénaire, vieux libéral de 1799, M. Cagnazzi. Leurs scrupules s'émurent aussitôt de la nature du serment qui leur était proposé : ils devaient jurer de professer et de faire professer la religion catholique, de demeurer fidèles au « roi des Deux-Siciles, » et d'observer la constitution du 10 février. Sans parler du premier point, facile à modifier, les députés napolitains voyaient dans le second et le troisième article un engagement pris au sujet de la Sicile et une abdication du droit de réformer la constitution. Ils n'eurent plus qu'une pensée, celle de s'affranchir de ce serment. Là était le point de départ d'une négociation étrange et acerbe ouverte entre l'assemblée de Monte-Oliveto et le palais, — négociation où le roi avait véritablement tous les avantages. Les députés napolitains ne remarquaient pas deux choses : d'abord qu'ils formaient une réunion dépourvue de tout caractère légal pour délibérer, et en outre qu'ils créaient un état tout révolutionnaire en prétendant se réserver le droit de réformer une constitution à laquelle le roi lui-même avait prêté serment le 24 février.

Engagés dans cette voie par imprévoyance, ils persistèrent par une susceptibilité vaine, et la querelle s'envenima au point de devenir un de ces prétextes dont les agitateurs s'emparent toujours pour fomenter les séditions. Sur quoi se fondaient les députés de Monte-Oliveto? Ils ne pouvaient invoquer que les vagues promesses du ministère, le programme du 3 avril, qui en tous les cas n'était qu'un programme de cabinet, et ne pouvait être mis en balance avec la constitution. Le ministère se trouvait ainsi mis en jeu, pris entre l'assemblée de Monte-Oliveto et le palais. Il se prodigua en efforts de conciliation. Le ministre de l'intérieur, M. Conforti, les larmes dans les yeux, suppliait les députés de ne point prolonger cette lutte, de penser à l'Italie et à la guerre de l'indépendance nationale. Les mêmes efforts étaient tentés au palais. Enfin le roi, montrant jusqu'au bout un singulier sang-froid et même de la modération, se décidait à consentir à la suppression du serment, et l'assemblée de Monte-Oliveto semblait victorieuse; mais dans l'intervalle, — ces débats n'avaient pas duré moins de vingt heures, — l'agitation extérieure avait étrangement grandi : la rue de Tolède s'était hérissée de barricades jusqu'aux abords du palais, si bien que, le matin du 15 mai, l'insurrection était partout menaçante. Les députés ne s'étaient pas rendu compte de cette crise, ouverte par leur inexpérience; le roi ne s'y trompa point : il vit que si, après avoir cédé devant une assemblée, il cédait encore devant les barricades, la royauté disparaissait, que s'il résistait, il marchait à une bataille, et il prit son parti. Il accepta le combat, appuyé sur une armée fidèle serrée autour du palais.

Quels étaient ces agitateurs qui remplissaient les rues et ne voulaient point perdre cette occasion d'essayer leurs forces? Ce n'étaient point assurément des partisans du régime constitutionnel. Les députés eux-mêmes essayaient inutilement de les apaiser et de faire tomber les armes de leurs mains. Le vieux général Gabriel Pepe, qui venait d'être mis à la tête de la garde nationale, était envoyé vers eux et était insulté comme un traître. Qui prenait la triste initiative de cette lutte? C'est ce qu'on n'a pu savoir. Le feu commençait à onze heures du matin, et dès lors Ferdinand était tout entier au combat. « Les premiers coups de feu lui rendirent toute sa résolution, » a dit un officier des régimens suisses dans une relation de ces événemens. Il repoussait les ministres qui venaient le conseiller encore en leur disant : « Occupez-vous de vos affaires! » et on dit qu'il ajouta en latin : « Pour vous aussi, le jour de la justice n'est pas éloigné! »

Le fait est qu'en cette extrémité il ne restait plus d'autre pouvoir que le roi, et dans la rue il y avait une armée aux prises avec la révolution. Cette lutte dura jusqu'au soir; l'issue ne pouvait être douteuse. Les insurgés avaient contre eux une armée fidèle dirigée avec résolution, l'impassibilité d'une grande partie de la garde nationale demeurée étrangère au mouvement, et le bas peuple de Naples, qui renouait alliance avec le roi absolu. Malheureusement toute sorte d'excès soldatesques et populaires se mêlaient à cette victoire de la royauté napolitaine. Les députés, qui, sans le savoir, avaient donné le signal du conflit, eurent un rôle effacé dans la lutte. Ils se réunirent de nouveau à Monte-Oliveto, et ils attendirent, ne sachant ni se ranger autour du roi ni se prononcer pour l'insurrection. Ils se bornèrent à nommer une sorte de comité de salut public, dont un député républicain, M. Ricciardi, était l'un des principaux membres, et qui alla réclamer inutilement l'intervention de l'amiral français Baudin, alors dans la rade de Naples. Pendant ce temps, un officier se présentait à Monte-Oliveto, et sommait au nom du roi les députés de se retirer. Que restait-il à faire? Deux bataillons cernaient l'assemblée; les députés se retirèrent non sans avoir déposé une protestation, et c'est ainsi que s'ouvrait le premier parlement napolitain! Le soir, sous un ciel d'une clarté et d'une pureté merveilleuses, les Suisses et la garde royale campaient dans la ville au milieu des traces sanglantes de la guerre, et le roi, se souvenant de tout ce qu'il avait vu depuis trois mois, pouvait dire : « Mes démonstrations à moi valent bien les leurs! » Ferdinand avait fait en quelques heures une grave découverte : il avait vu que l'armée était fidèle, et que cette révolution, regardée en face, n'était point aussi redoutable qu'on le pensait.

Cette journée du 15 mai était plus qu'une journée napolitaine;

elle avait une importance en Europe, elle éclairait de ses lueurs une situation. Jusque-là en effet la révolution semblait irrésistible; elle se promenait de capitale en capitale au milieu de la déroute des gouvernemens et des incertitudes de l'opinion frappée de vertige. Le même jour, au même instant, à Naples et à Paris, elle était arrêtée subitement par une force mystérieuse. Ce fut là en réalité le principe de toutes les réactions contemporaines, réactions bientôt illimitées et violentes comme la révolution elle-même, — et par un jeu singulier des choses, c'est de Naples, du fond de l'Italie, que partait le signal. En ce premier moment, on ne voyait que la défense nécessaire et virile, et le roi Ferdinand se grandissait en Europe par cette vigoureuse initiative dont il ne pouvait trouver le conseil qu'en lui-même. Il est certain qu'il contribuait pour sa part à briser le charme redoutable et violent de la révolution. Avec son caractère assez superbe et son amour du pouvoir, il dut éprouver une secrète et orgueilleuse satisfaction en se sentant plus libre. Il usa immédiatement de cette liberté qu'il venait de se faire en formant un nouveau ministère, où rentrait M. Bozzelli à côté du prince Cariati, du prince Ischitella, du général Carrascosa, de M. Ruggiero, du prince Torella. C'était presque le ministère du 29 janvier; Ferdinand s'arrêtait encore à cette date. Naples fut mis en état de siége, une commission fut instituée pour rechercher l'origine des événemens de la veille. La garde nationale et le parlement furent dissous. A l'instant même aussi se révélait une des conséquences les plus directes et les plus significatives de la victoire du 15 mai. Dès le 16, l'expédition de la Lombardie était rappelée.

L'armée napolitaine était déjà sur les bords du Pô. Le vieux Pepe, toujours prêt à se mettre en insurrection, aurait voulu enlever ses soldats malgré les ordres du roi; il ne réussit qu'à entraîner quelques détachemens. Des officiers énergiques, Ulloa, Cosenz, Mezzacapo, partirent pour Venise. Le colonel d'artillerie Lahalle, perdant la tête, se brûla la cervelle, et l'armée reprit le chemin de Naples, conduite par le général Statella : résolution grave qui enlevait à la guerre de l'indépendance non-seulement l'appui moral du plus grand état de l'Italie, mais encore une force disciplinée de quinze mille hommes. Les Autrichiens ne s'y trompèrent pas, et c'est le général Schœnhals qui le dit dans ses vigoureux récits des *Campagnes d'Italie en* 1848 *et* 1849 : « La victoire du roi dans les rues de Naples valait autant qu'une victoire qu'aurait remportée Radetzky sur les rives du Pô... L'alliance du roi de Naples, pour être négative, n'en était pas moins efficace pour nous. » Tel était l'enchaînement des choses en cette année 1848.

Le roi de Naples, à vrai dire, ne faisait que revenir strictement à

lui-même en se retirant de la croisade italienne. Il avait cédé à la pression des choses en envoyant son armée combattre sur le Pô et sur l'Adige; libre, il la rappelait. Il n'avait aucun goût pour ce royaume de la Haute-Italie, qui eût balancé en puissance le royaume du midi; il nourrissait toute sorte de méfiances et de jalousies à l'égard du roi Charles-Albert, même peut-être des jalousies de soldat. Et puis en ce moment il pouvait invoquer un motif de circonstance. Vainqueur à Naples, il avait encore à faire face à l'agitation qui se manifestait dans toutes les provinces, et qui dégénérait en insurrection dans les Calabres. Là en effet, au cœur de ces contrées toujours promptes à s'émouvoir, se rassemblaient les débris de la sédition du 15 mai pour tenter un dernier effort. Quelques-uns des députés les plus ardens, MM. Ricciardi, Mileti, Musolino, Mauro, réfugiés d'abord sur la flotte française, puis jetés en Sicile et à Malte, reparaissaient bientôt sur la côte de la Calabre, levant le drapeau de l'insurrection à Cosenza et à Catanzaro. Un comité de salut public se formait sous l'impulsion de M. Ricciardi, et cette rude population était appelée aux armes : mouvement inutile à une telle heure, impopulaire par le caractère républicain que lui donnaient certains noms, et merveilleusement propre à aggraver encore une situation déjà si compromise. C'est contre ce mouvement qu'une partie de l'armée primitivement destinée à aller combattre dans la Haute-Italie était dirigée sous les ordres du général Nunziante. Ce qui était arrivé à Naples arriva dans les Calabres. Le général Nunziante força l'entrée de ces montagnes, y pénétra et dispersa cette insurrection, à la fois cernée par une armée et affaiblie par les divisions. Les paysans calabrais, fatigués, se débandèrent et revinrent à leurs moissons; cinq cents Siciliens, envoyés pour appuyer le mouvement, ne furent qu'un secours inutile, et M. Ricciardi, après avoir erré quelques jours dans les montagnes, fut réduit à se jeter, avec douze de ses compagnons, dans une barque de pêcheur pour regagner Corfou. C'était le triste épilogue du 15 mai.

Une question cependant naissait de cette situation si complétement transformée. Le régime constitutionnel avait-il disparu, lui aussi, dans le combat, avant d'avoir été sérieusement essayé? Au lieu d'être une victoire de la légalité nouvelle contre la sédition, la journée du 15 mai impliquait-elle la résurrection pleine et entière du pouvoir absolu? On n'en était pas encore là pour le moment; la réaction avait fait un pas, et elle s'arrêtait comme pour mesurer ses forces. Avec une modération qui eût illustré son règne, si elle fût toujours restée la règle de sa politique, le roi Ferdinand publiait, le 24 mai, une proclamation destinée à adoucir l'amertume des derniers événemens et à dissiper les méfiances instinctives de l'opinion.

« Napolitains, disait-il,... notre plus ferme et plus immuable désir est de maintenir la constitution du 10 février pure et intacte d'excès de toute sorte. Cet acte étant le seul compatible avec les besoins réels et existans de cette partie de l'Italie sera l'arche sacrée sur laquelle doivent reposer la destinée de notre peuple bien-aimé et celle de notre propre couronne. Les chambres législatives seront convoquées sous peu de jours, et la sagesse, la fermeté et la prudence que nous attendons d'elles nous seront une assistance puissante dans toutes les parties des affaires publiques qui réclament de sages et utiles réformes. Confiez-vous entièrement en notre honnêteté, en notre religion et en notre sacré et spontané serment... » De ces promesses royales, la seule qui fut tenue, ce fut la convocation prochaine d'un parlement nouveau après une modification de la loi électorale, ou plutôt après un retour à la loi primitivement élaborée par M. Bozzelli et abrogée par le ministère du 3 avril. Par le fait, quelle que fût l'impopularité de M. Bozzelli, sa présence dans le conseil après les événemens du 15 mai était encore le gage d'une politique peu sympathique pour l'Italie, il est vrai, mais relativement libérale. M. Bozzelli lui-même aimait à se représenter en ces heures critiques comme un conciliateur appelé à sauver la constitution des excès des partis et des excès de la réaction. On peut même dire qu'après des violences momentanées de compression, le régime s'adoucit bientôt un peu, et l'état de siége fut levé le jour des élections nouvelles, le 15 juin. On entrait donc ou l'on semblait entrer sous de plus calmes auspices dans cette expérience constitutionnelle si brusquement interrompue et éclipsée un mois auparavant par le sanglant tourbillon du 15 mai.

C'est le 1er juillet que se réunissait le nouveau parlement napolitain, et cette inauguration du régime constitutionnel s'accomplissait au milieu d'un silence morne, sans pompe extérieure. Le roi n'assistait pas à l'ouverture du parlement. Ce fut le duc de Serra-Capriola, président du conseil d'état, qui lut le discours royal et ouvrit la session. Quel était l'esprit de cette chambre nouvelle sortie des élections du 15 juin? L'élément constitutionnel dominait. Sans être sympathique au ministère, qui ne comptait qu'une petite phalange fidèle dont le membre le plus énergique et le plus intelligent était M. Luigi Blanch, l'immense majorité n'avait qu'une pensée de légalité. Je ne dis pas qu'elle mît toujours le tact le plus consommé dans une crise si délicate et si épineuse; elle cherchait toutefois visiblement à éviter les occasions de conflit et ne dépassait pas les limites d'une discussion strictement constitutionnelle. Le talent ne manquait pas dans cette chambre, où brillait un instant la vie parlementaire napolitaine. Charles Poerio était un orateur habile,

plein de dextérité, très versé dans la science constitutionnelle, discutant froidement et sans passion. Conforti se distinguait par une chaude et forte éloquence. Scialoia avait la parole aussi élégante que facile; il possédait l'art de parler des finances avec une clarté merveilleuse et d'animer les discussions arides. Avossa avait une éloquence pleine d'ironie et finement sarcastique. Savarese mettait dans ses discours la raison sévère du jurisconsulte. On comptait aussi parmi les nouveaux députés Carlo Troia, Dragonetti, Capitelli, Baldacchini, le duc de Lavello, l'un des chefs du parti ministériel. Par cette chambre ainsi composée et par la chambre des pairs, le régime constitutionnel se trouvait debout et en action; mais si les apparences du régime constitutionnel subsistaient, tout avait singulièrement changé.

Un esprit furieux de réaction s'était élevé et soufflait contre tout ce qui était liberté. Le nouveau parlement avait contre lui l'armée, une grande partie du clergé, la magistrature, la populace de Naples, sans compter la cour et le gouvernement. Chaque jour il recevait quelque atteinte dans sa dignité ou dans ses plus simples prérogatives. M. Pietro Leopardi, qui avait représenté le roi en Sardaigne, demandait à rentrer à Naples pour occuper son poste dans l'assemblée, et on lui refusait un passeport. Un vieux député infirme, le docteur Lanza, recevait l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures et de quitter le royaume. Un autre député, le duc Proto dell' Albaneta, était insulté par un sbire obscur, et l'auteur de l'insulte demeurait impuni. Par un étrange retour, aux manifestations libérales succédaient les manifestations absolutistes. Des bandes composées d'un ramassis de soldats, de lazzaroni, parcouraient les rues en criant : A bas les chambres! vive le roi absolu! mort à la liberté! Une de ces démonstrations était conduite par l'économe de la paroisse de Sainte-Lucie. Le ministère, M. Bozzelli surtout, irrité de ne point trouver dans la chambre la docilité qu'il espérait, laissait le parlement livré aux insultes, et l'accablait lui-même des plus injurieux dédains. Il ne lui présentait aucune loi, descendait à peine à discuter avec lui, et le traitait comme un factieux importun. Quelque député pressait-il le ministère de tourner les yeux vers l'Italie et de rendre les forces napolitaines à la guerre de l'indépendance, on lui répondait que c'était là « le désir des républicains et des *albertistes* pour détrôner le roi. » Était-il question de l'insurrection de Calabre ou de la Sicile, on s'abstenait de répondre, ou l'on répondait par des sarcasmes et des défis, et la presse du gouvernement, commentant ces scènes parlementaires, poursuivait librement une guerre acharnée contre la puissance législative, tandis qu'une sorte de terreur était organisée contre les journaux libéraux.

Le parlement napolitain se trouvait dans une de ces situations qui

ne sont malheureusement pas nouvelles, où tout est péril pour une assemblée, la faiblesse et l'énergie, la dignité et l'humiliation volontaire. S'il cédait, il disparaissait sans honneur, et avec lui s'évanouissait la dernière lueur de liberté constitutionnelle; s'il résistait et tentait de se relever ou de s'affermir par quelque acte de vigueur, il allait au-devant d'un conflit qui n'était pas moins fatalement mortel. Il fut prorogé après deux mois de session inutile, et il reçut cette prorogation silencieusement comme l'expression d'un droit constitutionnel du roi. La meilleure preuve que le parlement n'était rien, c'est qu'au moment même où les chambres étaient réunies, mais non consultées, une expédition s'organisait contre la Sicile, et c'était là encore une des conséquences de la journée du 15 mai. Maître de lui-même, de ses résolutions et de sa politique, le roi s'était hâté de rappeler l'armée napolitaine de la Haute-Italie, et maintenant il se tournait vers la Sicile, son dernier embarras, sa grande et sérieuse difficulté désormais.

Ce n'était plus en Sicile comme dans les Calabres une révolte éphémère et partielle à dompter, c'était une guerre entre deux gouvernemens, entre deux peuples, entre deux indépendances, dirai-je. La Sicile se considérait comme un peuple libre et indépendant depuis les inutiles tentatives de conciliation des premiers jours, et ici commence cette triste odyssée sicilienne pleine d'illusions, de fautes et de malheurs. Les Siciliens ne virent pas que ce mirage d'indépendance, dont se laissait éblouir leur patriotisme insulaire, n'était qu'un leurre; ils cédèrent à l'enivrement de la victoire après la révolution du 12 janvier, au sentiment exagéré d'une force qui n'était que relative, qui n'existait que parce que l'Italie entière était en feu, parce que le roi de Naples lui-même avait les mains liées par la révolution. De là toute leur politique, qui fut avant tout une série d'entraînemens; de là notamment deux actes qui furent deux témérités suprêmes, et en qui se résumait la dernière pensée de la révolution, pensée de séparation absolue avec Naples. Le parlement sicilien s'était réuni le 29 mars, et son premier mouvement avait été de mettre à la tête du pouvoir exécutif, comme président du gouvernement de la Sicile, l'homme qui était l'expression la plus respectée de la révolution, Ruggiero Settimo. C'était le choix le plus populaire. Ruggiero Settimo avait tout un passé de libéralisme, il était d'une des plus grandes familles de Palerme. Des goûts simples s'alliaient chez lui à des sentimens généreux. On lui donna un jour, comme à Washington aux États-Unis, le droit de franchise postale. Ce n'était pas un Washington; mais par son âge, par sa modération et son patriotisme exempt d'ambition personnelle, il représentait avec honneur la révolution sicilienne. Ruggiero Settimo composa aussitôt un ministère, dont les principaux membres étaient MM. Sta-

bile, Calvi, le baron de Lumia, le prince Scordia. Un gouvernement se trouvait ainsi constitué, et cela fait le parlement sicilien, cédant à un mouvement spontané, se hâtait de proclamer, par un décret du 13 avril, la déchéance de Ferdinand de Bourbon et de sa dynastie du trône de Sicile. Le décret ne fut pas voté, il fut acclamé dans une explosion d'unanimité, comme on le disait. C'était une faute d'enthousiasme, si l'on veut; ce n'était pas moins une faute, qui, en consommant la rupture, irritait le patriotisme napolitain, et faisait désormais du renversement de Ferdinand II à Naples la condition première et souveraine du succès de la révolution de Sicile. On voit quels intérêts multiples s'agitaient dans cette journée du 15 mai, où le roi Ferdinand disputait sa couronne l'épée à la main dans les rues de Naples.

Engagé dans cette voie, le parlement sicilien avait à choisir un gouvernement définitif. Un fait à remarquer comme un symptôme de l'état des opinions en Italie, c'est que, dans ce pays livré à lui-même, l'idée de constituer une république ne vint à personne, ou, si elle vint à quelques esprits, ce fut comme une pensée sans popularité et sans écho. La Sicile devait avoir un gouvernement constitutionnel et appeler au trône un prince italien. Par une particularité curieuse, la Sicile se trouvait placée dès ce moment entre la nécessité de se hâter pour être plus tôt reconnue dans son indépendance et la difficulté de choisir un roi. Deux princes fixaient surtout l'attention, un fils du grand-duc de Toscane et le second fils du roi Charles-Albert, le duc de Gênes, qui combattait en Lombardie. Dans ce jeu étrange de combinaisons, le prince de Toscane, encore tout enfant, aurait eu les préférences de la France républicaine, et il rattachait à la Sicile un archiduc autrichien. Le duc de Gênes était vu d'un œil plus favorable par l'Angleterre, il tenait à une maison royale alors tout entière engagée dans la guerre de l'indépendance italienne, et de plus c'était un homme. Ce fut le duc de Gênes qui l'emporta; il était unanimement proclamé, le 10 juillet, roi des Siciliens sous le nom d'Albert-Amédée Ier, et par une étrangeté de plus en cette année où tout était étrange, la France, qui n'avait nullement reconnu l'indépendance de la Sicile, prêta un de ses bateaux à vapeur aux Siciliens pour aller porter la couronne au nouveau roi.

La Sicile crut avoir assuré ses destinées; c'était une démarche légère de plus ajoutée à la première faute de la déchéance de la maison de Bourbon. La Sicile au reste n'avait que le choix des fautes. Si elle eût choisi le prince de Toscane, elle eût sans nul doute froissé le roi Charles-Albert; en choisissant le duc de Gênes, elle froissait le grand-duc de Toscane, elle réveillait les sentimens de jalousie de tous les princes italiens à l'égard du Piémont, sans être même certaine que Charles-Albert acceptât la couronne pour

son fils. Le souverain piémontais refusa en effet; il soutenait déjà une guerre avec l'Autriche, il ne voulait pas se jeter dans une guerre nouvelle, qui était inévitable, avec le roi de Naples. Ferdinand II ne ressentit pas moins une amertume profonde contre les Siciliens et contre Charles-Albert, et la Sicile se trouva sans roi; dès lors elle restait livrée à elle-même, elle retombait dans l'incertitude. C'est à ce moment que le roi Ferdinand, disposant de son armée, maître de l'insurrection des Calabres, peu inquiet de ce que pouvait penser le parlement napolitain, tournait ses efforts contre la Sicile, et il chargeait de cette expédition un homme d'une brillante réputation militaire, le général Carlo Filangieri, fils de l'illustre publiciste du dernier siècle, ancien officier de l'empire, qui joignait aux qualités du soldat un esprit supérieurement doué.

La Sicile malheureusement, dans l'organisation de ses destinées, avait songé à bien des choses, telles que la formation d'un gouvernement, le vote d'une constitution nouvelle, l'élection d'un roi; elle avait songé à tout, excepté à s'armer, comme si elle ne devait point être attaquée. La lutte ne pouvait donc qu'être inégale; elle fut cependant acharnée. C'est aux premiers jours de septembre que le général Filangieri partait de Reggio avec vingt-quatre mille hommes pour franchir le détroit et commencer par Messine la conquête de l'île, et avec ces forces ce ne fut qu'après trente heures de combat qu'il parvint à s'emparer de la ville, trente heures de combat terrible, de bombardement impitoyable et de scènes sanglantes où Napolitains et Siciliens se laissaient aller à une sinistre émulation de barbarie. Ce qui se passa dans cet assaut de Messine ne se peut décrire. L'armée napolitaine ne restait pas moins maîtresse de la ville, prête à pousser plus loin sa conquête. C'est alors que surgissait un incident imprévu. Émues de ces violentes scènes de guerre civile, la France et l'Angleterre s'interposaient en médiatrices et arrêtaient le général Filangieri. Un armistice laissait la place à de nouvelles négociations de paix.

Histoire singulière que celle de cette médiation née d'un sentiment d'humanité, poursuivie au milieu de toute sorte de difficultés et de répugnances égales de part et d'autre! Vingt fois pendant près de six mois, les amiraux, les ministres anglais et français eurent à renouer les fils rompus de ces négociations. Jamais les changemens qui s'étaient accomplis dans la situation générale des choses ne s'étaient mieux révélés. La France et l'Angleterre, qui six mois auparavant semblaient encourager les tentatives des Siciliens, ne pouvaient plus désormais reconnaître une indépendance qui n'existait encore que parce qu'elles retenaient l'épée du général Filangieri. Ce n'était point leur politique, mais c'était leur pensée d'améliorer les conditions de la Sicile, de la préserver des représailles de la con-

quête, sans la détacher de la couronne napolitaine. C'est avec cette pensée que les négociateurs allaient de Palerme à Gaëte, où était alors le roi, et de Gaëte à Palerme. Le roi finit par dire le dernier mot de ses concessions, qui n'étaient pas très différentes de celles qu'il offrait au mois de janvier 1848. Il accordait à la Sicile une administration et un parlement séparés, en conservant à Naples la direction des affaires extérieures et de la guerre; la Sicile devait payer une contribution annuelle de 3 millions de ducats; les troupes napolitaines occuperaient les villes principales de l'île. Une amnistie générale était proclamée. Les Siciliens auraient dû sans doute accepter ces conditions, puisqu'ils n'avaient pas la force de les améliorer par eux-mêmes. Au fond, pour ne point paraître céder au roi de Naples, ils auraient secrètement désiré peut-être que la médiation anglo-française les leur imposât. Une partie du clergé, de l'aristocratie, de la bourgeoisie, était favorable à un arrangement. Le parti de la résistance l'emporta; le rôle de la France et de l'Angleterre était fini. Or, la main des deux puissances une fois retirée de ces négociations et les soldats de Filangieri retrouvant leur liberté d'action, la Sicile pouvait livrer encore des combats sanglans : elle pouvait retarder la marche de l'armée napolitaine, comme le fit à Catane le Polonais Mieroslawski avec sa légion; mais le dénoûment était marqué : d'étape en étape, le général Filangieri devait arriver à Palerme. L'indépendance sicilienne expirait dans un impuissant enivrement d'enthousiasme, et l'autorité du roi Ferdinand était rétablie dans l'île.

Lorsque la Sicile se réveillait ainsi soumise et meurtrie de son rêve d'indépendance, le régime constitutionnel achevait de mourir à Naples même. Le roi s'était décidé à convoquer encore une fois le parlement le 1er février 1849. Était-ce bien un parlement? Toutes les difficultés, toutes les impossibilités que les chambres avaient rencontrées dans une première session, elles les trouvaient de nouveau devant elles : dédains de la cour, malveillance systématique du ministère, insultes extérieures, menaces de l'armée. La chambre des députés se laissa entraîner, il est vrai, à une grave imprudence dans sa position : elle discuta et vota une adresse au roi qui était une déclaration d'hostilité contre le ministère, et qui demandait un changement de politique; elle ne réfléchit pas que le cabinet s'inquiétait peu du degré de confiance qu'il lui inspirait et que la politique était désormais tout entière au palais, non dans le parlement; elle usait d'un droit de remontrance qu'elle n'avait pas la puissance de soutenir. Le roi ne reçut pas l'adresse, et le ministère laissa les chambres à elles-mêmes. Ce parlement s'occupait à discuter des lois sur la presse, sur la garde nationale, sur les municipalités; les ministres ne paraissaient pas même aux séances. La chambre mettait un empressement qu'on ne lui demandait pas à voter des lois de

finances, et le cabinet, par une sorte de fatuité d'absolutisme, préférait régler le budget par voie d'ordonnance royale. Le dénoûment approchait selon toute apparence. Le 13 mars 1849, le ministre du commerce, le prince Torella, se présenta à la chambre; il dit quelques mots à l'oreille du commandant de la garde civique, qui fit aussitôt charger les fusils de ses hommes; puis il remit un pli cacheté au président de la chambre : c'était un ordre de dissolution. Les députés quittèrent le palais législatif sans bruit, et tout fut fini. La constitution ne se trouvait que suspendue à la vérité. On touchait au terme de l'expédition de Sicile.

## V.

Suivez maintenant du regard cette situation et cette marche des choses où tout s'enchaîne, où toutes les questions se lient. Jusqu'au 15 mai 1848, les idées libérales ont l'ascendant à Naples. C'est le moment où le roi est contraint d'envoyer une armée en Lombardie et de rester inactif en face de la Sicile en révolution. Survient le 15 mai, et aussitôt l'armée est rappelée de la Haute-Italie. Le système constitutionnel n'est point mort tout à fait cependant. A mesure que l'insurrection des Calabres disparaît et que la révolution sicilienne est serrée de plus près, il s'affaiblit peu à peu en présence de la réaction grandissante. La Sicile est déjà reconquise, le régime constitutionnel s'évanouit devant un ordre de dissolution, et au bout de cette carrière, dont le 15 mai est le point de départ, que reste-t-il? L'omnipotence absolue du roi reparaissant avec ses habitudes de gouvernement, son caractère, son esprit, tel qu'il était autrefois.

Les révolutions de l'Europe ont eu ce résultat imprévu : elles ont donné l'ascendant aux principes des pouvoirs illimités là même où ils n'existaient pas; elles leur ont donné une force nouvelle là où ils existaient. L'absolutisme revient pas à pas sur la trace de ces révolutions. C'est l'histoire de ces dix années pour Naples. A peine la constitution était-elle suspendue, les ministres mêmes qui avaient proposé la dissolution du parlement ne suffisaient plus. M. Bozzelli, relégué d'abord de l'intérieur à l'instruction publique, disparaissait tout à fait avec le prince Torella. C'étaient les derniers ministres marqués à cette effigie de 1848, et ils avaient pour successeurs MM. Fortunato et d'Urso. A une situation nouvelle il fallait de nouveaux hommes. Le roi Ferdinand rentrait dans cet ordre de choses où les ministres n'étaient que les exécuteurs effacés et dociles de ses volontés. Peu à peu les mailles de ce réseau de l'ancien gouvernement se renouaient d'elles-mêmes et s'étendaient sur le pays. La censure préventive était rétablie pour les écrits, pour les livres comme pour la presse. La police, revenue à ses traditions, passait

entre les mains de M. Peccheneda, qui rappelait les procédés du marquis Delcarretto avec des formes plus âpres et moins scrupuleuses encore. Bientôt on alla plus loin à Naples. Après avoir vaincu et dispersé la révolution de 1848, le gouvernement napolitain entreprit une sorte de révision de tous ces événemens, qui n'étaient plus que de l'histoire. De là deux affaires, deux procès qui engageaient la magistrature dans la réaction politique, qui ont rempli plusieurs années et qui ont retenti en Europe : les procès de l'insurrection du 15 mai et de *l'Unité italienne*.

Rassembler tous les fils de ces deux affaires aux proportions colossales, ce fut l'œuvre de plus de deux années pendant lesquelles les accusés demeurés à Naples ne laissaient point de rester en prison. Un grand nombre de députés, d'anciens ministres se trouvaient impliqués dans le procès de la journée du 15 mai. M. Scialoia, qui avait été ministre au 3 avril, fut condamné à huit années de réclusion commuées en exil. M. Pietro Leopardi, qui avait représenté le roi de Naples à Turin, fut frappé d'un bannissement perpétuel. D'autres, M. Barberisi, M. Spaventa, furent condamnés à mort, mais ne furent point exécutés. Je ne m'arrêterai pas même aux procédés juridiques en cette affaire. Il y avait une considération supérieure qui dominait tout. De quoi étaient accusés tous ces hommes qui avaient eu un caractère public? Ils étaient en jugement et ils subissaient une condamnation pour avoir conspiré et tenté, disait-on, de changer la forme du gouvernement. Étaient-ils coupables? Je n'en veux rien savoir; toujours est-il qu'au nom du pouvoir absolu, qui venait de suspendre indéfiniment la constitution, on les accusait d'attentat au régime constitutionnel, qui était la forme du gouvernement au 15 mai 1848. Lorsque le roi Ferdinand faisait face à l'insurrection dans les rues de Naples, il avait le beau rôle et ce prestige que donne une résolution hardie; lorsque, redevenu souverain absolu, il laissait tomber les sentences de la grande cour criminelle de Naples sur ces événemens refroidis, ce n'était plus que le prince irrité exerçant des vengeances rétrospectives et d'inutiles représailles.

Il en était de même dans l'affaire de *l'Unité italienne*. Le roi de Naples était assurément dans son droit en poursuivant une secte qui mettait, dit-on, dans ses statuts les excitations à l'assassinat; il dépassait le but lorsque, sur quelques témoignages équivoques de gens de police mus par des ressentimens personnels et d'une véracité problématique, il laissait envelopper dans une artificieuse solidarité avec de telles doctrines des hommes comme le marquis Dragonetti, qui, après une assez longue captivité, reçut un ordre d'exil, — comme Charles Poerio, qui fut condamné sans preuves réelles à vingt-quatre ans de fers. Il donnait à l'Europe le dangereux et cho-

quant spectacle d'un honnête homme dans les bagnes, portant la chaîne, d'un homme qui n'avait rien de commun avec le radicalisme des sectes, qui était simplement et sincèrement constitutionnel, et qui peu avant son arrestation écrivait avec tristesse, dans l'intimité d'une correspondance privée : « Le ministère actuel foule aux pieds toutes les lois, et il trahit en même temps le pays et le roi. Fasse le ciel que le monarque ouvre les yeux sur l'abîme qu'on creuse sous ses pas! Ici tous les députés sont menacés : les uns fuient, les autres se cachent; beaucoup attendent impassiblement leur destin. Pour moi, je suis stoïquement résigné : je ne déserterai jamais le champ de bataille... Honte éternelle aux auteurs de ce système de séparation entre frères aspirant aux mêmes destinées de liberté ordonnée et d'indépendance sous la forme tutélaire des institutions constitutionnelles!... » Penser ainsi, ce n'était point évidemment être digne du bagne, et c'est ce qui faisait dire à M. Gladstone, dans ses *lettres* sur les affaires de Naples, que pour des délits de ce genre on pourrait aussi bien condamner lord John Russell ou lord Lansdowne.

Ces procès ont eu un grand sens politique; ils sont en quelque sorte la figure sous laquelle est apparu le régime napolitain dans ces dernières années. Ils montraient surtout comment se trouvait recomposée cette situation extrême et sans sécurité, où le libéralisme redevenait un crime et où le pouvoir se rejetait de nouveau dans le système d'arbitraire et de réaction d'autrefois. Telle est en effet l'histoire récente de Naples. Elle se résume dans ce vieux duel entre l'esprit de conjuration s'agitant dans l'ombre, renouant ses trames secrètes, toujours prêt à saisir l'occasion de quelque entreprise impossible, et l'esprit de compression maintenant une paix plus apparente que réelle, précaire, souvent troublée. Ce qu'il avait regagné en puissance dans les réactions survenues après 1848, le gouvernement du roi Ferdinand ne l'avait pas retrouvé en sécurité. C'est ainsi que se succédaient par intervalles des mouvemens quelquefois imprévus, toujours impuissans, il est vrai, mais fatalement nés d'une sorte d'agitation latente : un jour l'insurrection de Bentivegna, en Sicile; un autre jour la tentative de Pisacane et de quelques réfugiés à Sapri. Ce n'était pas assez pour ébranler le gouvernement; c'était assez pour réveiller les craintes, raviver la répression et motiver sans cesse quelque mesure menaçante, comme ce décret de 1856 qui punissait des fers le simple délit de port d'armes.

Ferdinand II, sur la fin de son règne, en était venu à croire à l'infaillibilité souveraine de son système politique. Ses victoires sur l'esprit révolutionnaire de 1848, en lui rendant l'indépendance absolue de son autorité, avaient redoublé en lui cet énergique sentiment du pouvoir qui a été son caractère dominant. Il se considérait

un peu dans la sphère napolitaine comme un des pontifes de l'ordre conservateur; il en avait l'orgueil, marchant en cela sur les traces de l'empereur Nicolas, son grand allié et son lointain modèle. Plus que jamais, il était tout dans son gouvernement; rien ne se faisait que par sa volonté, dont les ministres étaient les exécuteurs soumis et craintifs. Un peu plus d'indépendance ou de hardiesse de la part de ses ministres eût mieux servi ses intérêts quelquefois; il en fit un jour l'épreuve à l'occasion des lettres de M. Gladstone. Ces lettres avaient été communiquées au prince Castelcicala, alors ambassadeur du roi Ferdinand à Londres, et elles ne devaient point être publiées, si le gouvernement napolitain voulait de lui-même et sans bruit remédier à quelques-uns des abus qui étaient signalés. Le prince Castelcicala transmit cette communication au marquis Fortunato, ministre des affaires étrangères de Naples; mais M. Fortunato craignit la colère du roi, il n'osa lui en parler, et les lettres furent mises au jour. Le prince Castelcicala fut vertement pris à partie par le roi pour n'avoir pas su détourner ce coup; il se défendit en rappelant la communication qu'il avait faite, et alors toute la mauvaise humeur du roi se tourna contre le marquis Fortunato, qui fut obligé de quitter le ministère des affaires étrangères.

Ce n'était pas M. Fortunato qui était coupable, c'était le système, et le roi lui-même sentait rejaillir contre lui un des effets de son système. Après les crises qu'il avait traversées et surmontées, non sans habileté et sans résolution, Ferdinand II n'était nullement disposé à changer de politique, et si quelque suggestion de ce genre arrivait jusqu'à lui, il était tout prêt à répondre qu'il connaissait son peuple, qu'il savait quel régime lui convenait. Il n'était nullement convaincu que la douceur fût le moyen de gouvernement le mieux adapté au caractère napolitain. Ferdinand n'ignorait pas que dans son entourage et dans son administration il y avait d'étranges abus et des malversations; mais, si on lui parlait de quelque changement possible de personnes, il embarrassait fort ses interlocuteurs par ses révélations sur ceux-là mêmes qu'on désignait à son choix. Quant à une expérience nouvelle du régime constitutionnel, il en avait assez; il l'avait subi une fois, et il ne voulait plus recommencer. Il oubliait que l'expérience qui avait été faite en 1848, c'était l'expérience des agitations indéfinies et des manifestations des rues, ce n'était point l'épreuve du régime constitutionnel. Ces souvenirs de 1848 lui étaient singulièrement importuns, et il leur faisait la guerre au point d'envoyer en exil quelques personnes qui avaient assisté aux funérailles d'un ancien député du parlement napolitain. Il pensait définitivement, comme il le disait, que « les Bourbons de Naples ne sont pas du bois dont on fait les toupies. »

C'est contre le pouvoir ainsi reconstitué, animé de cet esprit, et

étrangement jaloux, au milieu d'un pays toujours prêt aux explosions, qu'allait échouer un jour la diplomatie de deux des plus grandes puissances du monde. Lorsque le congrès de Paris, après la guerre d'Orient, évoquait de son autorité propre les affaires d'Italie, il s'engageait évidemment dans une voie hérissée de difficultés, il soulevait une question qui était faite sans doute pour émouvoir l'Europe, mais qui n'était point arrivée encore à sa pleine et entière maturité. Pour le roi de Naples, cette intervention de la diplomatie européenne devait d'autant plus irriter ses jalousies et ses méfiances que l'initiative de cette question venait du Piémont, qu'il avait été jugé sans être entendu, et qu'il n'était pas absolument sans inquiétude au sujet d'une résurrection possible des prétentions dynastiques de la famille du roi Murat. Ce fut pour lui, en fin de compte, une occasion nouvelle de montrer ce caractère difficile à manier, cette fierté d'indépendance qui s'est toujours piquée de résister aux pressions étrangères. Si la France et l'Angleterre avaient cru tout d'abord à la facilité de pacifier l'Italie en obtenant des princes, notamment du pape et du roi de Naples, un adoucissement de régime, elles durent bientôt s'avouer qu'elles avaient eu une illusion naïve.

On se demanda dès le premier jour ce qu'allait faire le roi de Naples, on allait même jusqu'à prévoir la possibilité du rétablissement de la constitution. Ferdinand II ne fit rien, et il répondit aux communications faites au nom de la France d'un ton hautain, qu'il adoucit bientôt, il est vrai, mais qui restait comme l'expression spontanée de son orgueil blessé. « On ne peut comprendre, disait le ministre des affaires étrangères de Naples, comment le gouvernement français, qui se dit si bien informé de la situation des états du roi, peut justifier l'inadmissible ingérence qu'il prend dans nos affaires par la nécessité urgente des réformes à défaut desquelles il est convaincu que l'état actuel des choses à Naples et dans la Sicile constituerait un grave péril pour le repos de l'Italie... Le gouvernement du roi, qui évite scrupuleusement de s'ingérer dans les affaires des autres états, entend être le seul juge des besoins de son royaume à l'effet d'assurer la paix, qui ne sera point troublée, si les malintentionnés, privés de tout appui, se trouvent comprimés par les lois et la force du gouvernement, et c'est de cette manière seulement qu'on éloignera pour toujours le péril de nouvelles convulsions pouvant compromettre la paix de l'Italie. » Si le roi de Naples eût tout à fait osé, il eût répondu par des argumens plus directs, par des comparaisons toujours embarrassantes; mais ce qu'il ne faisait pas par voie diplomatique, il le faisait faire dans une brochure qui paraissait à Londres, et où, avec un ton narquois de libéralisme, on disait : « Nous n'oublions pas que la vérité n'est guère autorisée à passer la frontière française. »

Je ne rappelle pas ces paroles pour réveiller une querelle qui a disparu avec le dernier roi, mais pour montrer le ressort de ce caractère, toujours prêt à se relever sous la pression étrangère. Le roi de Naples consentit bien à adoucir son langage, il n'adoucit pas son régime; par une sorte de bravade, il laissait en ce moment même au contraire se dérouler un procès de conspiration où se révélaient encore une fois les procédés de la justice napolitaine. La France et l'Angleterre pourtant étaient engagées d'honneur à obtenir ce que le roi de Naples était engagé d'amour-propre à ne point accorder. De là une rupture diplomatique, et cette épreuve redoutée comme un péril nouveau, le prince napolitain la soutint bravement, montrant qu'il se suffisait à lui-même. La rupture durait encore quand il est mort. Ainsi jusque dans ses dernières années Ferdinand II se relevait aux yeux de l'Europe par cette étrange et indépendante liberté d'allures qui se refusait à plier même devant les deux puissances réunies, et qui est un des traits curieux de cette figure de souverain. Et cependant l'Angleterre et la France avaient raison en signalant ce qu'il y avait de périlleux pour l'Italie dans cet état où la justice devenait l'instrument de la violence politique, où la vie civile était sans garantie, où une police audacieuse suppléait à tous les moyens de gouvernement, et où tout un pays enfin flottait sans cesse entre l'anarchie et la compression, entre le danger des explosions soudaines et la soumission silencieuse à un régime d'arbitraire universel.

Telle était la situation où Ferdinand II laissait son royaume en mourant il y a quelques mois, et ici, en présence d'un règne nouveau inauguré au milieu des événemens qui déjà se pressaient en Italie, surgissait naturellement ce problème : le régime qui a duré plus de quarante ans à Naples, qui n'a subi que deux interruptions momentanées et violentes, en 1820 et en 1848, qui a été, il est vrai, un obstacle à la révolution, mais qui n'a point créé la paix politique, ce régime peut-il durer? Le moment n'est-il pas venu au contraire pour Naples de chercher une sécurité nouvelle dans une politique plus favorable aux aspirations nationales de tous les Italiens, et de détendre tous ces ressorts qui font de la vie intérieure du royaume napolitain une lutte permanente et stérile? C'est là le problème que le roi François II a trouvé devant lui dès les premiers jours de son règne, qui a pu être ajourné, qui ne pourra être évité. C'est le malheur et l'honneur, si l'on veut, du royaume de Naples que tout ait un caractère décisif pour ce pays, que toute pensée sérieuse de réforme intérieure touche aussitôt à la politique et au vif des choses. Ce ne sont point en effet les lois qui manquent à Naples. Le royaume des Deux-Siciles a le privilége d'avoir conservé des lois civiles supérieures à celles de tous les états de l'Italie : il a

un système judiciaire qui, par lui-même, contient toutes les garanties; il a une organisation administrative aux apparences régulières. La constitution même n'a point cessé d'être une loi, elle n'est que suspendue. Tous les élémens d'un régime meilleur existent donc à Naples. Que manque-t-il? Une réalité répondant à ces apparences, l'exécution des lois, le respect des garanties de justice, l'intégrité des juges, la fidélité de l'administration. C'est ce qui fait que la première de toutes les questions pour le royaume napolitain est toujours dans la garantie supérieure qui assure toutes les autres, dans un régime politique où le pays ait sa part d'action, où la publicité soit un frein et un contrôle. Ce régime, qui n'a existé que de nom un moment en 1848, et qui était indéfiniment ajourné un an après, a-t-il été jugé à l'œuvre?

Le système constitutionnel, en réalité, disparut à cette époque avant de naître à la vie pratique. Il alla se briser contre les impatiences inexpérimentées des partis, il faut le dire aussi, contre la secrète hostilité du prince. Ferdinand II croyait trop peu à ce régime pour l'aider à vivre, s'il ne voulait ou ne pouvait vivre de lui-même. Il était depuis trop longtemps accoutumé à gouverner seul, en maître absolu, pour se plier subitement aux nécessités de la liberté politique. Il ressemblait un peu trop enfin, dans ses ironiques défiances, à son aïeul Ferdinand I[er], disant à son peuple qui lui demandait une constitution : « Oui, mes enfans, je vous donnerai une constitution, je vous en donnerai même deux. » Et cependant tous ces événemens qui remplissent l'histoire de Naples depuis un demi-siècle ont une lumineuse moralité politique : c'est que si l'esprit de conspiration, dernier expédient des partis, est impuissant à rien fonder, le régime absolu n'est pas moins impuissant à créer un ordre durable, à pacifier les esprits. Entre ces impossibilités diverses, la pensée d'un système de garanties constitutionnelles s'élève donc en médiatrice, conciliant à la fois l'intérêt du pays et la sécurité du trône même.

Cette œuvre était difficile à reprendre pour un prince comme Ferdinand II; elle devient plus facile avec un roi nouveau, sans engagemens et sans liens avec le passé, uniquement intéressé à la paix et à la prospérité d'un règne qui commence. Le roi Ferdinand lui-même semblait n'être pas éloigné de le penser. On raconte que, quelques jours avant sa mort, venant de recevoir les sacremens, il présenta son fils aux assistans en leur disant : « Voici votre roi. » Puis il ajouta : « Mon fils, je te conseille de ne pas gouverner avec trop de rigueur, les temps ne le permettent pas. Pour moi, comme homme politique, je n'ai rien à me reprocher. » Que voulait-il dire cependant lorsque, dans un moment d'hallucination de ses derniers jours, il laissait, à ce qu'on assure, échapper cette parole : « *Hanno vinto la causa!* — Ils ont gagné leur cause! » Ne faisait-il pas allu-

sion à ces événemens de la Haute-Italie qui déconcertaient sa vieille politique? Toujours est-il que François II entre plus libre dans la vie publique; il est jeune encore, il a vingt-trois ans à peine. Il a, dit-on, une vénération pieuse pour la mémoire de sa mère, la reine Christine, qui a laissé à Naples de touchans et fidèles souvenirs, et qui était du sang de Savoie. Par sa mère, François II se rattache donc au Piémont; il est de la maison, et dans ce royaume du nord de l'Italie il ne peut voir qu'un exemple d'une frappante éloquence, celui d'une vieille monarchie se rajeunissant au contact de l'esprit de nationalité, s'affermissant et se fortifiant par l'alliance avec tous les justes instincts de liberté modérée.

C'est donc dans des conditions heureuses pour Naples et pour l'Italie que le nouveau roi monte au trône. La politique de François II reste encore empreinte, il est vrai, d'une singulière réserve, et semble ne se dévoiler qu'avec une certaine timidité. Le nouveau roi de Naples a cependant ouvert son règne par des amnisties qui n'ont besoin que d'être étendues et largement interprétées. Il a laissé voir le dessein d'assurer l'exécution des lois, d'épurer la magistrature, de remédier à des abus qu'il a publiquement reconnus. Enfin il a appelé à la tête du conseil un homme qui garde dans sa vieillesse un esprit actif et résolu, que son passé et son nom rattachent dans une certaine mesure au libéralisme; c'est le général Carlo Filangieri, prince de Satriano, qui est devenu le premier ministre du nouveau règne. François II aura sans doute plus d'une difficulté à vaincre, surtout autour de lui; il aura l'appui de son peuple, la sympathie de l'Europe, dans cette œuvre de réforme, devenue aujourd'hui d'autant plus naturelle, d'autant plus facile peut-être, que quelques-uns de ces moyens de gouvernement dont disposait le dernier roi tendent à s'affaiblir. Les Suisses vont vraisemblablement disparaître du service de Naples; les capitulations qui existaient entre la république helvétique et le royaume des Deux-Siciles ont expiré, et un certain nombre de soldats suisses ont déjà quitté Naples, à la suite d'une révolte. D'un autre côté, l'Italie, sans voir se réaliser tous ses vœux, entre dans une voie où l'union des princes et des peuples deviendra sans doute une nécessité heureuse. L'union du royaume de Naples et du Piémont surtout serait la garantie de l'indépendance, de la paix et du rajeunissement politique de l'Italie. C'est ainsi que tout semble attirer le nouveau roi, le successeur de Ferdinand II, à une politique qui ouvrirait une ère nouvelle, et rejetterait définitivement dans l'histoire toutes ces agitations, ces désordres invétérés et ces luttes dont la vie napolitaine a été depuis un demi-siècle la dramatique et violente expression.

CHARLES DE MAZADE.

# POLITIQUE COLONIALE

# DE LA FRANCE

## LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE.

I. *Mémoire sur la Pêche de la Morue*, par Milne-Edwards, 1829. — II. *Dissertation sur plusieurs questions concernant la Pêche de la Morue*, par Marec, 1831. — III. *Newfoundland in 1842*, by sir Richard Henry Bonnycastle, 2 vol., 1843. — IV. *Mémoire sur la colonie de Saint-Pierre et Miquelon*, par Filleau, 1830. — V. *Voyage à Terre-Neuve*, par Carpon, 1852. — VI. *Missions et Pêcheries*, par Thomassy, 1853. — VII. *Journal of the Legislative Council of the Island of Newfoundland*, 1857. — VIII. *Réponse à la Prot station faite par l'assemblée législative de Terre-Neuve contre la convention du 14 janvier 1857*, par P. Beautemps, 1858.

La pêche et la chasse furent les premiers arts de l'humanité, comme elles sont encore les principales occupations des peuples sauvages; mais tandis que sur terre la chasse, comme travail productif, a fait place à l'agriculture, sur mer la pêche est devenue de siècle en siècle l'un des élémens de la richesse et de la puissance des peuples civilisés. Les temps modernes ont vu ses triomphes aussi bien que les temps anciens. Lorsque Sully, pour exprimer son estime des ressources agricoles, déclarait que « labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'état, » les Hollandais se vantaient « de gagner davantage et avec plus d'honneur, en labourant la mer de la quille de leurs vaisseaux, que ne fesaient les Français en labourant et cultivant leurs terres. » Cette fière parole, qui opposait à une insuffisante appréciation une exagération contraire, se rapportait aux grandes pêches par lesquelles s'était élevé au premier rang des puissances maritimes un peuple que ne semblaient appeler à

une si haute destinée ni l'étendue de son territoire ni le nombre de ses habitans (1). L'économie de la mer, comme on disait en ce temps, dédaignée par le ministre de Henri IV, au caractère froid et peu entreprenant, ainsi qu'il se qualifiait lui-même, entrevue par Richelieu dans ses projets sur la marine, négligée par Mazarin, qu'absorbaient les luttes du continent, ne fut appréciée à toute sa valeur que par Colbert, dont le génie demandait aux terres et aux mers de nouvelles sources de gloire pour son maître, de nouveaux élémens de fortune pour son pays. Sous le régime de l'ordonnance de 1681, nos pêcheries atteignirent une haute prospérité, qui fut bientôt suivie de cruels retours. Le traité d'Utrecht leur porta un coup funeste en dépouillant la France de l'Acadie et de Terre-Neuve, en ne lui laissant qu'un droit de pêche, pendant la saison d'été, sur une partie de cette dernière île. Le traité de Paris en 1763 mit le comble aux revers en y ajoutant la dépossession du Canada et de l'Ile-Royale (Cap-Breton).

Menacées d'une ruine complète, nos pêcheries ne se sauvèrent que grâce à un article de ce traité qui abandonnait à la France les stériles îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, comme un dernier asile pour les vaincus qui voudraient rester fidèles à leur drapeau. L'énergie laborieuse d'une population expatriée donna bientôt à ces points une importance que sut apprécier Louis XVI, zélé restaurateur de la marine. Ces îles, prises par les Anglais pendant la guerre de l'indépendance, rendues par le traité de Versailles, par eux reprises au début de la révolution et gardées jusqu'à la fin de l'empire, furent restituées aux Français en vertu des traités de 1814 et 1815. Derniers vestiges d'une vaste et glorieuse domination dans le nord de l'Amérique, elles mériteraient, si petites qu'elles soient, un pieux hommage du patriotisme, mais elles se recommandent en outre comme points d'appui nécessaires de nos grandes pêches, qui sont elles-mêmes les écoles pratiques de notre navigation : à ce titre, ces possessions sont un des rouages essentiels de la politique coloniale de la France. Pour en montrer le rôle et l'importance, nous décrirons la région maritime qui les entoure, les populations qui s'y adonnent à la pêche, les caractères particuliers, les conséquences économiques et politiques de cette industrie. Nous serons ainsi conduits à apprécier un différend qui divise la France et l'Angleterre, et qui, après avoir retenti au printemps de 1859 dans la chambre des communes, est en ce moment l'objet d'une enquête instruite sur les lieux mêmes par des commissaires. La solution

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1855, une étude de M. Esquiros sur *les Pêches et les Populations maritimes de la Hollande*.

équitable de ce différend importe au maintien d'une alliance sur laquelle reposent la paix et l'équilibre du monde.

I. — THÉATRE DES PÊCHES. — TERRE-NEUVE. — SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — LE GRAND-BANC.

En face et à quelque distance du Canada, sur le côté oriental du golfe de Saint-Laurent, s'élève du sein des eaux la grande île trian gulaire de Terre-Neuve, qui n'occupe pas moins de 5 degrés de longitude sur 6 de latitude; on dirait une barrière destinée à fermer l'accès de l'Amérique septentrionale, tant elle se rapproche du continent par ses deux extrémités nord et sud-ouest. Au premier aspect, elle manque de tout ce qui peut attirer et fixer des habitans. Un voile de brumes épaisses fait redouter des écueils cachés. Les sombres contours des côtes tantôt se creusent en cavernes où s'engouffrent les vagues avec de sinistres mugissemens, tantôt se hérissent en rocs abrupts et nus. Si une plage unie se déploie entre les accidens du rivage, elle n'est couverte que de galets et de sables. Au dehors, tout révèle une nature plus sauvage que généreuse, et l'intérieur ne modifie point cette impression. Les montagnes ombragées de maigres forêts de sapins et de bouleaux, la terre granitique couverte d'un tapis verdoyant de mousse humide, ne promettent rien à la culture. Des lacs et des rivières aux eaux enchaînées par la glace charment plus le peintre que l'industriel. En face de ce tableau sévère jusqu'à la tristesse, l'homme se demande si des semences résisteraient à un froid de 15 à 20 degrés pendant l'hiver, si les pâles rayons d'un soleil d'été mûriraient les récoltes.

A quelques lieues au sud de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon paraissent plus déshérités encore. Bien qu'une climature un peu moins rude y prolonge l'automne jusqu'en novembre et éveille le printemps en avril, les conditions agricoles y sont pires encore que dans la grande île. A Saint-Pierre, qui a seulement 2,600 hectares de superficie, le sol n'est guère qu'un rocher recouvert d'une couche de tourbe, et les petites vallées qui séparent les éminences montagneuses sont presque partout remplies par des étangs. Miquelon, autrefois divisé en deux par un canal que les envasemens de la mer ont comblé, présente une plus grande étendue de territoire (de 15 à 16,000 hectares), il possède aussi des plaines et des pâturages favorables au bétail; mais ses landes paraissent bien peu productives, et le froid y est des plus rigoureux.

Dans ces mornes solitudes, dont l'aspect annonce le seuil des régions arctiques, l'âpreté du climat est moins due à la position géographique, car Terre-Neuve est sous la même latitude que le nord

de la France, qu'aux vents et aux courans : venant directement du pôle ou de la baie de Baffin par le détroit de Davis, ils entraînent avec eux de vastes plaines et de hautes montagnes de glace qui répandent une atmosphère hyperboréenne sur toutes les régions dont elles s'approchent, et parcourent à l'aventure les mers jusqu'à ce que les chaudes brises du sud et les tièdes courans du golfe du Mexique aient divisé ces masses énormes en blocs errans que le soleil de juillet achève de fondre.

L'homme aurait fui à tout jamais ces lieux désolés, s'il n'eût découvert aux environs de Terre-Neuve des bancs sous-marins peuplés de poissons dont il pouvait faire sa nourriture et un objet de commerce lointain. A des profondeurs variables de vingt-cinq à soixante brasses se trouvent des alluvions vaseuses ou des collines qui sont distribuées depuis le continent américain jusque bien avant dans l'Océan-Atlantique : sorte d'archipel invisible qui ne se révèle au navigateur que par la teinte plus claire ou par l'agitation et la fraîcheur des eaux. Le plus vaste et le plus fameux de tous ces bancs est connu généralement sous le nom de Grand-Banc de Terre-Neuve, qui n'a pas moins de deux cents lieues de long sur cent de large, patrie native ou quartier-général d'innombrables légions de poissons. C'est là que foisonne surtout la morue, soit qu'elle y dépose son frai, soit qu'elle s'y rende après l'avoir confié aux algues des rivages. Aux dernières semaines d'avril, elle abandonne ses stations inconnues d'hiver, et vient chercher sa nourriture sur le Grand-Banc. On y assiste pendant tout l'été à une fermentation tumultueuse de vie animale qui se prolonge en traînées mouvantes le long des îles voisines et du continent, et attire une multitude d'oiseaux du ciel jusqu'à ce que l'hiver refoule de nouveau les forts et les faibles dans le fond des mers ou dans les régions polaires et équatoriales jusqu'au printemps prochain.

Depuis l'origine des âges, ces évolutions s'accomplissaient, ignorées des hommes, lorsque Terre-Neuve fut découverte en 1497 (1), cinq ans après que Colomb eut révélé l'existence du Nouveau-Monde, par Jean et Sébastien Cabot, navigateurs vénitiens, voyageant au service de Henri VII, roi d'Angleterre. Dès qu'on sut, par des pêches abondantes, que les mers d'Amérique recélaient, comme les terres, leurs trésors, cette contrée révéla des mérites inaperçus d'abord. En vertu de ces harmonies naturelles que la raison n'admet pas volontiers à titre de causes finales, mais que l'œil et l'esprit se plaisent instinctivement à constater, tout parut disposé en ces lieux

(1) Nous adoptons la date généralement admise, mais en ajoutant que M. d'Avezac a établi, par des documens authentiques, l'arrivée de Cabot sur le continent dès 1494.

pour la destination qu'indiquait l'affluence du poisson. Les cinq cents lieues de pourtour de Terre-Neuve, déchirées par les convulsions terrestres dans les âges de cataclysme et par les flots dans les jours de tempête, se montrèrent heureusement découpées, comme par une prévoyance bienfaisante, en golfes ou en baies, dentelées en une infinité d'anses et de criques offrant aux migrations des poissons de vastes et profonds espaces, aux pêcheurs des havres de grâce et des ports. Les plages, parsemées de cailloux et couvertes de sables, furent jugées des grèves commodes pour y étaler et sécher les récoltes de la mer. Les forêts de l'intérieur, épaisses, sinon hautes, fourniraient du bois pour les navires, pour les habitations, pour le chauffage. Dès lors les navigateurs abordèrent avec courage ces terres d'une apparence peu hospitalière, et, pour assurer leur prise de possession, la mirent à l'abri du drapeau de leur patrie. Les Français s'établirent sur la côte méridionale autour du lieu qui reçut d'eux le doux nom un peu hasardé de Plaisance, les Anglais sur la côte orientale autour de Saint-Jean. De ces bords, comme d'une solide base d'opérations, les uns et les autres, excités par le besoin, par l'ardeur du gain, par la rivalité de métier et de nation, sondèrent avec leurs filets et leurs lignes toutes les eaux environnantes, et lancèrent leurs bâtimens jusque sur le Grand-Banc, où ils rencontrèrent de nombreux navires équipés par l'Espagne et le Portugal.

Telle fut l'origine du renom de Terre-Neuve et la cause première de son importance. A travers les vicissitudes politiques, cette île avec ses dépendances n'a cessé d'être depuis trois siècles la principale source qui répand dans le monde un aliment bien humble, mais bien utile. Ce n'est pas que la morue ne se trouve ailleurs : on la pêche en maints autres lieux, au large de la mer de l'Islande, le long des côtes de l'Écosse et de la Norvége, autour des îles Fœroë et Shetland, sur le Dogger-Bank, qui est situé à portée de l'Angleterre, du Danemark et de la Hollande. Une variété estimée, quoique plus petite, fréquente le large canal qui s'étend entre les Canaries et l'Afrique occidentale; l'espèce commune peuple le détroit de Behring et les immenses plaines liquides au nord de l'Océan-Pacifique. Malgré toutes ces concurrences, Terre-Neuve a conservé sa popularité, parce que nulle part le poisson n'est pêché, préparé, expédié au loin par une flotte commerciale aussi nombreuse. Depuis la décadence maritime de la race espagnole et portugaise, cette flotte se répartit entre trois peuples seulement, la France, l'Angleterre et les États-Unis. Parmi les navires français, les seuls dont nous voulions suivre avec détail les opérations, une partie est équipée sur place, à Saint-Pierre ou Miquelon; le reste, en nombre bien supérieur, est

armé dans les ports de France. C'est à ce double point de départ qu'on va suivre nos pêcheurs et nos armateurs.

### II. — PÊCHEURS ACADIENS, IRLANDAIS. — RACES ET PROVINCES FRANÇAISES. — PORTS DE L'OCÉAN.

La classe des pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon comprend trois élémens : les sédentaires, qui demeurent en permanence sur ces îles où ils sont nés; les hivernans, venus de France pour y rester quelques années et s'en retourner avec une petite fortune; les matelots passagers ou *consortés*, qui n'y font qu'une campagne, tout employée à pêcher pour leur propre compte ou comme auxiliaires des patrons résidens et hivernans. Avec ces matelots arrivent des groupes d'émigrans temporaires qui viennent exercer dans la colonie française tous les métiers et commerces qu'exige un grand mouvement de population pendant l'été, celui de cabaretier par exemple, de tous le plus facile et le plus lucratif. Enfin une catégorie assez nombreuse d'agens commerciaux des maisons de France y forme, avec les employés et fonctionnaires du gouvernement, le noyau d'une bourgeoisie locale, à laquelle viennent se mêler, dans la belle saison, les états-majors tant de la division navale chargée de la police que de celle des Antilles, qui depuis quelque temps y passe la saison d'été. Parmi tout ce monde, nous ne parlerons que des pêcheurs, les seuls qui aient une physionomie particulière, fort altérée à Saint-Pierre par tant de mélange, mais conservée intacte à Miquelon, où l'on peut de nos jours observer dans toute leur pureté les derniers rejetons de la race acadienne, qui tirait son nom du pays devenu depuis le traité d'Utrecht la Nouvelle-Écosse.

Au souvenir de l'Acadie et de ses valeureux habitans doivent s'éveiller au cœur de la France bien des regrets, amers comme des remords. Issus de familles originaires du pays basque, de la Bretagne et de la Normandie, Acadiens et Canadiens (entre eux la différence est petite), dignes fils des compagnons de Jacques Cartier, de Champlain, de Roberval, personnifiaient avec honneur et éclat dans le nord de l'Amérique le génie éminemment colonisateur de la race française. Ils ne cédèrent qu'à l'inégalité du nombre et des forces, abandonnés par la vieillesse découragée de Louis XIV et par la coupable incurie de son héritier. Port-Royal, Louisbourg, Québec, succombèrent l'un après l'autre sous les coups de l'Angleterre ou de ses colons américains, et leurs vaillans défenseurs comme leurs plus paisibles habitans, violemment dispersés sur tous les rivages, éprouvèrent ce qu'aux jours des luttes guerrières contiennent de vengeances le cœur des plus puissantes nations et de faiblesses l'âme

des plus généreuses. Les malheurs des vaincus ont inspiré à Longfellow son poème d'*Évangéline*. A partir de 1764, Saint-Pierre et Miquelon devinrent l'asile de ces victimes errantes de la politique : les familles qui ne voulurent pas s'incliner devant la fortune britannique s'y rendirent de l'Acadie, de l'Ile-Royale, de l'Ile-Saint-Jean (Prince-Édouard) sans y trouver une longue sécurité, car les nouvelles possessions françaises tombèrent au pouvoir des Anglais à chaque renouvellement de guerre. Deux fois transportés en France, en 1774 et 1794, et deux fois réintégrés à Saint-Pierre et Miquelon, en 1784 et 1815, les Acadiens primitifs et leurs descendans s'y sont définitivement fixés, non sans trahir quelques inquiétudes sur la durée de leur séjour par une prédilection particulière pour les maisons de bois et les installations provisoires. La restauration remit chaque famille en possession des grèves qu'elle avait jadis occupées, et distribua de nouveaux lots; des subventions adoucirent la misère et soutinrent le courage, et l'on a vu une partie de cette énergique population acquérir enfin l'aisance par le travail. C'est à la pêche de la morue qu'elle doit ce bien-être.

Les Acadiens de Miquelon, comme les pêcheurs de Saint-Pierre, la pratiquent sur des barques montées de deux hommes dans les eaux très poissonneuses des deux îles et jusqu'à mi-canal de Terre-Neuve, sur des bateaux pontés et des chaloupes, avec quatre ou six hommes d'équipage, dans les bancs voisins que leur abandonnent les grands navires, dont l'équipage tout entier n'y trouverait pas de l'emploi. Enfin, avec des goëlettes servies par un plus nombreux personnel, ils s'avancent à l'est jusqu'au Grand-Banc, et au nord-ouest dans le golfe de Saint-Laurent ainsi que dans les baies de la côte occidentale de Terre-Neuve. Dans leur navigation du golfe, ils cultivent des relations d'amitié et de lointaine parenté, que des mariages renouvellent parfois, avec quelques familles de même souche qui sont restées dans les îles de la Magdeleine et sur la côte méridionale de Terre-Neuve. Quelques Acadiens sont même descendus dans la baie de Saint-George, à l'ouest de l'île, où ils se sont alliés aux belles familles irlandaises établies sur ce point pour y exercer en toute sécurité leur industrie de pêcheurs. Malgré ces alliances, peu nombreuses du reste, bien que la communauté de malheurs et de religion y invite, malgré de fréquens échanges de marchandises, les deux races restent profondément distinctes. Dans tout l'extérieur de la race acadienne se révèle la supériorité du créole sur l'émigrant. Les traits fins de l'Acadien, son franc et calme sourire, son regard bienveillant, quoique assuré, sa taille haute et ferme, tout en lui atteste cette noble confiance que développe l'habitude des luttes victorieuses contre la nature au sein d'une société dont on est un

membre utile et actif. Cet instinct de puissante personnalité n'a pu que croître au contact des citoyens libres de l'Angleterre et des État-Unis, et il n'a pourtant pas altéré les caractères originels. Comme leurs ancêtres, les Acadiens de nos jours sont simples, honnêtes, hospitaliers, religieux, indomptables au travail, courageux sans bravade. Chez eux se perpétue la vie patriarcale des familles acadiennes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, fidèle reflet des mœurs provinciales de ces temps et de la race française, à la fois très sociable envers les étrangers et très persistante dans son type propre.

Faute de chants et de légendes qui aient conservé les traditions, les souvenirs des Miquelonnais ne remontent pas jusqu'à cette époque éloignée. Leur patriotisme rétrospectif s'arrête aux guerres de la révolution et de l'empire, pendant lesquelles leurs pères firent beaucoup de mal au commerce anglais par des courses audacieuses qui les conduisirent presque tous sur les pontons britanniques, d'où ils s'échappèrent. Les noms des corsaires les plus fameux se conservent dans la mémoire des familles, grâce aux récits du bord et du foyer. Cependant le voile de l'oubli s'étend peu à peu sur ces réminiscences d'un autre âge, et les chansons du gaillard d'avant, qui retentissent plus souvent que les hymnes guerriers, attestent des élans de cœur plus amoureux que belliqueux et des haines amorties par une longue paix.

La population permanente de Saint-Pierre et Miquelon est d'environ 1,500 habitans : elle ne croît que bien lentement, quoiqu'elle participe à la fécondité des races ichthyophages, que favorisent des mariages précoces et les charges légères d'une famille de pêcheurs à qui tout nouvel enfant promet un surcroît de bras utiles. Pourtant l'air est pur et d'une salubrité exceptionnelle. Il faut dire que ce climat, si fortifiant pour les adultes, est des plus sévères pour tous les êtres faibles : les robustes seuls lui résistent. Les accidens de la vie de mer enlèvent aussi beaucoup d'hommes. Enfin l'espace manque à l'ambition, et l'on voit des jeunes gens émigrer aux États-Unis et au Canada, où ils iront rejoindre les débris épars des antiques souches de la Bretagne et de la Normandie. De ces provinces, en y ajoutant le pays basque, partirent les premières et peu nombreuses familles qui allèrent peupler la *Nouvelle-France*. Depuis le jour où nos établissemens tombèrent de nos mains dans des mains étrangères, le courant a cessé d'atteindre le continent; mais il se dirige toujours vers l'ouest, s'arrêtant en route, au Grand-Banc, à Terre-Neuve, à Saint-Pierre. Nos populations maritimes n'ont plus voulu coloniser pour le profit de l'Angleterre, mais elles pêchent toujours pour elles-mêmes.

La grande pêche est une industrie spéciale qui se naturalisa de

bonne heure dans une vingtaine de ports de l'Océan, sous le seul mobile de l'intérêt individuel, nourri de cette séve municipale et provinciale qui fut un des ressorts, encore aujourd'hui les plus regrettables, de l'ancienne France. Elle eut l'heureuse chance, peut-être parce qu'on l'estima moins que les mines de métaux précieux, de n'être jamais comprise dans les priviléges des compagnies commerciales, et cette liberté fit sa force et sa popularité. Les ports de pêche ne sont pas les plus importans par le mouvement commercial; ainsi Bordeaux, Nantes, Le Havre y prennent une petite part. On dirait l'une de ces laborieuses professions, plus utiles que brillantes, auxquelles se consacre la bourgeoisie, c'est-à-dire les moyens et petits ports, et que dédaignent les grandes et aristocratiques cités maritimes. Peut-être aussi la forme des rivages, plus ou moins favorables à la pêche côtière, apprentissage de la grande, a-t-elle dirigé d'abord les populations vers des travaux dont l'habitude a fait un goût et une vocation. Les villes de la Méditerranée, plus éloignées du théâtre des pêches, ont laissé le champ libre à celles de l'Océan : les ports de Cette et de Marseille y envoient néanmoins quelques navires de transport, qui, en échange de vins, rapportent des cargaisons de morue dont la préparation s'achève sur des séchoirs que trahit au loin une odeur caractéristique.

Parmi les riverains de l'Océan adonnés à la pêche de Terre-Neuve, le premier rang, dans l'ordre historique, appartient aux Basques. Dès le moyen âge, ils furent en effet les premiers, et longtemps les seuls, à harponner les baleines qui fréquentaient alors le golfe de Gascogne. Ils lançaient sur la mer de vraies flottes baleinières, comptant jusqu'à quarante bâtimens. Aussi acquirent-ils dans cette audacieuse carrière le renom des plus hardis marins de l'univers, poursuivant leur proie jusqu'en Islande et au Groënland. Quand la Hollande voulut s'engager dans la même voie, elle fit appel, à prix d'or, aux patrons basques, et récompensa en outre leurs services par des honneurs, même par des statues. Aux mêmes maîtres l'Angleterre demanda des leçons. C'est à la suite des baleines blessées que les Basques furent, d'après leurs traditions, conduits sur le Grand-Banc dès le milieu du XV$^{e}$ siècle, et y trouvèrent les morues, qu'ils ne cherchaient pas. Des historiens leur accordent même l'honneur, qu'ils revendiquent vivement, d'avoir les premiers abordé à Terre-Neuve, au Labrador, au golfe de Saint-Laurent, en Acadie, et d'avoir donné à l'ensemble de ces pays inconnus le nom que Cabot recueillit plus tard de la bouche des indigènes (1). Quoi qu'il en soit de

(1) *Bacalao*, qui veut dire en langue basque *morue*. Par une transposition de syllabes, familière dans la formation des langues, ce nom est probablement devenu *cabillaud*, qui désigne la morue fraîche.

cette découverte, comme elle ne reçut aucune publicité, et ne profita ni à la science ni à la navigation, c'est avec justice que les contemporains ont réclamé pour Cabot la gloire d'avoir révélé Terre-Neuve à l'Europe. Qu'il suffise aux Basques du mérite incontesté d'avoir devancé tous leurs rivaux dans la pêche de la morue comme dans celle de la baleine! Ils s'y attachèrent avec persévérance, et lorsque le contre-coup de la guerre pour la succession d'Espagne menaça leurs intérêts, les négocians de Saint-Jean-de-Luz, prenant une initiative indépendante qui les recommande à l'estime de la postérité, adressèrent au syndic du pays de Labourd, représentant du pouvoir royal, un mémoire où ils soutenaient avec énergie que la conservation de tous les ports méridionaux de Terre-Neuve était de la plus haute importance pour le commerce de l'Amérique, et surtout pour l'approvisionnement du Canada et de l'Acadie. Ils ajoutaient que Terre-Neuve était une conquête des peuples que la couronne ne pouvait livrer à l'étranger. Leurs respectueuses protestations ne furent pas écoutées, et tandis que le vieux monarque français, bien que fatigué de luttes, inclinait à refuser une telle concession, dont il entrevoyait les funestes conséquences, les courtisans entraînèrent son consentement en lui assurant que c'était un pays inhabitable et sans valeur. Aujourd'hui Terre-Neuve est un des beaux fleurons de la couronne d'Angleterre.

Chassés de l'île, les Basques se tournèrent vers le Grand-Banc, et depuis cent cinquante ans ils lui restent fidèles comme à un patrimoine de famille; mais la fortune ne leur a pas témoigné la même constance. Aux jours prospères du XVIe et XVIIe siècle, la ville principale du pays basque, Saint-Jean-de-Luz, enrichie par ses pêches et ses courses, était devenue une florissante cité, dont les négocians, imitant les plus illustres citoyens de Florence et de Venise, bâtissaient pour leur demeure des palais opulens, ornés des merveilles de l'industrie et de l'art, dignes de recevoir sur leurs dalles de marbre, sous leurs lambris dorés, les royaux personnages qui, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, furent conduits par la politique dans les murs de cette ville, la plus voisine de la Bidassoa et de l'Espagne. Cette grandeur, qui ennoblissait la fortune, confiait à l'avenir les plus vastes espérances, lorsque l'Océan, à l'éternelle douleur des habitans de Saint-Jean-de-Luz, dans un jour de fureur, franchit les limites que Dieu semblait lui avoir fixées, brisa les rochers qui défendaient l'entrée du port, et, s'élançant au-delà de la plage, assaillit la ville. C'était vers 1675. Depuis cette date néfaste, les attaques des flots envahissans ont redoublé d'année en année; la barre de la Nivelle, rivière qui débouche en cet endroit dans la mer, a été bouleversée, et la ville minée. Les vagues ont englouti l'une

après l'autre toutes les barrières dressées contre elles d'après les inspirations de Vauban, elles ont même défié le génie de Napoléon, qui, en un jour de noble ambition, résolut de les enchaîner. Une seule barque de pêche flotte dans ce port, où se pressaient jadis jusqu'à quatre-vingts navires. La malheureuse ville, dépeuplée, ruinée, évoquant ses souvenirs comme des rêves dans la tristesse solennelle de ses rues silencieuses, en est réduite à demander sa renaissance à des bains de mer dont un charmant paysage et le renom de Biarritz font présager le succès (1). Bayonne a recueilli son héritage maritime, et l'entretient dans des proportions modestes qui ne rappellent que de loin la splendeur des temps passés. C'est que la baleine et la morue étaient tout pour Saint-Jean-de Luz. La baleine n'est plus rien pour Bayonne, et la morue n'y est qu'un accessoire. Elle est moins encore pour Bordeaux, qui compte à peine cinq ou six navires terre-neuviens.

Le goût des Basques pour la mer et la pêche a résisté à cette épreuve. C'est dans les trente communes du pays de Labourd et quelques cantons de la Biscaye espagnole que les armateurs de Bayonne et de Bordeaux, quelquefois même des ports plus éloignés, recrutent leurs matelots, qui se montrent dignes de l'antique réputation de leur race, malgré quelques signes de déchéance dont on accuse le croisement avec les populations limitrophes, moins bien douées. Les Basques sont entreprenans et intrépides, d'une adresse et d'une agilité proverbiales, sobres, subordonnés comme des gens pour qui la discipline est une vieille tradition. Toutefois leur tempérament méridional, qui brille par un vif entrain, ne résiste pas avec la même énergie au découragement. La morue est la fortune du pays basque; il est tel village à qui elle rapporte tous les ans plus de 200,000 fr. Ce serait pour bien des familles le noyau d'une solide aisance, si les belles Basquaises apportaient dans le ménage quelques habitudes d'économie; mais exclues de toute influence dans les affaires domestiques par l'orgueil viril, qui n'admet pas même les femmes à la danse nationale avec les hommes, elles se vengent de cet isolement en dissipant d'avance par leurs profusions le gain de leurs maris.

Les Bretons suivirent de près à Terre-Neuve les Basques, dont ils furent les émules, les associés, et devinrent quelquefois les parens par alliance. Dans leurs ports, que la mer a respectés, les armemens ont pu se continuer depuis trois siècles sans autre cause d'interruption que la guerre. Aussi notre époque trouve-t-elle les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier et du 15 mars 1850, les études de M. de Quatrefages sur la baie de Biscaye. L'histoire de cette décadence d'une ville jadis riche et prospère se lit avec intérêt dans le livre de M. Léonce Goyetche, intitulé *Saint-Jean-de-Luz, historique et pittoresque*. Bayonne 1856.

Bretons fidèles à leur antique industrie. Dans les cinq départemens formés de la Bretagne, la grande pêche est pour une douzaine de ports une branche considérable, quelquefois la plus importante, de spéculation et de fortune : aux premiers rangs se placent Saint-Malo et son voisin Saint-Servan, Saint-Brieuc, Paimpol, Binic. D'une activité résolue, quoique réservée et grave, excellens pêcheurs quand ils sont sobres, très soumis dans leur service, de sang-froid dans le danger, les Bretons sont toujours un type de bons marins, et ne permettent pas d'oublier que Louis XIV avait prescrit que le vaisseau-amiral de ses flottes fût exclusivement monté par des Malouins. C'est un enfant de Saint-Malo, Jacques Cartier, qui le premier pénétra dans le fleuve de Saint-Laurent, et sa mémoire recevait, il y a quelques années, dans sa ville natale, un solennel hommage de ses compatriotes. Les noms de beaucoup de caps, de baies et d'îlots, sur les côtes de Terre-Neuve, témoignent des explorations des navigateurs bretons.

La Normandie compte aussi sur la Manche divers ports qui expédient à Terre-Neuve : Dieppe, Fécamp, Granville surtout, qui doit à ce genre d'armemens son renom et sa richesse, et qui arme tous les ans une soixantaine de navires montés par 2,500 hommes, au recrutement desquels sa population ne suffit pas. Comme les Bretons, les Normands sont de solides matelots, à toute épreuve au plus fort du danger, mais moins sobres, plus enclins aux plaintes, plus sujets à la nostalgie. Entre tous les Normands, les Dieppois sont des marins d'élite, beaux, grands, forts, très disciplinés à bord, quoique d'un maniement difficile à terre, avec plus de ressort en bien comme en mal. Dans ces natures douées d'initiative revivent dignement les navigateurs qui ouvrirent à la France la noble carrière des lointaines aventures de mer, en allant dès le XV[e] siècle recueillir l'ivoire et l'or à la côte occidentale d'Afrique. Leurs aïeux prirent une grande part à la colonisation du Canada, où se perpétuent encore les familles originaires de la Normandie, avec les lois et les coutumes, les habits et le langage de leur patrie, au milieu de villages, de vergers et de cultures qui leur représentent au-delà des mers la France, toujours chère à leurs cœurs.

Tous ces marins, quels que soient leurs mérites, sont peut-être dépassés par les Flamands, une admirable race de pêcheurs, aussi braves qu'habiles, qui seraient parfaits si l'abus des boissons enivrantes ne compromettait trop souvent leur subordination. Nous ne les avons pas compris parmi les populations qui exploitent Terre-Neuve, parce que Gravelines et Dunkerque, qui sont les principaux ports d'armement de la région flamande, dirigent leurs navires vers l'Islande. Sous ces âpres latitudes, sur des mers toujours tourmentées par les vents et les courans, souvent bouleversées par les

tempêtes, les navires passent six mois au large, sous voiles, entre ciel et eau, à chaque instant menacés d'être bloqués par les glaces, brisés par leur choc, ou de sombrer dans l'ouragan. Là se forment des hommes de mer incomparables, durs et souples comme l'acier. Longtemps les Flamands, avec leurs voisins de Boulogne, furent les seuls à courir ces périls, qui dans l'ancien régime étaient compensés par le privilége d'approvisionner Paris en morue. Depuis quelques années, divers ports bretons et normands, Paimpol et Granville entre autres, se lancent sur leurs traces. La France ne peut qu'applaudir à une concurrence qui développe tant d'éminentes qualités, aussi précieuses pour nos escadres militaires que pour les flottes commerciales.

Dans tous les pays de pêche, l'apprentissage de ces qualités se fait de bonne heure. Dès l'âge de douze ans, l'enfant monte comme mousse, d'abord sur un bateau de pêche côtière, puis sur un navire terre-neuvien, qui est tenu d'embarquer un mousse par dix hommes d'équipage. A seize ans, il passe novice et continue son métier. Il atteint sa vingtième année, familier avec la mer et toutes ses fatigues, fortement préparé à de nouvelles épreuves. Enrôlé alors sur les bâtimens de l'état, le jeune marin devient un fin matelot, habile à toutes les manœuvres, plié à la discipline, instruit par l'enseignement du bord et les lointains voyages, dominé non plus par l'orgueil provincial, mais par le sentiment du devoir envers la patrie, pour laquelle il est prêt à dépenser sa vie à tout instant, sans mesure et sans regret. Après trois ans de service public, rendu à la liberté et au pays natal, il songe à se marier. Puis à la première occasion il s'engage au commerce sans jamais demander au capitaine où on le mènera, mais ce qu'il gagnera. La destinée le ramène-t-elle à Terre-Neuve, il recommence ses voyages comme ses labeurs avec plaisir, et les renouvelle jusqu'à ce que l'état le réclame pour une seconde période triennale de service. A sa libération définitive, qui arrive, sauf en temps de guerre (1), vers la trentième année, notre pêcheur est un matelot accompli, un des hommes les mieux trempés que la société connaisse, au niveau de tous les devoirs par son courage et sa force, unissant à un degré supérieur l'élan au sang-froid, l'attaque hardie à la résistance passive. Il sera également propre au cabotage et au long cours, au commerce et à la guerre; mais la grande pêche conservera ses préférences. Il s'y engagera tous les ans jusqu'à ce que les capitaines ne veuillent plus de lui. Alors il descendra tristement le second versant de la vie, se livrant, pendant quelques années encore, à la pêche sur la côte, puis redeve-

(1) Pendant la dernière guerre d'Orient, on fit un troisième appel pour équiper l'escadre de la Baltique; jamais nos officiers n'avaient admiré d'aussi magnifiques troupes de mer, et les Anglais eux-mêmes en furent émerveillés.

nant simple pêcheur à pied sur le rivage. Enfin, retenu au logis par les ans et les infirmités, il réparera les filets et les lignes, excitant les vocations naissantes par le récit de ses aventures, qu'il n'a garde d'amoindrir. Des cendres de cette activité éteinte renaîtront des rejetons qui reprendront le métier paternel pour grandir à leur tour, baisser et finir de même.

Les capitaines s'appliquent à recruter des équipages de même province et parlant la même langue. Quand l'idiome de la province domine seul à bord, le bon accord est plus assuré, la surveillance moins difficile, les ordres sont mieux exécutés. Cependant le pays basque et la Bretagne ont un excédant de population dont profitent les armateurs normands et flamands. Les contrats d'engagement, fixés par des règles séculaires, consacrent un principe de justice qui pourrait trouver sa place dans bien d'autres entreprises : ils stipulent toujours, outre la nourriture, un minimum de bénéfice, qui est payé avant l'embarquement, et une part éventuelle dans le produit de la pêche. Les avances varient en moyenne de 150 à 200 francs. La part de pêche est généralement fixée à un cinquième pour l'équipage entier, et se répartit en autant de lots qu'il y a d'hommes, plus deux lots en sus attribués au capitaine et au second. L'état-major a en outre droit à des prélèvemens en nature, en huile surtout, que l'on nomme des *pratiques*. Les maîtres-pêcheurs reçoivent aussi une rétribution proportionnelle au nombre de morues prises, ce dont ils justifient par les langues coupées. Dans le pays basque, l'équipage a droit aux trois septièmes, et les avances se réduisent à proportion. La part de pêche est toujours achetée par l'armateur à un prix fixé d'avance, ce qui traduit finalement en argent l'entière rémunération du travail. On estime que l'équipage perçoit en général du tiers au quart du rendement brut de la campagne, et que le lot de chaque matelot, dans une moyenne campagne, varie de 800 à 1,200 francs.

Pendant que ces arrangemens se concluent à terre, le navire achève ses préparatifs et se dispose à partir au premier signal que donneront la marée haute, le vent favorable, et le canon du port ou le carillon des cloches, échos des ordres administratifs.

## III. — LE DÉPART. — LA TRAVERSÉE. — LA CAMPAGNE DE PÊCHE. — LA MORTE-SAISON.

Il y a trois époques de départ : le 1er mars pour les navires qui se rendent au Grand-Banc, où une première pêche peut se faire dès le mois d'avril; le 1er avril pour ceux qui vont à la mer d'Islande; le 1er mai enfin pour ceux qui font voile vers la côte nord-est de Terre-Neuve, où la banquise persiste jusqu'à la fin de ce mois (1).

(1) Le départ pour la côte de Terre-Neuve est cependant autorisé dès le 20 avril.

Longtemps l'époque du départ fut laissée à la libre appréciation des capitaines, qui se hâtaient d'arriver les premiers à Terre-Neuve pour retenir les meilleures grèves, défendues souvent par des barrières de glace qu'on faisait franchir aux matelots de pied ferme, ce qui causait beaucoup de disputes et d'accidens. Plus tard les armateurs tirèrent au sort les grèves, et le gouvernement de Louis XIV sanctionna cet usage, qui dure encore; mais la centralisation, allant plus loin, a fixé des dates qu'il n'est pas permis de devancer, quels que soient la bonne volonté des équipages et le souffle favorable des vents.

Dans les ports qui expédient de nombreux navires, le départ a lieu à la même heure, et offre un spectacle solennel que les curieux viennent contempler de loin. Les matelots accourent sur le port d'un pas ferme, comme il convient à des gens résolus, plus préoccupés du succès qui les attend que des soucis qu'ils laissent après eux. Ils sont suivis jusqu'au pont du navire par les mères, les épouses et les filles, qui marchent, non pas éplorées, avec des cris et des larmes indignes de leur mâle courage, mais tristes et gravement recueillies, se demandant avec anxiété si la mer n'engloutira pas encore cette fois quelques victimes comme les années précédentes, et le souvenir des sinistres les plus récens émeut toutes ces âmes qui affectent la confiance. Chaque femme, pour protéger la vie qui lui est chère, a allumé un cierge qui brûle devant l'autel de la Vierge, patronne des marins, et une quête sera faite entre les familles pour faire dire des messes à l'intention des absens. Au signal donné, la flottille s'avance vers le large, portée sur le jusant de la marée, et les regards, les adieux, les bénédictions du cœur et de la main suivent jusqu'au bout de l'horizon ces navires qui déploient au vent leurs blanches voiles, trois-mâts, bricks, goëlettes, rivalisant d'ardeur pour fendre les flots de leur proue, à la fois amincie et renforcée.

La traversée est longue, car huit cents lieues de mer séparent la France de Terre-Neuve. Elle est pénible. La prière du soir, chantée en commun, fortifie les cœurs à la fin des rudes journées de manœuvres. Quatre semaines environ après le départ, si l'on a échappé aux glaces et aux tempêtes, un air plus tiède et les traînées écumeuses des brisans annoncent l'approche des terres. Une atmosphère chargée de brouillards entoure les navires et retiendrait à distance les nouveau-venus; mais les vétérans savent qu'entre les brumes du large et la côte se trouve souvent une zone lumineuse bien dégagée : ils avancent sans crainte, et, suivant leur destination, arrivent à Saint-Pierre ou à Terre-Neuve.

Bien que tous les navires français aient un droit égal à l'entier domaine des pêches, une longue tradition a créé des habitudes dont

ils ne s'écartent guère. Bayonne et Bordeaux n'arment que pour le Grand-Banc, où leurs bâtimens rencontrent ceux de Saint-Malo, Saint-Servan, Granville, Fécamp, Dieppe, qui expédient aussi à la côte de Terre-Neuve, destination exclusive de la plupart des autres ports. Quant aux stations particulières dans chaque région, la même liberté préside au choix; mais les capitaines soigneux qui ont une fois rencontré un bon fond le relèvent, en gardent le secret, et y reviennent l'année suivante avec de grandes espérances, souvent déçues. Là, comme en tout, l'innovation lutte parfois avec avantage contre la routine. Ainsi en 1858 la pêche au Grand-Banc a été très heureuse en des points qui n'avaient jamais été exploités. Il y a donc beaucoup de hasard dans le succès, et l'on a recherché en vain quelque loi naturelle pour l'abondance ou la rareté de la morue et ses directions habituelles. Cependant il est passé en proverbe que l'habile pêcheur fait la bonne pêche.

Suivant que l'on va au Grand-Banc ou à Terre-Neuve, le système général diffère ainsi que les pratiques spéciales. Pour le Grand-Banc, les navires, montés par une trentaine d'hommes, le dépassent d'abord, et arrivent à Saint-Pierre dès la fin de mars afin de s'y procurer l'appât (le *bait* des Anglais, *boite* des Français) nécessaire à leurs opérations. Suivant le poisson employé à cet usage, la campagne se divise en trois pêches. La première, qui se sert du hareng frais ou salé, se fait en avril et mai. Quand passe le capelan, de juin à juillet, commence la seconde pêche. Avec l'encornet, qui paraît vers la fin de l'été, se fait la troisième. Le produit des deux premières, après une préalable préparation en mer, est transporté à Saint-Pierre, où la dessiccation s'achève sur les grèves bien aérées de l'île : c'est la morue sèche. Le produit de la troisième, entassée sur le navire, forme la morue verte, qui est rapportée en France avec le retour d'automne, partie pour une consommation immédiate, partie pour être séchée et réexportée. La pêche au Grand-Banc est quelquefois appelée petite pêche, par opposition à celle de Terre-Neuve, parce que les armemens, étant plus coûteux, sont moins nombreux; mais elle est en réalité la plus dangereuse. Les brumes y sont si épaisses, même en plein été, que souvent l'on n'y voit pas d'une extrémité à l'autre des navires, fort exposés à s'égarer ou à s'aborder. Pour prévenir les abordages, il est nécessaire que la cloche ou une corne, en guise de trompette, résonne presque sans relâche; les vagues sont toujours houleuses, et les sinistres fréquens. En 1846, sept bâtimens y furent submergés par un même coup de vent : corps et biens, tout périt.

Sur la côte nord-est et nord de Terre-Neuve, rendez-vous du plus grand nombre des navires, la saison favorable ne commence qu'à la fin de mai, quand les vents du sud, en ouvrant et fondant

la banquise, ont avancé le dégel. Il n'est pas inoui que les glaces retardent les opérations jusque vers la mi-juin, et c'est dans une courte période de trois mois à peine qu'un navire doit compléter son chargement. Pour mener à bien toutes les opérations en si peu de temps, il ne faut pas moins par navire de cinquante hommes, dont une partie s'embarque, l'autre reste à terre. Tout le poisson est journellement rapporté sur les échafauds dressés au bord de la mer et séché sur les grèves, de manière à former une seule pêche continue. Cette pêche ne prend toute son importance qu'à l'approche des capelans, qui arrivent en masses tumultueuses et énormes; alors les morues, affriandées et comme enivrées, se précipitent en tout sens sur leurs bandes, et dévorent avec une gloutonnerie stupide l'appât que leur lancent les pêcheurs.

Les procédés de pêche diffèrent aussi suivant les stations. Au Grand-Banc, le navire, qui doit passer de longues semaines en mer, jette une ancre, et détache des chaloupes qui se mettent isolément en quête du poisson. Chacune d'elles laisse tomber deux lignes qui se fixent au fond par un grappin, et supportent cinq ou six mille hameçons. Le lendemain, les lignes sont relevées et le butin porté sur le pont du navire. A Terre-Neuve, les navires restent au mouillage, et envoient au large, dès le point du jour, des barques faire la pêche de l'appât et de la morue suivant divers procédés, parmi lesquels les plus usités sont la seine et la ligne à la main. La morue se presse quelquefois autour de la barque en troupes si serrées qu'on peut la *faucher*, c'est-à-dire l'atteindre et l'enlever au moyen de lignes armées de crocs sans autre appât qu'un simulacre de poisson en métal; mais ce procédé est aujourd'hui défendu, comme blessant et faisant périr le poisson.

Les Anglais et les Américains accusent la ligne de fond de détruire le poisson et d'appauvrir la mer au préjudice de l'avenir. Se croyant plus sages que les Français, avec moins de règlemens, ils restent fidèles à l'antique procédé de la pêche à la ligne de main et à la dérive, et ils en obtiennent d'aussi bons résultats. Leurs prévisions, après avoir paru justifiées par quelques années de pêche mauvaises ou médiocres, ont été dernièrement démenties par un retour de bonnes années, ce qui semble établir que les engins plus ou moins destructeurs n'ont guère d'effet sur un poisson dont la fécondité dépasse l'imagination, car un patient naturaliste a compté 9,300,000 œufs dans le ventre d'une seule morue. Devant ces immenses récoltes que la nature renouvelle avec une inépuisable libéralité, et qui n'ont à craindre ni sécheresses ni grêles, il semble que l'humanité doive se rassurer.

De la main du pêcheur, la morue passe dans celle du décolleur, qui détache la tête, fonction que le chirurgien du bord cumule avec

les soins médicaux de l'équipage; puis elle est habillée, c'est-à-dire ouverte et préparée. D'autres mains la saupoudrent de sel et l'empilent. Pour la morue verte, on s'en tient là; pour la morue sèche, qui doit supporter une longue conservation, on ajoute la salaison et la dessiccation sur les grèves ou des étendages mobiles, soit à Terre-Neuve, soit à Saint-Pierre, soit même en France après le retour. C'est une entreprise que les familles de Saint-Pierre prennent à la tâche. En Norvége, au lieu de saler la morue, on la fume au-dessus d'un foyer de chaleur; elle devient le *stockfish* du commerce. Dans la mer d'Islande, on recourt à des étuves, et les Anglais ont essayé de séchoirs à vapeur.

Outre sa chair, dont tout le monde connaît le rôle comme aliment populaire, la morue donne à l'homme d'autres produits utiles : des œufs ou *rogue*, que les pêcheurs bretons salent pour servir d'appât dans la pêche de la sardine; — des huiles, extraites du foie, dès longtemps appréciées par l'industrie, et qui ont acquis, pour le traitement des maladies de poitrine, une vogue que ne justifie pas toujours la pureté de la substance employée; — la *drache*, qui est aux foies et à l'huile ce que le marc est au raisin et au vin, etc. Enfin, emploi plus singulier et pourtant plus ancien, la morue sèche remplit à Terre-Neuve, dans toutes les transactions, la fonction de monnaie de compte, le quintal (50 kilogrammes) de morue étant estimé 20 francs. Ce rapport reste fixe, et les variations de valeur dans la matière monétaire se traduisent en hausse ou baisse sur les marchandises. L'économie politique trouverait à redire à une coutume qui semble appartenir aux temps primitifs de l'humanité; mais le commerce s'en accommode, et si jamais on fabrique une monnaie pour Terre-Neuve, elle devra porter en empreinte le poisson favori de cette île, suivant l'usage des villes romaines, dont la fortune avait une origine analogue.

La saison d'été tout entière se passe dans ces rudes et quotidiens travaux, que vient troubler trop souvent la nouvelle de quelque malheur. Le marin, bon, généreux, dévoué à ses frères, accourt au premier signal de détresse. La fraternité du cœur fait taire aussitôt les rivalités de langue, de race et de province, précieux aiguillons en temps ordinaire, et si les efforts ne réussissent pas toujours, jamais on ne peut en accuser l'égoïsme et l'indifférence des compagnons de pêche.

On pressent quels hommes de fer se forment à une école qui exige tous les jours de seize à dix-huit heures, vingt quelquefois, du labeur le plus rude. Jamais une plainte n'échappe au matelot pour excès de fatigue. Associé aux profits et aux pertes, il travaille pour lui-même, et puis c'est un point d'honneur, c'est l'esprit de corps de ne jamais se dire fatigué. Il réserve ses doléances pour la nour-

riture, pour le règlement, pour le commandement, et sur tous ces points il rappelle les grognards de l'armée de terre, qu'il imite encore en ce que, comme eux, il prend vivement la défense de ses chefs contre qui les critique, surtout quand il n'est plus sous leurs ordres. Aussi tout capitaine initié aux petits secrets du cœur marin recrute-t-il volontiers son monde pour les plus rudes campagnes non parmi les *graviers*, à qui le pacifique étendage des morues a valu le nom ironique de *peltats*, mais parmi les vrais pêcheurs. La navigation au long cours fournira des gabiers plus lestes, non de plus solides hommes de manœuvre. Dans un air froid, saturé d'oxygène, imprégné d'émanations salines, la santé s'est fortifiée, comme on le voit à la bonne mine des équipages revenant de Terre-Neuve, bien différens de ceux qui ont traversé la zone torride.

L'organisation hiérarchique seule laisse peut-être à désirer. Par une faveur exceptionnelle, le capitaine de pêche peut n'être qu'un simple maître au cabotage, grade qui est à la portée de tout matelot quelque peu intelligent et expérimenté. Ses inférieurs sont donc à peu près ses égaux, sauf le titre, et de plus ses associés en participation. Aussi deviennent-ils pour lui des camarades, ce qui n'arrive pas avec les capitaines au long cours, marins plus instruits, mais moins habiles pêcheurs. Cette familiarité, qui dégénère quelquefois en insubordination, a bientôt disparu avec les circonstances qui l'ont fait naître, et de la pratique des pêches il ne reste qu'un excellent apprentissage de la mer.

Trop heureux les cultivateurs, s'ils connaissaient leurs biens! s'écriait Virgile dans un élan d'admiration pour la vie rurale. On surprend en soi la même exclamation à la pensée des spectacles charmans ou grandioses que la nature déploie sous les yeux des pêcheurs de Terre-Neuve. En ces latitudes, dans les longs jours d'été, les crépuscules du soir se fondent par des nuances limpides avec l'aube du matin. Durant les nuits sans brume, l'azur du ciel resplendit et les étoiles brillent avec un éclat qui rappelle les nuits tropicales. Sur la brume elle-même s'allongent mystérieusement les fantômes du mirage, nouveaux sujets d'étonnement. Des aurores boréales presque quotidiennes illuminent le firmament d'arcs lumineux ou d'aigrettes flamboyantes. Au lever et au coucher du soleil, les montagnes de glace, comme de gigantesques pyramides, se colorent de vifs rayons et de noires ombres. Sur la mer, des myriades d'insectes et de poissons allument un incendie de leurs reflets phosphorescens. Les grands souffleurs animent la scène par les colonnes d'eau qui jaillissent bruyantes de leurs évens, et les poissons de toute taille par leurs ébats. Même sous ces froides zones que l'on croirait vouées à l'immobilité de la mort, la vie circule dans les airs et

dans les eaux, ardente d'amour, irritée par la faim, égayée par les jeux. Partout la création vibre et palpite, racontant la gloire du créateur des mondes. Hélas! toutes ces beautés sont perdues pour le matelot, qui ne pense qu'à sa morue, comme le paysan de Virgile à son bétail.

L'été s'achève, et l'automne, court prélude de l'hiver, fermera bientôt par des chaînes de glace les mers de Terre-Neuve. Venus ensemble, les navires s'en vont isolément, chacun dès que sa cargaison est complète. Les vents du nord-ouest, qui avaient tant ralenti l'arrivée, hâteront le retour; en douze ou quinze jours, on mouillera au port. Pour les jeunes filles et les fiancées, ces retours annuels et réguliers font de la saison d'automne le vrai printemps; pour toutes les familles, quand elles se retrouvent au complet, c'est le temps des fêtes, où le matelot ne manque jamais d'apporter son panier de morue fraîche et sa boîte de capelan salé. Une fois débarqué, comme l'esclave, suivant Homère, le matelot perd la moitié de son âme. Il se remet sous la tutelle de sa femme (le Basque seul fait ou croit faire exception), le vrai capitaine du nouveau bord. Au départ, elle a reçu le salaire des mains de l'armateur; au retour, elle touche le produit de la pêche et l'administre à son gré, à la seule condition de faire à son mari la part du cabaret et du tabac.

L'hiver n'est pas perdu pour les hommes qui aiment le travail. L'ouvrage abonde : ce sont les navires à décharger et bientôt après à recharger; en quelques quartiers, la pêche des huîtres (1), partout celle du poisson frais, qui trouve à Paris un immense et inépuisable débouché (2). Malgré ces ressources, la population des pêcheurs reste généralement pauvre, fait qui étonne quand on considère que le poisson est une manne que sème à pleines mains la Providence, sans imposer à l'homme d'autre charge que la récolte. Quelle agriculture promet une moisson plus abondante, un gain plus sûr? Et néanmoins ces avantages sont tous dominés par la loi suprême de l'offre et de la demande, qui tient peu de compte du prix de revient. Faute de consommateurs, le poisson reste à vil prix sur les rivages. Souhaitons que les chemins de fer, en mettant les marchés intérieurs plus à portée des lieux de production, accroissent la prospérité d'une des classes de travailleurs les plus dignes d'estime. Aujourd'hui le pauvre pêcheur arrive à cinquante ans d'âge et à trois cents mois de navigation effective sans épargne sérieuse, sans

(1) A Granville, dans la campagne de 1858-59, 193 bateaux jaugeant 1,638 tonneaux, et montés par 1,408 hommes, ont pêché 34 millions d'huîtres, qui, au prix de 16 francs le mille, valaient près de 600,000 francs.

(2) D'après l'auteur du livre sur les *consommations de Paris*, cette ville a consommé, en 1850, 9,937,430 kilogrammes de poisson frais de mer.

autre revenu que les 12 francs 25 centimes par mois que lui paie alors la caisse des invalides de la marine. Est-ce assez pour les services qu'il a rendus, les retenues qu'il a subies? Jusqu'à présent, l'administration l'a supposé, puisqu'elle n'a point élevé cette pension; mais les hommes de mer se récrient contre l'insuffisance des allocations, et beaucoup d'armateurs et d'officiers appuient les plaintes des matelots.

Plus heureuse, la classe des armateurs a sur celle des pêcheurs les avantages que donnent les capitaux, l'instruction et surtout l'esprit de conduite et d'économie, fruit d'une condition meilleure plutôt que d'une meilleure nature. La grande pêche revendique une large place dans les causes qui ont valu au commerce maritime la richesse et l'influence, et en ont fait le plus noble des commerces, parce qu'il en est le plus hardi et le plus difficile. Pour prendre dans l'état le même rang qu'en Angleterre, il lui manque seulement des mœurs qui le fixent dans les familles et en accroissent l'importance de génération en génération. Malheureusement à la spéculation laborieuse et patiente des pères succède trop souvent la dissipation effrénée des enfans. Au lieu de continuer, en l'élargissant, la carrière paternelle, comme le plus honorable des héritages, pour mourir à leur tour sur la brèche du travail, on voit beaucoup de fils d'armateurs, à peine maîtres de leur fortune, demander à Paris des plaisirs que la province leur mesurerait d'une main trop avare. Leur patrimoine passe dans les jeux de Bourse, qui tôt ou tard l'engloutissent. La prospérité des pères n'a point fondé pour l'avenir. La nation y perd comme la famille.

A Saint-Pierre et Miquelon, la vie s'écoule à l'abri de ces tentations, et l'on voit peu à peu l'aisance s'accumuler dans les ménages : toutes les heureuses spéculations du commerce local s'y traduisent en chaloupes ou en goëlettes comme en leur seule destination possible. On a vu comment le travail de l'été rend ces placemens lucratifs : la morte-saison n'y offre pas les mêmes ressources qu'en France. Les festins et les danses au dedans des maisons de bois, où l'exemple des Anglais a fait pénétrer le comfortable et une chaude température; au dehors, les excursions sur les montagnes, la pêche à l'éperlan sur les lacs, quelques courses en traîneaux tirés par les chiens de Terre-Neuve, telles sont les seules distractions de l'hiver. Au risque d'être ensevelis dans les *poudrins*, tourbillons de neige aux aiguilles acérées et pénétrantes, les chasseurs courent après les animaux à fourrure, renards, loutres, rats musqués, dont les races ont résisté à trois siècles d'extermination. Ils laissent aux Anglais la chasse aux phoques, qui viennent en nombreuses troupes s'ébattre sur les prairies de glace, le long des côtes du Labrador.

Aux premières brises printanières qui soufflent du sud, la ruche

humaine, engourdie par un long chômage, s'éveille et s'agite; les hommes courent aux agrès pour les réparer, aux bateaux pour les remettre en état et à flot, aux grèves pour les nettoyer, dans les anses de Miquelon pour faire provision d'un appât connu sous le nom de *coque*. Les regards et les cœurs se tournent vers l'orient, où brilleront bientôt, comme de blanches étoiles, les premières voiles de France. Elles arrivent en mars, et le cycle des travaux recommence. Ainsi s'écoulent et se renouvellent les générations, toujours alternant de six mois d'oisiveté, de solitude et de frivoles amusemens, à six mois de laborieuse et non moins joyeuse activité. Aussi rapide est le réveil de la nature que celui de l'homme. En quelques jours, les semences lèvent et croissent dans les jardins, toutes les herbes reverdissent sur les montagnes, les arbres poussent des jets vigoureux, et quelques semaines suffisent à des phases de végétation qui durent ailleurs des mois entiers.

### IV. — ROLE COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — LES PRIMES.

Au sein de ce mouvement d'hommes et de choses, il est aisé de constater le rôle propre de la petite colonie française. Saint-Pierre est le point d'appui de toutes les expéditions au Grand-Banc, qui viennent s'y approvisionner d'appât, renouveler leurs vivres et agrès, réparer leurs avaries : elles y déposent le produit des deux premières pêches, qui sont préparées et desséchées par les femmes et les enfans des familles sédentaires. C'est encore à Saint-Pierre qu'emmagasinent leurs récoltes les navires qui fréquentent Terre-Neuve, et à qui tout établissement sédentaire sur l'île est interdit. De là partent des expéditions directes, pendant huit ou neuf mois de l'année, pour les colonies françaises et les divers marchés américains. Saint-Pierre devient ainsi le nécessaire complément de tout le système des pêches.

Ses côtes, dont le relevé hydrographique occupa la jeunesse de Cook, présentent à l'est une rade et un port favorables à cette fonction d'auxiliaire. La rade, couverte contre la houle du large par l'îlot aux Chiens, est parfaitement sûre d'avril en décembre; elle peut contenir quarante grands bâtimens. Dans le port ou *barrachois*, cent navires moyens du commerce tiennent à leur aise. Plus de cinquante, tirant jusqu'à 4 mètres d'eau, y mouilleraient avec sécurité pendant l'année entière après avoir pu y entrer pendant neuf mois. Dans ce double abri, il n'est pas rare de voir, au fort de l'été, trois cents navires pressés bord à bord. Un tel établissement, le seul qui reste à la France dans les eaux de l'Océan-Atlantique septentrional, a certes un grand prix pour une puissance maritime qui doit

posséder, sur tous les points du globe, des stations de refuge, de réparations et de ravitaillement, et en même temps de surveillance politique et d'observations scientifiques. Cette dernière mission est dévolue à une division navale, composée de trois ou quatre bateaux à vapeur, qui se rend tous les ans dans ces parages pour y faire la police du port, protéger et secourir les pêcheurs, assurer l'exécution des règlemens, prévenir les conflits avec les voisins et rivaux. C'est à Saint-Pierre qu'est le rendez-vous de la petite escadre au départ et au retour; c'est aussi le centre de l'administration maritime. La salubrité du climat donne même à ce séjour un prix particulier pour la division des Antilles, qui vient y chercher un refuge contre les fièvres tropicales. Innovation de ces dernières années, cette migration périodique deviendra une coutume régulière aussi profitable aux équipages qu'à la colonie, qui lui doit la construction de belles routes. L'accès rendu facile de l'intérieur du pays a suscité des demandes de concessions qui annoncent quelques exceptions locales à la stérilité générale du sol.

Le tort de Saint-Pierre et de Miquelon est de n'être pas fortifiés, et de se trouver, en cas de guerre, à la discrétion de l'Angleterre. Aussi la paix est-elle le vœu énergique des populations résidentes et des armateurs, dont la fortune est livrée aux hasards de la politique. Contre cette inquiétante perspective, il semble naturel de recourir aux fortifications, à l'égard desquelles toute liberté est laissée à la France par le traité de 1783, qui n'a pas renouvelé sur ce point les prohibitions insérées dans le traité de 1763. On y a pensé souvent, mais on a toujours reculé devant la rareté et la cherté des matériaux et des ouvriers. Il paraît d'ailleurs impossible d'y constituer une suffisante défense contre les forces que l'Angleterre accumule derrière les murs de Saint-Jean et dans la baie d'Halifax. Les îles françaises, ne pouvant suffire à leur propre subsistance, devraient en outre être alimentées par des convois flanqués d'escortes qui risqueraient fort de tomber au pouvoir de l'ennemi. Il faut donc se résigner à une situation fatale, non sans d'amers retours sur les sacrifices que nous imposèrent les traités du XVIII[e] siècle, et qu'ont maintenus ceux de 1814 et de 1815. On a le droit de s'étonner qu'après la guerre de l'indépendance, terminée par l'émancipation des États-Unis avec le concours de nos armes, le roi Louis XVI, qui semblait pourtant apprécier la marine à toute sa valeur, n'ait pas ressaisi au moins le Cap-Breton, île propre à une longue défense, comme l'attestait le siége de Louisbourg, cette ville vaincue par l'abandon de la France plutôt que par sa propre faiblesse, et dont on eût aisément relevé les ruines, aujourd'hui dispersées par la main des colons anglais, qui ont fondé à Sidney leur nouvelle capitale.

Le peu qui nous fut laissé a néanmoins, comme une racine vivace, repris force et refleuri au souffle vaillant de nos populations acadiennes. La pêche de la morue a reconquis dans une certaine mesure le rang qui lui appartient dans le commerce et la navigation de la France. Elle emploie annuellement de 4 à 500 navires jaugeant de 50 à 60,000 tonneaux (1). La production totale est évaluée de 35 à 40 millions de kilogrammes, d'une valeur actuelle de 14 à 16 millions de fr. Le goût agréable de la chair de morue, fraîche et sèche, ses qualités nutritives, un bon marché dont n'approche aucune substance animale (de 40 à 50 centimes le kilogramme), lui ouvrent tous les débouchés, et la consommation n'est limitée que par les frais de transport. Nos armateurs abandonnent le nord de l'Europe aux pêcheurs écossais, hollandais et norvégiens, la Belgique aux pêcheurs d'Ostende, qui vont chercher fortune sur le Dogger-Bank et les îles Fœroë, l'Amérique anglaise aux Canadiens et Terre-Neuviens; mais ils étendent leur vues à la plupart des autres contrées que baignent l'Océan-Atlantique et la Méditerranée. Dans ces expéditions, la navigation au long cours et le grand cabotage trouvent un sérieux aliment. Après la France, leur meilleure clientèle d'acheteurs se trouve sur la Méditerranée, dans l'Italie, la Grèce, le Levant, l'Algérie. L'Espagne partage ses préférences entre l'Angleterre, la Norvége et la France : le système de ses droits de douanes lui fait trouver profit à envoyer des navires de transport charger aux lieux de pêche. Le Portugal, quoique entraîné dans le courant des intérêts anglais, ne nous échappe pas entièrement. Sur la côte occidentale d'Afrique, nos ports fournissent le Sénégal; dans la mer des Indes, l'île de la Réunion. En Amérique, nos colonies des Antilles et de la Guyane, où la morue est la base de la nourriture animale des noirs, importent de France près de 4 millions de kilogrammes. Elle arrive sur le marché de Boston, grâce à des franchises douanières établies, dans ces derniers temps, entre Saint-Pierre et les États-Unis, qui comptent dans cette île une riche maison de commerce, et pénètre même sous le pavillon français dans le Chili.

Pour apprécier toute l'importance économique de ce seul poisson, il conviendrait de calculer ce que représentent de capitaux les denrées alimentaires pour la nourriture des équipages, les matériaux achetés et ouvrés pour la construction des navires, les agrès pour leur armement, et le sel, dont la consommation n'est pas moindre de 40 millions de kilogrammes. Par les mouvemens de

(1) En 1857, les chiffres exacts ont été de 528 navires chargés jaugeant 73,208 tonneaux. Les retours en France (sans compter les expéditions directes de Saint-Pierre et Miquelon) ont été de 31,592,128 kilogrammes, valant 13,504,615 francs. La France a reçu en outre de la grande pêche 2,483,505 kilogrammes d'huile, 430,539 kilogrammes de draches, 33,727 kilogrammes de rogues, 725,495 kilogrammes d'issues diverses.

travaux, de salaires, de transactions qui se rattachent à la morue, par le débouché qu'elle offre aux vins et eaux-de-vie, par les retours dont elle facilite l'importation, elle entretient l'activité d'une partie notable du littoral français. En tout pays catholique, sans même parler du carême, la consommation de la morue est favorisée par le commandement de l'église qui prescrit un régime maigre pendant deux jours de la semaine. C'est là un des rares exemples d'une influence exercée directement par les pratiques religieuses sur la production, et par contre-coup sur la politique elle-même. Ce rapport entre la loi d'abstinence et l'essor de la pêche, lié à l'essor de la marine, n'avait pas échappé à Colbert. Un enseigne de vaisseau, le chevalier de Vesle, dînant un jour à sa table pendant le carême, se plaignait de ce que le catholicisme imposait tant de jours d'abstinence de viande. Le ministre, se tournant vers le jeune homme, lui dit : « Monsieur de Vesle, votre observation paraîtrait moins déplacée dans la bouche d'un officier de terre; mais elle est inexcusable dans celle d'un marin. Ne voyez-vous donc pas que la loi de l'église sert merveilleusement l'état, et que sans les abstinences religieuses vous verriez tomber les pêcheries, séminaires naturels de vos matelots? »

L'importance politique des grandes pêches ne se révéla que tardivement. Avant le XVIe siècle, la France, qui avait des armées de terre, manquait d'armées de mer, malgré l'éducation de la vie nautique, commencée, durant le moyen âge, par les croisades et les pèlerinages. Les pêcheries de Terre-Neuve lui donnèrent cette nouvelle force en lui procurant des matelots d'élite, auxquels Duquesne et Duguay-Trouin durent leurs plus belles victoires de l'aveu de leurs ennemis, juges plus clairvoyans peut-être à cet égard que la plupart des nationaux; les ports de pêche formèrent des corsaires non moins redoutables que les escadres. Louis XIV et Louis XV auraient probablement conservé à la couronne de France ses colonies de l'Amérique du Nord, si, plus dociles aux conseils des gouverneurs et des intendans du Canada, ils avaient favorisé en Acadie et à Terre-Neuve les pêcheries sédentaires, qui seraient devenues le noyau d'une marine locale capable de tenir tête à celle des colonies anglaises. « Je crois la conquête des pêches, écrivait Frontenac, plus importante que celle des Indes, dont les mines s'épuisent, tandis que celles-ci sont inépuisables. » Des pêches temporaires et nomades en quelque sorte furent jugées suffisantes par Colbert lui-même : fatale illusion qui priva les établissemens français de forces navales propres, et les livra aux ennemis le jour où la France négligea de les soutenir. Dès que l'Angleterre eut pris possession de l'Acadie, elle s'empressa d'y exécuter les plans que l'intendant de Meules avait inutilement proposés au ministre de Louis XIV, et

dès lors sa puissance y devint inattaquable. Aux États-Unis, Boston, grandi, comme Halifax, par la pêche sédentaire, montre comment une industrie que la philosophie sociale incline peut-être à reléguer parmi les plus humbles occupations du peuple assure, aux jours des luttes, la puissance politique : de Boston partit le premier cri de l'indépendance américaine. Afin de se créer une marine plus encore que pour s'enrichir, ses habitans avaient acheté aux Acadiens le droit de pêcher dans les eaux de leur presqu'île. Charles-Quint faisant élever un monument à Beuckels pour avoir découvert le meilleur procédé de saler et encaquer le hareng, pour avoir assuré par cette invention la prépondérance maritime de la Hollande, montrait en quelle estime la politique doit tenir les plus vulgaires industries.

Les pêcheries sont donc la réserve des flottes de l'état, et leurs matelots sont l'âme des vaisseaux de guerre. De cette vérité dérivent les encouragemens de diverse nature qui leur ont été accordés. Les modes d'encouragement sont multiples : l'exemption de droits pour le sel indigène et l'autorisation de s'en procurer à l'étranger, la franchise d'entrée pour la morue dans la métropole et les colonies et des taxes sur les similaires concurrens, enfin, le plus important de tous, les primes, soit à l'armement, soit aux produits, votées pour une période décennale. Empruntées avant la révolution à l'histoire de l'Angleterre et de la Hollande, abandonnées pendant la période de nos luttes, ces primes furent rétablies par la restauration, noblement impatiente de remplacer les générations de matelots qui avaient péri dans les combats de mer et sur les pontons anglais. La loi du 22 juillet 1851, aujourd'hui en vigueur, accorde une allocation de 50 francs par homme pour les armemens de pêche avec sécherie, et de 30 francs sans sécherie, en outre une seconde allocation de 12 à 20 francs par quintal métrique de morue exportée, suivant la destination plus ou moins éloignée. Une prime de 20 francs est aussi accordée par quintal de rogue ou œufs de morue. Le montant total de ces faveurs représente une dépense annuelle de 3 ou 4 millions. Au prix de ce sacrifice modéré, l'état assure l'apprentissage et l'entretien permanent de 13 ou 14,000 matelots (1) toujours prêts à répondre à son appel. C'est environ 300 francs par tête; il lui en coûterait 1,000 de les avoir à bord de ses navires. On ne saurait imaginer, depuis que la perte de ses meilleures colonies a enlevé à la France les élémens principaux de sa navigation, un moyen moins onéreux de maintenir intacte et de renouveler sans cesse une des bases essentielles de la puissance nationale.

(1) En 1858, les navires chargés partis de France étaient montés par 14,000 hommes.

A l'appui de ce système d'encouragement, les armateurs de nos ports de mer n'invoquent aucune des raisons banales que font valoir les industriels auxquels la douane assure des priviléges. S'ils ne peuvent, livrés à eux-mêmes, soutenir la concurrence anglaise et américaine, la faute n'en est pas à un choix inintelligent des lieux, des conditions, des procédés du travail, ni à l'infériorité des ouvriers, ni à l'insuffisance des capitaux ou de l'intelligence. Sous tous ces rapports, ils sont au niveau de leurs compétiteurs. Leur malheur, et non leur tort, découle tout entier de traités dont ils sont innocens. Éloignés du théâtre des pêches et privés de la faculté de fonder des établissemens à demeure, ne trouvant à Saint-Pierre que des magasins pour déposer leurs marchandises, ils sont obligés d'importer et de remporter tous les ans leur attirail de pêche ainsi que leur personnel, et d'opérer à la hâte leurs préparations : source de faux frais énormes dont la politique a affranchi leurs rivaux.

Les Anglais en effet, commodément installés à terre, mettent en sûreté pendant l'hiver leurs navires et chaloupes, leurs agrès, leurs approvisionnemens. A leurs récoltes marines ils donnent à loisir toutes les préparations nécessaires, avec le concours de la population des villes et des villages, dont la main-d'œuvre est bien moins coûteuse que celle des matelots emmenés exprès de France. Maîtres des côtes les plus poissonneuses et les moins froides, ils ne perdent ni une occasion ni une semaine, profitant des premiers beaux jours du printemps, des derniers de l'automne. Aux bénéfices que donne la morue ils joignent ceux de la chasse au phoque (1) et de la pêche du hareng, qui affluent le long de leurs rivages vers la fin de l'hiver, alors que les navires français sont encore retenus dans leurs ports. Un commerce régulier avec une population prospère de plus de cent mille habitans accroît les bénéfices des armateurs anglais. Ainsi se succèdent pendant le cours entier de l'année des opérations fructueuses, dont chacune concourt à diminuer la part des frais généraux que nos compatriotes doivent couvrir dans une seule campagne de quelques mois.

Les Américains eux-mêmes du Massachusetts, du Connecticut et du Hampshire, ces intelligens disciples de Franklin, qui disait qu'un poisson pêché était une pièce d'argent retirée de la mer, jouissent d'avantages refusés aux Français par les traités qui ont exclu ces derniers du continent. Voisins des lieux de pêche, ils vont en mer avec des navires d'un léger tonnage, d'un armement peu coûteux, d'un personnel peu nombreux, qui reviennent toutes les se-

(1) Cette chasse prend d'année en année de plus grandes proportions. Elle occupe à Terre-Neuve 13,000 marins et 367 navires jaugeant 35,760 tonneaux, d'une valeur, en peaux et en huile, de plus de 7 millions de francs. On tue en une campagne jusqu'à 300,000 de ces animaux. On y emploie depuis quelques années des navires à vapeur.

maines rapporter à terre le fruit de leurs pêches, dont les familles achèvent la préparation. Ils trouvent enfin, dans une population peu éloignée de vingt à vingt-cinq millions de consommateurs, des débouchés qui entretiennent toute l'année un va-et-vient incessant de navigation. Ce dernier avantage, dont les Anglais possèdent l'équivalent dans leurs colonies, les Français l'avaient autrefois avec le Canada et l'Acadie, la Louisiane, Saint-Domingue. Aujourd'hui ils ne peuvent plus se livrer qu'à des expéditions intermittentes avec le petit nombre de possessions qui nous restent. On est en conséquence bien autorisé à soutenir que les primes à la pêche de la morue ne sont ni des encouragemens à une industrie factice et mal assise, ni même une excitation pécuniaire à une industrie utile, mais que la spéculation seule n'ose entreprendre, comme la pêche de la baleine : ces primes sont l'expiation des fautes ou des malheurs de l'ancienne monarchie. Ainsi les siècles sont solidaires, et la loi providentielle de responsabilité punit ou récompense les nations comme les familles et les individus.

## V. — LA CONVENTION DE 1857. — RIVALITÉ DES FRANÇAIS ET DES ANGLAIS.

Cette loi de responsabilité enseigne à la France du XIXe siècle que, faute de pouvoir aujourd'hui rétablir notre ancienne position en Amérique, nous devons accepter résolûment les sacrifices qui l'empêcheront de s'amoindrir. Les temps de paix sont exposés à des fautes comme les temps de guerre, et la diplomatie connaît des défaites pires que des batailles perdues. C'est la pensée qu'éveille dans notre esprit la convention relative à Terre-Neuve, dont la mise à exécution divise profondément la France et l'Angleterre, et dont il nous reste, pour compléter cette étude, à exposer l'origine et le caractère.

Ainsi qu'on l'a vu, les traités d'Utrecht (1713) et de Paris (1763) reconnaissaient aux sujets français le droit de pêcher et de sécher le poisson sur une partie du littoral de Terre-Neuve depuis le cap Bonavista, à l'est, jusqu'à la pointe Riche, à l'ouest, à la condition de n'y faire que des établissemens limités à la durée de la pêche, c'est-à-dire pendant la saison d'été. Était-ce un droit exclusif à leur profit ou un simple droit de concurrence? Le texte des traités laissant des doutes, de fréquens conflits éclatèrent, surtout autour du cap Bonavista, assez rapproché de la capitale de l'île. Pour y mettre fin, le traité de Versailles (1783) stipula la renonciation de la part de la France à la portion de la côte comprise entre le cap Bonavista et le cap Saint-Jean, plus au nord, qui devint le nouveau point de départ de nos limites, et les prolongea, en compensation, sur la côte ouest, depuis la pointe Riche jusqu'au cap Raye. En même

temps, est-il dit dans une déclaration annexée au traité, « pour que les pêcheurs des deux nations ne fassent point naître de querelles journalières, sa majesté britannique s'engage à prendre les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublent en aucune façon par leur concurrence la pêche des Français pour l'exercice temporaire qui leur est accordé sur les côtes de l'île de Terre-Neuve, et elle fera retirer à cet effet tous les établissemens sédentaires qui y sont formés. »

Désormais clairement reconnu, le privilége des Français dans certaines limites territoriales fut sincèrement respecté jusqu'aux guerres de la révolution, qui mirent fin à leurs pêches elles-mêmes. Il fut de nouveau implicitement rétabli par le traité du 30 mars 1814, qui remit les choses sur le même pied qu'en 1792; mais les Anglais, pendant vingt années de libre possession, avaient exploré des rivages qu'auparavant ils ignoraient, et s'étaient installés en beaucoup de points. Ils avaient surtout apprécié sur la côte occidentale la baie de Saint-George, dont le rivage contrastait singulièrement par la fertilité des terres et la beauté du paysage avec le reste de l'île. Anglais et Irlandais s'y étaient groupés pour la pêche du hareng et du saumon, et pour le trafic avec quelques indigènes, débris de la sauvage tribu des Micmacs. Au rétablissement de la paix, les Français réclamèrent sur quelques points la liberté du rivage, et les gouverneurs anglais durent faire fléchir la résistance des habitans par des proclamations qui constataient notre droit; mais généralement on montra une tolérance plus généreuse que prévoyante en laissant subsister des demeures, simples huttes au début, qui sont devenues à la longue de belles maisons et ont formé de grands villages et de petites villes. De temps à autre, les commandans français autorisèrent même la pêche concurrente pendant l'été, moyennant un partage des produits avec leurs nationaux. Ainsi se peupla la côte ouest. La baie de Saint-George compte aujourd'hui quinze cents habitans; une baie voisine, celle des Iles, un millier. Pour désarmer la susceptibilité de leurs rivaux, les Anglais consentirent à leur tour quelques concessions, en laissant nos navires pêcher sur la côte de Labrador et dans tout le détroit de Belle-Isle, moyennant la simple redevance de quelques foies de morue. Par une mutuelle condescendance, une situation nouvelle se substitua peu à peu à celle qu'avaient consacrée les traités.

Cependant ces empiétemens respectifs suscitaient de fréquentes querelles, où les maîtres souverains de l'île se montraient enclins à méconnaître le droit de leurs rivaux. L'orgueil national, blessé de tout partage, eût volontiers confiné les Français dans les plus mauvaises stations, en étendant partout la concurrence anglaise. Sans

une résistance obstinée, sans la protection de la division navale, le étrangers eussent été traités en vaincus et bientôt rejetés hors de l'île. Pour ne pas laisser s'aggraver les querelles, le gouvernement du roi Louis-Philippe intervint de bonne heure. Ses ambassadeurs à Londres, le prince de Talleyrand et le général Sébastiani, adressèrent des représentations que lord Palmerston n'accueillit point avec cet empressement qui facilite les solutions. Abandonnées et reprises tour à tour pendant vingt ans, les négociations ont enfin abouti à une convention conclue le 14 janvier 1857 à Londres entre M. de Persigny pour la France, lord Clarendon et M. Henry Labouchère pour la Grande-Bretagne, l'un et l'autre membres du cabinet dont lord Palmerston était le chef. L'acte, ratifié deux jours après, a pris place dans le *Bulletin des Lois* de France pour recevoir exécution à partir du 1er janvier 1858. Ce règlement tient compte à la fois des droits historiques et des faits accomplis. Sur la partie nord-est et nord de l'île, de tout temps qualifiée de *french shore*, le privilége des Français est déclaré exclusif. Pour la côte ouest, il y a compromis. Les Anglais obtiennent un droit de concurrence sur une partie, un droit exclusif sur le reste. En retour d'un tel abandon, les Français participeront à la pêche dans le détroit de Belle-Isle et sur la côte du Labrador, ainsi que sur les côtes inoccupées du nord de Belle-Isle. Ils pourront en outre acheter l'appât aux pêcheurs anglais, et en cas d'insuffisance y pourvoir eux-mêmes, pêcher enfin, durant la saison comprise entre le 5 avril et le 5 octobre, toute espèce de poisson, et couper du bois conformément aux stipulations des traités antérieurs.

Le gouvernement français ne prévoyait aucun obstacle dans l'article 13, d'après lequel, « lorsque les lois nécessaires pour rendre la convention effective auraient été votées par le parlement impérial de la Grande-Bretagne et par la législature coloniale de Terre-Neuve, » des commissaires seraient nommés pour régler les détails laissés à leur décision. La législature de Terre-Neuve, interprète des passions plus que des intérêts des habitans, a refusé de sanctionner la convention. Cette prétention a trouvé de l'écho au sein du parlement anglais dans la séance du 10 mars 1859, et ce qu'on peut trouver étrange, M. Labouchère lui-même, l'un des signataires de la convention, s'est associé aux orateurs qui ont soutenu que la métropole n'avait pas droit de disposer ainsi pour la colonie.

Certes nous prisons haut cette large intervention des colonies britanniques dans leurs propres affaires; mais ce serait en exagérer la portée au-delà de toute mesure que de leur attribuer en quoi que ce soit le privilége de souveraineté, qui n'appartient qu'aux métropoles. Avec la couronne d'Angleterre ont été conclus les traités qui

fixent les droits respectifs des deux peuples; avec la même couronne seule, la France peut en débattre l'application. Pour la France, Terre-Neuve n'est, quelle que soit sa constitution politique, qu'une dépendance de la Grande-Bretagne, et le *veto* de cette île ne saurait être qu'un appel à une nouvelle et impartiale étude des questions en litige.

La France ne s'y est pas refusée; son gouvernement a nommé deux commissaires (1), qui sont en ce moment sur les lieux, abouchés avec les commissaires anglais, pour un nouvel examen des faits et des droits. Nous serions étonné qu'il n'en sortît pas la confirmation d'arrangemens où une si large part a été faite aux intérêts des habitans de l'île aux dépens du droit strict. Le droit lui-même qui confère aux Français un privilége exclusif sur certaines parties du littoral peut-il être sincèrement révoqué en doute? Il a été reconnu par tous les gouvernemens et par divers ministres de l'Angleterre, par M. Labouchère entre autres; il est franchement avoué par les conseillers légaux de la couronne. Les intérêts anglais ne sont d'ailleurs pas en cause. Toutes les compensations accordées aux Français, tant pour la pêche au nord de l'île que pour le libre achat de l'appât, sont déjà accordées aux Américains, dont la concurrence est bien autrement redoutable. Il est triste de lire, dans les documens émanés de Terre-Neuve, l'aveu des vrais sentimens qui inspirent toutes ces résistances à une convention internationale; ils n'ont rien d'honorable. A Saint-Jean, on voit avec dépit qu'une terre britannique forme des matelots français. On veut se réserver le pouvoir d'entraver la prospérité de nos pêches, que favorisent les primes, en interdisant ou taxant la vente de l'appât au mépris de ces principes de liberté commerciale dont on se fait gloire en Angleterre. En vue d'événemens politiques qui pourraient permettre à la population anglaise de ressaisir même le *french shore*, on prépare les voies en refusant de reconnaître quelque part un privilége exclusif à de futurs ennemis. Dans ces traités qui laissèrent un pied aux Français sur l'île, la jalousie locale, nous ne voulons pas dire nationale, ne voit qu'une funeste concession, oubliant de quelles opulentes dépouilles elle fut payée : tout le pays compris entre le 25e degré de latitude nord et la baie de Hudson ! Le grand Pitt, assure-t-on, s'y était opposé, et sa politique doit redevenir le programme de notre époque : coupables emportemens d'un patriotisme étroit qui ne triompheront pas, nous l'espérons bien, de la sagesse du gouvernement anglais! Il a compris jusqu'à présent, et l'avenir promet autant de pru-

(1) M. le marquis de Montagnac de Chavance, capitaine de vaisseau, commandant la station navale de Terre-Neuve, et M. Arthur de Gobineau.

dence que le passé, que l'importance de Terre-Neuve n'est pas un titre à une appropriation exclusive répudiée par les traités.

Cette importance, nous l'avouons, est grande, et se révèle au premier coup d'œil jeté sur une carte. De toutes les possessions coloniales du royaume-uni, Terre-Neuve est la plus proche, à huit jours seulement de l'Irlande par la vapeur. C'est à Saint-Jean, sa capitale, qu'a été amarré le câble transatlantique, et de là, comme d'une tête de pont, il doit rayonner à travers toute l'Amérique par des lignes de fils dont les premiers jalons sont déjà posés de l'est à l'ouest de l'île, et de là jusqu'au Cap-Breton. Par ce privilége de position, Terre-Neuve, qui déjà commandait le golfe et le fleuve de Saint-Laurent, devient le premier anneau de la chaîne qui unit l'Angleterre non-seulement aux possessions de la couronne, mais au Nouveau-Monde tout entier. Si de tels avantages invitent l'Angleterre à une haute appréciation de sa colonie, ils lui conseillent en même temps l'équité dans ses demandes, car les stations électriques de la côte occidentale et tous les établissemens fixes dispersés sur cette côte constituent autant d'empiétemens sur les priviléges des Français; le retour au droit antérieur en amènerait la suppression. Un récent accord pour faire aboutir un fil au nord de Miquelon autorise de meilleures espérances.

Un autre motif recommande au gouvernement anglais le maintien de la convention de 1857 : il s'est donné le tort de concéder aux États-Unis des droits qu'il n'avait pas lui-même. Tandis que le traité de 1783, conclu entre les trois puissances, accordait aux Américains la liberté seulement de pêcher aux mêmes lieux que les Anglais, les côtes françaises leur restant interdites, par un traité du 20 décembre 1818, le régent de la Grande-Bretagne leur livra la côte occidentale de Terre-Neuve depuis le cap Raye jusqu'au cap Quirpon, atteinte trop manifeste aux priviléges français. Par cette concession inconsidérée, l'Angleterre se trouve exposée aux justes plaintes de la France, si, par amour de la paix, celle-ci tolère la concurrence du pavillon américain, et aux plaintes des États-Unis, si leurs citoyens sont entravés dans leurs entreprises.

A l'avantage de prévenir de sérieux embarras se joindra l'administration fructueuse de régions qui étaient sans valeur lorsqu'elles furent abandonnées à l'usufruit de la France, et qui, mieux connues aujourd'hui, promettent des succès à la colonisation agricole et industrielle. Sur la côte occidentale, le sol est fertile; les forêts sont riches en bois de construction; on y a constaté des mines de houille qui semblent la continuation des puissans gisemens qui, sur l'île du Cap-Breton, ont créé Sidney-la-Mine en face de Sidney-la-Ville. A l'aide de ces nouvelles sources de production, Terre-Neuve, qui

est déjà en si bonne voie, verrait croître sa population, sa marine, son mouvement commercial, sa puissance financière. L'Angleterre compromettra-t-elle ces brillantes perspectives par déférence pour des passions locales qui donnent la mesure de la mesquine haine qui les inspire en demandant contre les Français l'interdiction de pêcher le saumon en même temps que la morue, comme de couper les piquets de bois nécessaires aux cabanes des pêcheurs? Nous ne pouvons le croire. De son côté, la France maintiendra ce débat à un niveau plus élevé et plus digne d'une grande nation. Elle ne cédera pas à l'égoïste plaisir de neutraliser aux mains de son alliée une possession dont elle-même ne peut profiter; mais elle ne laissera pas non plus mutiler le lot, déjà si modeste, que la destinée lui a fait en des lieux jadis pleins de sa gloire. Toute concession de sa part sur l'usufruit du littoral devra profiter à l'accroissement de ses pêches, soit à Terre-Neuve, soit à Saint-Pierre et Miquelon.

Ces fabriques de morue, pour les appeler par leur vrai nom, offrent à la subsistance des peuples des ressources qui ne se trouveraient nulle autre part, et que remplaceraient mal les dons encore incertains et quelque peu chers de la pisciculture. Écoles de navigation, les grandes pêches élèvent, aux conditions les meilleures, des matelots d'élite pour l'état et pour le commerce : les services qu'elles rendent, déjà très grands, s'accroîtront encore, si les chemins de fer portent coup au grand cabotage, comme quelques informations le font craindre. Stations navales, elles permettent aux officiers français de continuer, dans l'Amérique du Nord, de vieilles traditions d'honneur et d'influence, en même temps que d'observer les événemens politiques. Enfin, refuges sanitaires, nos petites îles sont pour les équipages un précieux correctif de l'insalubrité des Antilles. En défendant avec une intelligente fermeté les conditions vitales de ses grandes pêches, le gouvernement de la France montrera qu'éclairé par l'histoire, il n'est indifférent à rien de ce qui peut assurer l'équilibre des puissances maritimes et la liberté de l'Océan, ce patrimoine commun et inaliénable de l'humanité. Que le gouvernement britannique de son côté, se souvenant combien de fois les excessives prétentions sont devenues des pierres d'achoppement, se garde de répudier sa signature. En ajoutant à sa propre force, il recueillera le suffrage de deux nations qui se font gloire entre toutes, et avec une éclatante et noble persistance, d'apprécier à leur juste valeur les bienfaits de la paix.

JULES DUVAL.

# PIERRE CARTWRIGHT

ET

# LA PRÉDICATION DANS L'OUEST

---

I. *The Backwoods Preacher, an autobiography of Peter Cartwright*, 31th edition, 1 vol. in-12. — II. *America and American Methodism*, by the rev. Fr. J. Jobson, London, T. S. Virtue, 1858.

---

## I.

La rapide expansion du peuple américain est assurément un des faits les plus remarquables de l'histoire contemporaine. Quand les Barbares se ruaient sur l'empire d'Occident aux abois, on comprend à merveille le mobile qui les entraînait vers les riches et fertiles contrées de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne : il s'agissait pour eux d'échanger leurs huttes contre des palais, leur pauvreté contre les trésors des anciens maîtres du monde. Tous les prestiges, toutes les séductions d'une civilisation supérieure se réunissaient pour enflammer leur convoitise. Les États-Unis nous offrent, depuis bientôt un siècle, le spectacle d'un mouvement inverse. Un entraînement irrésistible emporte loin des bords de la mer, loin des foyers du commerce et de l'activité intellectuelle, un peuple jeune et vigoureux : les villes sont abandonnées pour les forêts, la civilisation pour le désert. Aujourd'hui la voie est frayée, et les populations dont les flots toujours grossissans se portent vers l'ouest ont devant les yeux l'exemple et le succès de deux générations. Néanmoins que d'obstacles, que de dangers attendent encore les émigrans! A mesure qu'ils s'éloignent des bords de l'Océan, les régions qu'ils tra-

versent sont moins peuplées, les routes sont moins bonnes et moins sûres, les ressources plus rares, les secours plus difficiles à espérer. Bientôt l'émigrant se trouve en face de la solitude : il ne peut plus compter que sur lui-même pour sa subsistance et sa sécurité; il doit tout tirer du travail de ses bras, il doit être laboureur, artisan et soldat. A l'heure du danger, que la maladie, la famine ou l'ennemi frappe à la porte, il est trop loin pour que sa voix puisse être entendue; il succombe à l'insu de tous, et le hasard mettra seul sur la trace d'un malheur ou d'un crime.

Si, de nos jours, aucune année ne s'écoule sans quelque catastrophe, on se figure aisément les périls de l'émigration à la fin du siècle dernier. Nulle part la terre ne manquait : la Pensylvanie, le Maryland et la Virginie n'avaient pas, lorsque l'Ohio et le Kentucky reçurent leurs premiers colons, le quart de leur population actuelle; les espaces vides, les terrains à défricher, qui abondent encore dans ces états, appelaient de toutes parts les bras de nombreux travailleurs; la sécurité était complète et les ressources assurées. Pourtant les régions lointaines de l'ouest exerçaient déjà sur les imaginations une séduction si forte que des milliers de familles se décidaient à abandonner leurs foyers et à tout braver pour pénétrer dans la vallée du Mississipi. Il fallait franchir toute la chaîne des Alleghanys et traverser d'interminables forêts infestées de sauvages. Le Kentucky ne justifiait que trop son nom indien de *terre de sang*. Il n'était la propriété d'aucune tribu; les sauvages qui habitaient les bords de l'Ohio et du Tennessee le regardaient comme une sorte de terrain neutre, comme une réserve immense où ils venaient poursuivre le gibier, et d'où il fallait écarter tout étranger. Aussi luttaient-ils avec acharnement contre les empiétemens des Américains. Il n'y avait encore aucune route à travers les forêts : à peine y trouvait-on d'étroits sentiers impraticables pour les chariots. Les émigrans emportaient tout leur bagage à dos de cheval. Aucune famille ne s'aventurait isolément; on se réunissait en caravanes, et on se procurait une escorte de jeunes gens rompus à la fatigue, connaissant les chemins et habiles tireurs. Il était impossible de faire une marche d'une journée dans la forêt sans rencontrer quelque cadavre scalpé, et de distance en distance un nom sinistre, comme le *Camp de la défaite*, venait rappeler quelque effroyable boucherie. Quand le père de Pierre Cartwright quitta la Virginie pour le Kentucky en 1790, il se joignit à une caravane de deux cents familles, où tout homme avait un fusil, et qu'accompagnait en outre une escorte de cent hommes. Les émigrans, malgré leur nombre, n'en furent pas moins harcelés tout le long de la route par les sauvages. Après une marche de plusieurs jours, ils furent surpris par la nuit à sept milles

de Crab Orchard, qui était le premier établissement américain au Kentucky, et où il y avait un fort. On se résolut à poursuivre et à ne prendre de repos que sous la protection du fort. Sept familles, vaincues par la fatigue ou rassurées par ce voisinage, préférèrent s'arrêter et camper. Elles furent attaquées pendant la nuit et entièrement massacrées, à l'exception d'un seul homme qui prit la fuite à demi nu, et apporta au fort cette lamentable nouvelle. Des volontaires partirent aussitôt à cheval, et allèrent attendre les sauvages au point où ils franchissaient habituellement l'Ohio : là, ils leur tendirent une embuscade, ils en tuèrent le plus grand nombre, et reprirent toutes les dépouilles enlevées aux émigrans massacrés.

C'étaient là des faits de tous les jours, et les jeunes annales du Kentucky sont remplies de récits de semblables massacres. Encore l'hostilité persévérante des Indiens n'était-elle pas le seul danger que l'on eût à redouter. Tous les colons n'étaient pas attirés vers l'ouest par la richesse d'un sol fertile et le bon marché des terrains : on voyait émigrer aussi ces caractères ardens que le goût des aventures possède, ces esprits indisciplinés qui ne peuvent supporter aucun frein, et qui cherchent dans la solitude l'absence de tout contrôle, l'affranchissement de toutes les convenances et de toutes les obligations sociales. Ajoutez que tous ceux qui avaient quelque démêlé avec la justice cherchaient dans l'ouest l'impunité de leurs fautes, et venaient mêler un élément pervers à cette société turbulente et grossière, que l'usage continuel des armes et la pratique assidue de la chasse ne prédisposaient que trop à la violence. La force seule y pouvait établir quelque ordre et quelque sécurité. Écoutons à ce sujet un témoin oculaire.

« Le comté de Logan, en Kentucky, était appelé, quand mon père vint s'y établir, le *refuge des coquins*. Nombre de gens s'y étaient réfugiés de tous les points de l'Union pour échapper à la justice et au châtiment. Les lois existaient bien, mais elles ne pouvaient être exécutées, et c'était un état social vraiment désespéré. Des assassins, des voleurs de chevaux, des brigands de grands chemins, des faussaires y avaient cherché asile, s'y étaient ligués, et ils y furent un temps en majorité. Les gens honnêtes et soumis aux lois traduisaient bien en justice ces misérables bandits; mais ceux-ci se sauvaient mutuellement par de faux témoignages. Ils en vinrent à braver toute loi, et se livrèrent à tant d'excès et de violences, que les citoyens honnêtes se crurent réduits à la nécessité de se coaliser, et de se charger eux-mêmes, sous le nom de *régulateurs*, de faire respecter les lois. On ne peut imaginer un plus misérable état de choses.

« Quelque temps après que les *régulateurs* se furent formés en association et eurent établi leurs règlemens, les deux partis se trouvèrent en présence à Russellville un jour d'assises. Une querelle s'engagea bientôt, et il s'ensuivit une mêlée générale entre les *régulateurs* et les *coquins :* on se battit

avec des fusils, des pistolets, des poignards, des couteaux et des bâtons. Il y eut plusieurs tués et un grand nombre de blessés : les *coquins* eurent l'avantage, demeurèrent maîtres du terrain et chassèrent les *régulateurs* de la ville. Ceux-ci se rallièrent, se remirent à la poursuite des *coquins*, en soumirent à la loi de Lynch et en tuèrent un bon nombre, si bien que beaucoup déguerpirent et s'enfuirent on ne sait où. Il y eut beaucoup de morts de part et d'autre. »

L'existence de ces premiers colons de l'ouest, et celle des émigrans d'aujourd'hui la rappelle trait pour trait, était une suite de privations. Le gibier formait le fond de leur nourriture, et trop souvent ils étaient réduits, comme les sauvages, à faire griller sur des charbons les bêtes fauves à demi écorchées; ils écrasaient leur blé et leur orge dans un mortier, et ils avaient pour boisson des infusions de sauge, de sassafras et d'autres herbes odorantes, qu'ils sucraient avec le suc de l'érable. Ils plantaient du lin, le rouissaient et le teillaient eux-mêmes; ils nettoyaient à la main le coton qu'ils récoltaient : c'était aux femmes ensuite à carder, à filer et à tisser lin et coton, puis à tailler dans les étoffes grossières qu'elles obtenaient les vêtemens de leurs maris. Quant à ces mille superfluités qui sont les besoins les plus impérieux des nations civilisées, il fallait en désapprendre l'usage. Le célèbre missionnaire qui nous a paru personnifier la plus brillante époque de la prédication dans l'ouest, Pierre Cartwright, fut dix ans sans voir du café. A la fin, un des voisins de son père apprit que le gouvernement américain avait établi au Fort-Messick, sur les bords de l'Ohio, un dépôt d'épiceries et d'articles de ménage, et avait autorisé des échanges avec les colons; il abattit un énorme peuplier, le creusa en forme de canot, et entreprit de descendre dans cette embarcation improvisée la Rivière-Rouge, puis la rivière Cumberland, et de remonter ensuite l'Ohio jusqu'au fort. Chacun lui remit ce qu'il avait à vendre ou un peu d'argent, avec la liste des objets qu'il souhaitait avoir en retour. Le voyage réussit à souhait, et il en fut longtemps question dans tout le Kentucky. Aucune distraction ne venait rompre la monotonie de la vie quotidienne : dans la belle saison, les hommes franchissaient le dimanche de longues distances pour se rencontrer, pour chasser et pêcher ensemble. On improvisait des courses de chevaux, on jouait aux cartes, et, si quelques femmes se trouvaient là, des danses s'organisaient.

En face des préoccupations et des exigences de la vie matérielle, les besoins intellectuels et moraux ne recevaient aucune satisfaction. Il était bien peu d'émigrans qui eussent quelques livres, et ils ne trouvaient guère le temps de les ouvrir : il eût fallu avoir une intelligence supérieure et une forte volonté pour prendre sur les oc-

cupations et les soucis de chaque jour le temps de donner à l'âme sa pâture. Les esprits, engourdis par le défaut d'exercice, se refusaient bien vite à tout effort. Les sentimens religieux eux-mêmes, malgré les racines profondes qu'ils jettent dans le cœur humain, ne tardaient pas à s'affaiblir et à s'obscurcir au sein de ces forêts, où la parole divine se faisait rarement entendre. Point de culte, point de réunions pieuses ni d'offices, point de prédication, hormis à de longs intervalles : souvent les morts étaient mis au tombeau sans qu'il se trouvât personne pour adresser un adieu au trépassé et une consolation aux survivans. Des années s'écoulaient avant que les enfans fussent baptisés : ils grandissaient sans recevoir d'autre instruction que celle que pouvaient leur donner des parens ignorans et bornés, dont l'esprit ne s'était jamais détaché des choses de la terre, et qui n'avaient de la Divinité que les notions les plus imparfaites. Aussi le caractère commun de tous les colons était-il une crédulité sans bornes : leur esprit était accessible à toutes les superstitions, à toutes les erreurs. Avec quelques bribes d'un savoir mal digéré, une certaine facilité d'élocution et quelques argumens captieux, il était aisé de se faire accepter pour un grand docteur et de faire passer d'une croyance à une autre des hommes incapables de se rendre compte de ce qu'ils entendaient. Des imposteurs en profitaient, et les ruses les plus vulgaires, les artifices les plus grossiers leur suffisaient pour s'entourer, aux yeux de leurs dupes, d'un prestige irrésistible. Laissons un missionnaire méthodiste raconter la lutte qu'il eut à soutenir contre un de ces imposteurs :

« Je présidais des réunions religieuses en plein air (*a camp-meeting*) dans le faubourg de Marietta. Il y avait en cette ville un prédicateur du nom de Sargent : il avait commencé par être universaliste; puis, découvrant que les gens qui l'entouraient étaient de bonnes dupes, il avait inventé une église, celle des *alcyons*, et il s'était donné comme le messager chargé d'annoncer le millenium. Il avait conféré à des hommes et à des femmes le pouvoir de prêcher sa doctrine. Il prétendait avoir des visions, tomber en extase et converser avec les anges. Il avait des syncopes, demeurait longtemps immobile, et, quand il revenait à lui, il racontait les merveilles qu'il avait vues et qu'il avait ouïes. Ses partisans étaient nombreux dans tout le canton, et, quand je m'attaquai aux doctrines des alcyons, ce fut une grande rumeur.

« Le dimanche soir, pendant que nous étions réunis, Sargent se procura de la poudre, alluma un cigare, et se rendit au bord de la rivière, à une centaine de pas de notre assemblée, près d'un gros arbre. Il étendit sa poudre sur l'arbre, puis l'enflamma avec son cigare. Une brillante clarté se produisit; elle attira un certain nombre de personnes qui trouvèrent Sargent étendu à terre, et firent cercle autour de lui. A la fin, il reprit ses sens, et déclara qu'il avait un message du ciel pour les méthodistes. Dieu

s'était montré à lui sous la forme d'une vive flamme, il était tombé sous l'atteinte divine, et avait eu alors une vision.

« Apercevant tant de gens réunis, je pris une torche et descendis vers la rivière pour voir ce qui se passait. Aussitôt que j'approchai de l'arbre, je sentis le soufre; en examinant le tronc, je reconnus les traces de la poudre, et j'aperçus à terre le cigare avec lequel Sargent l'avait enflammée. Il était alors en train de délivrer son message. J'allai droit à lui, et lui demandai si un ange lui était apparu au milieu de cette grande clarté.

« — Sans doute, me répondit-il.

« — Cet ange ne sentait-il pas le soufre?

« — Pourquoi cette question ridicule?

« — Parce que si un ange vous a parlé, il ne pouvait venir que du lac où brûlent éternellement le feu et le soufre.

« Et, élevant la voix, je m'écriai : Je sens encore le soufre. J'allai à l'arbre, et j'appelai les gens qui étaient là, en les invitant à venir voir eux-mêmes. On accourut; la fourberie fut manifeste, et Sargent se vit traité de vil imposteur. Il déguerpit, et nous n'eûmes plus rien à démêler avec lui, ni avec ses anges de soufre. »

Une autre anecdote fera toucher au doigt l'ignorance et l'excessive simplicité de ces premiers colons de l'ouest, à qui manquaient souvent les notions les plus vulgaires de la foi chrétienne. Elle fera comprendre comment les erreurs les plus bizarres et les doctrines les plus insensées pouvaient trouver créance dans leur esprit.

« M. Lee prêchait un jour dans une ferme, et il avait pris pour texte ces paroles de Notre-Seigneur : « Si un homme ne se renonce lui-même et ne porte sa croix, il ne saurait être mon disciple. » D'une voix attendrie et les yeux pleins de larmes, il pressait ses auditeurs de prendre leur croix, de la prendre, quelle qu'elle fût, et de la porter.

« Il y avait dans l'assistance un Hollandais très endurci et sa femme, tous deux fort ignorans des Écritures et de tout ce qui touche au salut. La femme était connue pour une mégère; elle était si adonnée aux criailleries qu'elle en rendait son mari malheureux; elle le tenait dans des transes continuelles, et lui faisait passer une vie pénible et misérable. Il plut à Dieu que ce jour-là la parole de M. Lee touchât leurs âmes : ils pleurèrent tout haut, résolurent de mieux faire, et désormais de prendre, de porter leur croix, quelle qu'elle fût.

« Le soir du même jour, M. Lee, se rendant à cheval à une autre réunion, aperçut en avant de lui un homme qui marchait péniblement, et portait une femme sur son dos. M. Lee pensa naturellement que la femme était infirme, ou qu'un accident venait de la mettre hors d'état de marcher, car l'homme était de petite taille, et la femme grande et lourde. M. Lee se mit à songer comment il pourrait leur rendre assistance; mais quand il les eut rejoints, qui reconnut-il? Le Hollandais et sa femme, qui avaient été si fort affectés par son sermon le matin. M. Lee demanda au mari ce qui lui était arrivé, et pourquoi il portait sa femme. Le Hollandais se tourna vers lui et

lui répliqua : N'avez-vous pas dit dans votre sermon qu'il nous fallait porter notre croix et suivre le Seigneur, qu'autrement nous ne pourrions être sauvés et aller au ciel? Je désire aller au ciel comme les autres, et cette femme est si méchante, elle gronde et crie si fort à tout propos, qu'elle est la plus grande croix que j'aie en ce monde. Voilà pourquoi je la prends et je la porte, parce que je veux sauver mon âme.

« Vous jugez si M. Lee eut la bouche close. Après un instant de réflexion, il dit au Hollandais de mettre sa femme à terre; puis, les faisant asseoir à côté de lui, au bord de la route, il prit sa Bible, leur en lut quelques passages, et leur expliqua ce que c'était que la croix du Sauveur, et comment il la fallait porter. »

Il était impossible que cette société naissante demeurât dans un pareil état sans retomber promptement dans la barbarie. Elle n'eût point subi impunément le contact des élémens pervers qui venaient se mêler à elle. S'il est vrai que l'esprit humain puisse, par ses seules forces, s'élever à la connaissance des lois éternelles de la morale, c'est à la condition d'avoir reçu une culture savante ou de posséder une vigueur qui est le propre de quelques intelligences privilégiées. La philosophie la plus ambitieuse, lors même qu'elle prétend pouvoir être à elle seule un guide et un appui suffisans en cette vie, ne réclame la direction que des âmes d'élite, et se reconnaît impuissante à conduire la foule. Si naturels et si vivaces que soient chez l'homme les instincts du juste et du bien, les notions les plus irrésistibles de la morale ne tardent point à s'obscurcir et à s'oblitérer dans son esprit, si la religion n'est là pour replacer la créature en face du créateur, pour lui rappeler son origine et sa dépendance, pour lui remettre sans cesse sous les yeux l'éternelle harmonie du devoir et de la récompense, de l'iniquité et du châtiment. Ce n'était pas seulement à titre de frein social et de barrière contre les passions que la religion était nécessaire à ces populations déshéritées; c'était aussi comme nourriture de l'esprit, qu'elle élève et qu'elle fortifie par l'enseignement de ses sublimes vérités. Ne fallait-il pas, en face de la misère et de la faim comme en face de grossiers plaisirs, détacher de la terre la pensée des colons, les contraindre et les habituer à la réflexion, et affranchir leur intelligence du matérialisme? Et d'où pouvait venir aux émigrans de l'ouest cet enseignement indispensable? Perdus au milieu des forêts, isolés les uns des autres, séparés des établissemens anciens par de vastes solitudes et plus encore par les périls du voyage, de qui pouvaient-ils attendre la parole divine? Qui se ferait le pasteur de ce troupeau dispersé? qui entreprendrait de ramener à Dieu, une par une, les brebis abandonnées? Il y avait bien peu à espérer du clergé colonial, qui suffisait à peine à sa tâche. Dans la Nouvelle-Angle-

terre, l'église puritaine avait perdu tout esprit de prosélytisme : alarmée des divisions qui se produisaient dans son sein, elle s'épuisait en efforts impuissans pour conserver une unité factice. En Virginie et dans les colonies du sud, le clergé anglican, abondamment pourvu par la libéralité des premiers colons, menait une existence facile, fréquentait les propriétaires des grands domaines, et ne prenait nul souci des *petits blancs,* qui chaque année quittaient les rives de l'Océan pour s'aventurer au-delà des Alleghanys, dans les solitudes de l'ouest. Tout enseignement religieux et moral, tout secours spirituel, tout culte aurait manqué pendant longtemps aux populations de la vallée du Mississipi, si, au moment même où le mouvement d'émigration prenait naissance, une transformation ne s'était accomplie au sein du protestantisme anglais.

Nos libres penseurs du XVIIIe siècle ont eu pour devanciers les libres penseurs anglais. Le siècle de la reine Anne fut le siècle des beaux-esprits et des incrédules. Le fanatisme puritain, qui avait si profondément remué l'Angleterre, n'avait pu survivre à l'absence de persécution; il avait perdu toute action comme un ressort qu'on a cessé de tendre, et le ridicule avait achevé de lui ôter toute autorité sur les âmes. Le clergé anglican, que ne stimulaient plus ni l'ardeur de la controverse ni les dangers de la lutte, affranchi de toute inquiétude du côté des papistes comme du côté des républicains, s'occupait de politique et de littérature beaucoup plus que de théologie. Le salut des âmes était son moindre souci; bien renté, mondain et philosophe, il suivait le torrent du siècle, et se divisait en deux catégories : les cadets de famille, assurés par leur naissance d'arriver aux honneurs et aux sinécures opulentes, et les boursiers des universités, dont l'unique ambition était de devenir commensaux de quelque grand seigneur pour en obtenir ensuite un bénéfice. Les classes élevées avaient été conduites à l'incrédulité par les mauvaises mœurs, les classes moyennes par les mauvais exemples, et le peuple par l'abandon, l'ignorance et le défaut de toute instruction religieuse.

C'est à cet état des âmes qu'un réformateur entreprit de porter remède. John Wesley appartenait à une famille sacerdotale; il était fils et petit-fils de ministres anglicans qui s'étaient distingués par leurs écrits et leurs travaux littéraires. Lui-même se fit remarquer de bonne heure par la ferveur de sa foi et la rigidité de ses mœurs. Simple étudiant à l'université d'Oxford, il forma avec quelques-uns de ses condisciples, gagnés par son exemple, une petite association : on se réunissait pour prier en commun, on se livrait aux bonnes œuvres, on s'imposait d'accomplir tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes exercices de piété; on s'interdisait les danses, le

jeu et tous les divertissemens profanes, fort goûtés aux universités. Leurs camarades les surnommèrent par dérision les *méthodistes*. Au sortir de l'université, John Wesley se crut appelé à porter l'Évangile aux peuples sauvages, et passa en Amérique; mais au bout de deux années il revint en Angleterre, et c'est au milieu de ses compatriotes qu'il résolut de poursuivre son apostolat.

Ce n'était point une question de dogme qui le préoccupait. Élevé au sein de l'église anglicane, il en adoptait complétement, au moins à son début, toutes les doctrines. Il était péniblement surpris de la corruption générale des mœurs, de la tiédeur qui envahissait toutes les âmes, de l'apathie et de l'impuissance du clergé. Pourquoi l'église, malgré ses immenses ressources, était-elle comme frappée de stérilité, sans prosélytisme au dehors, sans influence efficace au dedans? Pourquoi ce clergé si riche, si savant, si lettré, était-il dépourvu de toute action sur la masse du peuple? La doctrine étant pure, cette paralysie de la société chrétienne devait tenir à un vice d'organisation : un rouage manquait, dont l'absence empêchait clergé et fidèles, prêtres et laïques, d'agir les uns sur les autres. Comme tous les novateurs, Wesley se retourna tout d'abord vers les temps anciens, il voulut revenir au christianisme primitif : il se demanda comment la foi s'était propagée si vite, et comment s'entretenaient le zèle et la ferveur des premiers chrétiens. Deux prédications simultanées avaient coopéré, suivant lui, aux progrès rapides de la foi : celle des apôtres, qui avaient reçu l'institution divine, et celle des simples évangélistes, c'est-à-dire des chrétiens qui s'étaient sentis appelés à prêcher la parole de Dieu, et que leur zèle avait partout transformés en précurseurs et en auxiliaires des apôtres. On avait donc mutilé l'église, on avait tari une des deux sources de la foi, en restreignant au seul clergé le droit à la prédication. Le clergé doit être le dépositaire de la doctrine; mais pourquoi supprimerait-il l'intervention des laïques dans la propagation de l'Évangile? pourquoi refuserait-il le concours des âmes pieuses chez qui s'allume un saint zèle, et qui se sentent appelées à fortifier ou à réveiller la foi de leurs frères? La réforme à accomplir n'exigeait pas de rompre avec l'église anglicane, ni même de la modifier; il fallait seulement la compléter en donnant à l'enseignement du clergé le concours et le stimulant de la prédication laïque.

Il serait hors de propos de retracer ici les progrès du méthodisme en Angleterre : ils furent rapides. Au milieu de ses succès, Wesley ne perdit jamais de vue l'Amérique, qui avait eu les prémices de son apostolat. Alors même que commençaient les démêlés des colonies avec la métropole, au moment où les premiers émigrans s'aventuraient dans le Kentucky et l'Ohio, il envoya par-delà l'Atlan-

tique quelques prédicateurs de son choix. Déjà quelques-uns de ses adeptes avaient franchi l'Océan, et avaient fait dans les principaux ports des colonies des essais de prosélytisme; mais le méthodisme ne put se déplacer qu'en se transformant : Wesley recommandait expressément à ses disciples de se considérer uniquement comme les auxiliaires du clergé, de s'en tenir à la prédication, et de ne s'ingérer en rien dans les fonctions sacerdotales. Ils ne devaient pas même baptiser les enfans, à moins qu'il n'y eût danger de mort; ils devaient, pour toutes les cérémonies du culte et pour l'administration des sacremens, s'adresser aux ministres régulièrement institués par l'église établie. Rien n'était plus aisé en Angleterre. Il n'en était pas ainsi aux colonies, où le clergé anglican était peu nombreux, et dans les établissemens de l'intérieur, loin des villes, la règle devint impossible à observer. C'était à ces populations privées de tout secours spirituel qu'il était le plus essentiel de faire entendre la parole divine, c'est au milieu d'elles qu'un zèle légitime et la certitude du succès conduisaient les prédicateurs méthodistes. Ceux-ci se trouvaient tous les jours en présence d'un mort à conduire à sa dernière demeure, d'un enfant à baptiser, d'une union à sanctionner, sans qu'il fût possible de réclamer l'intervention d'un ministre. Il n'était guère possible non plus de se refuser aux désirs hautement exprimés par les fidèles; l'immixtion des laïques dans les fonctions sacrées devint l'inévitable conséquence d'une telle situation.

La guerre de l'indépendance vint élever une autre barrière entre le méthodisme anglais et ses adeptes d'Amérique. Les missionnaires envoyés par Wesley étaient Anglais : ils étaient désignés d'avance aux soupçons des colons insurgés. Partageant d'ailleurs sur l'insurrection les opinions de leur maître, ils étaient généralement hostiles à la cause de l'indépendance, ils tournaient contre elle l'influence qu'ils avaient acquise, ils se refusaient à jurer obéissance aux nouvelles institutions, et ils encourageaient le refus de serment. Il n'en fallait pas davantage pour attirer sur eux la vindicte populaire, provoquée et stimulée en outre par la jalousie et les dénonciations des clergés américains. Quelques-uns furent emprisonnés, d'autres mis à l'amende, d'autres encore contraints de s'enfuir et de se cacher dans les forêts. Cette persécution, de courte durée, fut pour la plupart l'occasion de montrer une ardeur de prosélytisme, un courage et des vertus qui gagnèrent de nombreux adhérens au méthodisme. Lorsque l'insurrection eut triomphé, lorsque la mère-patrie elle-même eut reconnu l'indépendance de ses colonies, l'opposition des missionnaires n'avait plus de raison d'être. La plupart d'entre eux revinrent néanmoins en Angleterre, à l'exemple d'un grand nombre de mi-

nistres de l'église anglicane. Celle-ci cessait d'être en Amérique une religion d'état : elle n'avait plus de hiérarchie légalement reconnue, ni d'autre revenu que les contributions volontaires des fidèles. Presque tous les ministres préférèrent retourner dans l'ancienne métropole, où une carrière régulière s'ouvrait devant eux. Lier les destinées du méthodisme au sort d'une église que la force des choses condamnait à s'éteindre, obliger une nation jeune, défiante et jalouse de son indépendance, à emprunter à un pays lointain, désormais étranger et peut-être hostile, sa hiérarchie ecclésiastique, son clergé et son enseignement spirituel, faire survivre les liens religieux aux liens politiques, c'était évidemment frapper de mort l'œuvre naissante. Wesley fut le premier à le reconnaître, et, renonçant à la direction qu'il avait jusque-là exercée sur les méthodistes d'Amérique, il consentit à laisser ceux-ci s'organiser en une église indépendante. Il envoya aux États-Unis en 1784, pour présider à cette tâche, un des hommes qui avaient la plus grande part dans sa confiance, le docteur Coke, et il lui désigna pour adjoint le plus populaire des prédicateurs demeurés en Amérique, le docteur Asbury. Une assemblée des prédicateurs fut convoquée à Baltimore pour le jour de Noël, et soixante sur quatre-vingt-six y assistèrent. Asbury, quoique Anglais de naissance, refusa d'accepter la délégation de Wesley à moins qu'elle ne fût confirmée par le libre choix de ses confrères. L'assemblée de Baltimore, s'appropriant les désignations faites par le réformateur, élut conjointement Coke et Asbury au poste de surintendans ou d'évêques, et choisit ensuite dans son sein, à la majorité des suffrages, douze prédicateurs qui reçurent le titre d'anciens (*elders*). Ceux-ci devaient être chargés d'administrer les sacremens et d'exercer sur leurs collègues une sorte de surveillance. L'assemblée adopta en même temps comme symbole les *articles de religion*, au nombre de vingt-cinq, rédigés par Wesley, et qui n'étaient qu'un abrégé des trente-neuf articles de la doctrine anglicane. Institution du nouveau clergé, gouvernement de l'église, détermination de la doctrine, tout reposa désormais sur l'élection, et eut pour base le suffrage universel. Il était impossible de modeler plus complétement la société religieuse sur la société politique.

Essayons maintenant de faire connaître dans ses détails l'organisation de l'église méthodiste. Dès que le nombre des adhérens s'élève à dix ou douze dans une même localité, ils forment une classe qui a un chef (*leader*) à sa tête. La classe doit se réunir une fois par semaine pour prier en commun, et le devoir du chef est de visiter au moins une fois par semaine chaque membre de sa classe, pour s'informer de l'état de son âme et le maintenir dans la foi.

Aussi le nombre des membres d'une classe n'excède-t-il jamais vingt, les classes se subdivisant à mesure qu'elles arrivent à ce chiffre. Lorsque plusieurs classes existent dans une même localité ou dans un rayon rapproché, elles essaient de former une société et de devenir propriétaires d'un temple où elles puissent solenniser régulièrement le dimanche. La conduite des offices et la prédication sont confiées, presque toujours à titre gratuit, à un prédicateur sédentaire, choisi par les chefs de classe parmi les fidèles les plus aptes à ces fonctions et régulièrement institué. A défaut de prédicateur, celui des fidèles qui se sent quelque vocation et quelque facilité à parler en remplit l'office sous le nom d'*exhortateur* (*exhorter*). Seulement le ministère sacré, et c'est ici le trait caractéristique du méthodisme américain, appartient plus particulièrement au missionnaire ou prédicateur itinérant (*travelling preacher*), qui est chargé d'annoncer la parole divine dans une certaine circonscription appelée *circuit*, et dont le prédicateur local n'est que le suppléant. C'est lui qui institue les chefs de classe et qui donne aux exhortateurs licence de prêcher; c'est lui qui dirige les cérémonies du culte partout où il se trouve, et qui confère aux fidèles dont la conversion est attestée par une vie chrétienne le titre de membres de l'église. Le prédicateur itinérant se consacre entièrement au ministère, et son entretien est à la charge des fidèles du circuit. Il peut cependant n'être encore qu'un laïque; il lui faut deux années de prédication, certaines lectures et certaines études, pour être apte à recevoir l'ordre du diaconat. Deux nouvelles années de prédication et d'études permettent de lui conférer l'ordre supérieur et de faire de lui un ancien (*elder*). Le diacre, dont le diplôme doit être signé par un évêque, a pouvoir non-seulement de prêcher, mais de baptiser les enfans, de consacrer les mariages, et d'assister, dans l'administration de la cène, les anciens, qui seuls ont pouvoir de donner la communion.

Plusieurs circuits forment un district, à la tête duquel est un président (*presiding elder*). Le devoir des présidens est de visiter chaque circuit au moins une fois en trois mois, pour y prêcher et y administrer les sacremens. Par là même occasion, ils réunissent les prédicateurs itinérans et sédentaires, pour conférer avec eux des besoins spirituels du circuit, délivrer des licences aux prédicateurs nouveaux qui leur sont présentés par les sociétés, et entendre les plaintes contre ceux qui sont en exercice. Plusieurs districts forment une *conférence*, dont la surveillance appartient à un évêque. Celui-ci doit parcourir continuellement sa circonscription, et il préside tous les ans une réunion composée de tous les présidens et anciens de son ressort et de deux prédicateurs par district. Cette conférence exerce un pouvoir disciplinaire sur tous les membres de la circon-

scription; c'est elle qui désigne les présidens de district et assigne leurs circuits aux prédicateurs, qui ne peuvent prêcher plus de deux années consécutives aux mêmes ouailles. Les évêques et les délégués élus par chaque conférence forment l'assemblée générale, qui se réunit tous les quatre ans, et qui est le pouvoir suprême, puisqu'elle élit et contrôle les évêques, qu'elle prononce en dernier ressort sur les questions disciplinaires, et qu'elle peut même, sauf certaines restrictions, modifier la doctrine, les règlemens et la constitution de l'église.

Telle est dans ses traits essentiels l'organisation de l'église méthodiste américaine, organisation savante et compliquée, qui n'est pas sortie de la tête d'un homme et ne s'est pas faite d'un seul jet, mais qui est l'œuvre du temps et de l'expérience. Elle s'est développée et complétée à mesure qu'un besoin nouveau se révélait, et c'est ainsi qu'elle a satisfait à presque toutes les exigences d'une société placée dans de tout autres conditions que les nations du vieux monde. Fidèle au principe posé par Wesley, le méthodisme américain cherche à combiner les efforts du zèle individuel avec l'action régulière du clergé, d'ailleurs toujours tenu en haleine par l'incessante inspection des présidens et des évêques. Son organisation flexible lui permet de suivre dans ses progrès les plus rapides une société dont le mouvement d'expansion ne s'arrête pas. A mesure que la civilisation empiète sur le désert et que le cercle d'action s'élargit, le circuit méthodiste se transforme en district, le district en conférence, de telle façon que les prédicateurs ne se trouvent jamais surchargés, et que le contrôle demeure toujours efficace. L'institution des classes donne en même temps le moyen de suivre les émigrans jusqu'au fond des forêts. Le propre du méthodisme, et c'est là ce qui a fait sa fécondité, est de ne jamais laisser le chrétien abandonné à lui-même et privé de tout secours spirituel. A défaut de ministre du culte, le fidèle le plus isolé est assuré de trouver conseil, encouragement ou consolation chez l'exhortateur ou chez le chef de classe. En même temps que la hiérarchie savamment graduée du méthodisme lui permet d'atteindre jusqu'aux limites extrêmes de la civilisation, elle embrasse, ce que ne font pas toutes les sectes américaines, jusqu'aux derniers rangs de la société; elle ne laisse pas les nègres en dehors du christianisme, et elle a fait entrer les Indiens eux-mêmes dans le cercle de ses missions.

## II.

L'introduction du méthodisme en Amérique et le début du mouvement d'émigration vers l'ouest sont deux faits contemporains. Les

détails dans lesquels nous venons d'entrer doivent faire comprendre combien l'église méthodiste, dès son origine, se trouva merveilleusement propre à subvenir aux besoins spirituels des émigrans : elle seule alors était organisée de façon à suivre pas à pas cette population mobile, et à porter l'Évangile jusque dans la cabane la plus lointaine. Elle seule pouvait être présente partout où s'ouvrait une tombe ou s'emplissait un berceau, partout où s'éveillaient dans une conscience une aspiration vers le ciel et le besoin de prier. Aussi peut-on dire véritablement qu'elle a été par excellence *l'église de l'ouest*. Les autres sectes se sont avancées vers le Mississipi, à mesure qu'un certain nombre de leurs adhérens se mêlait au flot de l'émigration : le méthodisme seul a exercé une influence sérieuse sur la foule des émigrans, et c'est à lui que le gros des populations actuelles de l'ouest doit son instruction et ses croyances. En faisant la part des institutions, il serait injuste de ne pas faire celle des hommes. Les premiers prédicateurs méthodistes montrèrent ce zèle, cette ardeur, cette puissance d'action sur les masses, qui semblent l'apanage des fondateurs de secte, et qui sont le fruit du désintéressement et de la conviction. Asbury, Lee, M'Kendree, par leurs travaux vraiment évangéliques, par leur persévérance à toute épreuve, par leur pauvreté et par leurs souffrances, durent paraître à leurs contemporains les dignes successeurs des apôtres. Il était impossible en effet de porter plus loin le renoncement à soi-même, et de se dévouer plus complétement au salut de ses semblables.

Francis Asbury, le véritable fondateur du méthodisme américain, était né à Handsworth, près de Birmingham, le 20 août 1745. D'un caractère naturellement sérieux, et qui l'avait fait surnommer *le curé* par ses camarades d'enfance, il se convertit au méthodisme dès l'âge de treize ans, et à seize ans il était déjà exhortateur. A vingt-deux, il devint prédicateur itinérant, et quatre ans plus tard Wesley, qui avait conçu de lui une haute opinion, l'envoya en Amérique. Il ne devait plus revoir sa patrie, quoiqu'il eût laissé dans son village une vieille mère aux besoins de laquelle il continua de pourvoir. Les autres missionnaires s'étaient bornés à prêcher dans les villes de la côte; Asbury au contraire entreprit de répandre la parole divine dans les campagnes, et le succès dépassa toutes ses espérances. Aussi ne voulut-il point quitter l'Amérique, même au plus fort de la guerre de l'indépendance, et quand il se vit menacé et poursuivi par les autorités républicaines, il se réfugia chez un converti qui le tint caché jusqu'au jour où il reprit ses prédications. Il présida la conférence de Baltimore, où furent élaborées les institutions de la nouvelle église, et il fut chargé de veiller comme évêque à la mise en pratique de ces règlemens. C'était un homme

plein de dignité, quoique d'une nature affectueuse, un strict observateur de la discipline, et qui donnait à tous l'exemple du zèle, de l'activité et du travail. Malgré l'affaiblissement de ses forces et de sa santé, il ne voulut jamais se décharger sur personne d'un seul de ses devoirs, et il mourut à soixante et onze ans, dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, le 31 mars 1816. Il y avait cinquante-cinq ans qu'il exerçait la prédication, et quarante-cinq ans qu'il était venu en Amérique. Dans ces quarante-cinq années, il avait présidé 224 conférences, prêché 16,425 sermons, sans compter les instructions et les discours d'apparat, et parcouru dans ses tournées 90,000 lieues. Le journal où il a consigné en courtes notes l'emploi de ses heures nous le montre tantôt dans la Nouvelle-Angleterre et tantôt dans les marais de la Virginie, tantôt sur le bord de l'Océan et tantôt dans la vallée du Mississipi, franchissant à pied ou sur un mauvais cheval d'incroyables distances, couchant sur la dure, et tour à tour éprouvé par la faim, par la soif et par la maladie. Plus d'une fois, dans l'appréhension d'une attaque des sauvages, il fit sentinelle toute la nuit auprès de ses compagnons épuisés. Il lui fallait traverser à cheval les rivières les plus considérables, et se contenter, au milieu des forêts, des provisions contenues dans son sac et de quelques fruits sauvages. Souvent en effet il était exposé à ne point trouver de gîte sur sa route, et quelquefois le maître d'une cabane, en le voyant approcher, lâchait sur lui les chiens du logis. Aucun obstacle n'arrêtait le pieux voyageur, soutenu par un zèle infatigable et encouragé par le succès croissant de ses efforts. Beaucoup plus tard, à propos d'une tournée faite avec M'Kendree, il écrit : « Ma chair succombe à la peine. Nous voyageons dans une pauvre calèche qui nous a coûté 30 dollars, et que nous avons acquise chacun par moitié; il la fallait prendre à la portée de notre bourse. Quels évêques nous sommes! Mais nous avons de grandes nouvelles et nous vivons à une grande époque! Chacune de nos conférences de l'ouest, du sud et de la Virginie aura cette année mille âmes vraiment converties à Dieu. N'est-ce point là une compensation pour une bourse mal garnie? Ne sommes-nous pas bien payés de notre faim et de nos fatigues? Oui sans doute, et gloire à Dieu! »

Les prédications d'Asbury avaient été fécondes, mais sa parole empruntait à son caractère la plus grande partie de sa puissance et de son autorité. L'imagination tenait chez lui peu de place : esprit organisateur et pratique, d'une sagacité et d'une pénétration telles qu'il semblait lire dans les cœurs, il avait le don du gouvernement. L'éloquence était une faculté naturelle chez M'Kendree. Né en Virginie, il porta les armes dans la guerre de l'indépendance et s'éleva

au grade d'adjudant. Ce fut après la conclusion de la paix qu'il se sentit appelé à la prédication, et qu'il abandonna tout pour se consacrer au ministère. Il tourna ses efforts vers les districts les plus éloignés de l'ouest, et acquit bientôt un grand ascendant sur les populations. Sa grande taille, ses formes bien prises, sa belle figure, sa voix harmonieuse, l'éloquence naturelle de ses regards et de son geste, tout aidait à l'effet de sa parole sur des hommes rudes et grossiers. On se pressait sur son passage, et M'Kendree se plaisait à réunir autour de lui de grandes multitudes. Ce fut lui qui inaugura les camps religieux (*camp-meetings*) qui ont été une des particularités les plus curieuses des mœurs de l'ouest, et desquels on a pu dire avec une égale raison beaucoup de mal et beaucoup de bien. M'Kendree donnait rendez-vous au milieu des forêts à la population de tout un canton : en l'absence de tout édifice consacré au culte, il était impossible de réunir autrement qu'en plein air une assemblée un peu nombreuse. On accourait de vingt lieues à la ronde, à pied, à cheval, en chariot; chacun apportait avec lui de quoi se suffire pendant le voyage et pendant une couple de jours. Une estrade grossière était construite, sur laquelle montait le prédicateur. Un frémissement s'emparait de M'Kendree quand il voyait autour de lui cette foule silencieuse : il semblait près de s'affaisser sur lui-même, sa langue s'embarrassait, ses paroles s'entrecoupaient; puis tout à coup, comme touché d'une étincelle divine, il se redressait, il éclatait en magnifiques mouvemens d'éloquence, sa voix remplissait l'immensité de la forêt, et les pécheurs que foudroyait sa parole se précipitaient à ses pieds en criant merci. Ces prédications en plein air furent, dans tout l'ouest, le signal d'un de ces grands mouvemens religieux qui se reproduisent périodiquement aux État-Unis, chaque fois qu'une grande commotion ou qu'une excitation nouvelle vient retirer les âmes de leur torpeur, et de la vallée du Mississipi la contagion gagna les états atlantiques. L'honneur en revient au méthodisme et à M'Kendree. Il y avait douze ans que celui-ci remuait par sa parole les populations de l'ouest, lorsque Asbury, en 1800, érigea la vallée du Mississipi en un district dont il lui confia la présidence. Ce district comprenait les états actuels d'Ohio, Kentucky et Texas, une partie de la Virginie et de l'Illinois : il embrassait un territoire de 1,500 milles carrés. Il fallait que M'Kendree en parcourût chaque trimestre la totalité, seul et dans les conditions pénibles que nous avons déjà décrites. Au bout de huit ans, M'Kendree fut adjoint à Asbury dans l'épiscopat par le choix de la conférence générale, et il exerça vingt-sept ans les fonctions d'évêque; mais les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de cruelles souffrances, par suite des infirmités qui étaient le résultat de sa vie errante et de ses longues privations.

Il serait sans objet de passer en revue toutes les célébrités du méthodisme naissant : constatons seulement que les populations de l'ouest conservent un pieux souvenir des missionnaires dévoués qui les ont appelées à la vie chrétienne. Tous n'étaient pas, il s'en faut, des hommes aussi instruits et aussi remarquables qu'Asbury ou M'Kendree : beaucoup se recommandaient par leurs vertus et par leur zèle plus que par leur savoir et leurs lumières. Le méthodisme n'avait alors ni le temps ni les moyens de former un clergé lettré; il usait de toutes les ressources à sa portée. L'esprit de prosélytisme faisait de chaque converti un missionnaire de plus : la croyance que Dieu parle également à tous les cœurs, et que tous les hommes peuvent, à un moment donné, recevoir l'inspiration d'en haut, conduisait à agréer les services de quiconque se sentait appelé à prêcher. On ne pouvait d'ailleurs demander qu'à des hommes nés dans l'ouest et rompus à la vie des bois d'affronter les fatigues et les privations de ce rude apostolat. Quelques-uns de ces prédicateurs étaient des demi-sauvages, fort dépaysés quand ils se voyaient aux prises avec la civilisation. En voici un exemple; la scène se passe chez le gouverneur de l'état d'Ohio.

« C'était l'usage en ce temps-là de manger un morceau avant qu'on servît du thé ou du café. Mme Tiffin s'enquit d'Axley s'il voulait une tasse de café ou de thé. Celui-ci lui demanda si elle avait du lait, et, sur sa réponse affirmative : « Eh bien, dit-il, donnez-moi du lait; les gens de ce pays m'ont presque échaudé l'estomac avec leur thé et leur café, que je n'aime guère. » Je crus que le gouverneur allait éclater, mais il se contint; j'aurais volontiers quitté la table pour rire à mon aise, mais comme je jetai les yeux sur Mme Tiffin, elle prit son air sérieux et me fit un signe de tête.

« En allant me coucher, je dis à Axley : « Frère, vous êtes certainement l'être le moins civilisé que j'aie jamais vu. N'apprendrez-vous jamais à vous bien comporter dans le monde? — Qu'ai-je donc fait? me demanda-t-il. — Ce que vous avez fait? Vous avez pris à pleines mains une cuisse de poulet, et vous l'avez déchirée à belles dents au lieu de la couper, puis vous avez sifflé le chien et vous lui avez jeté l'os au milieu du tapis. Bien plus, à la table du gouverneur, et en face de sa femme, vous allez vous plaindre des gens qui vous échaudent l'estomac avec du thé et du café! » Il fondit en larmes, et me dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas averti? Je n'en sais pas davantage.

« Le lendemain, à notre réveil, il jeta les yeux en l'air et aperçut le plafond. « Bon, dit-il, quand je retournerai chez nous, je dirai à nos gens que j'ai couché dans la maison du gouverneur, une maison toute en pierres, et toute plâtrée en haut comme sur les côtés. »

« Il avait passé sa jeunesse dans une hutte de cannes, et n'avait vu encore que des cabanes en bois : c'était donc merveille pour lui de contempler une maison de pierre et de coucher dans une chambre plafonnée; mais, je dois le dire, c'était un grand et bon ministre de Jésus-Christ. Il répétait souvent qu'un prédicateur honnête et sincère avait trois démons à combattre, la

coquetterie, l'ivrognerie et l'esclavage, et il prêchait rarement sans tomber sur ces trois démons comme un véritable serviteur de Dieu. »

Les prédicateurs comme Axley prêtaient aisément à rire aux *Yankees*, c'est-à-dire aux émigrans venus de la Nouvelle-Angleterre, gens à la langue bien pendue, ardens à la controverse, et qui apportaient dans l'ouest toutes les hérésies raffinées sorties du puritanisme, avec toute espèce de systèmes philosophiques. Ce n'était pas une médiocre affaire pour un pauvre prédicateur des bois, armé de sa seule Bible, de tenir tête à tous ces beaux-esprits, féconds en sophismes. Aussi l'un de ces prédicateurs disait-il que la lutte contre l'unitarianisme, l'universalisme et tous les *ismes* de l'est avait été pour lui la meilleure école, et que rien ne lui avait mieux aiguisé l'esprit. Si les émigrans lettrés affectaient quelque dédain pour les prédicateurs méthodistes, il n'en était pas ainsi du gros de la population, qui voyait avec une faveur marquée ces hommes rudes et vigoureux, marqués à son sceau et vivant de sa vie. Ne partageaient-ils pas ses privations et sa gêne? Ne les voyait-elle pas coucher sur la dure, se contenter d'un morceau de pain, et, au besoin, s'en passer? Ne portaient-ils pas comme elle les étoffes grossières tissées sous le chaume, et ne fallait-il pas souvent qu'une main charitable réparât et remplaçât ces vêtemens déchirés à toutes les ronces du chemin? Quand l'émigrant, en sa pauvre cabane, voyait déboucher de la forêt, sur un cheval exténué, un homme au teint hâlé, aux traits fatigués, quelquefois les vêtemens ruisselans encore de l'eau d'une rivière qu'il avait fallu traverser à la nage, et que cet homme, après lui avoir demandé de dormir sous son toit et de prier ensemble, lui parlait la langue simple et expressive du peuple, avec ses images familières et ses naïves séductions, il sentait son cœur s'ouvrir tout naturellement. Le ministre bien renté qui, dans la ville voisine, débitait tous les dimanches à sa congrégation un sermon compassé, pouvait être un grand clerc; mais le prédicateur aux habits de bure, qui souvent n'avait pas un dollar en poche, mais qui savait trouver le chemin des cœurs, celui-là était bien l'homme de Dieu.

Aussi, lorsqu'au bout d'un demi-siècle les églises savantes des états voisins de l'Atlantique s'avisèrent enfin de songer aux besoins spirituels de l'ouest et voulurent faire des recrues sur les bords du Mississipi, leurs efforts furent médiocrement goûtés par les populations. Celles-ci d'ailleurs se sentaient blessées qu'on ne les crût pas tout aussi chrétiennes et tout aussi éclairées que les *Yankees*. Écoutez cette vive satire des prédicateurs de l'est :

« A cette époque, on envoya dans nos pays bon nombre de jeunes mis-

sionnaires pour civiliser et christianiser les pauvres païens de l'ouest. Ils arrivaient avec une instruction passable et quelques bribes de la vieille théologie calviniste. En général, ils étaient assez bien munis de vieux sermons manuscrits qui avaient été prêchés ou écrits il y a peut-être cent ans. Ils en savaient quelques-uns par cœur, mais le plus souvent ils les lisaient. Cette méthode de lire les sermons n'avait aucun cours dans notre monde de l'ouest; aussi ne produisaient-ils point une bonne impression sur le peuple. La grande masse de nos gens de l'ouest voulaient un prédicateur qui pût monter sur un arbre, une pierre ou un vieux tronc, ou se lever au milieu d'un wagon, et là, sans notes et sans manuscrit, citer par cœur la parole de Dieu, la commenter et l'appliquer aux cœurs et aux consciences. Aussi les efforts de ces missionnaires de l'est n'eurent-ils pas un résultat très flatteur. Les prédicateurs méthodistes avaient été vraiment les pionniers de la croix dans tout l'ouest, ils avaient formé des sociétés nombreuses et bâti des églises tous les cinq milles, ils avaient des centaines de prédicateurs itinérans et sédentaires, tous ministres respectés et utiles de Jésus-Christ. Malgré tout cela, ces missionnaires, à peine sortis de leur coque, n'écrivaient guère dans les vieux états que des plaintes et des lamentations sur les besoins moraux et la déplorable condition de l'ouest. Ces lettres étaient lues dans l'est et y excitaient une compassion profonde pour notre état de paganisme. C'est ainsi que des missionnaires, après avoir occupé nos chaires et avoir prêché devant de nombreuses et respectables assemblées de méthodistes, faisaient de nous un tableau lugubre. Ces lettres ne manquaient pas d'être publiées et de nous revenir imprimées tout au long dans leurs journaux. Quelle confiance le peuple pouvait-il avoir en des missionnaires qui avançaient comme des faits positifs des choses qui n'avaient pas même un semblant de vérité? J'en ai vu beaucoup s'enlever ainsi toute possibilité d'être utiles et tout crédit sur le peuple : ils avaient détruit toute confiance dans leur véracité et leur droiture, et ils faisaient calomnier les voies du Seigneur. En une certaine occasion, à l'arrivée de rapports mensongers de ce genre, les habitans de Quincy (1) convoquèrent une réunion composée presque entièrement de méthodistes, et, après avoir débattu la question, s'engagèrent à me donner mille dollars par an et à payer tous mes frais de voyage, si je voulais aller en mission dans les états de la Nouvelle-Angleterre pour les éclairer sur ce point et sur bien d'autres sur lesquels leur ignorance paraissait profonde. Des circonstances indépendantes de ma volonté me firent refuser cette offre généreuse.

« Mais, si cela m'avait été possible, avec quelle joie et quelle ardeur j'aurais entrepris cette agréable tâche! Comme j'aurais été fier d'éclairer ces gens de l'est, et de leur apprendre à garder pour eux ces ministres de leur propre fabrique, ou à leur donner un emploi plus honorable et plus approprié à leur intelligence que de lire de vieux sermons moisis et rongés des vers! En y regardant de près, tout homme un peu instruit serait ébahi de l'importance et de la présomption de ces petits messieurs de fabrique indigène. S'ils voulaient s'arrêter devant Jéricho jusqu'à ce que leur barbe fût

(1) Dans l'Illinois.

complétement poussée, cela ferait plus d'honneur à eux et aux autres, et surtout à la cause de Dieu. »

Le modèle du prédicateur de l'ouest, c'est l'homme qu'on vient précisément d'entendre, c'est Pierre Cartwright, ou, comme on l'appelle dans toute la vallée du Mississipi, l'*oncle* Cartwright, aux mémoires duquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt. C'est en 1856, après cinquante-trois années d'apostolat, que Cartwright, cédant aux demandes dont il était importuné depuis dix ou douze ans, se décida à publier son *autobiographie*, qui a déjà eu aux États-Unis trente et une éditions, et qui est en train d'en avoir autant en Angleterre. Dans les premiers temps de son ministère, Cartwright tenait un journal de ses pérégrinations, afin de relater les progrès du méthodisme; mais, s'étant rencontré avec plusieurs de ses confrères et découvrant qu'ils en faisaient autant que lui, il jugea que c'était par trop d'écritures sur le même sujet, et il abandonna son manuscrit aux souris et aux vers sans plus s'inquiéter de garder aucune note. On ne saurait trop déplorer la décision qu'il prit alors, et qu'il est le premier à regretter dans sa préface, en s'excusant sur cet acte de sa vie de n'avoir pu donner plus de suite et de précision à son œuvre. Le journal de Cartwright eût été bien préférable au livre que nous avons; il nous eût montré le missionnaire dans sa vie de tous les jours, il nous eût fait assister à ses travaux, à ses joies, à ses peines, et il nous eût offert en même temps une peinture prise sur le fait de la vie matérielle et morale de l'ouest au commencement de ce siècle. Cartwright au contraire, en prenant la plume à la fin de sa carrière, s'est plutôt attaché à écrire un livre *édifiant* qu'à raconter les détails de sa propre vie. Il s'efface autant qu'il le peut, uniquement occupé de glorifier son Dieu et son église. Il aime d'un amour vraiment filial cette église méthodiste qui a éveillé à la pensée du salut son cœur d'adolescent, et qui a fait d'un pauvre pionnier l'instrument de tant de conversions. Il se réjouit de tous les succès qu'elle obtient, il s'afflige de tous les tiraillemens qui la divisent, de toutes les défections qui l'affaiblissent. Il enregistre, année par année, les adhésions qui viennent grossir le troupeau du Seigneur; il rend un compte minutieux des travaux des conférences et de leurs discussions, et il semble, à l'entendre, que le sort de l'univers dépende des tempêtes qui agitent une secte américaine. Il songe ensuite à l'édification du lecteur, et les anecdotes s'accumulent sous sa plume : ce sont des pécheurs endurcis qui se convertissent inopinément, des saints qui défaillent et qui viennent à résipiscence, des hommes pervers frappés par un jugement de Dieu, des hypocrites démasqués, des hérétiques ou

des athées confondus. Toute secte a son recueil d'histoires pieuses où Satan et les sectes rivales sont fort malmenées, et c'est surtout un livre de ce genre que Cartwright a voulu écrire à l'honneur du méthodisme américain. Seulement, comme il puise dans ses propres souvenirs, il ne peut éviter, tout en faisant la guerre au démon, aux baptistes, aux unitaires et aux universalistes, de se mettre quelquefois en scène, et alors, sur ce fond monotone et beaucoup plus moral qu'amusant, se détache en traits vifs et piquans une puissante et originale personnalité.

Pierre Cartwright est né le 1er septembre 1785 sur les bords de la rivière James en Virginie. Ses parens étaient pauvres, et son père, qui avait porté les armes pendant la guerre de l'indépendance, se résolut, la paix faite, à émigrer au Kentucky avec toute sa famille. Après avoir résidé quelque temps dans le comté de Lincoln, il poussa plus avant encore, et s'établit définitivement en 1793 dans le comté de Logan, à l'extrême limite des établissemens européens, à quelques pas de la frontière actuelle du Tennessee. Pierre Cartwright ne connut donc d'autre existence que celle des pionniers; il grandit au milieu des forêts, et pour toute éducation première il apprit à lire, à écrire et à compter très médiocrement. Il se livra avec ardeur à tous les divertissemens en vogue parmi les émigrans, et son père le rendit le plus heureux des enfans en lui faisant présent d'un cheval de course et d'un jeu de cartes. Ses goûts dissipés contristaient sa mère. Celle-ci était une femme d'une piété rigide; elle s'était convertie au méthodisme en Virginie, et elle se tenait en rapports constans avec les prédicateurs méthodistes qui visitaient de temps en temps ce coin reculé du Kentucky. Les remontrances maternelles finirent par jeter un certain trouble dans l'âme du jeune Cartwright, et il était depuis plusieurs mois dans une grande perplexité, lorsqu'un camp religieux eut lieu à trois milles de la maison de son père. Il s'y rendit avec la foule, qu'attirait la réputation de John Page, prédicateur méthodiste en renom, et l'éloquence du missionnaire mit fin à ses doutes. Il se fit recevoir dans l'église méthodiste, il avait alors seize ans. L'ardeur de son caractère se tourna aussitôt vers la religion : dans les réunions pieuses, auxquelles il assistait désormais régulièrement, il se sentait irrésistiblement entraîné à prendre la parole; il montait sur un banc, priait à voix haute, ou prononçait des allocutions dont la ferveur et le ton passionné remuaient les assistans. Aussi, quelques mois après, à la réunion trimestrielle du printemps de 1802, le prédicateur en titre vint droit à lui, et lui remit, à sa grande surprise, un brevet régulier d'exhortateur. Il essaya vainement de refuser; le prédicateur était convaincu de sa vocation, et lui fit un cas de con-

science de persévérer dans le ministère. A l'automne de cette même année, le père de Cartwright, par une spéculation fréquente de la part des pionniers, céda l'établissement qu'il avait formé, et se transporta sur les bords de la rivière Cumberland, dans un pays tout neuf, que l'on commençait à peine à défricher. Quoique sa résidence dût se trouver au moins à trente lieues de l'itinéraire de tout missionnaire, Cartwright n'en alla pas moins trouver le président du district, John Page, afin d'en obtenir un certificat d'affiliation pour lui et plusieurs membres de sa famille. John Page rédigea aussitôt un brevet qui donnait à Cartwright le droit de parcourir le pays qu'il allait habiter, d'y convoquer des réunions, d'y former des classes, en un mot d'organiser un circuit, à charge de se rencontrer avec lui à la réunion trimestrielle de l'automne suivant pour lui rendre compte. C'était attribuer à Cartwright, qui atteignait à peine ses dix-huit ans, toutes les fonctions d'un prédicateur régulièrement institué. Le jeune homme recula devant cette responsabilité; il fit valoir le peu d'éducation qu'il avait reçu et la nécessité pour lui de s'instruire. John Page répondit que la prédication serait pour lui la meilleure de toutes les écoles. Pendant l'hiver, il serait inutile à la ferme paternelle : il pourrait donc aller passer ce temps dans un collége, s'il s'en trouvait un à sa portée; mais au retour du printemps, sitôt que la saison rendrait possible de parcourir le pays, Cartwright devait se mettre courageusement à l'œuvre et se reposer du reste sur le Seigneur. Le jeune homme dut céder; il sentait d'ailleurs une flamme intérieure qui le dévorait, et qui avait besoin de se répandre : il se rendit à Lexington, où il suivit les cours d'une académie où l'on joignait aux élémens d'une éducation ordinaire l'enseignement des langues mortes. Il y travailla avec ardeur, mais son séjour y fut de courte durée; ses manières graves, sa vie rigide lui attirèrent mille petites persécutions de la part de ses condisciples, et, de guerre lasse, il retourna chez lui pour se préparer à sa mission. Les quelques mois que Cartwright passa à Lexington furent tout ce qu'il reçut d'éducation régulière. Qu'on ne croie pas cependant qu'il soit demeuré un homme illettré. Tous ses loisirs furent désormais consacrés à l'étude : il se faisait indiquer par les anciens ou les présidens de son district les lectures à faire en voyage ou pendant l'hiver, et il apprit ainsi seul, outre les langues mortes et la théologie, le droit, les mathématiques et la physique.

Cartwright avait cru ne recevoir qu'une mission temporaire et locale; le succès qu'il obtint dès cette première année en décida autrement. L'ancien du circuit ne voulut pas laisser échapper une si précieuse recrue : il se rendit chez le père de Cartwright, et, au

nom des nécessités de la religion, lui demanda de laisser son fils se vouer à la prédication. C'était un grand sacrifice de la part d'un pionnier que de renoncer au travail d'un fils de dix-huit ans, grand, robuste, intelligent, et qui maniait admirablement la charrue. Aussi le père résista; mais alors intervint la mère, dont la conscience s'alarmait à l'idée de résister à un si visible appel de Dieu, et ses supplications obtinrent le consentement désiré. Cartwright lui-même hésita beaucoup : s'il ne demandait pas mieux que de prêcher dans son voisinage, renoncer à la vie de famille pour le rude métier de missionnaire l'effrayait un peu. Sa mère le décida.

Voilà comment, sans y avoir jamais pensé et sans s'y être aucunement préparé, un enfant des bois, destiné, suivant toute apparence, à manier toute sa vie la pioche et la cognée, fut, à dix-huit ans, enrôlé presque malgré lui sous la bannière du méthodisme militant. S'il a bien rempli sa tâche, c'est ce dont on jugera par le résumé qu'il fait lui-même de ses travaux.

« J'ai parcouru onze circuits et douze districts, j'ai reçu dans l'église épiscopale méthodiste, après examen et par lettre d'affiliation, 10,000 personnes; j'ai baptisé 8,000 enfans et 4,000 adultes. J'ai prêché à 500 funérailles. Pendant cinquante-trois ans, que j'eusse à conduire un circuit ou un district, j'ai écrit mon itinéraire, mentionnant le lieu et la date de chaque sermon, le texte de l'Écriture que j'avais choisi, et le nombre des conversions, des baptêmes et des réceptions dans l'église. D'après ces vieilles notes et malgré quelques omissions, je crois pouvoir déterminer assez exactement combien de fois j'ai essayé de prêcher. Pendant les vingt premières années de mon ministère, j'ai souvent prêché deux fois et même trois fois par jour. En ce temps-là, nous avions rarement plus d'un jour de repos par semaine; aussi je crois pouvoir calculer que je prêchais 400 fois par an. Cela ferait pour vingt ans 8,000 sermons. Dans les trente-trois dernières années, je crois pouvoir avancer que j'ai prêché en moyenne 4 sermons par semaine ou 200 par année, ce qui ferait pour les trente-trois années 6,600, et en tout 14,600 sermons. »

Les succès de Cartwright firent honneur à la pénétration de John Page, qui avait deviné en lui un prédicateur populaire. Son extrême jeunesse donnait à sa parole un attrait de plus. Il ne fut bientôt question que de lui dans l'ouest, et on accourait de fort loin pour entendre le *petit Kentuckien* (*the Kentucky boy*). Lui-même ne ménageait ni ses pas ni sa peine. Un des premiers circuits qui lui furent assignés comprenait une grande partie de l'état d'Ohio, et n'avait pas moins de cent lieues de tour. Cartwright était contraint de franchir quatre fois l'Ohio à chaque tournée trimestrielle. Il lui arriva d'avoir des circuits encore plus étendus, et d'être obligé de faire cent cinquante lieues pour assister à la conférence annuelle des

prédicateurs. En cinquante-trois années, il ne manqua qu'une seule de ces conférences, parce que la maladie le cloua dans son lit. Il était autorisé à recevoir de ses ouailles 80 dollars par an; très souvent il n'en recevait pas même la moitié, et il n'aurait pu se suffire, si sa famille ne lui était venue en aide. Beaucoup de prédicateurs, après quelques années de cette rude existence, abandonnaient la partie, et devenaient sédentaires, afin de se livrer à quelque occupation qui leur donnât de quoi vivre. Cartwright, inaccessible au découragement, voyait sans appréhension sa bourse se vider, et se fiait sur la Providence du soin de la remplir.

« Il y avait trois ans que j'étais parti de chez mon père, j'étais à cinq cents milles de la maison; mon cheval était devenu aveugle, ma selle était usée, mes brides avaient, tant bien que mal, été remplacées au moins une douzaine de fois, et l'on avait mis tant de pièces à mes effets qu'il était malaisé de découvrir l'étoffe première. Je résolus d'essayer de retourner à la maison pour m'équiper à neuf. J'avais juste soixante-quinze *cents* en poche. Comment ferais-je pour vivre en route? C'est ce que je ne pouvais dire.

« Réfléchir ne m'eût point avancé, il fallait retourner chez moi ou me trouver en pleine détresse. Je résolus d'aller le plus loin que je pourrais, puis de travailler pour gagner de quoi continuer ma route, jusqu'à ce que j'arrivasse à la maison. J'avais quelques amis sur mon chemin, mais pas beaucoup. Me voilà parti.

« A trente-cinq milles de là, sur le soir, je rencontrai une veuve qui demeurait à plusieurs milles en dehors de mon chemin. Elle n'était pas méthodiste, mais elle avait assisté aux sermons que j'avais prêchés dans le voisinage. Apprenant que je retournais chez mon père, elle me demanda où en était ma bourse, estimant que je n'avais pas dû recevoir grand'chose dans mes tournées. Je lui dis que je n'avais au monde que soixante-quinze cents. Elle m'invita à venir chez elle, me disant qu'elle pourrait m'aider. Je lui répondis que l'emploi de toutes mes journées était réglé jusqu'à Maysville, et que me rendre chez elle m'écarterait de ma route et dérangerait tous mes rendez-vous. Elle me tendit alors un dollar en me disant que c'était tout ce qu'elle avait sur elle, mais que si je voulais l'accompagner, elle pourrait me donner davantage. Je refusai son offre, j'acceptai le dollar en la remerciant, et je poursuivis ma route.

« Quand j'arrivai au bord de l'Ohio, en face de Maysville, tout mon argent était parti. J'étais fort embarrassé de savoir comment passer la rivière, faute d'argent pour payer le bac. Je me souvins que je connaissais un marchand dans la ville à qui je pourrais emprunter vingt-cinq cents, si le batelier consentait à me passer sans se faire payer d'avance. Comme j'arrivais au bord de la rivière, le bac y touchait, et j'en vis sortir un homme et un cheval. Je reconnus le colonel Shelby, frère du gouverneur du Kentucky : c'était un exhortateur zélé de l'église méthodiste, une ancienne connaissance et un voisin de mon père.

« Pierre, est-ce bien vous? me dit-il.

« — Oui, c'est le peu qui reste de moi.

« — A en juger par votre costume, les temps ont été durs. Vous retournez chez vous; mais où en êtes-vous en fait d'argent?

« — Colonel, je n'ai pas un sou de reste.

« — Voici trois dollars, et je vais vous faire une lettre de recommandation et un bon de crédit qui vous serviront jusqu'à Pilot-Knobb. »

« Vous comprenez si ma joie fut grande. L'argent et le crédit du colonel me menèrent quelques jours; mais quand j'arrivai à la première taverne au-delà de Pilot-Knobb, je n'avais plus rien. Je ne savais que faire; je demandai néanmoins à être logé. Je prévins le tavernier que je n'avais pas d'argent, que j'étais absent depuis trois ans et que je retournais chez mon père. J'ajoutai que j'avais une vieille montre et quelques bons livres dans mon havre-sac, et que j'essaierais de l'indemniser. Il me dit d'entrer et de n'avoir point d'inquiétudes. »

Cartwright convertit le tavernier, qui ne veut rien accepter de lui; il rencontre encore des amis, et de nouvelles conversions lui valent d'être hébergé gratis.

« Le lendemain, j'arrivai à la maison avec six cents de reste. Ce qui précède vous donne une idée très incomplète des tournées des premiers missionnaires de l'ouest. Mes parens m'accueillirent avec joie; je passai avec eux plusieurs semaines. Mon père me donna un nouveau cheval, une bride et une selle, des effets neufs et quarante dollars en argent. Ainsi équipé, je me tins prêt à trois autres années d'absence. »

Voilà l'homme, toujours plein de bonne volonté et de bonne humeur, et se rappelant sans cesse le précepte « qu'il faut être toujours prêt, en saison et hors de saison. » Il éprouvera bien quelques hésitations la première fois qu'on l'enverra prêcher à des *Yankees*, parce qu'il n'en a jamais vu, et que les *Yankees* passent pour des gens ennemis du zèle, réglés et cérémonieux dans leurs habitudes, accoutumés au beau langage, prompts à la critique; mais comme le devoir parle, il prendra son parti en brave et ira affronter ces beaux diseurs. A la moindre invitation, ou même à la plus simple chance de gagner une âme, il montera sur une table, sur une borne, sur un tronc d'arbre, et commencera à prier et à prêcher. Voyage-t-il en charrette, il liera conversation avec ses compagnons de route, les amènera à parler de religion, et ne les quittera que convertis. S'il demande l'hospitalité dans une maison, il sollicitera la permission de prier avec et pour les maîtres du logis. Si un hôte incrédule l'enferme malicieusement dans une chambre, il priera tout haut, de façon que sa voix traverse la cloison et aille réveiller les sentimens chrétiens chez la femme de cet impie. Rien ne le décourage, rien ne le lasse : il prêchera trois jours et trois nuits, s'il le faut; mais il ne quittera point la partie que l'œuvre de Dieu ne soit accomplie.

De toutes les scènes dans lesquelles il a figuré, la plus curieuse est peut-être celle-ci, qui pourrait s'intituler *un missionnaire au bal.*

« Le samedi, la nuit me surprit dans un pays qui m'était inconnu, au milieu des gorges et des défilés des monts Cumberland. Je désirais vivement ne pas voyager le dimanche et passer ce jour au milieu de bons chrétiens; mais je me trouvais dans un pays où il n'y avait pas un seul ministre de l'Évangile à plusieurs milles à la ronde : les habitans étaient disséminés, la plupart, à ce que j'appris ensuite, n'avaient jamais entendu un sermon de leur vie; ils ne connaissaient d'autre emploi du dimanche que de chasser, de faire des visites, de boire et de danser. Ainsi esseulé et pensif, j'arrivai fort tard dans la soirée à une maison d'assez bonne apparence, dont le maître donnait à loger. Je demandai s'il y avait place pour moi. Le maître du logis me dit que je pouvais rester, tout en m'avertissant que je ne serais pas fort à mon aise, parce qu'il attendait du monde et que l'on danserait. Je demandai à quelle distance sur la route je trouverais une maison convenable. Il me répondit : « Sept milles. » Je lui dis alors que s'il voulait avoir quelques égards pour moi et faire bien soigner mon cheval, je préférais rester, et sur sa réponse je descendis de cheval et j'entrai. Le monde commençait à arriver, et en grand nombre; mais je remarquai qu'on ne buvait guère.

« Je me mis paisiblement dans un coin de la salle, et les danses commencèrent. J'étais assis fort tranquille, livré à mes pensées, inconnu de tous, et je sentais naître en moi un vif désir de prêcher au milieu de ce peuple. Finalement, je résolus de passer la journée du dimanche dans cette maison et de demander la permission d'y prêcher. J'avais à peine arrêté ce point dans mon esprit, quand une grande et belle jeune fille vint à moi très poliment, me fit une belle révérence, et sur le ton du badinage me demanda avec un charmant sourire de danser une contre-danse avec elle. Je ne saurais dépeindre ce qui se passa en moi à ce moment; mais à la minute même je pris mon parti avec résolution. Je me levai aussi poliment que possible, je ne dirai pas avec quelque émotion, mais avec toute sorte d'émotions. La jeune fille se plaça à ma droite, je lui pris la main, et elle appuya son bras gauche sur le mien. Nous traversâmes ainsi la salle. Toute la compagnie paraissait charmée de cette politesse faite par la jeune fille à un étranger. Le mulâtre qui servait de ménétrier accorda aussitôt son violon. Je lui dis d'attendre, j'ajoutai que depuis plusieurs années je n'avais rien entrepris d'important sans demander d'abord la bénédiction de Dieu, et que je désirais appeler cette bénédiction sur la belle jeune fille et sur toute la compagnie qui venaient de montrer tant de politesse à un inconnu.

« Alors je tins bien ferme la main de la jeune fille, et en disant : « Agenouillons-nous et prions, » je me laissai immédiatement tomber sur les genoux, et je commençai à prier de toutes les forces de mon âme et de mon corps. La jeune fille essaya de dégager sa main, mais je ne lâchai pas prise. Bientôt elle s'agenouilla aussi. Plusieurs des assistans en firent autant, d'autres se tinrent debout, d'autres quittèrent la place, d'autres se rassirent; tous me regardaient avec curiosité. Le ménétrier s'enfuit à la cuisine en criant : « Bonté du ciel, qu'est ceci et qu'est-ce que cela veut dire? »

« A mesure que je priais, quelques-uns se mettaient à pleurer, puis à sangloter tout haut, d'autres criaient merci. Je me levai et je prononçai une exhortation, puis je chantai une hymne. La jeune fille qui m'avait invité demeurait prosternée, implorant le pardon du ciel. Je continuai d'exhorter, de prier et de chanter presque toute la nuit. Quinze des personnes présentes se déclarèrent converties. Nos exercices continuèrent le jour et la soirée qui suivirent, et de nouvelles et sérieuses conversions eurent lieu. »

Il fait beau voir Cartwright disputer ses convertis aux missionnaires des autres sectes, aux baptistes surtout, qui viennent glaner derrière lui, et qui essaient de détourner une partie de son troupeau. Il a mille finesses pour faire tomber ces ravisseurs dans toute sorte de piéges et pour les couvrir de confusion. Prend-il à son tour l'offensive, il déploie la même habileté dans l'attaque que dans la défense. S'il n'est point connu dans le pays, il jouera le rôle d'un converti qui demande à s'instruire, et de question en question il arrivera à démontrer à son maître par la méthode socratique l'absurdité de sa doctrine. Ce sont là ses batailles et ses victoires à lui; mais ne lui parlez pas d'autres conquêtes, et n'attendez pas qu'il prenne le moindre souci des puissans de ce monde. Un jour qu'il prêche dans l'église d'un confrère sur ce thème : « Que sert à l'homme de gagner le monde s'il vient à perdre son âme? » il se sent tirer par le pan de son habit, et son confrère lui souffle à l'oreille : « Le général Jackson vient d'entrer. » Cartwright s'indigne et répond de façon à être entendu de tous : « Qu'est-ce que le général Jackson? S'il ne se convertit pas, Dieu le damnera aussi bien que le dernier des nègres. » Grand émoi du ministre, qui gronde Cartwright après l'office, et l'assure que le général ne manquera pas de châtier son insolence. « Je n'en crois rien, répond Cartwright, le général approuvera ma conduite, et s'il s'avisait de vouloir me donner une leçon, nous serions deux à ce jeu-là, comme dit le proverbe. » Là-dessus le ministre va pour son compte personnel faire des excuses au général, qui le reçoit fort mal, et qui, rencontrant Cartwright dans la rue, vient droit à celui-ci et lui dit : « Monsieur Cartwright, vous êtes un homme selon mon cœur. Je suis très surpris qu'on ait pu me croire blessé de ce que vous avez fait; je ne puis qu'approuver votre indépendance. Un ministre de Jésus-Christ doit aimer tout le monde et ne craindre personne. Si j'avais une bonne armée et des officiers indépendans et intrépides comme vous, je me chargerais de conquérir l'Angleterre. » Comme la nature humaine ne perd jamais ses droits, Cartwright, après avoir rapporté cette anecdote flatteuse pour lui, ajoute incontinent : « Le général Jackson était certainement un homme extraordinaire. »

C'est au milieu des camps religieux que Cartwright se trouve

dans son élément; mais c'est là qu'il lui faut déployer cette résolution qu'aimait en lui le général Jackson. Ces grandes multitudes l'inspirent, l'idée du bien à accomplir le transporte et le rend infatigable. Tout le long du jour, il prêche, il chante des hymnes, il exhorte les pécheurs qui recourent à lui; la nuit il veille et prie, le repos semble lui être inconnu, et cependant le *camp-meeting* se prolonge quelquefois durant toute une semaine et même plus. Aussi quelle sainte indignation et quelle vigueur il déploie contre ceux qui veulent entraver l'œuvre de Dieu! Des marchands ambulans viennent s'installer aux environs du camp et se mettent à vendre des liqueurs fortes : Cartwright va trouver les magistrats du canton, et de gré ou de force, par adresse ou par importunité, il obtiendra l'éloignement de ces marchands. Si on lui objecte le silence de la loi et la liberté des transactions, il se mettra à la tête des fidèles, s'emparera du vin et de l'eau-de-vie, et les gardera sous clefs jusqu'à la levée du camp. Ces familles qui viennent tout entières au camp comptent dans leur sein des membres, des jeunes gens surtout, qui ont peu ou point de piété, que la curiosité seule a amenés, qui ne cherchent que des occasions de se divertir. Il est aussi des gens à qui ces réunions déplaisent et qui se font un point d'honneur de les troubler. Ils collectionnent des crapauds pour les lancer dans l'assemblée au moment le plus pathétique d'un sermon; ils complotent de lancer la nuit des pétards au milieu du camp pour y mettre la confusion, de surprendre nuitamment les prédicateurs pour les berner, ou d'emmener dans une fondrière quelque chariot et ceux qui dorment dedans. Cartwright heureusement fait bonne garde; il pose des sentinelles, il accomplit en personne plusieurs rondes. Tel qui venait pour faire un mauvais coup est trop heureux de détaler à toutes jambes. Un garnement qui avait juré de conduire à la rivière et de jeter à l'eau le chariot du prédicateur, au moment d'exécuter son dessein, se sent prendre au collet. Cartwright, qui l'a guetté, armé d'un fort gourdin, le mène tout droit à la rivière, et l'oblige, sous menace du bâton, à prendre un bain forcé.

D'autres fois Cartwright noue des intelligences parmi ses ennemis; il en transforme quelques-uns en alliés, il pactise avec eux et leur permet de s'aller divertir plus loin, s'ils lui garantissent la tranquillité du camp. Un jour que ceux qui devaient troubler l'ordre en étaient ainsi devenus les défenseurs, arrive un jeune fat, tout fier de ses longs cheveux bouclés et frisés à la dernière mode; il va s'asseoir du côté réservé aux femmes, et aucune observation ne peut lui faire quitter la place. Cartwright réclame l'exécution des conventions; le jeune homme est saisi par les alliés naturels du prédi-

cateur, qui l'enlèvent de l'enceinte et, s'armant de ciseaux, le tondent complétement. Parfois, il est vrai, les animosités religieuses et les passions se sont mises de la partie; aucun arrangement n'est possible, et la force seule peut assurer le repos de ceux qui se sont réunis pour prier. Cartwright n'hésite pas, il ne se laisse intimider par aucune menace, et il est le premier à payer de sa personne.

« Le camp se composait d'un grand nombre de tentes, et l'on peut dire que pour ce pays c'était une véritable révolution : jamais aussi peut-être ne vit-on pareil assemblage de garnemens et de bandits. Ils arrivèrent ivres, armés de poignards, de couteaux, de gourdins et de cravaches, jurant qu'ils disperseraient le camp. Après nous avoir fort incommodés le samedi soir, ils s'assemblèrent de bonne heure le dimanche matin, résolus à amener une mêlée générale. Je devais prêcher à huit heures. Comme j'étais à la moitié de mon sermon, deux jeunes gens fort bien mis traversèrent l'assemblée, munis de grands fouets, et le chapeau sur la tête; ils se placèrent au milieu des femmes, se levant et se rasseyant tour à tour, et ils se mirent à parler et à ricaner. Ils étaient près de l'estrade; je les invitai à cesser et à sortir : ils me répondirent en jurant, m'engagèrent à m'occuper de mes propres affaires, et m'assurèrent qu'ils ne sortiraient point. Je m'arrêtai et réclamai l'intervention d'un magistrat. Il y en avait deux présens, mais je vis qu'ils avaient peur. Je les sommai de faire arrêter ces deux jeunes gens; ils répondirent qu'ils ne le pouvaient faire. Je leur dis, en quittant l'estrade, de m'autoriser à les arrêter, et que je l'essaierais au péril de ma vie. Je me dirigeai vers les jeunes gens; ils me crièrent de ne pas approcher; je continuai. Un d'eux essaya de me frapper à la tête avec son fouet; mais je le saisis au milieu du corps, et je l'enlevai du banc où il était. Une lutte en règle commença. L'assemblée était toute en émoi; j'entendais les magistrats crier et sommer les bons citoyens d'aider à rétablir l'ordre. Dans la lutte, je renversai à terre mon prisonnier, qui essaya en vain de se dégager; je lui dis de se tenir en repos, sinon je lui défoncerais les côtes. La canaille s'était soulevée et se ruait sur nous pour délivrer les prisonniers, car on avait saisi aussi l'autre jeune homme. Un vieil ivrogne de magistrat vint à moi et m'enjoignit de lâcher mon captif. Sur mon refus, il se mit à jurer qu'il me mettrait par terre : je lui dis de se retirer, je priai un de mes amis de tenir mon prisonnier, et au moment où l'ivrogne se jetait sur moi, je parai son coup de poing, je le saisis par le col et par les cheveux, puis, l'attirant brusquement en avant, je l'étendis à terre et me mis à genoux sur ses reins, lui enjoignant de ne pas remuer sous peine d'être vigoureusement rossé. La mêlée était devenue générale, les bandits étendirent à terre sept magistrats, plusieurs prédicateurs et d'autres encore. Je donnai mon ivrogne à garder, et je me mis au premier rang des amis de l'ordre. Je ne tardai pas à me trouver en face du chef des bandits; il me lança trois coups de poing dans l'intention de me renverser. Au troisième coup, par la violence même de son effort, il découvrit sa figure. Je n'eus plus apparemment la force de résister à la tentation, je lui appliquai aussitôt un coup sur le coin de l'oreille, et je l'étendis par terre. A ce moment, les amis de l'ordre se pré-

cipitaient par centaines sur les bandits et les terrassaient en grand nombre. La place devint trop chaude pour les assaillans, qui tournèrent le dos et s'enfuirent dans toutes les directions. Nous fîmes une trentaine de prisonniers, qui furent gardés dans une tente jusqu'au lundi matin : ils furent alors traduits devant les magistrats et condamnés au maximum de l'amende. Quant à mon magistrat ivrogne, il fut condamné à une amende de vingt dollars et signalé au tribunal le plus proche, qui le destitua. »

On comprend aisément ce qu'une mêlée pareille avait dû jeter d'agitation et de désordre dans les esprits : il semblait impossible de ramener au calme la multitude échauffée par la lutte; aucun prédicateur ne voulait se hasarder à prendre la parole. Cartwright seul, la conscience en repos, parce qu'il croyait avoir rempli un devoir et n'avoir cédé qu'à la nécessité, se sentait surexcité par l'abattement général; il va trouver l'ancien qui présidait et qui était plus découragé que les autres, et il demande à prêcher. La trompette convoque les fidèles, il s'élance sur l'estrade, prend pour texte : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'église, » et au bout d'une demi-heure, suivant sa phrase favorite, le pouvoir de Dieu se manifestait dans tout l'auditoire.

Cette nature énergique, décidée, qui savait tirer parti des circonstances les plus défavorables, que les incidens les plus imprévus trouvaient toujours prête, devait plaire singulièrement aux populations remuantes de l'ouest, aux yeux desquelles la force ou morale ou physique est un indice certain de supériorité. La facilité avec laquelle Cartwright passait et revenait du grave au gai, sa fécondité en anecdotes et en paraboles, sa verve sarcastique et ses accès de fougue, ses excentricités même, tout contrastait avec les habitudes solennelles et compassées des prédicateurs ordinaires, tout charmait et subjuguait la multitude. C'était surtout un improvisateur sans pareil; il fallait qu'il se sentît inspiré par la vue de la foule, par le spectacle de la nature ou par les circonstances : la préparation du cabinet ne lui était pas favorable. La conférence générale se tint une année à Boston, et les méthodistes, que les autres sectes affectaient de dénigrer comme un ramassis d'ignorans et d'incapables, tenaient à faire bonne figure dans une ville qui s'intitule l'Athènes de l'Amérique. Ils désignèrent pour prêcher dans les églises de Boston la fleur de leurs prédicateurs, et ils comptaient particulièrement sur Cartwright. Celui-ci avait fort à cœur de soutenir non-seulement sa propre réputation et celle de son église, mais l'honneur des gens de l'ouest, et il se donna une peine extrême pour préparer deux sermons. Les Bostoniens trouvèrent qu'il prêchait comme tout le monde. Mortifié de cet échec, il abandonna toute préparation, et la troisième fois il se donna libre carrière; il prêcha comme au milieu des bois : son succès fut immense.

Avec la popularité dont il jouissait dans tout l'ouest, Cartwright aurait pu aspirer à tous les honneurs; mais il s'est toujours tenu en dehors de la politique, et s'il rechercha une fois les suffrages populaires, ce fut affaire de conviction. Il s'était établi avec sa famille dans l'Illinois; la législature voulut remettre en question la loi qui interdisait l'esclavage. Cartwright se fit aussitôt élire député pour parler et voter contre le rétablissement de l'esclavage, et, la victoire définitivement remportée, il refusa toute candidature. Il paraît avoir conçu, pendant ce court passage aux affaires, une idée peu favorable des mœurs politiques de son pays; ce qui lui a laissé surtout un amer souvenir, ce sont les attaques de toute sorte auxquelles il se vit en butte dès que sa candidature fut annoncée. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir nié une dette et de n'avoir pas reculé devant un faux serment. Il traita ses adversaires politiques comme il traitait ses adversaires religieux, et il eut raison de tous. Rencontrant un électeur qui avait juré de le cravacher, Cartwright se nomme, déclare qu'il ne veut pas vivre sous le coup d'une appréhension perpétuelle, et somme son adversaire d'exécuter sa menace. En même temps il retrousse ses manches; son adversaire lui tend la main et devient son plus chaud partisan.

La dernière conférence générale des méthodistes américains s'est tenue à Indianapolis en 1857 : les méthodistes d'Angleterre s'y étaient fait représenter par un délégué, le docteur Jobson, qui a vu et entendu Cartwright, alors dans sa soixante-treizième année, et voici le portrait qu'il trace du vénérable prédicateur :

« Le second de l'assemblée par l'âge est le docteur Pierre Cartwright, homme grand et robuste, dont la physionomie aussi bien que les discours respirent un mélange de simplicité primitive avec une bonne dose d'*humour*. Ses chairs fermes comme le marbre, son air rude et obstiné, annoncent l'homme intrépide et rompu à la fatigue. Ce n'est pas cependant que sa physionomie exclue la bonne humeur et la bonté, car sa bouche, ses yeux et la mobilité de ses joues accusent une nature sympathique et tendre. Sa tête est forte et repose solidement sur de larges et robustes épaules; son front est large et recouvert d'une forêt de cheveux grisonnans. Ses yeux, très foncés en couleur, brillent comme deux feux noirs sous ses sourcils hérissés, et les deux rides qui en marquent les coins ajoutent à l'expression particulière de sa physionomie. Sa peau est fortement brunie par le soleil. Sa voix tremble quand il commence à parler, mais bientôt elle recouvre son ancienne puissance et la richesse de tons de l'orgue. L'orateur en développe et en fait jouer habilement toutes les cordes. Par momens, pour aiguiser ses traits et les rendre plus pénétrans, il prend par dérision un ton et une physionomie tragiques; puis, après avoir raconté quelque anecdote des bois qui fait tordre de rire l'assistance sans qu'il perde rien de sa gravité solennelle, il tombe sur son antagoniste avec une vigueur irrésistible et l'écrase sous ses sarcasmes. Est-il excité par la présence de plusieurs adversaires,

il lance coup sur coup des argumens piquans, des traits vifs et brûlans comme la foudre; puis, d'une voix qui résonne comme l'ouragan dans les forêts, il éclate en objurgations et en reproches avec une force qui accable son antagoniste, et remplit les auditeurs d'une sorte d'effroi. Il semble s'être donné pour mission spéciale de poursuivre et de couvrir de confusion les novateurs qui mettent en péril les institutions du méthodisme. Il remplit cette tâche avec toute l'ardeur d'un chasseur des bois, et il n'épargne ni les évêques, ni les délégués, ni les présidens, ni les ministres, ni les fidèles. Il fait quelquefois des exécutions terribles, et il se montre à la tribune de la conférence aussi intrépide et aussi irrésistible que le lion dans son domaine.

« Son nom seul attirait des multitudes immenses dans les camps religieux, et sous cette voix puissante, harmonieuse, retentissante comme la trompette, qui tour à tour s'abaissait ou grondait suivant qu'il déplorait la condition des pécheurs ou annonçait leur châtiment, la foule baissait la tête et ondulait comme les longues herbes des prairies sous le souffle du vent. »

Ce portrait nous montre Cartwright comme l'adversaire déterminé de toute innovation; lui-même retrace tous les combats qu'il a livrés au sein des conférences générales. Tout lui est sacré dans cette église au service de laquelle il a voué son existence; il ne veut pas qu'on en modifie les règlemens et l'organisation, de peur que l'esprit et la fécondité n'en soient atteints du même coup. Ce ne sont pas seulement les vieilles règles qu'il défend; il regrette le bon vieux temps, les vieux usages et les vieilles mœurs.

« Nous n'avions point, en ce temps-là, de société des missions, ni de société des écoles du dimanche, point de journaux, point de sociétés pour la diffusion de la Bible ou des bons livres, point de colléges, de séminaires, d'académies ni d'universités : tous les efforts pour en fonder avaient échoué radicalement. Nous n'avions point d'églises divisées en stalles, point de choristes ni d'orgues, ni aucune espèce de musique instrumentale. Les méthodistes de ce temps-là s'habillaient simplement, assistaient avec exactitude aux réunions, aux sermons, aux prières et aux classes; ils ne portaient ni bijoux ni dentelles, il leur arrivait souvent, le dimanche, de faire à pied trois ou quatre milles pour gagner leur classe et autant pour revenir; ils faisaient trente et quarante milles pour assister aux assemblées trimestrielles, et ils regardaient comme un glorieux privilége de se rencontrer avec leur président et les autres prédicateurs. Ils étaient à peu près tous en état de chanter par cœur nos hymnes et nos chants sacrés. Ils observaient religieusement le dimanche; la plupart s'abstenaient de liqueurs avant qu'on entendit parler des sociétés de tempérance, et parce qu'elle étaient interdites par nos règlemens généraux. Les méthodistes de ce temps se tenaient debout et faisaient face au prédicateur en chantant les hymnes; ils s'agenouillaient en public aussi bien qu'ailleurs dès que le prédicateur disait : Prions. On n'en aurait point vu demeurer debout pendant la prière, et surtout l'abominable pratique de s'asseoir pendant ce saint exercice était inconnue chez les méthodistes d'autrefois. Les parens ne laissaient pas aller leurs enfans au bal ou au spectacle; ils ne les envoyaient pas à l'école de danse. La plupart jeû-

naient une fois par semaine, et presque tous le vendredi qui précédait chaque assemblée trimestrielle. Si les méthodistes s'étaient vêtus avec la même superfluité d'élégance qu'aujourd'hui, peu de gens, même en dehors de l'église, auraient cru à leurs sentimens religieux. Mais que les choses ont changé en mal dans ce siècle si épris de l'éducation! »

On ne saurait justifier plus complétement ce qu'Horace dit des vieillards et se montrer à un plus haut degré *laudator temporis acti*. Il n'est point raisonnable de faire du salut une question de costume et de voir dans le soin de sa personne et dans la recherche des commodités de la vie un obstacle invincible à la pratique de la vertu. Néanmoins, s'il faut pardonner cette hostilité contre le luxe et les raffinemens de la vie civilisée, c'est surtout à un enfant des forêts : reconnaissons en outre qu'il y a dans les plaintes de Cartwright un fonds de vérité. Après avoir vu les beaux jours du méthodisme, le vieux prédicateur a vécu assez pour en voir commencer la décadence.

La fécondité du méthodisme, ainsi que nous avons déjà essayé de l'expliquer, tenait à son organisation même, qui avait pour objet de développer et d'entretenir l'esprit de prosélytisme. Elle suscitait sans cesse du sein de la foule des apôtres nouveaux dont les efforts étaient assurés d'un succès au moins momentané, et dont le zèle venait réchauffer la tiédeur générale. L'émulation était continuelle entre le clergé et les fidèles. Il n'était pas jusqu'au système de roulement des circuits qui ne produisît des effets avantageux, car, en mettant en présence des prédicateurs et des auditoires qui n'avaient pas le temps de se familiariser ensemble, il obligeait les uns à plus d'efforts et rendait aux autres l'attention plus facile par l'attrait de la nouveauté. Enfin la mobilité des prédicateurs, la facilité avec laquelle s'improvisaient des chefs de classe et des exhortateurs, permettaient au méthodisme de faire sentir son action en tout lieu et à tout instant, et sous ce rapport on peut dire que Wesley avait doté le protestantisme d'un élément de force et d'un levier analogues à ce que sont les ordres religieux dans l'église catholique. Des chiffres seuls peuvent montrer quelles furent la puissance de propagation du méthodisme et la rapidité de ses progrès. Lorsque l'église d'Amérique s'organisa à la conférence de Baltimore, elle comptait 86 prédicateurs et un peu moins de 15,000 fidèles; en 1843, soixante ans après, elle comptait 4,000 prédicateurs itinérans, plus d'un million de communians, et l'on évaluait à 5 millions le nombre des personnes qui fréquentaient ses églises sans être régulièrement affiliées. Tandis que les sectes les plus prospères avaient simplement décuplé, le méthodisme avait grandi dans la proportion de 1 à 71. Maintenant encore ses progrès suivent, s'ils ne les dépassent, ceux de la population des États-Unis.

Mais en Angleterre le méthodisme a déjà perdu presque complétement cet esprit et cette puissance de propagande que Wesley avait cherché à lui donner. Non-seulement l'action individuelle s'est éteinte parce que la fréquence et la facilité des réunions régulières ont mis fin aux réunions privées et aux prédications spontanées, mais parce qu'une révolution s'est produite dans le clergé. Si dans l'église catholique, malgré l'obligation du célibat et le vœu de pauvreté, tous les ordres religieux ont fini par dégénérer et ont dû se retremper à plusieurs reprises par des réformes, à plus forte raison la tendance à devenir sédentaire, à substituer une existence stable aux fatigues et aux incertitudes de l'apostolat, a-t-elle dû être puissante chez un clergé protestant, marié, et que les soucis de la famille disputaient au zèle religieux. Aujourd'hui en face de chaque temple anglican s'élève une chapelle méthodiste : à l'une est attaché un prédicateur, à l'autre un ministre; les deux clergés et les deux églises vivent côte à côte de la même vie, à peine séparés par de légères dissidences.

Une transformation semblable est en voie de s'accomplir au Canada, où les prédicateurs itinérans ont déjà obtenu de n'être changés de circuit que tous les cinq ans, et où leur multiplication diminue chaque année l'étendue des circuits. Les mêmes causes ne peuvent manquer de produire les mêmes effets aux États-Unis. Le changement est assez sensible déjà pour avoir frappé les yeux de Cartwright : malgré son amour et ses préventions pour son église, le vieux prédicateur s'aperçoit que le méthodisme américain a déjà subi de profondes altérations. Aussi combat-il tout changement comme une cause de ruine. Quoique les Asbury, les M'Kendree et tous les fondateurs de la secte se soient volontairement condamnés au célibat, Cartwright, marié lui-même, et avec la conscience de n'avoir jamais négligé ses devoirs de prédicateur, ne veut pas voir dans le mariage du clergé une des causes les plus actives de la décadence qui atteint son église. Ces causes, il les cherche un peu partout, et il s'en prend volontiers à ce qu'il appelle l'engouement du siècle pour l'éducation. Il n'aime point, on l'a vu, les établissemens où l'on fabrique les prédicateurs à la douzaine, et il lance volontiers des sarcarmes contre les ministres trop amoureux des belles-lettres. C'est ainsi que, dans sa préface, il exprime l'espoir que son livre atteindra un but plus utile que de satisfaire une vaine curiosité ou de blesser le goût délicat des ministres beaux diseurs, à qui le bonheur des temps et l'abondance des livres ont offert tant d'avantages pour s'instruire. Cartwright laisse volontiers entendre que, si la prédication ne porte plus les mêmes fruits qu'autrefois, c'est qu'en voulant donner trop d'instruction au clergé, on éteint chez lui le feu sacré et on tarit les sources de l'inspiration.

« Me sera-t-il permis de faire une remarque sans être accusé d'égotisme? Quand je songe aux obstacles et aux embarras de toute nature que les premiers prédicateurs méthodistes avaient à surmonter pour répandre l'Évangile dans les solitudes de l'ouest, et que je mets en balance les difficultés qu'ils rencontraient de tous côtés avec les avantages si grands dont jouissent leurs successeurs, je suis émerveillé et confondu que nos modernes prédicateurs ne prêchent pas mieux et n'accomplissent pas plus de bien qu'ils ne font. Autrefois le prédicateur était obligé de passer bien des nuits en plein air, sans feu et sans nourriture pour lui et pour sa bête. Une Bible de poche, un livre d'hymnes et le recueil des règlemens composaient toute notre bibliothèque. Il est vrai que nous ne savions pas, pour la plupart, conjuguer un verbe ni analyser une phrase, et que nous ne pouvions ouvrir la bouche sans maltraiter l'anglais du roi; mais une onction divine s'attachait à la prédication, des milliers d'âmes succombaient sous la puissance irrésistible du Seigneur, et c'est ainsi que l'église méthodiste a été fermement plantée dans les déserts de l'ouest. »

Un danger que Cartwright signale avec plus de raison est le résultat même des progrès de son église. A mesure que le méthodisme a compté des adhérens plus nombreux et plus riches, il a dû pourvoir à des besoins plus grands, et il a voulu se mettre au niveau des autres églises. Il a donc fondé des séminaires pour instruire son clergé et des colléges pour recruter ses séminaires; il a établi des journaux pour la propagande et la controverse; il a constitué des associations et des entreprises pour publier et répandre des écrits religieux. Chacune de ces fondations, qui se multiplient sans cesse, a entraîné la création de plusieurs postes qui, à l'agrément d'être sédentaires, joignent l'avantage d'être bien rétribués, et auxquels on a dû appeler l'élite du clergé. Comme il était impossible de mettre en dehors de l'église les hommes qui en étaient l'honneur et paraissaient en faire la force, on a maintenu aux titulaires, chaque jour plus nombreux, de ces fonctions tous les priviléges du ministère. Cartwright se plaint de voir voter dans les assemblées des hommes qui n'ont jamais été chargés d'un circuit, qui ne connaissent rien de la vie ni des besoins d'un prédicateur, qui peut-être n'ont jamais prêché. Il entrevoit avec terreur le jour où les dignitaires à poste fixe seront en majorité dans les assemblées et feront la loi aux prédicateurs.

Le jour en effet où cette inévitable révolution sera accomplie, le méthodisme sera frappé dans son essence même; il cessera d'être une église militante, un foyer de prosélytisme : rien ne le distinguera plus des sectes sans nombre qui végètent autour de lui, et que l'esprit de dissidence divise et affaiblit continuellement. Les craintes de Cartwright sont donc légitimes; mais il n'est au pouvoir de personne d'arrêter le méthodisme sur la pente fatale où la force

des choses l'entraîne. Quand une église n'a pas cette base inébranlable que l'église romaine revendique, il faut qu'elle se plie et s'accommode aux temps, dût-elle, pour vivre, sacrifier les sources mêmes de la vie. Cartwright déplore que les camps religieux, théâtres de ses succès, soient aujourd'hui complétement tombés en désuétude; c'est un changement qui s'explique à merveille par la peinture même qu'il nous a faite de ces sortes de réunions. Bien d'autres changemens s'accompliront encore, et seront, comme celui-ci, le résultat naturel de la transformation qui s'opère aux États-Unis. Une population plus dense et façonnée aussi aux douceurs de la civilisation a des habitudes plus régulières et d'autres besoins qu'une population disséminée et à demi sauvage. Pourquoi irait-on chercher dans les bois une prédication qui vous sollicite tous les jours à votre porte? Pourquoi une société nombreuse et riche s'imposerait-elle d'attendre le passage d'un missionnaire pour faire baptiser les enfans, faire bénir les mariages et recevoir les sacremens, alors qu'au prix d'un léger sacrifice elle peut élever une église et attacher à cette église un pasteur connu d'elle? La vallée du Mississipi est remplie aujourd'hui de grandes villes, dont quelques-unes ont plus de cent mille habitans : avec ces cités populeuses se sont développés des besoins nouveaux auxquels le méthodisme doit satisfaire, et cette église, jadis disséminée dans les bois, compte sans doute aujourd'hui dans les villes le plus grand nombre de ses adhérens. Une population sédentaire entraîne forcément un clergé sédentaire. C'est par l'effet de ce changement qu'a commencé et que se dessinera chaque jour davantage la transformation que subit le méthodisme américain. Pendant que les établissemens sédentaires de cette église grandiront, que son clergé s'éclairera, que ses fondations de toute sorte s'augmenteront et s'enrichiront, l'apostolat y déclinera peu à peu, et y sera relégué sur le second plan, comme dans les autres églises. En attendant, le mouvement d'émigration poursuit toujours sa marche vers l'Océan-Pacifique, les dangers et les besoins des pionniers n'ont pas diminué. Seulement sur leurs traces arrive déjà le missionnaire catholique. Depuis qu'elle a pris pied aux États-Unis à la suite de l'émigration irlandaise, l'église catholique a fait dans l'ouest des progrès merveilleux. Elle a son clergé régulier pour les villes, ses ordres religieux pour les populations flottantes et disséminées, et grâce à cette double milice, qui se recrute sans cesse dans les deux mondes, elle héritera peut-être, dans la vallée du Mississipi, du rôle que le méthodisme a rempli pendant près d'un siècle.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# ÉCONOMISTES

## CONTEMPORAINS

### M. MICHEL CHEVALIER.

*Cours d'Économie politique fait au Collége de France* par M. Michel Chevalier, 3 vol., 1855-1858.

I.

Si notre siècle n'a pas eu la main heureuse en fait de plans de réforme dans l'économie des sociétés et des gouvernemens, ce n'est pas faute d'en avoir eu de très originaux à sa disposition. Dans le nombre figuraient ceux d'une école qui fit quelque bruit il y a trente ans, et dont les membres, dispersés aujourd'hui dans diverses carrières, y ont presque tous réussi, et semblent vouloir, par un retour manifeste aux intérêts positifs, racheter les illusions et les témérités de leur jeunesse. On devine que je veux parler des saint-simoniens. Combien d'entre eux ont le sourire aux lèvres quand on leur rappelle ce temps où, à un peuple ivre d'une victoire remportée au nom de la liberté, ils venaient proposer le plus sérieusement du monde un régime emprunté à l'Égypte et à l'Inde, où toute fonction serait fonction de prêtre et toute propriété bien d'église, où chaque citoyen recevrait des mains de l'état un numéro d'ordre et un diplôme approprié à ses talens, se résignerait à son lot sans murmure, et en arriverait de bonne grâce au plus complet anéantissement de volonté qu'on ait jamais obtenu de la conscience humaine!

Pourtant parmi ces hommes il y en avait, et ils l'ont prouvé depuis, de très sensés, et qui ne devaient pas toujours se payer de rêves. Comment se sont-ils laissé engager dans une aussi mauvaise partie? Faut-il n'y voir que ce besoin de mouvement et ce goût des nouveautés dont la jeunesse sait difficilement se défendre? Était-ce une croyance sincère ou simplement un calcul? Questions délicates et qui dégénéreraient en personnalités. Tout ce qu'on peut dire, c'est que dans leur premier acquiescement les plus éminens d'entre eux ne firent que céder à une disposition particulière de leur esprit, en maintenant leurs réserves sur le reste. Les historiens, comme M. Augustin Thierry, qui se laissait nommer élève de Saint-Simon, durent y voir l'occasion d'échapper à la routine, où leurs études semblaient s'énerver; les philosophes, comme MM. Auguste Comte et Buchez, y trouvaient un point d'appui contre les préjugés d'école et un terrain ouvert aux idées les plus hardies; les financiers, comme MM. Émile Pereire et Olinde Rodrigues, préludaient devant un public d'initiés à ces expériences sur le crédit qui plus tard devaient être poussées si loin et dans toutes les voies. Tous suivaient leur pente, accordant aux autres la liberté qu'ils réclamaient pour eux-mêmes, actifs sur des points déterminés, passifs pour le surplus, réglant leur concours sur leurs convictions et ne croyant pas leur responsabilité enchaînée au-delà des sujets qui étaient de leur domaine. Aussi, sous une hiérarchie en apparence inflexible, régnait-il une indépendance, on peut même dire une indiscipline, qui commença par des orages et aboutit à des désaveux, si bien qu'après quelques mois de campagne, cette armée, pourvue au début d'un si beau corps d'officiers, se vit réduite à quelques capitaines d'aventure accompagnés d'obscurs soldats.

Dans ce partage des rôles, il est facile de reconnaître quel fut celui de M. Michel Chevalier. Né à Limoges le 24 janvier 1806, il avait alors vingt-quatre ans, et, sorti en très bon rang de l'École polytechnique, il était ingénieur des mines dans le département du Nord. Ce qui le distingue à ce moment, c'est une grande ardeur pour les études spéciales auxquelles il est voué. Il manie déjà la plume et traite avec une habileté précoce des questions d'économie publique et de science appliquée à l'industrie. Rien de moins chimérique que ces débuts; il s'agit de *la carbonisation de la tourbe à Crouy-sur-Ourcq* ou bien des *différentes mines de charbon qui approvisionnent Paris,* deux mémoires pleins de faits, recueillis par un esprit exact et judicieux. Cependant, au souffle de la révolution de juillet, d'autres préoccupations l'emportent, et la part de l'imagination commence. De plus sages, de plus mûrs que lui ne résistèrent pas à cet entraînement; il y a dans l'air, à certaines heures, un vertige contagieux dont les meilleures constitutions se ressentent. M. Michel Cheva-

lier voyait ses amis, ses camarades, l'élite d'une école savante, se mettre un à un au service de quelques idées nouvelles où l'excès n'était qu'en germe, et qui répondaient à cette passion de changement dont toutes les têtes étaient saisies. On faisait un appel à son dévouement, on lui offrait une tribune où il pourrait exposer les vérités qu'il croirait utiles sans autre contrôle que sa propre responsabilité. L'occasion était belle malgré ses périls, peut-être à cause de ses périls; il y céda, au risque de briser sa carrière ou de la charger du poids d'une première erreur.

Ce qui le détermina, c'est qu'il avait, comme les historiens, les philosophes, les financiers, groupés sous la même bannière, sa pensée maîtresse et son domaine réservé. Son objectif à lui, pour parler le langage de la métaphysique, était l'industrie. Il la voyait livrée à l'empirisme, cherchant sa voie, méfiante de ses forces et n'ayant d'énergie que pour la plainte, manquant surtout de dignité et demandant à l'état des secours qu'en bonne justice elle ne doit attendre que d'elle-même. L'intention de M. Michel Chevalier était de la relever, de l'éclairer sur sa puissance, de la rendre au sentiment de sa mission, de lui montrer par des exemples concluans au prix de quels efforts l'empire ici-bas se fonde et se maintient. Il voulait soutenir cette thèse, qu'il n'a pas abandonnée depuis, qu'en industrie comme ailleurs les positions commodes ne sont ni les plus honorables ni les plus sûres, et que la lutte est la condition et la garantie du véritable succès. Il voyait autour de nous, en Amérique et en Europe, des nations multipliant des prodiges d'activité. Avec cette fierté des cœurs qui ne déprécient pas leur pays, il se disait qu'égaux par la trempe, nous devions arriver à des résultats équivalens, et que si nous restions en-deçà, c'est que nous méconnaissions nos ressources. Voilà l'idée à laquelle il fit le sacrifice d'une position régulière, et qu'il développa dans *le Globe*, journal dont les débuts avaient eu quelque éclat, et qui des mains de l'école philosophique venait de tomber dans celles des saint-simoniens. Pendant près de dix-huit mois, il porta en grande partie le poids de la rédaction : à relire aujourd'hui ses articles, on les croirait écrits d'hier. Ces chemins de fer, ces compagnies de bateaux à vapeur, ces promptes communications avec les deux Indes, qui n'étaient alors qu'une hypothèse, sont déjà, sous la plume de l'écrivain, une réalité; il anime la Méditerranée et y établit le siége d'un mouvement où son imagination devance les faits actuels, et souvent les dépasse; il voit Marseille à quelques heures de Paris, Constantinople à quelques jours de Marseille. Il annonce, il garantit comme prochaine cette révolution dans les distances à laquelle nous avons assisté, et dont nous jouissons avec l'indifférence qui suit les conquêtes achevées.

Il faut croire que, sous l'empire de ces études, M. Michel Che-

valier ne prit qu'une part indirecte aux dernières effervescences de ses amis. De vertige en vertige, les plus insensés d'entre eux en étaient venus à professer une morale qui ne tendait à rien moins qu'à introduire en pleine France, au cœur de Paris, un régime que les mormons ont au moins eu la pudeur d'enfouir dans les solitudes de l'Amérique. Il y eut scandale, et la magistrature crut devoir sévir; une poursuite fut commencée. Se retirer alors eût été de mauvais goût : M. Michel Chevalier aima mieux se résigner à sa situation; mais cette épreuve le dégageait : il se retrouva ce qu'il était auparavant, un ingénieur très capable avec l'étoffe d'un savant et d'un lettré. Même pendant son excursion au pays des aventures, on avait pu distinguer le mérite très réel dont ses travaux étaient empreints, ses connaissances variées, l'étendue de son coup d'œil, un talent composé de parties brillantes et solides qui, malgré quelques disparates, ne s'excluaient pas. C'en fut assez pour lui ouvrir l'accès d'un journal qui presque toujours a mis un remarquable discernement dans le choix de ses auxiliaires : M. Michel Chevalier entra aux *Débats*, et c'est de sa prison qu'il leur adressa ses premiers articles : circonstance digne de remarque, et qui donne à la fois une idée de la valeur de l'écrivain et du patronage tolérant sous lequel il reparaissait devant le public. A cette sorte d'amnistie, le gouvernement joignit bientôt la sienne. Non-seulement les six mois d'emprisonnement qui restaient à courir furent remis au détenu, mais, par l'intermédiaire de deux hommes honorables qui lui portaient un vif intérêt, on lui fit offrir de reprendre immédiatement ses fonctions dans le corps des mines, ou de remplir quelque mission relative à ce service. Plusieurs motifs justifiaient cette rentrée en grâce, un entre autres qui mérite d'être signalé.

Il y avait alors, dans le pays comme dans les chambres, un parti qui voulait faire partager au gouvernement son goût pour les expériences belliqueuses. A la tête de ce parti figurait un homme que l'on peut nommer, puisqu'il est mort à la peine, M. Mauguin. Discoureur infatigable, il lassait la tribune de ses défis, s'armait du moindre prétexte pour remanier la carte d'Europe, flétrir les traités sous l'empire desquels nous vivions et déclarer que le baptême de la guerre était nécessaire à la révolution qui venait de s'accomplir. Aucun temps n'y prêtait mieux : les instincts populaires penchaient de ce côté; la Pologne s'était réveillée à notre exemple et gémissait de notre abandon. Conseiller la paix était un acte de courage; ce courage, M. Michel Chevalier l'avait eu. Il avait parlé de la guerre comme d'une extrémité qu'une nation accepte bravement quand son honneur est en jeu, mais où elle ne s'engage pas à la légère. Il avait loué le gouvernement de résister à des excitations qui ne ré-

pondaient que trop à l'ardeur naturelle des esprits, il l'avait loué de croire que le respect des droits existans était pour lui un fondement plus sûr que les chances toujours incertaines de la force. Il avait insisté sur les intérêts nombreux qui se liaient au repos du continent, et montré en perspective des conquêtes plus fécondes et moins douloureuses que celles qu'on proposait à la France à travers le deuil et les hasards. Voilà le titre dont on tint compte à M. Michel Chevalier, et qui lui valut la mission délicate et laborieuse dont il fut chargé.

Les chemins de fer étaient à cette date à l'état d'embryons; en Angleterre, celui de Manchester et de Liverpool, chez nous les deux tronçons de Saint-Étienne à la Loire et au Rhône, comptaient seuls dans cette période rudimentaire. La conscience du rôle qu'ils devaient jouer n'existait même pas. On y voyait tout au plus un complément aux voies navigables, un accessoire plus ou moins ingénieux des moyens de transport, limité à de certaines localités et en vue de services industriels. L'un des premiers, M. Michel Chevalier s'était efforcé de donner à ces créations le caractère de grandeur qu'à quelques années de là elles devaient revêtir. Il en avait parlé en poète autant qu'en ingénieur, et cela au point d'exciter un peu d'ironie, même chez les hommes du métier : presque tous l'accusaient d'en exagérer l'importance. Cependant le gouvernement avait mis la question à l'étude, et dans la session de 1833 une loi affecta à ces travaux préliminaires une somme de 500,000 francs. En Europe, l'enquête n'avait pas un vaste champ à parcourir; mais il existait aux États-Unis un mouvement très prononcé vers les voies ferrées, qui s'y exécutaient dans des conditions de promptitude et d'économie dignes d'examen. M. Michel Chevalier offrit de se rendre sur les lieux pour observer les faits et en rendre compte à l'administration : sa proposition fut agréée; après un court séjour en Angleterre, où il recueillit quelques renseignemens, il s'embarqua à Liverpool.

Ce voyage compte dans sa carrière comme un événement essentiel; l'Amérique portait alors bonheur à ceux de nos écrivains qui en avaient fait l'objet de leurs études. M. Gustave de Beaumont y puisait les élémens de son consciencieux travail sur le régime pénitentiaire; M. Alexis de Tocqueville préparait à sa réputation un titre durable en embrassant d'un coup d'œil sûr et en soumettant à une savante analyse les institutions de ce peuple nouveau. Venu après eux, M. Michel Chevalier avait un but non moins défini. D'un côté, il devait, dans un cadre libre et au jour le jour, résumer les impressions que faisaient naître en lui l'aspect des lieux, l'état des mœurs, les formes originales de ce gouvernement, les qualités et

les défauts de cette civilisation, si vigoureuse dans sa rudesse. D'un autre côté il avait à réunir les matériaux d'un ouvrage technique qui répondît plus particulièrement à la mission qui lui avait été confiée. A l'une et à l'autre tâche il consacra deux années de voyage, pendant lesquelles des États-Unis il passa aux pays limitrophes, comprenant dans son itinéraire presque toute l'Amérique du Nord, insulaire et continentale. A Cuba, il avait à voir le dernier et le plus beau débris de cet empire que l'Espagne s'était créé dans le Nouveau-Monde, et qu'elle a su si mal conserver; au Mexique, il rencontrait une de ces émancipations de la race latine qui vont d'avortement en avortement, sans qu'on puisse dire où elles aboutiront; au Canada, il retrouvait l'empreinte de la France survivant aux effets de l'occupation anglaise, spectacles variés, pleins d'attrait et de grandeur, où l'on ne sait qu'admirer le plus du génie de l'homme ou des richesses de la nature.

Deux publications ont résumé cette course laborieuse, une correspondance insérée aux *Débats* et reproduite, après une refonte, dans les deux volumes intitulés *Lettres sur l'Amérique du Nord*, puis deux autres volumes in-4° accompagnés d'un atlas sous le titre de *Histoire et Description des Voies de communication aux États-Unis*. Dans le premier de ces ouvrages, que précède une fort belle introduction, l'auteur ne fait à la manie des rapprochemens que des concessions modérées, il envisage la société américaine en elle-même, l'estime pour ce qu'elle est et ce qu'elle vaut. C'est une prétention assez commune parmi nous que de prendre pour point de départ de nos jugemens le régime sous lequel il nous a été donné de vivre, et de regarder celui des autres peuples comme plus ou moins parfait, suivant qu'il s'en rapproche ou s'en éloigne. Il semble étrange à un Français qu'il existe des pays où l'individu attend beaucoup de lui-même et peu des autres, et que, là où la force autorisée ne le protége pas suffisamment, il se protége par sa propre énergie. On ne s'accoutume point non plus à l'idée que le champ reste libre à l'activité personnelle, et qu'on ne ménage pas à des classes favorisées des abris paisibles, des sinécures, des priviléges, où le bien-être s'acquiert au prix de peu d'efforts; on tient enfin pour fort dépourvus les gouvernemens qui n'ont ni dette croissante, ni gros budgets, ni état militaire onéreux, ni fiscalité importune, en un mot aucune des combinaisons ingénieuses dont notre vieux monde s'enorgueillit. Il faut admettre pourtant qu'il y a dans cette liberté exubérante, dans cette absence de contrôle et de charges, un ressort que par d'autres moyens on n'eût pas obtenu. C'est ainsi et seulement ainsi qu'en moins d'un siècle ces solitudes se sont peuplées, que des moissons ont remplacé les steppes, que des villes se sont élevées du sein des marécages, au cœur des forêts, que des

routes, des canaux, des voies de fer ont porté au loin et dans tous les sens les témoignages de ce qu'accomplit la puissance de l'homme abandonnée à ses propres mouvemens. Ces conquêtes, il est vrai, ont été accompagnées de quelques violences, et la condition des faibles n'y a pas toujours été respectée; mais aussi comme l'individu se forme à cette rude école, quelle vigueur il gagne dans cette nécessité de la défense, et combien le sentiment de la responsabilité personnelle s'élève, opposant ainsi le plus sûr des contre-poids à une indépendance presque sans limites!

M. Michel Chevalier est trop sensé pour n'avoir pas tiré cette conséquence des phénomènes qu'il observait; s'il signale les inconvéniens de la civilisation américaine, il ne méconnaît aucun de ses avantages, les fait valoir avec chaleur et les expose dans toute leur étendue. Seulement il lui semble, comme à beaucoup d'autres écrivains, que c'est là pour ce pays une grâce particulière qui tient à la date récente de ses institutions et à l'espace dont les populations y disposent. Il y voit un type approprié aux lieux, conforme au génie des habitans, inhérent aux mœurs, maintenu par l'esprit religieux et mis au-dessus de toute atteinte par l'empire de l'opinion : par l'effet de ces circonstances, la somme du bien l'emporte sur la somme du mal, et l'Amérique supporte dignement un régime dont notre Europe ne pourra jamais s'accommoder. Voilà les réserves de l'auteur, et sans nier ce qu'elles ont de fondé, quelques objections se présentent. Sans doute les grands états de l'Europe, avec leur imposante unité et le besoin où ils sont de se tenir sur leurs gardes, ne sauraient emprunter à l'Amérique ni son gouvernement fédératif, ni ce culte de l'indépendance locale qui efface et énerve la puissance collective; mais il est un emprunt qu'ils pourraient lui faire sans toucher à leurs formes actuelles : c'est ce principe applicable, quoi qu'on dise, à toutes les races, que tant vaut l'individu, tant vaut la nation. Si l'Amérique du Nord est ce que nous la voyons, si elle marche vers le progrès avec un emportement qui donne le vertige, c'est que l'individu y dispose pleinement de lui-même, et que, par leur complet exercice, ses facultés s'élèvent au plus haut degré qu'elles puissent atteindre. On peut avoir, sous l'influence de la règle, des sociétés plus symétriques; on n'en aura pas d'aussi actives ni d'aussi judicieuses. L'ordre lui-même, auquel on sacrifie tant, n'a pas de garantie plus sûre que cette éducation de l'individu, fortifiée par la lutte et souvent acquise à ses dépens. Ajoutons qu'un peuple arrivé à cette vaillante émancipation ne sera jamais conduit à l'asservissement par de puériles terreurs ou des artifices de langage : ce n'est plus dans des corps électifs ou des constitutions éphémères, c'est dans l'individu même que résident le nerf et la sanction de la liberté.

Dans son second ouvrage, M. Michel Chevalier écarte ces questions délicates et se renferme en un cadre tout spécial : ce n'est plus ici le moraliste et l'économiste qui parlent, c'est l'ingénieur. L'*Histoire et la description des voies de communication aux États-Unis* restent fidèles à leur titre. Déjà, dans une correspondance avec le ministère des travaux publics, l'auteur avait fourni, à mesure qu'il les recueillait, des renseignemens circonstanciés sur les chemins de fer américains, les procédés de construction, les prix des matériaux et de la main-d'œuvre, le coût des terrains, les habitudes d'exploitation; son ouvrage complète ces études et s'ouvre par une géographie à grands traits de cette portion du nouveau continent. De très belles planches éclairent le texte et en augmentent l'intérêt. On y remarque les modèles d'appareils et de travaux qui sont entrés aujourd'hui dans la pratique courante, mais qui alors appartenaient à l'Amérique, tels que certains ponts en bois ou en treillis, les plans inclinés en usage sur les canaux et les chemins de fer, invention ingénieuse qui donne les moyens de franchir à peu de frais les passages difficiles. Ramené à ces recherches techniques, M. Michel Chevalier ne les abandonna pas sans s'y assurer un titre à la popularité. Par l'effet des combats de partis et du choc des systèmes, l'établissement de nos chemins de fer s'ajournait de session en session, et devenait un problème chaque jour plus insoluble : tout le monde les désirait, les demandait à grands cris, mais dès qu'il s'agissait d'en fixer le réseau, les départemens favorisés voyaient se former contre eux la ligue des départemens dépourvus; les rancunes locales tenaient en échec l'intérêt public, et la voix de la raison ne parvenait pas à dominer les clameurs du nombre. Enfin en 1838 le ministère résolut de présenter un projet sérieux, et M. Michel Chevalier profita de la circonstance pour entrer en lice avec toute l'énergie de ses convictions. Sous le titre d'*Intérêts matériels*, il publia un livre où des vérités un peu dures sont mêlées à d'excellens conseils, et qui renferme un plan complet des voies de communication et surtout des chemins de fer dont l'exécution devait répondre aux besoins les plus justifiés du pays. Ce livre fit du bruit et eut un écoulement rapide : en frappant fort, l'auteur avait frappé juste. Ce qui surprend quand on le relit, c'est l'exactitude des prévisions : toutes les lignes qui étaient alors dans le vague et que nous voyons en pleine activité y figurent dans leur détail et leurs points d'arrêt, les lignes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, — celles de Paris à Lyon et à Marseille, — de Paris à Bayonne par Orléans, Tours et Bordeaux avec embranchement sur Nantes, — de Marseille à Bordeaux par Montpellier et Toulouse : on dirait que le coup d'œil de l'auteur a devancé les temps. Il faut ajouter à sa louange que le Grand-Central manque à cette nomenclature.

A la suite de ces travaux, très favorablement accueillis, M. Michel Chevalier eut son rang marqué parmi nos publicistes. A sa collaboration aux *Débats*, où il avait des sujets presque réservés, se joignit celle de la *Revue des Deux Mondes*, dont le cadre comportait de plus larges développemens. De là une série d'études sur Colomb, sur Fernand Cortez, sur le percement de l'isthme de Panama, sur la république d'Andorre, sur la production de l'or et de l'argent dans le Nouveau-Monde, qui, presque toutes, sont appuyées de documens originaux, et qui mirent de plus en plus en évidence les ressources d'un esprit à la fois savant et ingénieux. Ces succès devaient entraîner et entraînèrent vers des fonctions politiques celui qui les avait obtenus. Par ses relations et ses sentimens, M. Michel Chevalier appartenait au parti conservateur. On peut aujourd'hui, sous le bénéfice du temps, porter sur nos querelles d'autrefois un jugement exempt de préventions; il s'en est attaché à ce mot de conservateur de bien puériles, dont les années ont fait justice. Comme l'affirmaient imperturbablement certains esprits qui ont bien oublié leurs doctrines d'alors, un conservateur dans un régime vraiment représentatif ressemblait-il donc à ces chefs arabes auxquels un commandant de province remet le burnous d'investiture pour en faire des instrumens de sa volonté? Plus qu'un autre, un conservateur avait besoin d'une valeur propre. S'il donnait son concours, c'était librement; s'il le refusait, ce n'était pas en méconnaissant l'esprit d'un contrat. Puis, au-dessus et comme garantie, s'exerçait la surveillance de l'opinion, ombrageuse à l'excès et implacable pour les faiblesses, de telle sorte qu'un conservateur n'était jamais un homme acquis, enchaîné par sa position, mais qu'il apportait au gouvernement un dévouement raisonné et par suite d'un prix plus grand, toujours limité et conditionnel, ne s'appliquant ni à tous les actes, ni à toutes les circonstances. Voilà comment M. Michel Chevalier fut conservateur, et j'en trouve la preuve dans la résistance qu'il fit à des mesures qu'il n'approuvait pas. Nous verrons plus tard quelle énergie il déploya dans la poursuite d'un régime plus libéral en matière de douanes; il ne se montra pas moins résolu au sujet des fortifications de Paris. C'était en 1840, au moment où les chambres furent saisies d'un projet qui devait être converti en loi. Bien des motifs d'un ordre supérieur en conseillaient l'adoption, et le moindre n'était pas de donner au pays cette garantie de plus contre l'affront d'une conquête. On se souvient de cette joute brillante où M. Thiers triompha de beaucoup d'hésitations, et dont les détails sont curieux à relire. Il y a là des objections d'un caractère technique, au sujet du tir et de la portée des pièces, qui seront singulièrement modifiées quand l'épreuve des nouveaux engins de précision aura été faite dans toutes les applications qu'ils

comportent. Peut-être faudra-t-il étendre alors la ceinture des forts extérieurs et donner d'autres proportions à ce système de défense. M. Michel Chevalier ne faisait qu'effleurer cette partie du débat, pour aborder des considérations plus générales. Pour lui, cette enceinte armée n'était pas seulement une dépense inutile et onéreuse; c'était encore et surtout une menace contre l'esprit de paix, véritable boulevard de la France, et qui devait mieux la garder que cet appareil belliqueux. Dans une *Lettre adressée au comte Molé,* il reprit le thème de ses débuts, et s'inspira des réminiscences du *Globe* pour combattre le retour des passions militaires. Quoique plus sobre de philippiques et de dithyrambes, cet écrit respire un enthousiasme auquel les hommes politiques ne pouvaient guère s'associer. L'auteur leur signalait comme un fait évident la marche de l'Europe vers une sorte d'unité semblable à celle qu'avait déterminée en Grèce l'établissement du conseil des amphictyons, mais mieux cimentée, plus solide, plus efficace pour la prospérité des états coalisés et pour le bonheur du genre humain. Que s'il fallait un aliment à l'ardeur des populations, il y avait en perspective d'autres conquêtes plus conformes à la raison et à l'intérêt universel : c'était l'influence de l'Europe exercée en commun sur les parties du globe encore livrées à l'engourdissement de la barbarie; c'était la civilisation reculant chaque jour son domaine, imposant ses bienfaits, économe d'un sang généreux et laissant sur son passage, au lieu de ruines, les élémens de richesses méconnues ou enfouies. Tels étaient les conseils de M. Michel Chevalier, ou, si l'on veut, ses illusions; il supposait aux hommes plus de sagesse qu'ils n'en ont et aux leçons du passé une puissance dont les événemens se jouent; il jugeait ces questions avec une philosophie mêlée d'imagination, c'est-à-dire en dehors et au-dessus des faits; il ne voyait pas ce qu'elles deviennent dans le choc des rivalités et les enivremens de la gloire.

On a vu que cet écrit était adressé au comte Molé. De la part de l'auteur, c'était un acte de reconnaissance. Parmi les personnages qui se partageaient alors l'exercice du pouvoir, M. Molé et M. Guizot étaient ceux qui avaient donné à M. Michel Chevalier le plus d'encouragemens et de témoignages de bienveillance. Leur appui ne lui fit jamais défaut, et quand il songea à la carrière politique, ils lui en ouvrirent l'accès. Dès 1836, à l'occasion d'une crise commerciale qui éclata aux États-Unis, une mission lui avait été confiée pour aller sur les lieux en étudier les causes, et juger les effets qu'elle pouvait avoir sur nos relations avec ce pays. Un incident fâcheux empêcha cette mission d'aboutir. Trois jours après son arrivée à Londres, comme il revenait une nuit d'une séance du parlement dans la voiture de M. de Bourqueney, alors notre chargé d'affaires, les che-

vaux s'emportèrent sans qu'il fût possible de les maîtriser. M. de Bourqueney s'élança le premier hors de la voiture et en fut quitte pour quelques contusions; M. Michel Chevalier fut moins heureux : il tomba sur la tête et se fit une blessure qui le laissa pendant plusieurs jours entre la vie et la mort. Pour s'en remettre, il fallut un long traitement et un séjour de plusieurs mois dans le midi et aux eaux des Pyrénées. En fait de fonctions publiques, il n'avait encore que son grade d'ingénieur, et ne devait devenir ingénieur en chef qu'à quelques années de là, par suite d'un avancement régulier. En 1838 seulement, il fut nommé conseiller d'état en service extraordinaire, avec autorisation de participer aux travaux du conseil, puis, en 1840, membre du conseil supérieur du commerce. Cette période est celle où les idées de M. Michel Chevalier trouvèrent le plus de crédit auprès de l'administration. M. Molé, qui présidait le conseil des ministres, s'y montrait de plus en plus favorable, et la nature des travaux dont s'occupaient les chambres donnait un prix réel au concours d'un homme qui, aux connaissances techniques, joignait cette sûreté de coup d'œil qu'on acquiert par l'étude et la pratique des théories. On entrait dans la pénible campagne des chemins de fer par un plan vraiment étudié, et qui échoua devant une coalition politique; on s'occupait des questions de crédit, et des réformes importantes auraient eu lieu sans la résistance de la Banque de France, plus sensible à sa convenance particulière qu'à la convenance publique. On songeait aussi à l'enseignement professionnel, et sur ce point du moins il y eut un pas de fait. M. Michel Chevalier avait été frappé à Lyon de la supériorité des méthodes d'enseignement qui étaient en vigueur à l'école de La Martinière, établissement créé en vue de l'instruction des ouvriers. Il en signala les avantages au gouvernement, et une commission fut nommée pour examiner si une organisation analogue pourrait être appliquée au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Le ministre du commerce, M. Martin (du Nord), la présidait en personne. Le directeur de La Martinière, M. Tabareau, auteur de la méthode, y fut appelé avec M. Michel Chevalier, qui l'avait recommandée. C'était une expérience faite de bonne foi; aussi aboutit-elle promptement, et un rapport au roi, du 23 décembre 1838, proposa la création d'une école de quatre cents enfans de la classe ouvrière comme annexe du Conservatoire des Arts et Métiers. La chute du cabinet de M. Molé, qui eut lieu à quelques mois de là, empêcha seule l'exécution de ce projet, qui depuis lors reste enseveli, avec beaucoup d'autres, dans la poussière des cartons administratifs.

Ces travaux et ces poursuites variées ne suffisaient pas à l'activité de M. Michel Chevalier. Un champ nouveau s'ouvrit bientôt devant lui. Vers la fin de 1840, M. Rossi, promu à la pairie, résigna

sa chaire de professeur d'économie politique au Collége de France, que depuis sept ans il occupait avec tant d'éclat et d'autorité. Personne n'était plus naturellement désigné pour lui succéder que M. Michel Chevalier. Il n'avait pas seulement le talent propre à ces fonctions, il avait ce que rien ne supplée, des doctrines. Depuis qu'il tenait la plume, il parlait de la science économique en homme qui a vécu dans le commerce des maîtres, et sait rendre hommage à leurs services tout en discutant leurs idées. Quoique les données spéculatives lui fussent familières, c'est surtout vers l'application qu'il inclinait, et cette disposition de son esprit était en harmonie avec les besoins du temps. Jean-Baptiste Say avait reproché à l'économie politique de s'entourer de trop de nuages, et d'oublier qu'elle a un rôle à jouer dans le gouvernement des affaires humaines. M. Michel Chevalier s'était armé de ce reproche pour tirer la science de ses hauteurs, la rendre plus accessible, la mêler plus qu'on ne l'avait fait à la vie active des sociétés. Ce devait être la nouveauté de son enseignement; aussi sa nomination n'éprouva-t-elle point d'obstacle. Sur la double proposition des professeurs du Collége de France et de l'Académie des Sciences morales et politiques, il obtint la chaire que ses prédécesseurs avaient illustrée. L'héritage était à la fois glorieux et périlleux : le nouveau titulaire sut s'en montrer digne.

## II.

Quand on prononce le mot d'économie politique, il est des personnes, et le nombre en est grand, qui ne peuvent se défendre d'un sentiment d'irritation. L'économie politique a deux sortes d'ennemis, ceux qui ne la connaissent pas et ceux qui la connaissent trop bien, ceux qu'elle obsède et ceux qu'elle menace. De là cette guerre qu'on lui déclare et ces accusations qui, partant de points différens, ne se rencontrent que pour la condamner. Tantôt on en fait une machine de guerre introduite sous l'influence et au profit des peuples étrangers, et qui, si on n'en conjure les effets, couvrira notre territoire de ruines; tantôt on y voit un agent de dissolution qui, servi par les instincts dominans, doit un jour, à raison de l'importance accordée aux biens matériels, étouffer dans les cœurs jusqu'aux derniers germes de la grandeur morale. Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser du premier de ces griefs; c'est au second, comme le plus essentiel, qu'il convient d'abord de répondre.

La querelle n'est pas nouvelle; toutes les philosophies, toutes les religions y ont abondé plus ou moins. Dans ce que Dieu a joint si visiblement, on a toujours cherché à établir la séparation et la lutte. On a essayé de dédoubler l'homme pour ainsi dire, d'y voir deux élémens qui ne sont confondus que pour se combattre. Entre les

besoins de l'âme et les besoins du corps, on a voulu créer une sorte d'incompatibilité. De là des domaines distincts dont on n'a jamais su déterminer les limites et qui sont sujets à d'éternels empiétemens. Au lieu de cette thèse si souvent et si vainement agitée, il y en aurait une plus simple et plus conforme à des phénomènes constans, c'est que l'être, dans son ensemble, est indivisible, et que malgré tout il résiste aux violences qu'on lui fait; c'est que l'activité matérielle a pour principe et pour soutien l'activité intellectuelle et morale; c'est qu'on ne fera jamais de l'homme ni une pure essence ni une machine. De grandes autorités l'ont jugé ainsi, et dans ses études sur Adam Smith M. Cousin a pu dire avec autant de justesse que de profondeur que ce qui domine dans le travail des mains, c'est l'esprit. Il y a donc un véritable abus de mots à qualifier de conquêtes purement matérielles cette suite d'efforts heureux qui ont eu tant d'influence sur la condition des hommes, qui, en les affranchissant des plus dures nécessités de la vie, ont seuls rendu possible le développement de leur culture morale. Une science qui a pour objet d'apporter dans cet ordre de phénomènes une règle et une harmonie qui en étaient absentes ne relève pas de la matière, mais de l'esprit; elle se défend par ses origines du reproche d'abaissement que ses adversaires lui adressent.

Il en est si bien ainsi que, dans le cours des âges, l'émancipation du travail a constamment marché sur la même ligne que l'émancipation de la pensée, et qu'elle a rencontré les mêmes adversaires. Que disait-on contre la liberté de la pensée? On disait qu'abandonnée à ses propres mouvemens et libre de se produire, la pensée irait toujours au-delà de ce que peut supporter une société bien ordonnée, qu'en s'attaquant à ce qui est digne de respect, elle agiterait les esprits, troublerait les consciences, diviserait les classes et préparerait les bouleversemens. De là des remèdes héroïques, mais nécessaires : dans les cas graves, la Bastille pour les écrivains, et le bûcher pour les écrits; dans les cas ordinaires, la censure et l'autorisation préalable. Vis-à-vis de la liberté du travail, les argumens et les procédés étaient à peu près semblables. On disait que, livré à lui-même, le travail n'aurait ni la régularité ni la perfection désirables, que sans frein il irait à l'abus, amènerait la misère par l'excès de la concurrence, et entretiendrait parmi les intérêts une effervescence préjudiciable pour eux et dangereuse pour la communauté. De là une suite de mesures destinées à les contenir, des barrières de province à province, des compartimens pour l'industrie sous forme de maîtrises et de jurandes, une surveillance minutieuse en matière de fabrication, enfin des entraves à la circulation et à l'échange des produits en vue d'y établir une balance imaginaire. C'était toujours et partout la même prétention : substituer à l'usage

de la liberté l'empire du réglement, rendre le gouvernement l'arbitre de l'activité individuelle sous toutes les formes.

A cela que répondaient les philosophes et les économistes? Au nom des droits de la pensée, les philosophes soutenaient que si la liberté de tout dire a des inconvéniens, il y en a de bien plus graves attachés à l'obligation de tout taire, que dans bien des cas le silence est plus mortel que le bruit, et que si celui-ci peut aboutir à l'agitation, celui-là contient en germe l'abaissement, que d'ailleurs l'exercice d'un droit a pour correctif dans ses écarts le désaveu de la conscience publique et la garantie des dispositions pénales, tandis que l'absence de ce droit crée un vide que rien ne peut combler, frappe les opinions de langueur et mine un pays par le sentiment le plus fatal qui puisse y éclore, l'insouciance de ses propres destinées. Au nom de la franchise des intérêts, les économistes disaient que ces intérêts sont les meilleurs juges du régime qui leur convient, et que le plus juste comme le plus profitable est une parfaite égalité de traitement, qu'aucun équilibre artificiel ne vaut celui qui s'établit naturellement entre eux dès qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, que cette vie agitée est la seule qui puisse les conduire à leur plein développement, les tenir en haleine, les dégager des intrigues qui accompagnent le règne de la faveur, et les élever par l'indépendance au souci de leur dignité. On le voit, tout se lie et s'enchaîne dans ces deux raisonnemens; c'est la même cause et la même défense. L'émancipation de la pensée et l'émancipation du travail sont deux sœurs jumelles; il y a communauté d'origine et communauté de but : accepter l'une et repousser l'autre, c'est se montrer inconséquent.

Ces vérités, si élémentaires qu'elles soient, sont bonnes à rappeler quand on parle de l'économie politique; elles la replacent sur sa base la plus solide. Au milieu des analyses subtiles et des définitions contestées qui se produisent en son nom, quelquefois l'esprit se prend à douter que ce soit une science aussi vérifiée que ses partisans le prétendent. Un tel doute devient impossible quand on rend à l'économie politique son vrai caractère, lorsqu'on l'envisage comme une des formes essentielles de la liberté. Hors de la liberté, point de force, point de justice, point de grandeur : voilà en quoi se résume l'économie politique dans son expression la plus concise. C'est ainsi qu'elle fut comprise à ses débuts, c'est ainsi qu'elle poursuit sa marche à travers les obstacles qu'on lui suscite et les piéges qu'on lui tend. On n'est économiste qu'à la condition d'avoir le goût et la notion de la liberté, et plus ce goût et cette notion sont complets, plus on est apte à résoudre les difficultés que rencontre toute doctrine dans l'analyse de ses élémens. Qu'on prenne en effet un à un

les points susceptibles de controverse, et l'on verra quelle lumière y répand l'action prépondérante de la liberté. S'agit-il de principes spéculatifs, elle en est la règle et l'essence; s'agit-il purement de faits, elle intervient pour en déterminer le caractère, les rétablir quand on les dénature ou qu'on les tronque, démêler les résultats réels sous les résultats apparens, montrer que ce qu'on a obtenu sans elle ne vaut pas ce qu'on aurait obtenu avec son concours, et que, s'il existe en dehors d'elle une justice relative, seule elle dispense une justice absolue, sans acception de conditions ni de personnes. Elle agit alors comme une puissance supérieure de qui tout découle et à qui tout doit se rapporter; elle apaise autant qu'elle épure et désarme les intérêts en les confondant dans le même droit.

Idées abstraites, dira-t-on. — Pas si abstraites, puisqu'à l'application elles n'ont pas reçu de démenti. Dans les épreuves qu'a subies la libre expression de la pensée, des défaillances ont pu naître du spectacle des événemens et fournir ainsi un prétexte à la faiblesse ou à la mobilité des opinions. Le libre exercice du travail n'a pas connu de pareils mécomptes ni mérité de tels retours. On peut dire que sur ce chef toutes les expériences ont réussi quand elles ont été faites de bonne foi, et ce succès, accompli sans violence, a reçu pour une grande part la sanction du temps. Au premier souffle de 89, l'économie du travail intérieur s'est transformée; il n'y a plus eu ni catégories d'artisans retranchés dans un domaine réservé, ni limites artificielles de territoire et diversité de régimes dans le même état : hommes et localités ont relevé d'un traitement uniforme. Qui pourrait aujourd'hui nier les avantages de cette métamorphose et méconnaître ce qu'a gagné le travail dans ce premier pas vers la liberté? Quel regret sensé s'attacherait aux priviléges détruits? S'il y en a un à exprimer, c'est que le privilége, opiniâtre de sa nature, ait pu reprendre quelques-unes des positions qui lui avaient été enlevées, et reconstituer à petit bruit, et sous des motifs spécieux, ces abris si sûrs, qui ne se transmettent qu'à prix d'argent, et d'où il prélève sur la communauté des tributs qui ne sont pas toujours légitimes; mais, ces exceptions écartées, combien le travail a grandi dans la libre disposition de ses forces! combien la richesse privée et publique s'est accrue! Quel ressort a pris l'activité individuelle dès qu'elle a eu un champ plus vaste et d'un plus facile accès! Ce témoignage fût-il le seul, il suffirait pour prouver à quel point la liberté est féconde et de quel prix elle paie les sacrifices qu'on lui fait.

Jusque-là l'économie politique rencontre peu d'opposition; on ne lutte pas contre l'évidence. Les dissentimens ne commencent que lorsqu'il s'agit de tirer des principes dont la vertu a été ainsi éprou-

vée toutes les conséquences qui y sont en germe. Cette liberté du travail qui a si pleinement réussi à l'intérieur, pourquoi ne l'étendrait-on pas aux nations étrangères par la liberté des échanges? Pourquoi les barrières de territoire ne tomberaient-elles point comme sont tombées les barrières de provinces? En bonne logique, il semble qu'il en devrait être ainsi; mais cette logique répugne à des intérêts qui se croient menacés, et c'est là-dessus que porte l'autre reproche adressé à l'économie politique. Il n'y a pas à refaire ici l'histoire de cette querelle qui dure depuis un demi-siècle, et qui n'est pas plus avancée qu'au premier jour. Des générations d'économistes se sont succédé sans que la raison publique ait pu amener à composition une coalition d'intérêts qui unit l'habileté à la turbulence, constitue presque un état dans l'état, et dans plusieurs circonstances est allée jusqu'à mettre les gouvernemens au défi. Du côté de ceux qui disent que la liberté n'a pas deux poids et deux mesures, que si elle a été bonne au dedans, elle sera bonne au dehors, la démonstration a été surabondante. C'est un point que Jean-Baptiste Say et Rossi ont établi sans réplique; M. Michel Chevalier l'a développé après eux avec le plus grand détail dans un très bon volume intitulé *Examen du Système protecteur*. Tous ont rendu manifeste cette vérité, que la liberté des échanges, sagement et graduellement appliquée, ne peut pas causer des ruines, comme on le prétend, tandis que le privilége, obstinément maintenu, condamne une nation à d'éternels sacrifices et à une irrémédiable infériorité. Ils ont pris un à un les faits sur lesquels on s'appuyait dans le camp contraire, discuté les calculs hasardés, démasqué les mensonges, flétri les violences, en gardant au milieu de cette mêlée le calme qui sied à la bonne foi. En droit, on peut dire que la cause est non-seulement instruite, mais gagnée; en fait, elle reste au point où la maintiennent les passions et les préjugés. La force des choses pourra seule triompher de cette effervescence qu'accompagnent des terreurs puériles et qu'amènent des manœuvres visibles pour les yeux les moins exercés. Quant à la science, elle n'a plus rien à y voir.

Il est pourtant un point de théorie sur lequel la discussion est possible : c'est à un économiste allemand qu'on le doit. Suivant lui, il n'y a de richesse que dans la production, et le principal souci d'un état doit être d'en développer les foyers par tous les moyens dont il dispose. Si ce développement a lieu d'une manière naturelle, tant mieux; mais s'il faut pour cela recourir à des combinaisons artificielles, élévation des tarifs, exclusion des similaires étrangers, l'intérêt de la communauté est d'adopter cette marche sans hésitation et sans crainte. La richesse acquise par la production est sur le premier plan, la richesse acquise par l'échange ne peut venir qu'en

seconde ligne. Plus un pays a de forces productives, plus il est placé haut dans l'échelle de l'aisance et de la prospérité; ce sont au moins des forces propres, des ressources qui lui appartiennent, et que rien ne peut lui enlever. Une fois créées, n'importe par quelles voies, elles deviennent partie du fonds commun, participent de la solidité du sol et sont pour ainsi dire indestructibles. Voilà l'argument, et je ne crois pas l'avoir affaibli. La conséquence serait que les tarifs, même dans leur exagération, sont un instrument de fortune, et qu'à ce titre on n'en saurait trop user. Sous une apparence de solidité, il n'y a rien là-dedans qui soutienne l'examen; c'est simplement une équivoque. L'économiste allemand prend évidemment le mot de production dans un sens restreint, et prétend donner à de certaines productions le pas sur les autres. La raison et la science n'admettent pas ce régime de faveur. Toutes les productions se valent et arrivent sur le marché à titre égal; elles concourent toutes à la richesse d'un pays sans distinction d'origine; si elles diffèrent, c'est par les services qu'elles rendent et le prix qu'on y met. La véritable qualité de la production n'est pas d'être nationale, mais économique, et de défrayer plus de besoins à moins de frais. Une production coûteuse est moins une richesse qu'une charge; elle ne subsiste qu'aux dépens d'autres productions qui naîtraient sous l'empire du droit commun plus naturellement et par conséquent plus utilement. Si l'on examinait toutes celles qui vivent d'artifice, on verrait que sous le couvert d'avantages hypothétiques, elles aboutissent à des dommages évidens. Moins elles ont en elles-mêmes de raisons d'être, plus il faut qu'elles en empruntent ailleurs. La vraie mesure en cela, c'est encore la liberté, qui laisse les forces où elles sont, ne prend pas aux uns pour donner aux autres, n'intervient dans les inégalités naturelles que comme aiguillon, et ne distribue pas la richesse au détriment et au mépris de la justice.

Veut-on la preuve de ce que produit ce régime de concurrence, d'une application si facile et d'un effet si sûr : on n'a qu'à voir ce qu'est devenu notre pays depuis que ce régime y prévaut. Nulle part peut-être il n'existait plus d'inégalités naturelles : variété de climats, contrastes dans la structure du sol, dans les mœurs et les aptitudes des populations, tout y contribuait. Aussi des luttes ont-elles éclaté, et l'on sait avec quel acharnement. La métallurgie au bois a eu à souffrir de la métallurgie au charbon, le sucre de betteraves a empiété sur le sucre de nos colonies; l'industrie a vu ses grands foyers aux prises, Lyon et Saint-Étienne contre Nîmes et Avignon pour la fabrication des soieries, l'Alsace contre la Normandie et la Flandre pour la filature du coton, les vins contre les fers, les cultures du midi contre les cultures du nord. Les capitaux, les voies de communication, le taux des salaires, l'assiette des indus-

tries, l'habileté des industriels, constituaient autant d'inégalités, qu'avec de grands efforts les uns cherchaient à maintenir, les autres à détruire. Qui oserait prétendre, hormis quelques rêveurs, que ces compétitions intestines ont été un mal? Les résultats sont trop manifestes. Si quelques industries ont reçu des échecs, combien d'autres en sont nées! Quelle séve, quelle vigueur se sont communiquées à toutes! Dans ce choc des forces, une paix s'est faite, un niveau s'est établi. Les débouchés se sont mieux distribués, le domaine commun s'est étendu par les conquêtes, la consommation s'est accrue par l'abaissement des prix et par la perfection des produits, par les variétés d'emploi, par les combinaisons que trouve le génie humain aux prises avec la difficulté. Voilà donc une loi certaine et bien vérifiée : aucune n'est plus favorable à cette production, à ces forces productives dont l'économiste allemand prend tant de souci. Pourquoi supposer maintenant que cette loi dont le marché intérieur n'a ressenti que de bons effets deviendrait funeste, si elle s'appliquait aux marchés extérieurs? Quel motif plausible donne-t-on pour cela? S'agit-il des inégalités de nature? Ces inégalités étaient aussi grandes sur notre territoire même, et vis-à-vis des pays étrangers elles ont une compensation de plus dans l'éloignement, dans les frais de transport, dans le tribut que prélèvent les intermédiaires. Qu'il y eût à lutter, personne n'en disconvient; mais pour les hommes réfléchis et de bonne foi, l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Il se ferait alors au dehors ce qui s'est fait au dedans, un travail de répartition où chaque industrie serait traitée suivant ses mérites, où l'indolence qui naît du monopole ne serait permise à aucune, où la fortune ne s'acquerrait qu'au prix d'un effort plus continu et de services plus sérieux rendus à la communauté. Tout cela a été dit et prouvé bien des fois sans essuyer d'autre réfutation que celle des clameurs et des menaces.

Un seul argument nouveau est sorti des derniers événemens, et cet argument, c'est la guerre. Par une mesure souverainement maladroite, pour ne pas la qualifier plus durement, l'Angleterre en a un moment fourni le prétexte; elle a frappé d'un avis comminatoire la sortie de ses charbons. Voyez donc ce qui se passe, s'est-on écrié, et n'avions-nous pas raison de dire que la France doit avoir ses industries propres, indépendantes de l'approvisionnement étranger? Sans houille et sans ateliers de machines, où en seraient nos moyens de défense? Pour condescendre à des théories imaginaires, nous nous serions tout uniment désarmés. Cet argument n'est pas si nouveau qu'on le suppose : dans l'agitation sur le régime des céréales, on en fit grand bruit de l'autre côté du détroit, et M. Cobden y répondit qu'il valait mieux à la rigueur exposer un pays à être affamé pendant la guerre que de le condamner à une famine

permanente pendant la paix. Pour ce qui touche à nos instrumens de défense, il n'est pas nécessaire de recourir à cette manière spirituelle d'éluder le débat : on peut l'aborder de front et victorieusement. Quant à la houille, l'alarme est puérile; plus on en aura pris au dehors pour les services de la paix, plus il en restera dans notre sol pour les services de la guerre. Les gîtes abondent, et si l'exploitation s'en fait dans de meilleures conditions, c'est que la concurrence étrangère s'en est mêlée. Notre situation n'est pas moins rassurante du côté des ateliers de machines, et les faits prouvent qu'on ne doit pas ce progrès à un régime de faveur. La Suisse, qui admet presque en franchise les machines anglaises, n'en a pas moins des ateliers à Zurich, à Berne, à Winthertbur, qui mettent toutes les concurrences au défi. Nos établissemens se sont fait eux-mêmes une place en Allemagne à côté des autres établissemens européens par la perfection et la délicatesse de leur travail; ils ont ainsi le signe le moins équivoque d'une constitution régulière, une clientèle là où le privilége ne les défend pas. Comment une industrie qui a donné de tels gages ferait-elle défaut à des besoins, quels qu'ils soient, à ceux de la guerre comme à ceux de la paix? Qu'on se rassure donc : les machines ne nous manqueront pas plus que les houilles, et dans tous les cas ni les unes ni les autres ne nous eussent manqué. Sous un régime libre, nous eussions fait comme la Suisse, qui, pour la fortune de ses ateliers, n'a compté que sur ses ressources locales et le génie de ses habitans.

Puisque cette question se présente, il n'est pas oiseux de l'examiner jusqu'au bout. Quand même il serait prouvé qu'une plus grande liberté dans les échanges rend plus difficiles les ruptures entre les états, faudrait-il pour cela en tirer un motif de condamnation? On a dit souvent que si l'Angleterre supporte beaucoup de l'Amérique du Nord, c'est qu'elle tremble pour ses approvisionnemens en coton et recule devant l'état de crise qu'amènerait dans ses manufactures une déclaration d'hostilités. Il y a de l'exagération là-dedans. La grande politique n'a pas tant de souci pour les intérêts qu'elle froisse; elle est un peu comme cette divinité de l'Inde qui aime à briser quelques victimes sous les roues de son char. Si cependant il était vrai que ces relations de peuple à peuple, ce besoin qu'ils ont l'un de l'autre, ces habitudes de commerce qui les lient mieux qu'aucun traité, éloignent les guerres en les rendant plus douloureuses, où serait l'inconvénient? Il existe assez de passions qui inclinent vers la violence pour qu'on ne repousse pas à la légère cette garantie de repos. Quand toute guerre deviendrait une affaire de calcul, on verrait ce qu'elle coûte, on verrait ce qu'elle rend, et combien peu résisteraient à cette épreuve! A la longue et sous l'empire de lois plus généreuses, le faisceau des intérêts entre nations se lie-

rait d'une manière telle qu'aucun bras ne serait en mesure de le rompre, qu'il ne resterait à l'emploi des armes que ces éventualités impérieuses devant lesquelles tout s'incline, et qu'accepte résolûment un peuple qui maintient en première ligne le sentiment et la défense de son honneur.

## III.

Les trois volumes dont se compose le *Cours* de M. Michel Chevalier ne négligent aucune des questions qui viennent d'être résumées; ils en sont le judicieux commentaire. Les qualités qui surtout les distinguent sont l'érudition et la connaissance des faits. D'autres professeurs ont donné à leur enseignement un but et un accent plus élevés en le renfermant dans les principes et dans les problèmes. M. Michel Chevalier a suivi une autre marche; c'est au détail que de préférence il s'est attaché. Tenant pour démontrées les vérités spéculatives, il a mis la science pour ainsi dire en action, en a suivi les effets et tiré les conséquences. Parfois, avec un art ingénieux, il emprunte à l'histoire ses procédés; au lieu de traiter dogmatiquement une question, il en fait le récit, la prend à ses origines et la conduit jusqu'à nous à travers les périodes qu'elle a parcourues. Çà et là, des épisodes reposent l'attention, que pourraient lasser les notions techniques et l'aridité des calculs. Cette méthode est pleine d'attrait, si elle pèche par la portée; elle captive davantage, si elle force moins à réfléchir et s'adresse par conséquent à un plus grand nombre d'esprits. Pour rendre l'économie politique populaire, il n'en est point de plus sûre, et tel est évidemment l'objet que M. Michel Chevalier a dû se proposer. Il aurait pu recommencer les cours déjà faits; il a mieux aimé en avoir un qui lui fût propre. Personne n'était plus en mesure que lui d'entreprendre l'éducation du public sur une foule de matières qui défraient aujourd'hui les livres ou les entretiens, et dont on parle un peu au hasard : les institutions de crédit, les voies de communication, l'enseignement professionnel, la fonction de la monnaie, l'application de l'armée à de certains travaux, le rôle des machines, l'organisation industrielle, les avantages de l'association, l'intervention du gouvernement, soit directe, soit indirecte, et prenant la forme tantôt d'une surveillance, tantôt d'un concours. Ces divers sujets amènent dans l'ouvrage de M. Michel Chevalier autant de leçons instructives, où aucun détail n'est omis, tandis que les questions générales trouvent dans les discours d'ouverture leur place naturelle et bien appropriée : dans ces discours, le ton s'élève, le style aussi : une part convenable est faite à l'éloquence et à l'inspiration.

Il n'entre point dans mon cadre de suivre M. Michel Chevalier

dans le développement de ses opinions économiques; sur presque tous les points, je serais d'accord avec lui et n'aurais qu'à répéter ce qu'il a dit : mieux vaut donc insister seulement sur les nuances qui nous séparent. De ces dissentimens, le plus tranché est la mesure qu'il convient de garder dans l'intervention de l'état pour ce qui est du ressort de l'activité particulière. A mon sens, M. Michel Chevalier fait à l'état une part qu'un économiste doit tenir pour exagérée; il consent trop aisément à le mêler à des actes qui cessent d'être libres dès qu'il y est en tiers, et qui énervent les forces privées par le fait qu'il y joint les siennes. Rien n'est plus multiplié en France que ces entreprises mixtes où le gouvernement s'est réservé un pied, et qui ne marchent qu'à travers des combats d'influence poussés à l'abus. Ni la dignité des personnes, ni l'unité des opérations ne sont suffisamment garanties par ce régime. Ainsi partagée, la responsabilité n'est jamais sérieuse, ni l'organisation définitive; il y a de perpétuels conflits d'attributions, des doutes sur l'interprétation des contrats et des négociations sans fin pour en modifier les termes, des surprises, des piéges, des chicanes, tout ce qui existe là où il y a deux intérêts en présence au lieu d'un seul. Si des fautes sont commises, on ne sait au juste sur qui les faire peser; si des améliorations sont nécessaires, l'hésitation s'en mêle, et le temps s'écoule avant qu'un concert soit établi. Le principal effort se porte sur ces arrangemens intérieurs, et les entreprises marchent à peu près au hasard, par leur force propre, plutôt diminuée qu'accrue. C'est comme un bien viager dont on n'a pas l'entière disposition ou une affaire en litige qu'on administre à titre provisoire jusqu'à ce que le droit soit vidé. L'incurie, l'abandon sont les conséquences nécessaires de cet état de choses : on le voit, et on le verra mieux plus tard, pour les canaux et les chemins de fer. On verra ce que produisent toutes ces combinaisons ingénieuses, qui ont mêlé et mêlent de plus en plus l'état à des entreprises privées, cahiers des charges, actions de jouissance, garanties d'intérêt, partage des bénéfices, qui seront pour l'état une source permanente d'obsessions, et pour les entreprises un germe indestructible de paralysie.

Je n'ignore pas tout ce qu'on peut dire contre les écarts et les violences de l'activité privée; j'admets aussi qu'il est des cas où elle est insuffisante, où il faut que le gouvernement la supplée. Dans les deux pays les plus libres qui soient au monde, il y a eu à ce sujet un retour d'opinion tout récent et très caractérisé. En Angleterre, des lois ont été rendues pour accroître les attributions de l'état en matière de surveillance : les établissemens insalubres, qui, à raison des dommages qu'ils causent, ne relevaient que des poursuites particulières, sont désormais soumis à une enquête et à une autorisation administratives. Un très bon rapport de M. Charles

Dunoyer fait à l'Académie des Sciences morales et politiques a fixé les termes et marqué les limites de cette réforme. Aujourd'hui encore, à propos de l'infection de la Tamise, les plaintes se reproduisent, et on convie l'état à des usurpations nouvelles; on lui demande de moins se fier à la vigilance des corporations et des associations privées, et d'intervenir d'une manière plus vigoureuse dans des travaux qui importent à la salubrité de la métropole. En Amérique également, des voix se sont élevées contre l'impuissance du gouvernement fédéral dans les entreprises d'utilité commune; on l'a montré comme plus disposé à jouir pour lui-même et pour ses amis du petit budget que le congrès lui alloue qu'à l'employer, fût-ce dans des proportions plus fortes, à des travaux qui assainiraient et enrichiraient le pays. M. Carey, entre autres, a mis une grande ardeur dans cet appel à l'intervention administrative. Il a insisté sur l'abandon dans lequel on laisse le régime des deux grands cours d'eau qui traversent l'Union, le Mississipi et l'Ohio, lesquels, livrés à eux-mêmes, tantôt sont à sec et tantôt inondent le pays, tandis qu'avec 10 ou 12 millions dépensés à propos on pourrait régler mieux leur débit et préserver la contrée des ravages annuels qu'ils y exercent. Ainsi des deux côtés de l'Atlantique le langage est le même : on y trouve l'état trop dépourvu et trop inactif; on voudrait étendre à la fois ses attributions et sa responsabilité, mettre à sa disposition plus de ressources en lui laissant la faculté d'en diriger l'emploi.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces entraînemens de l'opinion. Ceux qui appellent de leurs vœux les servitudes administratives paraissent oublier que toutes les servitudes s'engendrent; les exemples abondent pourtant. D'ailleurs ces pays, où l'autorité se montre si imprévoyante, n'en ont pas moins fait leur chemin et n'en sont pas à envier la fortune d'autrui. Dans la voie nouvelle où on veut les pousser, il y a en première ligne des sacrifices d'argent, par suite des impôts, et le premier calcul à faire serait de savoir si l'argent qu'on laisse dans les bourses particulières n'est pas mieux gouverné et ne profite pas plus que celui qu'on verse dans les coffres de l'état. On ne saurait évidemment enrichir celui-ci sans appauvrir ses contribuables, et lorsqu'on a donné à un gouvernement les moyens et le goût de la dépense, on ne peut pas l'arrêter quand on veut ni comme on veut. Pour toute dépense il faut un personnel, et lorsque ce personnel est créé, il faut qu'il vive. C'est ainsi que tout s'enchaîne et que de l'utile on est forcément conduit au fastueux. Pour l'Angleterre et l'Amérique du Nord, de pareils excès sont encore éloignés, et l'action administrative y a un champ très vaste avant d'arriver à l'abus : si elle allait trop loin, elle trouverait dans le tempérament des populations une résistance qui la main-

tiendrait dans de justes limites. Pour la France, en est-il ainsi? y a-t-il lieu d'encourager l'état à de nouveaux empiétemens, ou de passer condamnation, comme M. Michel Chevalier, sur ceux qui s'y sont multipliés faute d'en bien comprendre les suites? Qu'on jette les yeux sur les diverses formes qu'affecte chez nous le travail, et on verra combien il en est peu qui soient dans les conditions d'une complète indépendance. Quand l'influence n'est pas directe, elle se fait sentir indirectement, et sans rien exagérer on peut dire que dans notre pays l'état a la haute main sur l'activité publique.

A cela on répond, il est vrai, que si l'état joue en France un rôle excessif, c'est que les individus y ont déserté le leur. Ainsi l'esprit d'association, qui a élevé l'Angleterre à de si belles destinées, est très émoussé de ce côté du détroit, et, à peu d'exceptions près, s'y est montré fort impuissant. Vainement aurait-on attendu de lui ces efforts généreux et ces hardiesses spontanées qui honorent les caractères ou conduisent à la fortune; cet élément nous manquait. Il a donc fallu que l'état, avec la puissance dont il dispose, se substituât aux individus, et qu'en l'absence d'associations privées il représentât lui-même une grande association qui répondît à tous les besoins et préparât les voies à tous les genres de grandeur. Voilà ce que déclarent des amis de leur pays, toujours prêts à s'exécuter de leurs propres mains. On l'avait dit pour les libertés politiques, on le répète pour l'esprit d'association. Nous ne sommes propres à rien de tout cela; il serait insensé d'y prétendre! Qu'il soit permis à ceux qui ont encore quelque fierté de protester contre ces abdications volontaires. L'esprit d'association n'est pas si éteint en France qu'on le prétend; il a fait ses preuves et les ferait mieux encore, s'il avait plus d'indépendance. Les hommes ne valent qu'en raison du régime dont ils relèvent, et on peut dire ici que les hommes valent mieux que le régime. Dans les institutions de crédit, par exemple, que s'est-il passé depuis cinquante ans? Toutes les grandes associations ont passé par le baptême de l'administration; elle s'en est fait des vassales, et n'a laissé aux associations libres qu'un domaine secondaire et véreux. Comment dans ce partage l'esprit d'association aurait-il pu montrer de la grandeur et fournir la mesure de ses forces? Avec le privilége, il est contenu dans ses mouvemens; hors du privilége, il est limité dans son action. Ce n'est ni la liberté ni la dépendance complètes, c'est un mélange de l'une et de l'autre, où les établissemens cherchent plutôt le succès dans les faveurs que l'état leur accorde que dans les services qu'ils rendent au public. Qu'on ne s'en prenne donc pas à l'esprit d'association; il est ce qu'il peut être dans les conditions qu'on lui impose. S'il n'a pas autant d'essor qu'ailleurs, c'est que l'air et l'espace lui manquent, c'est que, partout où le gouvernement se montre, les individus désar-

ment, et qu'en les obligeant à compter avec lui trop souvent et à tout propos, il les amène insensiblement à ne rien faire sans lui.

Pour être juste envers M. Michel Chevalier, il convient d'ajouter que s'il a des faiblesses pour l'intervention administrative, il sait se défendre de l'excès et ne ménage pas les réserves. Son coup d'œil est trop exercé pour n'avoir pas vu l'écueil, et l'indépendance de son caractère n'a pas fléchi dans l'habitude des fonctions publiques. Sur une situation donnée, il dit ce qu'il y a de plus sensé à dire, et loin de calomnier l'esprit d'association, il inclinerait plutôt à en exagérer les avantages. L'objet dont il ne tient pas assez compte à mon sens, c'est la valeur des individus. Si l'association est excellente en soi, elle ne vaut qu'en raison des individus qui la composent. On est donc forcément ramené à cette question : quelle est pour les individus la meilleure école, celle où leurs facultés acquièrent le plus de puissance, et arrivent le plus sûrement à cette règle volontaire qui naît de l'expérience de la vie? La preuve a été acquise en 1848 de ce que devient l'association avec des élémens défectueux. A l'exemple de ce qui se passe dans les sommets de la communauté, il s'est trouvé là des ouvriers qui comptaient plus sur le gouvernement que sur eux-mêmes, et s'imaginaient que, leur tour de faveur étant arrivé, ils n'avaient plus qu'à puiser à pleines mains dans le fonds commun. En serait-il de même dans les pays où l'individu prend l'habitude de se suffire, et n'attend rien que de ses propres efforts, où la seule faveur dont il jouisse est l'accès de toutes les carrières et une plénitude de droits qui n'est limitée que par le respect du droit d'autrui? Si, dans ce cas, le gouvernement est un peu effacé, l'individu y gagne, et par suite l'association, qui devient un contrat sérieux, d'autant plus sérieux qu'il est plus librement souscrit, et en plus entière connaissance de cause.

Ce penchant de M. Michel Chevalier pour accroître les attributions de l'état se trahit surtout dans ses études sur l'application de l'armée aux travaux publics. Dans un cours d'économie politique, c'est presque un hors-d'œuvre; quand on les a lues, on n'est pas tenté de s'en plaindre. L'intérêt en est très vif, seulement il faut se défendre de l'impression qu'elles laissent : il y a là plus qu'une hérésie, il y a un danger. Que l'armée concoure à de certains travaux, qu'elle fournisse des pionniers aux premiers chemins de l'Algérie ou des terrassiers aux fortifications de Paris, ce sont des exceptions nées de la circonstance et justifiables à ce titre; mais en conclure que l'armée peut et doit être employée à des travaux suivis, réguliers, entrant pour une part dans son économie et susceptibles d'y devenir un élément de produit, voilà qui est inadmissible, pour peu qu'on réfléchisse aux conséquences de cette nouveauté. Le soldat est un soldat, il s'enrôle comme tel, et ne doit à l'état que ce ser-

vice. On n'en saurait exiger d'autre sans son consentement. Dès lors il y aurait dans l'armée deux catégories, ceux qui accepteraient un travail civil et ceux qui s'y refuseraient. Où serait l'unité dans ce partage de la troupe, et que deviendrait la discipline? Comment régler les heures destinées à l'instruction militaire et celles affectées à la main-d'œuvre professionnelle? Quel rôle joueraient les officiers, et comment exerceraient-ils leur surveillance dans des chantiers éloignés et disséminés? Il ne faudrait pas une longue épreuve de ce régime pour n'avoir plus sous la main que de médiocres ouvriers entés sur de médiocres soldats. M. Michel Chevalier cite ce qui s'est fait en Russie, en Autriche, dans la Prusse et dans la Suède, pour arriver à une combinaison qui permît d'appliquer les bras de l'armée à l'industrie ou à la culture. Ces exemples pèchent par l'analogie. Un colon militaire, un membre de la *landwehr* ou de l'*indelta*, ne sont plus, à proprement parler, des soldats : ils sont redevenus ouvriers ou laboureurs. Il est vrai qu'au besoin sous le laboureur ou l'ouvrier le soldat se retrouve, mais à coup sûr diminué par le mélange des conditions. Ces expédiens peuvent être bons pour des armées qui visent principalement au nombre; ils seraient préjudiciables pour des armées qui, comme les nôtres, s'attachent surtout à la qualité.

Si l'esprit militaire perd à cette combinaison, l'activité d'un pays n'a pas beaucoup à y gagner. Parmi nos corps d'état, la concurrence s'établit naturellement d'une manière assez active pour qu'on ne cherche pas à l'y introduire artificiellement. Il y aurait même une souveraine injustice à l'établir entre des hommes qui ont leurs premiers besoins assurés et des hommes qui sont obligés d'y pourvoir, entre ceux qui cumuleraient la solde et le salaire et ceux qui n'ont pour toute ressource que le salaire de chaque jour. On a pu voir en plusieurs occasions quels mécontentemens excite dans les classes ouvrières le travail des prisons et des couvens, même réduit à une petite échelle : qu'on juge de l'effet qu'y produirait le travail de l'armée, s'il avait lieu dans de grandes proportions! On peut également prédire que le résultat le moins douteux de la mesure serait, pour nos forces militaires, un accroissement de quantité : moins coûteuses et moins exercées, les armées deviendraient nécessairement plus considérables; à des frais moindres, on aurait plus de bras, et petit à petit on serait conduit à enrégimenter toute la partie valide de la population. Cette perspective n'est pas de nature à ramener ceux qui pensent que l'instinct guerrier est assez développé en France pour qu'on n'essaie pas de lui donner un nouvel aliment. Mieux vaut s'en tenir à un régime qui a pour lui l'expérience, la tradition et le bon sens. Nos armées ont montré à l'œuvre quelle trempe on y acquiert, quelles vertus robustes en sont

issues : il serait à craindre que, dans les habitudes d'un travail mercenaire, ces vertus, et entre autres la dignité d'état, ne fussent amoindries. Il n'est donc pas à désirer que l'opinion de M. Michel Chevalier gagne du terrain : quelque brillante que soit la plaidoirie, la cause est mauvaise, et il aura peu d'économistes de son côté.

Ce qui explique cette excursion hors des voies frayées, c'est une préoccupation évidente du professeur pour l'accroissement de la production. Il y veut faire concourir toutes les classes, et l'armée par conséquent. La production en France lui paraît insuffisante; il y insiste dans plusieurs leçons; il la voudrait cinq fois plus forte, afin que la richesse publique augmentât d'autant. C'est, d'après lui, le moyen le plus efficace de diminuer la misère et d'amener à l'aisance la partie la moins favorisée de la population. Ce sentiment est juste, mais ce n'est qu'un sentiment et point une doctrine. La doctrine enseigne que la production obéit à des lois précises que ni les vœux ni les conseils ne sauraient modifier. Elle se règle sur l'état du marché, et son degré d'énergie répond toujours à celui de la consommation. L'aiguillon de la production est la convenance qu'il y a à produire. Un produit se fait-il rare et le prix s'en élève-t-il, la production s'active par la convenance; devient-il abondant et avili, la production se ralentit par le défaut de convenance. C'est le combat de l'offre et de la demande, dont les effets sont bien connus. Vainement imprimerait-on plus d'élan aux moyens de produire si on ne donnait en même temps les moyens d'acquérir; les deux termes se correspondent et gardent un équilibre impérieux. Tout procédé arbitraire conduirait infailliblement à un encombrement de produits, et par suite à un état de crise. M. Michel Chevalier sait cela mieux que personne; plusieurs pages de son livre reproduisent ces définitions élémentaires, consacrées par l'opinion des auteurs, et que l'expérience a constamment vérifiées. Pourquoi appuie-t-il alors si fortement sur l'accroissement de la production comme un objet à poursuivre avant et au-dessus de tous les autres? En y réfléchissant, on en trouve le motif.

Il est singulier en effet que, dans nos communautés modernes, où les besoins sont si actifs, on ne combine pas mieux les moyens de les satisfaire. Comment expliquer cet excès de produits en présence de tant d'hommes dépourvus et disposés à les consommer? Si tout le monde était bien vêtu, bien coiffé, bien nourri, bien logé, on comprendrait qu'il y eût trop d'étoffes, trop de chapeaux, trop d'alimens, trop d'habitations; mais il n'en est pas ainsi, et l'abondance deviendrait insuffisance, si les débouchés se mettaient au pas des besoins. De là ce contraste, que des hommes, en présence les uns des autres, avec le désir d'échanger le plus de services possible

et l'aptitude nécessaire pour cela, non-seulement ne donnent pas à ces services tout le développement utile, mais sont obligés parfois de ralentir leur activité, sous peine de la rendre ruineuse. Il semble vraiment que ce soit un défi jeté au bon sens le plus vulgaire : tant de force perdue ou contenue quand elle a un si beau champ pour s'exercer, tant d'objets qui se déprécient près d'acquéreurs à qui ils conviendraient si fort! Aussi beaucoup d'esprits, les uns sensés, les autres aventureux, ont-ils étudié ce problème avec l'espoir d'arriver à un arrangement meilleur. Les uns en ont vu la solution dans une plus égale distribution de la richesse et ont proposé, pour y parvenir, des combinaisons chimériques qui aboutissaient presque toutes à un communisme administratif. D'autres ont placé la cause du mal dans la rareté des instrumens de circulation et présenté comme remède l'extension indéfinie des valeurs fiduciaires. D'autres enfin sont allés jusqu'à conseiller et pratiquer l'échange en nature, qui nous eût ramenés à l'économie des sociétés primitives. M. Michel Chevalier a une intelligence trop ferme et des principes trop arrêtés pour céder à cet empirisme; il en a fait au contraire justice, et avec une grande autorité. Il sait bien qu'abandonnées à leur cours naturel, les choses s'arrangent mieux et plus justement que lorsque l'arbitraire s'en mêle. S'il se déclare pour l'accroissement de la production, c'est platoniquement pour ainsi dire; il en exprime le désir en se gardant de l'imposer.

Au fond, le moyen n'est pas dénué d'efficacité, et les faits en témoignent. L'accroissement de la production a pour effet l'abaissement des prix, et l'abaissement des prix entraîne l'accroissement de la consommation : si la marche est lente, elle est sûre. Le seul écueil est l'avilissement du produit et les crises que cet avilissement engendre; mais, à juger les choses de haut, les industries ne souffrent pas des crises autant qu'on pourrait le croire. On a remarqué qu'elles en sortent mieux trempées, mieux armées, qu'elles deviennent plus ingénieuses sous l'empire de la nécessité, s'y créent des ressources nouvelles et s'arrachent à l'indolence, qui est inséparable d'un succès trop facile. Ces crises sont pour les industries ce qu'un orage est dans l'atmosphère : en les ébranlant, elles les épurent. Dans tous les cas, l'avilissement des prix, dommageable aux individus, est un bien pour la communauté; avec moins de dépense, celle-ci défraie alors plus de besoins, et le problème, qui semblait insoluble, trouve ainsi un dénoûment naturel. Qu'y a-t-il à faire ou à conseiller pour cela? Rien ou peu de chose. Les industries y pourvoient d'elles-mêmes; la libre concurrence suffit. Par l'effet de leur rivalité, elles tendent à accroître leurs produits et à en diminuer le prix, ce qui rend ces produits plus accessibles. Les

besoins qui s'ignorent sont ainsi éveillés, encouragés; l'aisance et le luxe se répandent; l'activité du travail s'excite par l'activité du débit, les moyens d'acquérir se multiplient, et peu à peu toutes les classes de la population sont appelées à jouir de ce qui était le privilége de quelques classes. Le seul souci légitime dans ce mouvement spontané est de maintenir entre les industries une égalité complète, de ne pas créer aux unes des positions d'où elles puissent dominer et opprimer les autres, de ne rien entreprendre en un mot contre le droit commun, la liberté et la justice, et s'il était prouvé que la concurrence intérieure ne suffit pas pour assurer à la communauté les bienfaits d'une consommation plus étendue, moins coûteuse, mieux proportionnée à ses besoins, l'intérêt public conseillerait d'appeler, en dépit des résistances, la concurrence étrangère à remplir un office qui ne peut plus rester vacant, et de rétablir entre ceux qui produisent et ceux qui consomment un équilibre qui serait détruit au préjudice de ces derniers.

Il me reste un point à débattre avec M. Michel Chevalier : c'est au sujet du volume intitulé *la Monnaie*. Ce volume est un véritable traité sur la matière, et nulle part les qualités de l'auteur ne se montrent sous un meilleur jour. Les renseignemens techniques et les considérations historiques éclairent le débat de manière à le rendre intelligible même à ceux qui y sont le plus étrangers. On y voit le rôle qu'a joué la monnaie depuis l'origine du monde, ce qu'elle était dans l'antiquité, ce qu'elle est dans les temps modernes, comment elle a été affectée par les découvertes du XV[e] et du XIX[e] siècle, et quelles ont été les conséquences de cette double révolution. On ne peut que souscrire à cette partie du travail de l'auteur, en louer l'ordonnance, en reconnaître l'intérêt; mais, après avoir exposé les faits, M. Michel Chevalier en tire des conclusions au sujet desquelles il a rencontré plus d'un dissentiment. Dans son volume comme dans des études postérieures, il établit par des chiffres précis quel a été le mouvement de la production des métaux précieux, et montre combien elle s'est élevée dans la période récente par l'exploitation de gîtes nouveaux. Celle de l'or surtout a pris des proportions qui l'alarment, et il se demande quelle valeur réelle cet or pourra garder, si le flot qui nous arrive de la Californie et de l'Australie continue à monter avec la même rapidité. Passe encore si cet accroissement de production se balançait entre les deux métaux précieux, et si dans leur marche ascendante ils maintenaient leurs rapports : il n'y aurait dans ce cas à redouter qu'une dépréciation intrinsèque de toutes les valeurs monétaires, laquelle aboutirait à un enchérissement corrélatif dans les produits et les services dont elles sont la mesure et l'instrument d'échange. Le trouble ne

serait pas considérable, et on pourrait l'affronter. Peu à peu l'équilibre se rétablirait de soi et par la force des choses, comme cela s'est fait dans la première période des découvertes, comme cela surtout a eu lieu depuis, par suite d'une abondance plus grande des métaux précieux. Mais le danger réel, imminent, c'est un défaut de balance dans la production de ces métaux. Tandis que celle de l'or dépasse toute croyance, celle de l'argent reste stationnaire, et le rapport qu'ont fixé entre eux la loi et les habitudes devient de plus en plus une fiction. D'un autre côté, si l'or afflue sur notre marché, l'argent chaque jour s'en éloigne, ce qui nous constitue doublement en perte, perte sur l'or qu'on nous apporte, perte sur l'argent qu'on nous enlève. Il pourrait même arriver que, dans cette rafle exécutée sur l'argent, on ne nous en laissât pas la quantité nécessaire pour servir de monnaie d'appoint, ce qui occasionnerait de graves embarras dans la circulation et les échanges. Voilà ce qu'il faut voir et prévenir. Par quels moyens? M. Michel Chevalier va sur-le-champ au plus décisif. Au lieu de deux étalons monétaires, il voudrait n'en conserver qu'un seul : ce serait l'argent, moins déprécié et moins dépréciable. L'or, même monnayé, redeviendrait simplement une marchandise dont le prix serait débattu de gré à gré et soumis aux fluctuations de la rareté et de l'abondance, ou bien dont le cours public serait fixé et modifié de temps à autre, comme cela se pratique dans des pays voisins.

Il est impossible de nier ce qu'il y a de sérieux dans ces observations : c'est l'impression qu'en ont reçue ceux même qui les ont le plus vivement réfutées, et entre autres un homme de cœur et de bien dont la perte a causé un vide dans nos rangs, M. Léon Faucher, qui s'en est occupé dans la *Revue* même. Je ne recommencerai pas cette réfutation, et n'ajouterai que peu de mots sur le point capital. Oui, le danger existe, mais n'y en aurait-il pas un plus grand dans les moyens proposés? Par de savantes recherches, M. Michel Chevalier établit péremptoirement que le rapport de la valeur entre les deux métaux précieux a souvent varié, que, suivant les lieux, les temps, les circonstances, il a oscillé entre 1 : 9 et 1 : 18, d'où il conclut qu'en présence d'un écart pareil, toute prétention d'astreindre l'or et l'argent à un rapport fixe est en désaccord avec les faits et devient inadmissible. Cela est juste pour la valeur réelle, effective; mais à côté de la valeur réelle il en est une autre dont l'auteur ne tient pas assez compte : c'est la valeur légale, la valeur de convention si l'on veut, qui heureusement a été moins inconsistante. Le mérite de cette valeur légale est d'assurer le repos, que la valeur réelle ne donnerait pas; sa vertu la plus évidente, c'est qu'elle n'est ni à discuter ni à débattre. Sans doute cette valeur légale doit

rester voisine autant que possible de la valeur effective; mais même quand elle s'en éloigne un peu, elle remplit sa fonction, si la confiance publique n'en est pas atteinte. Pour cela, il suffit qu'elle ne puisse être suspectée d'altération. Cette pièce d'or que je reçois vaut en réalité quelques centimes de moins que le prix que j'y ai mis; qu'importe si je retrouve ce prix au moment où je la cède? Dans cette habitude et ce consentement, il y a des garanties et une sécurité que n'offrirait pas le débat facultatif de la valeur. Qu'on se place en effet dans l'hypothèse d'un prix contesté et d'un cours variable. Cette même pièce d'or n'est plus qu'une marchandise; elle vaut tant pour celui-ci, tant pour celui-là, moins le lendemain que la veille, plus dans des mains habiles que dans des mains inexpérimentées; on peut la refuser ou l'admettre; quand on la détient, on ne sait pas au juste ce qu'on a. Qui ne voit les inconvéniens de ce régime, les troubles qui en sortiraient, les défiances qui y sont en germe, les embarras qu'il apporterait dans les transactions? L'effet le plus immédiat serait de faire disparaître l'or de la circulation monétaire, ou du moins de diminuer l'emploi de cette monnaie commode, portative, dont le goût s'est si vite répandu, pour nous ramener à ces disques d'argent si lourds à manier, et dont on ne s'encombrait qu'avec répugnance.

J'en ai fini des petites querelles que j'avais à vider ici avec M. Michel Chevalier : ses opinions sont de celles qu'on ne peut effleurer dans des éloges, ni écarter par des réticences; les discuter, c'est témoigner le poids qu'elles ont. Leur titre incontestable est l'originalité. Sous l'économiste, on y voit l'ingénieur nourri de solides lectures qu'ont fortifiées ses observations personnelles, sachant beaucoup et jaloux de communiquer ce qu'il sait, mettant au service de ses doctrines une abondance inépuisable de renseignemens, aussi positif qu'un professeur doit l'être, et cependant faisant çà et là et à propos une part à l'imagination. Il ne faut pas lui demander d'aller bien avant dans le champ des idées abstraites : ce n'est pas son but, ni la tournure habituelle de son esprit. Il aime mieux prouver que disserter. Quant au style, la variété des tons y domine; le ton s'élève ou descend suivant l'occasion : ce sont des contrastes nécessaires; l'essentiel, et l'auteur excelle en cela, est d'y faire régner une grande clarté. Faut-il ajouter que parfois l'expression va plus haut que le sujet, qu'elle devient trop brillante, trop colorée? D'autres y applaudiraient, et si j'y résiste, c'est en me défiant de mon goût et sans vouloir donner à mon observation la forme d'un reproche.

## IV.

Le *Cours* de M. Michel Chevalier s'arrête à la date de 1852 : on peut dire que les doctrines qui y sont développées constituent en quelque sorte l'unité de sa carrière. Dans quelques rangs qu'il se soit trouvé, les ennemis de l'économie politique ont toujours été les siens, et, qu'il défendît la brèche ou qu'il montât à l'assaut, personne n'a montré plus de fermeté que lui pour les combattre. En 1845, comme député de l'Aveyron, en 1846, comme membre de l'association pour la liberté des échanges, il ne ménagea ni sa plume ni ses démarches, et fut de ceux qui arrachèrent au ministère cette loi de mai 1847 qui introduisait quelques réformes timides dans le régime de nos douanes et ne devait pas aboutir. Alors comme aujourd'hui il existait dans le pays et dans les chambres un parti remuant qui n'appuyait pas le pouvoir sans conditions, et prenait la politique comme point d'appui pour la sauvegarde de ses intérêts. La loi, retenue dans les bureaux par des lenteurs calculées et modifiée ensuite par la commission au point de devenir dérisoire, ne parvint pas même aux honneurs de la discussion. Le rapport venait d'être déposé quand la révolution de 1848 éclata.

Cette révolution inattendue ébranla bien des caractères et amena de bien étranges conversions. On put voir alors ce qui distingue les hommes qui ont une doctrine de ceux qui n'en ont pas. Sous les apparences d'un développement sans limites, jamais la liberté n'avait été plus menacée; on l'attaquait dans ses bases mêmes, la faculté de disposer de soi, et dans sa forme la plus tutélaire, la propriété. Il fallait du courage pour dénoncer ces violences et lutter contre ces égaremens; M. Michel Chevalier en fit preuve dès les premiers jours. Il se mit à l'œuvre, et dès le 15 mars il publiait dans la *Revue* un écrit qui rappelait aux ouvriers ces belles paroles de Franklin : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas; c'est un empoisonneur! » Ceux qui se souviennent de la stupeur qui régnait alors en face de cette multitude frémissante qui convoitait la société comme une proie peuvent juger du mérite qu'il y avait à tenir un pareil langage et à en assurer l'effet par la publicité. C'était moins à la foule abusée que s'adressait l'écrivain qu'aux hommes et aux idées dont elle s'inspirait, hommes redoutables alors et bien oubliés aujourd'hui, idées si enracinées qu'elles ont survécu à leur défaite. L'objet à poursuivre, et les meneurs ne s'en cachaient pas, était de ressusciter contre les fortunes le régime des suspects qu'on avait jadis appliqué aux personnes; c'était de s'attaquer aux

intérêts plus qu'aux opinions. Il n'y avait de variété que dans les combinaisons : au fond, le dessein était le même et aboutissait à une spoliation plus ou moins déguisée. Prenant la science pour auxiliaire, M. Michel Chevalier n'eut pas de peine à prouver que les premières et les plus flagrantes victimes de cette spoliation seraient ceux au nom desquels on l'entreprendrait, qu'au lieu d'éteindre la misère, elle ferait plus de misérables, et qu'en frappant la richesse ostensible, elle tarirait le travail, la seule richesse qui soit susceptible de se renouveler. Il ajoutait qu'à côté de ces procédés aussi stériles qu'odieux il en était de plus efficaces, que d'un commun accord on pouvait étendre et perfectionner : l'association, la prévoyance, l'éducation spéciale, les facilités de crédit, les écoles gratuites, tout ce qu'amènent à leur suite des rapports empreints de bienveillance et le respect des droits mutuels. Dans cette seconde partie de son travail, M. Michel Chevalier se montrait, comme à l'ordinaire, ingénieux et abondant, si bien que ces études de circonstance ont pris les proportions d'un volume (1). Sans affaiblir l'honneur qui lui en revient, on peut le faire remonter plus haut : dans sa défense de la société, c'était aussi l'économie politique qu'il défendait.

Les hommes auxquels il s'en prenait ne s'y trompèrent pas; le 7 avril, sa chaire au Collége de France était supprimée : du même coup on atteignait l'enseignement et le professeur. Il semble même qu'il y eut dans cet acte de brutalité l'influence de mains qui se cachaient, et que des amis de l'ordre ne furent point étrangers à ce signe des désordres du temps. On le vit mieux quand il s'agit de la réparation. A sept mois de là, lorsque les événemens eurent fait justice des agitateurs les plus compromis et qu'il devint possible de rentrer dans une situation régulière, la commission du budget fut mise en demeure de revenir sur une injustice faite à un professeur frappé à son poste au moment où il y rendait des services éminens. Plusieurs membres demandèrent sa réintégration. Si elle eut lieu et si la chaire fut rétablie, ce ne fut pas sans des oppositions sourdes et actives, quoiqu'elles eussent l'air de rougir d'elles-mêmes. Il fallut que les amis de M. Michel Chevalier le défendissent non-seulement dans les bureaux, mais à la tribune. Tout effort personnel fut épargné à sa dignité; il ne s'y serait pas prêté. Au moment où la question s'agitait, il était dans l'Hérault, chez son beau-père; c'est là qu'il apprit en même temps l'initiative qu'on avait prise et le succès qu'elle avait eu. Rappelé dans sa chaire, il eut le bon goût d'en éloigner tout ce qui pouvait ressembler à un souvenir de

(1) *Lettres sur l'Organisation du Travail*, 1 vol., chez Capelle.

ses griefs, et dans les cours qui suivirent il s'attacha à montrer les rapports qui existent entre l'économie politique et la morale chrétienne. Le sujet en lui-même renfermait une ironie et pouvait passer pour une leçon; M. Michel Chevalier ne poussa pas sa revanche plus loin. Pour ce qui le touche, il s'est toujours montré plein de modération; il n'a eu de l'ardeur que quand ses doctrines lui paraissaient engagées.

Cette circonstance se présenta lorsqu'en 1851 s'ouvrit devant l'assemblée législative une discussion assez importante sur la réforme du tarif des douanes. Les esprits étaient alors médiocrement disposés pour ce débat; il y avait dans l'air de bien autres sujets de préoccupation. Ce fut un premier motif d'échec; le second, plus grave encore, était le nom et l'ascendant du champion des tarifs, M. Thiers, qui apporta dans cette défense l'art accompli et la fécondité de ressources qui le distinguent. On peut dire qu'il poussa cette fois le talent jusqu'à l'abus, et que vis-à-vis de l'économie politique il manqua de mesure. Un esprit comme le sien aurait dû comprendre qu'une science dont nos maîtres en beaucoup de choses ont fait la règle de leur conduite ne méritait pas les dédains dont il la couvrit. Il n'avait pas même pour excuse l'incertitude du dénoûment; dès le début, la bataille ressembla à une déroute. A tort ou à raison, le promoteur du débat (M. Sainte-Beuve) ne fut pas soutenu, et les coups portèrent à peu près dans le vide. Cependant au dehors de l'assemblée les économistes s'étaient émus, et M. Michel Chevalier se rendit l'organe de cette émotion. Au discours de M. Thiers il opposa une réfutation dont le caractère est un ménagement minutieux pour les industries qui prenaient le plus facilement l'alarme. L'auteur s'efforce de les éclairer, de dégager de leurs terreurs ce que ces terreurs ont d'imaginaire; il voudrait les associer à un mouvement conduit avec prudence, et qui n'aurait rien d'offensif; il leur démontre par d'irréfutables calculs qu'une réforme n'aurait pas tous les inconvéniens qu'elles en redoutent, et qu'il en sortirait des avantages supérieurs et assurément plus durables. Rien de plus sensé ni de plus conciliant. Malheureusement il y a pour les industries une considération qui domine tous les raisonnemens, c'est la puissance des habitudes. Nulle part la crainte et l'horreur de l'inconnu ne se manifestent avec plus d'énergie; les industries prétendent vivre comme elles ont vécu, sans plus de trouble ni d'efforts; elles résistent à tout changement d'état, et s'agitent quand on veut les convaincre. Aussi M. Michel Chevalier en a-t-il été pour ses avances; les industries remuantes n'ont pas désarmé, on a pu le voir récemment. Les discuter, c'est se déclarer leur ennemi, et d'ailleurs à quoi bon discuter? Comme une compa-

gnie célèbre, n'ont-elles pas pour devise : « être ce qu'elles sont ou ne pas être? »

A diverses reprises, M. Michel Chevalier put voir ce qu'il en coûte de résister à ce courant d'opinions. Rien de plus significatif que ce qui se passa au sujet de l'exposition de Londres en 1851. Jusque-là il avait, comme écrivain spécial et pour ainsi dire désigné, fait partie de tous les jurys; on l'avait même compris dans la commission préparatoire. Pourtant son nom ne figura pas sur la liste définitive : il fut châtié par prétérition. L'Institut se montra de meilleur goût. Les académies ont cet avantage, que les opinions les plus diverses s'y supportent et s'y éclairent avec une dignité et une convenance sans égales. M. Michel Chevalier était là près de ceux qu'il avait le plus vivement combattus, M. Thiers entre autres, et pourtant, quand il s'agit d'envoyer à Londres quelques membres pour y étudier les faits, M. Michel Chevalier se trouva sans aucune objection, le plus naturellement du monde, désigné avec M. Blanqui. A leur retour, les deux délégués présentèrent un rapport qui est aux archives de l'Institut, et où les considérations générales tiennent la place qui convient dans un document de cette nature. Il renferme de belles pages sur la liaison intime qui existe entre l'avancement de l'industrie et l'état des civilisations, sur l'influence qu'exercent dans l'économie du travail les mœurs, les doctrines admises, les qualités de race et surtout la religion dominante.

Nommé plus tard membre du conseil d'état, membre et président du conseil-général de l'Hérault, le consciencieux économiste a su garder toute son indépendance. Vers la fin de 1852, quand le président du sénat, parlant au nom de ce corps, exposa dans un document public les idées qui avaient inspiré la constitution du nouvel empire, M. Michel Chevalier regarda comme un devoir d'y relever quelques passages où l'économie politique était assez maltraitée. On la représentait comme « une théorie funeste, un piége adroit, imaginés en vue d'anéantir nos fabriques et de ruiner notre production nationale. » Ces mots étaient durs, et ils ne passèrent pas sans protestation : une lettre insérée dans les *Débats* eut pour objet de les combattre. M. Michel Chevalier y usa d'adresse : il mit les deux empires en présence, l'ancien et le nouveau, et, cherchant des armes partout, il releva dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, où les contradictions ne manquent pas, ce passage assez singulier : « Nous devons nous rabattre désormais sur la libre navigation des mers et l'entière liberté d'un suffrage universel. » En même temps il empruntait à la comparaison des tarifs des preuves un peu plus convaincantes; il rappelait que, sous le premier empire, les subsistances étaient exemptes de droits, les matières premières, la fonte en gueuse également, tandis qu'au taux du moment cette fonte payait 77 francs par tonne, et que les

céréales relevaient de l'échelle mobile. Pour les fers, c'était 44 fr. par tonne contre 206; pour l'acier, 99 fr. contre 1,320 fr., et ainsi du reste. Somme toute, l'ancien empire s'était montré en matière de douanes plus libéral que le nouveau, et s'il avait à sa charge les violences du blocus continental, il fallait se souvenir que ce blocus était une machine de guerre, de l'aveu même du chef de l'ancien empire. Cette controverse, on le voit, avait, en partie du moins, le caractère d'un débat de famille, et peut-être les faits s'y adaptaient-ils trop aux besoins de la cause. Les économistes qui ont vécu de 1804 à 1814, notamment Jean-Baptiste Say, n'attribuent pas au régime qui était alors en vigueur un caractère si libéral, et quand on voudra en venir à une application sérieuse des principes économiques, c'est sur de meilleurs modèles qu'il conviendra de se régler.

L'intention et l'acte n'en sont pas moins louables. M. Michel Chevalier ne s'effaçait pas quand autour de lui on s'effaçait volontiers; il défendait ses opinions par les argumens qui lui paraissaient le mieux appropriés, et il procédait à cette défense avec un certain éclat. Ce caractère se retrouve dans un vœu que, sous sa présidence, émet chaque année le conseil-général de l'Hérault, et qui, réduit à une forme de plus en plus substantielle, est devenu un véritable traité d'économie politique. Dans le conseil d'état, cette attitude ne s'est point démentie; toutes les fois que la liberté y a été en jeu, dans la mesure où elle peut l'être, M. Michel Chevalier s'est rangé du côté de la liberté, se résignant, ce que peu d'hommes savent faire, au rôle de vaincu, et se privant de l'influence que lui eût value une conduite plus empreinte de calcul. Tout récemment, quand un débat a été engagé sur le régime des céréales, il s'est montré des plus ardens à demander que l'approvisionnement du pays fût mis à l'abri des dangers et des incertitudes de l'échelle mobile. Les lecteurs de ce recueil se souviennent de la solidité de sa démonstration, et surtout du courage avec lequel il dénonçait cette association pour la défense du travail national, à qui il a été donné, par une fortune singulière, de faire fléchir tous les gouvernemens. Au sujet de la levée des prohibitions, son langage n'a été ni moins fier, ni moins résolu. Il a prouvé sans réplique qu'aucune de nos industries n'a besoin de la prohibition pour vivre, que les plus caduques peuvent s'en passer, et que la France expédie au dehors, sur les marchés de libre concurrence, les articles même qui sont garantis chez elle par la prohibition, et dans quelles proportions, sur quelle échelle? Pour une somme de 400 millions de francs! Qu'opposer à ce chiffre, si ce n'est des manœuvres? Et ces manœuvres, M. Michel Chevalier a eu le courage de les signaler; il a dénoncé ce système de dénigrement dont on use vis-à-vis de ceux qui ne s'inclinent pas devant des pré-

jugés habilement entretenus, et voient les choses autrement qu'on n'a intérêt à les montrer : il a même cité des cas où les hommes les plus honorables ont été mis au ban de l'industrie qu'ils exercent pour avoir résisté au mot d'ordre impérieux qui se transmettait de ville en ville, d'établissement en établissement, et puisé dans leur conscience seule leurs motifs de détermination.

Voilà des services que l'économie politique ne saurait oublier, et qui assignent à M. Michel Chevalier un rang très élevé parmi ses défenseurs. Il a été pour cette science un homme d'action comme Bastiat; il a résolûment payé de sa personne. Sa position dans la presse périodique lui donnait de grands avantages; il pouvait parler au public, et à un public choisi, à l'heure et dans la forme qui lui convenaient; il était armé pour la lutte. Aussi ne semble-t-il pas avoir éprouvé cette lassitude et ce découragement qui accompagnent les poursuites toujours déçues. Les événemens ont pu le trahir, il ne s'est jamais trahi lui-même. Sa conviction était, elle est encore que si l'évidence des faits a donné raison à quelques fabricans de Manchester contre des priviléges que défendait une tradition séculaire, le même triomphe est tôt ou tard assuré dans un pays comme le nôtre, sur lequel a passé le niveau des révolutions, et où le privilége a moins de racines. De là cette controverse toujours éveillée, toujours active; de là aussi ces essais d'agitation imités de MM. Cobden et Bright, et auxquels M. Michel Chevalier a pris part sans pouvoir les faire aboutir. Pourquoi ce contraste, dira-t-on? En Angleterre des succès prompts et décisifs, en France des échecs manifestes et persistans! Cela tient à plusieurs causes, et à une entre autres : le génie des races, qui est lui-même le produit des institutions. Chez nous, on s'engoue des choses sans les juger; chez nos voisins, on peut s'en engouer, mais on les juge. Ici l'enthousiasme marche avant la réflexion; là-bas la réflexion passe avant l'enthousiasme. On a pu le voir à l'effet qu'ont produit dans l'un et dans l'autre pays ces sectes forcenées qui naguère prétendaient à l'empire. En Angleterre, on a haussé les épaules de pitié, et à peine ont-elles rencontré quelques dupes; en France, elles ont si bien agité les esprits, troublé les consciences, brouillé les notions du vrai et du faux, qu'elles ont livré les destinées publiques à tous les égaremens de la peur. Est-ce à dire que dans les civilisations comme dans les familles il doive y avoir des aînés assujettis à des devoirs plus étroits, et pour qui ces liens supérieurs, hors desquels l'humanité s'abaisse, ne puissent devenir l'objet ni d'un abandon coupable ni d'un odieux marché?

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

# LE FRANCIMAN

## SCÈNES ET SOUVENIRS DU BAS-LANGUEDOC.

### I.

Un soir d'hiver de l'année 18.., la massive voiture chargée du transport quotidien des voyageurs entre Montpellier et Béziers s'arrêtait à moitié route entre ces deux villes, à la montée de *Crève-Chevaux*. Un jeune homme descendit de l'impériale et demanda le chemin de Balaruc-le-Vieux. — Balaruc-le-Vieux ! répondit le conducteur en montrant un sentier avec son fouet; il n'y a pas deux Balaruc sur le *truc* (1). Faites une centaine de pas, et lorsque vous verrez un amas de vieilles pierres au haut d'une colline, vous pourrez dire : C'est là !

Le jeune homme, s'étant mis en marche, aperçut bientôt un village qui se dressait au sommet d'un agreste coteau et détachait sa noire silhouette sur le ciel : c'était Balaruc-le-Vieux. Une baie l'entourait de ses eaux paisibles, la baie de l'Angle, formée par l'étang de Thau. Au bord du chemin, une nappe de sombre verdure s'étalait en amphithéâtre : c'était le cimetière, dont les tombes blanches, éclairées par la lune, ressemblaient à des larmes d'argent semées sur un drap mortuaire. D'un côté, ce champ de la mort étendu sur la pente de la colline, de l'autre la baie de l'Angle, froide et morne comme un rempart de glace, semblaient séparer Balaruc des joies de ce monde. Le village paraissait abandonné : les cheminées étaient sans fumée, les rues silencieuses, les portes closes, la place solitaire;

(1) Monticule.

aucune lumière ne brillait aux fenêtres. Sur ce groupe d'habitations muettes, sur l'austère paysage où elles s'encadraient, planait une tristesse infinie.

Le jeune voyageur s'arrêta un moment au pied de la colline, puis en soupirant il tira d'un petit portefeuille une lettre adressée à l'abbé Tabourel, curé de Balaruc, et franchit d'un pas rapide les degrés naturels qui conduisent au hameau. Il erra quelque temps dans les rues désertes. Une faible lueur s'échappait des fentes de la porte vermoulue de l'église; il y entra. La pénible impression qui l'avait saisi au premier aspect du village le reprit de nouveau. Un lampion projetait dans la nef une clarté tremblante; quelques vieilles femmes, agenouillées sur la dalle, psalmodiaient leurs prières devant un petit autel pauvrement orné. Peu à peu, s'étant habitué à la vacillante lueur de la veilleuse, il finit par distinguer un vieillard qui priait immobile sous le luminaire sacré. La flamme du lampion projetait des reflets rougeâtres sur le visage, et en accentuait fortement les traits. L'étranger crut d'abord avoir sous les yeux une de ces images de saint, sculptées en bois, peintes et habillées, qu'on trouve dans certains villages du midi de la France. Ce corps grêle, anguleux, cette face blême et ridée, rappelaient en effet une de ces existences exceptionnelles, passées dans les privations et couronnées par le martyre. Tout à coup cependant la figure s'agita, elle se retourna vers le jeune homme, qui ne put retenir un cri de surprise: le martyr vivait, c'était le curé de Balaruc! Sa prière terminée, le prêtre disparut par une petite porte, et le jeune homme se dirigea vers le presbytère, où il comptait le retrouver.

Le curé prenait place devant un repas cénobitique, et une vieille servante tâchait de rallumer un feu de mottes dans l'âtre éteint, lorsque le jeune voyageur frappa à la porte. La lettre qu'il remit à l'abbé Tabourel était du directeur de l'école normale de Montpellier. Le directeur adressait un de ses anciens élèves, Urbain Blaizac, au curé de Balaruc, en le priant de vouloir bien faciliter son admission, comme instituteur, à l'école communale du village. Il ajoutait que le jeune homme était pauvre, orphelin et méritait à tout égard sa bienveillance.

C'était une triste histoire que celle d'Urbain Blaizac. Une déviation de la cuisse l'avait exempté du service militaire. Comme cette infirmité semblait devoir aussi lui interdire les rudes travaux des champs, et que la mort de ses parens l'avait laissé sans ressource, les habitans de son village s'étaient cotisés pour l'envoyer à l'école normale de Montpellier. Suivant la coutume de la France méridionale, où chaque type est caractérisé par un nom pittoresque, le pauvre orphelin avait été surnommé par ses compagnons d'étude le

*panar* (le boiteux), bien que son infirmité fût à peine apparente. Jugé apte enfin à remplir les fonctions d'instituteur, il avait quitté l'école normale, et c'était au village de Balaruc-le-Vieux qu'on l'envoyait pour prendre la place de l'ancien maître d'école, enlevé par une mort subite à son humble labeur de chaque jour.

Après avoir lu la missive du directeur de l'école normale, le vieux prêtre regarda Urbain avec attention. Ses yeux éteints parurent s'animer un moment, mais ils reprirent bientôt leur fixité morne. L'abbé Tabourel tendit au jeune homme une main sèche et ridée.

— Dès demain, dit-il, je vous présenterai au maire et aux conseillers municipaux, car vous n'ignorez pas qu'il vous faut leurs suffrages pour être nommé instituteur de la commune; mais soyez sans inquiétude, ils obéissent d'ordinaire à mon influence.

L'abbé avait accentué ces derniers mots avec une énergie qui fit tressaillir Urbain. Il sembla au *panar* que l'abbé Tabourel le regardait déjà comme son docile instrument. Il essaya de cacher cette impression de trouble, et, sans répondre aux dernières paroles du prêtre, s'enquit d'une auberge. — *Pécaïre!* dit la vieille servante, une auberge à Balaruc-le-Vieux! Quelqu'un vient-il jamais ici? Mais suivez-moi : puisque vous allez remplacer le maître d'école défunt, je vais vous conduire au logement qu'il occupait, et qui va devenir le vôtre.

Prenant une chandelle fumeuse, elle se dirigea vers une porte, en tira les verrous rouillés, et fit traverser à Urbain deux ou trois grandes pièces froides et nues. — Ceci, dit-elle, est la *commune* (mairie). L'église, la cure, la commune et l'école sont un reste de l'ancien château, et dépendent de M. le curé.

Ils étaient arrivés dans une chambre assez misérable, transformée en classe par une vingtaine de petites tables noires alignées en plusieurs rangs. Une mauvaise couchette, mal dissimulée par des rideaux de cotonnade jaune, indiquait que c'était là tout le domaine de l'instituteur. Cette chambre avait pour fenêtre une étroite lucarne donnant sur le jardin de la cure, qu'entouraient de grands murs tapissés de lierres séculaires. Le *panar* s'endormit tristement.

Le lendemain, Urbain sortit de bonne heure. Il avait hâte de contempler au soleil sa nouvelle résidence, et d'oublier les fâcheuses impressions de la veille. L'aspect de Balaruc-le-Vieux lui parut malheureusement aussi triste le jour que la nuit. Jamais village, il faut le dire, n'a mieux mérité son surnom. Balaruc-le-Vieux, qui remonte au xe siècle, ne possède pas une seule maison blanche et neuve; la population habite des logis en ruine, héritage des siècles passés. Chaque famille s'arrange un réduit dans les amas de pierres noircies et descellées par le temps, de

telle sorte qu'il est bien difficile de distinguer sous les décombres amoncelés les murs respectifs de chaque demeure : c'est la communauté des ruines. De loin en loin, les rues sont coupées par des arceaux couronnés de mousse, de pariétaires et de violiers sauvages. Quelques maisons ont leur escalier placé extérieurement et dominé par une espèce de terrasse couverte d'un toit en brique; des pyramides de pierres, entassées sans ordre à la base de cette terrasse pour en soutenir l'édifice branlant, ajoutent encore à la singularité de cette architecture mauresque. Des débris de rempart enlacent le bourg d'une ceinture de pierres, et lorsqu'ils sont détachés par le vent ou par la pluie, ils roulent le long du coteau pour former une nouvelle barrière au pied des *baries* (1), qui se mirent coquettement dans l'eau. A l'extrémité du village, une plate-forme, entourée d'un parapet de pierre, décrit un demi-cercle au-dessus de l'étang de l'Angle. La vue qu'on découvre de cette petite esplanade, au milieu de laquelle est planté un grand micocoulier, dissipe heureusement l'impression de tristesse et d'ennui produite par l'aspect du village. La vallée que domine Balaruc-le-Vieux rappelle l'Orient par ses belles lignes, par le calme de son atmosphère, par les effluves d'or de son radieux soleil, par l'accentuation des ombres qui, vers la fin du jour, s'allongent sur la terre comme de gigantesques fantômes. Dans cette campagne riche et sévère, les lignes bleuâtres de l'horizon se découpent avec une merveilleuse limpidité; les teintes du sol sont vigoureuses; la poussière blanchit l'herbe; le soleil dore la terre; l'insecte bourdonne son chant métallique sous un ciel empourpré; la brise parfumée des *garrigues* tempère un air embrasé, et de loin en loin les arbres, les collines et les villages détachent nettement leur profil sur la plaine immense que la baie de l'Angle borde d'une frange d'argent.

Depuis quelques instans, Urbain était arrivé à la petite esplanade de Balaruc. Appuyé sur le parapet, il ne pouvait détacher ses regards du splendide panorama qui se déroulait autour de lui. Certains petits coups frappés en cadence partaient du milieu de la plate-forme où s'élève le grand micocoulier. Le jeune homme crut d'abord que ce bruit monotone était causé par des *sitelles*, espèce d'oiseaux qui frappent les vieux troncs d'arbres avec leur bec pour en faire sortir les insectes, ou pour y introduire des provisions de grains; mais nul oiseau ne cherchait sa pâture sur les branches dépouillées. En regardant attentivement ce bel arbre, géant du passé, resté debout au milieu des ruines, le *panar* découvrit une ouverture à son large tronc, et dans cette ouverture un savetier commodément établi : le bruit s'expliquait. Le cordonnier leva la

(1) Faubourgs.

tête et adressa la parole à Urbain avec cette aisance familière qui est un trait des mœurs méridionales. — Vous êtes surpris, monsieur, dit-il, de me voir dans cette singulière échoppe; que voulez-vous? Ici les pauvres gens choisissent leurs demeures parmi les ruines; j'ai préféré l'arbre de la place : c'est le seul du village. A un vieux marin comme moi, il faut de l'air, de l'eau et du ciel. Cette plate-forme me rappelle le gaillard d'arrière de la *Vaillante*, où j'ai passé ma jeunesse.

Le vieux Picouline n'avait gagné qu'une jambe de bois dans le cours de ses campagnes; mais il n'avait jamais perdu sa joyeuse humeur, et son visage hâlé respirait une telle bonhomie, qu'Urbain n'hésita pas à se faire connaître.

— Ah! monsieur, s'écria l'ancien matelot, que je suis aise que vous veniez tenir l'école! J'avais peur qu'il n'arrivât de Montpellier un vieux maître grondeur. Dieu merci, vous êtes jeune, et certainement vous êtes bon!

Urbain tendit la main à Picouline.

— Vous me rendez bien heureux, monsieur, reprit le savetier; il y a si longtemps que je n'ai serré la main à quelqu'un! Je suis le *précom* (1) du village. Je vais chaque soir allumer le phare de Roquerol, qui se trouve en plein étang de Thau. Comme, malgré les temps les plus rudes, ma barque n'a jamais sombré, on me fuit, prétendant que je suis *emmasqué* (ensorcelé). Vous ne croyez pas aux sortiléges, vous sans doute; mais vous avez foi dans la loyauté des gens malgré leur misère, et je vous remercie d'avoir compris que la main de Picouline est celle d'un honnête homme.

En ce moment, un bruit de pas fit crier le sable de la place, et le curé apparut.

— Je vous cherchais, monsieur Blaizac, pour vous conduire chez les autorités de Balaruc, et j'avoue que je ne m'attendais pas à vous rencontrer en pareille compagnie, dit-il en désignant Picouline.

L'orphelin, sans répondre à la réprimande du prêtre, regarda tristement sa *lévite* râpée, la boutonna de son mieux, et suivit l'abbé Tabourel, dont la soutane jaunie n'annonçait pas d'ailleurs plus de luxe.

— Vous ne connaissez encore que la moitié du village, dit le vieux prêtre à Urbain, et vous ignorez peut-être que la commune est divisée en deux parties, séparées par une allée d'un kilomètre de long. Le maire et l'adjoint habitent la portion qui s'appelle Balaruc-les-Bains.

Cette longue allée qui sépare les deux Balaruc est bordée d'a-

(1) Attaché à la maison commune du village, le *précom* est à la fois crieur public, carillonneur, chantre, fossoyeur et sacristain.

mandiers, d'oliviers et de *broussonnetias*, arbres rabougris, dont le terne feuillage semble toujours couvert de poussière. La campagne s'appauvrit aux approches de Balaruc-les-Bains, qui est bâti au bord de l'étang de Thau. Les eaux salées de cet étang ont la propriété, comme celles de la mer, d'éloigner toute végétation de leurs bords; aussi la partie du village qui s'étend sur la rive est-elle peut-être plus triste encore que celle qui s'élève sur la colline dénudée. L'étang de Thau n'offre ni les proportions charmantes d'un lac ni la majesté de la mer. Sans navires et sans vagues, ses flots lourds viennent mourir au pied des garrigues. Les blanches maisonnettes disséminées sans ordre sur la grève semblent abandonnées comme le sol aride qui les entoure. La rive est sans coquillages, la campagne sans verdure, le village sans chansons. La vue des malades attirés par une source thermale célèbre dans le pays, et qui traînent péniblement au soleil leurs membres paralysés, attriste constamment les regards. Les blanches coiffes des sœurs de charité de l'hôpital des bains animent seules le paysage. Semblables à des tombes, des croix de pierre sont posées le long des chemins, comme pour rappeler sans cesse la souffrance et la mort, qui règnent en souveraines dans cet austère hameau.

Dans les visites qu'il fit avec l'abbé Tabourel, Urbain reconnut qu'une grande rivalité régnait entre les autorités de Balaruc. Deux partis, le *blanc* et le *rouge*, luttent sans cesse dans les villages du midi. Bon gré, mal gré, quelle que soit l'indifférence des nouveau-venus, on les enrôle dans l'un des deux camps, et le jeune homme vit bien qu'il serait obligé sous peu de choisir une *couleur*. Il suffit d'une simple brouille avec un membre du parti auquel il appartient pour qu'un paysan déserte son camp. La politique est toujours le prétexte du désaccord, dont la véritable cause est néanmoins quelque mesquine affaire d'intérêt. Les femmes ne sont pas étrangères à ces divisions; le moindre village a deux salles de danse, et une jeune fille se garderait bien de danser à un bal autre que celui de son parti. Il va sans dire que le fiancé est toujours du camp de sa promise, et si l'amour naît entre des jeunes gens de partis différens, ce qui est rare, les parens s'opposent d'ordinaire au mariage.

Le curé de Balaruc était *blanc*, et le maire *rouge*. Ennemis acharnés, ils se disputaient le pouvoir et l'influence dans la commune; le futur instituteur comprit qu'ils se disputeraient bientôt aussi sa personne.

Le maire était un gros homme, aux épaules carrées, à la taille athlétique, aux épais favoris, aux sourcils proéminens. L'adjoint, petit et roux, avait l'air de sortir de sa poche; il approuvait du geste tout ce que disait son chef de file, et trottinait derrière lui

comme une espèce de valet. La parole mielleuse de l'abbé Tabourel, ses yeux baissés, son corps chétif, l'expression mystique de son visage, contrastaient singulièrement avec les franches et rudes manières du fonctionnaire villageois. Le curé n'osait jamais parler que par insinuation; le maire donnait au contraire très énergiquement son avis, criant d'une façon formidable et jurant même à la face du pauvre prêtre, qui en blêmissait plus encore. Cependant, malgré son air de croquemitaine, le gros fonctionnaire finissait par céder au doucereux curé, qui, sans résister ouvertement, arrivait à son but, grâce à une opiniâtreté que rien ne lassait. Le maire croyait néanmoins gouverner la commune, et mettait son amour-propre à le faire supposer. Lorsque l'abbé Tabourel lui présenta le jeune élève de l'école normale : — Vous pouvez compter sur moi, dit le puissant fonctionnaire au *panar* en lui tendant sa large main, non pas à cause de la recommandation du *capélan* (ecclésiastique), mais parce que votre physionomie m'est sympathique. Dans huit jours, j'espère pouvoir vous envoyer mon fils.

— Dans huit jours, vous aurez nos fils, répéta comme un écho le petit adjoint.

## II.

La nouvelle de l'arrivée du futur instituteur s'était bientôt répandue dans Balaruc, et les villageois, curieux de connaître le *Franciman* (1), s'arrêtaient au seuil de leurs portes sur son passage. L'idiome languedocien est en quelque sorte un moyen de ralliement entre les gens de leur caste, et les paysans ne fraient guère avec ceux qui parlent un dialecte différent; ils les regardent comme des êtres à part (*estranchiés d'aou défora*) (2), avec lesquels il leur paraît impossible de se mettre à l'aise. L'éducation du *panar*, son costume, ses manières, son langage, contrastaient avec les allures et les habitudes des villageois, et en s'entendant appeler *Franciman*, Urbain comprit toute la distance que ce mot allait établir entre eux et lui.

Depuis le millionnaire jusqu'au plus pauvre des vignerons, chacun étant propriétaire rural dans cette partie du Bas-Languedoc, le désir d'améliorer ou d'agrandir son bien est le seul mobile de toute existence. On n'afferme guère les vignobles à cause des fréquentes variations dans le prix des vins et de la facilité qu'aurait le fermier de forcer les récoltes au détriment des cépages. Les plus riches

(1) *Franciman* est une qualification dont se servent les paysans du midi pour désigner les personnes qui parlent le français.

(2) Étrangers du dehors.

comme les plus humbles exploitent donc eux-mêmes leur domaine. L'agriculture est à peu près la seule industrie du pays, et le titre de *propriétaire* équivaut, dans le midi de la France, au titre d'une profession. Cet ensemble d'idées, cette exclusion de toute autre ambition, ce lien commun qui rallie les Languedociens, crée entre eux une véritable confraternité, dont les étrangers et les fonctionnaires se trouvent naturellement exclus. Si riches qu'ils soient devenus, les paysans du Bas-Languedoc ne changent rien à leurs habitudes : ils s'effraient de la civilisation, de tout ce qui lime, assouplit, épure les mœurs. Ils se trouvent heureux dans leurs souliers ferrés, sous leur soleil brûlant, et ils repoussent le progrès comme une trame ourdie contre leurs coutumes et leurs foyers. Les villageois de Balaruc témoignèrent donc peu de bienveillance à Urbain : ils ne virent en lui que l'instrument qui allait les priver pendant un certain temps des bras de leurs fils. Les rares paroles qu'ils lui adressèrent eurent seulement pour but de lui rappeler que la première communion était l'époque fixée pour quitter l'école, et qu'ils comptaient que les enfans seraient bientôt rendus aux travaux de la terre.

Tout en revenant à Balaruc-le-Vieux, l'abbé Tabourel fit sa profession de foi au *Franciman*, ajoutant que sa protection et sa sympathie ne seraient acquises qu'à l'instituteur qui partagerait ses opinions et l'aiderait à les propager. Aussi, de retour à l'école, Urbain s'accouda-t-il tristement à l'étroit appui de sa lucarne. Les rayons de la lune diamantaient les feuilles luisantes des lierres, et le rossignol mêlait son chant aux harmonies du soir. Le jeune homme resta longtemps absorbé dans sa contemplation, comme s'il eût voulu demander à cette nuit sereine le secret de sa vie. Il pensait avec effroi à tout ce qui séparait son esprit de celui de l'abbé Tabourel. La rigide dévotion du prêtre avait effrayé cette âme naïve et tendre, qui n'avait jamais médité sur les dogmes dont l'austère vieillard se faisait le défenseur passionné. Urbain embrassa d'un coup d'œil toute une suite de luttes douloureuses, de contrariétés quotidiennes, toute une existence de privations et d'isolement. Il n'avait lu que trop clairement dans son avenir.

Une semaine s'était à peine écoulée depuis l'arrivée d'Urbain à Balaruc-le-Vieux, qu'une rupture à peu près complète avait éclaté entre le jeune homme et le curé. Celui-ci, ayant perdu l'espoir de l'enfermer dans le cercle étroit de ses idées, lui avait retiré sa protection et refusé même l'hospitalité de la cure. Le *Franciman* avait dû accepter un gîte chez le vieux Picouline. Dès que l'on connut cette rupture dans Balaruc, Urbain fut déclaré *rouge* et enrôlé malgré lui dans le parti du maire. Chacun dès lors attendit avec impatience le dimanche où l'on devait voter sur la nomination de

l'instituteur. Les *blancs* parlaient d'un nouveau candidat que le *capélan* allait faire venir de Montpellier; les *rouges* assuraient hautement de leur côté que le *panar* aurait la majorité des voix dans le conseil municipal.

Une seule personne avait su, par son adresse et son hypocrisie, maintenir également son crédit dans les deux camps rivaux de Balaruc : c'était M^lle Ambroisine Barbot, l'institutrice communale. Elle se glissait tantôt chez le maire, tantôt chez le *capélan*, les flattant tous deux en face et les déchirant dès qu'elle se trouvait avec leurs ennemis. C'était une vieille fille osseuse, à qui la maigreur servait de prétexte pour se croire d'une nature moins vulgaire que celle des robustes paysannes qui l'entouraient. Petite, alerte, intrigante, un peu bossue, les cheveux roux et les yeux gris, M^lle Barbot avait eu le talent de faire supposer aux villageois que toutes les dames étaient ainsi faites, et chacun dans Balaruc parlait de la *sœur* (1) comme d'une femme supérieure.

Bon gré, mal gré, Urbain se vit forcé de rendre visite à ce redoutable confrère. Le jour même où il avait dû renoncer à l'hospitalité de la cure pour accepter celle de Picouline, il se décida à prendre le chemin de Balaruc-les-Bains, où demeurait M^lle Barbot. L'abbé, tout en interdisant au futur instituteur le séjour de l'école, n'avait pas jugé à propos de se priver tout à fait de ses services. Ayant rencontré Urbain dans l'allée des *broussonnetias*, il l'aborda sans lui témoigner ni sympathie ni ressentiment, et de ce ton froid et compassé qui lui était propre, il le chargea d'une commission pour Catha, une jeune fille que M^lle Ambroisine avait fait venir récemment de l'hospice des enfans trouvés de Montpellier, pour l'aider à soigner les plus jeunes élèves de sa classe et leur apprendre la *croix* (alphabet). — On l'appelle la *Clavelette* (2), tant elle est longue et maigre! dit le curé à Urbain. Elle n'est pas venue à *confesse* depuis son arrivée. M^lle Barbot se plaint beaucoup de cette enfant, elle ne la garde que par charité. Vous devez nous aider à la ramener dans le bon sentier, et je vous charge de lui rappeler ses devoirs religieux.

L'*Angelus* sonnait, le *panar* prit congé de l'abbé Tabourel et se rendit à Balaruc-les-Bains, se demandant si la mission dont venait de le charger le *capélan* n'était pas une épreuve. Afin d'en sortir victorieux, il se mit, tout en cheminant, à préparer la morale qu'il se proposait d'adresser à la *Clavelette*. Comme il ouvrait la porte de l'école de M^lle Barbot, une officieuse voisine vint apprendre au

(1) On appelle ainsi les institutrices dans les villages du Bas-Languedoc.

(2) Diminutif de *clavel*, qui signifie clou en languedocien.

*Franciman* que la *sœur* était partie de grand matin pour Bouzigues. « Il n'y a que la *naturelle* au logis, » dit-elle. Le jeune homme entra dans la classe pour remplir auprès de la sous-maîtresse sa mission de moraliste. Il crut d'abord la salle déserte, mais il aperçut bientôt près de la croisée ouverte sur l'étang une jeune fille assise sur un mauvais escabeau, le coude sur l'appui de la fenêtre et la tête dans sa main. Le *panar* resta immobile sur le seuil, n'osant interrompre les rêveries de la *Clavelette*.

La pauvre fille était en effet bien maigre. On voyait qu'une croissance hâtive avait épuisé son corps délicat. Par sa taille élancée, elle ressemblait à un roseau pliant au moindre souffle; son teint transparent laissait voir tout entier le réseau d'azur de ses veines déliées. L'ovale du visage de Catha était trop allongé, les narines de son nez aquilin étaient trop minces; sa bouche était décolorée, son regard mélancolique, ses joues pâles. Une petite robe de laine brune serrait étroitement son galbe appauvri; la jupe trop courte laissait voir des bas de coton blanc qui plissaient sur ses fines chevilles, et les manches, ne descendant qu'au-dessus du poignet, découvraient un bras rougi. Sa tête s'inclinait, alourdie par le poids d'une magnifique chevelure d'un noir bleuâtre, dont les torsades, négligemment nouées, retombaient en boucles épaisses; ces frisures naturelles couraient autour de la figure de Catha comme pour la protéger contre les regards et la froidure. Les yeux de la *Clavelette* étaient d'un bleu pur. Trop grands pour son maigre visage, ils semblaient grandir encore par leur fixité et puiser dans l'étang un azur nouveau. L'air de tristesse de la *naturelle*, qui contrastait si péniblement avec sa jeunesse, laissait deviner que la pauvre fille était en proie à une douleur morale plus cruelle encore que le mal physique qui la minait sourdement. Malgré le peu d'harmonie de sa mise, malgré la disproportion de sa taille, qui perdait toute élégance par sa maigreur, malgré son vague regard, ses cheveux en désordre, son cou trop long et sa poitrine enfoncée, la *Clavelette* avait un charme indéfinissable. C'était un visage sympathique où il ne manquait que l'expression du bonheur.

Urbain restait toujours immobile sur le seuil de la classe sans oser faire un pas, s'enivrant à son insu de la vue de cette pauvre enfant, si touchante au milieu de son abandon. Elle l'aperçut enfin, et, se levant sans confusion, elle lui demanda avec simplicité ce qu'il désirait. Saisi d'un trouble imprévu en entendant le timbre mélodieux de sa voix et en contemplant les yeux si doux qu'elle fixait sur lui avec candeur, le *Franciman* ne put que balbutier bien faiblement quelques mots du sermon qu'il comptait débiter; mais, si modérée qu'elle fût, cette réprimande fit verser des larmes à la *Clavelette*.

La jeune fille avoua naïvement au *panar* qu'après s'être mise en route un soir pour aller se confesser à Balaruc-le-Vieux, la vue de la campagne l'avait émue à un tel point qu'elle s'était agenouillée au milieu de l'allée déserte des *broussonnetias*, et que l'heure promise à l'abbé Tabourel s'était écoulée dans les garrigues. — C'était la première fois, dit-elle, que je pouvais admirer les nuages courant dans le ciel, les arbres agitant leurs feuilles, les oiseaux volant dans les airs : il me semblait que mon âme devenait meilleure; mais vous direz au *capélan* que je suis prête à subir la punition qu'il voudra bien m'infliger, et qu'à l'avenir j'irai tout droit devant moi sans m'arrêter en chemin.

Urbain regrettait déjà vivement d'avoir attristé la jeune fille. Abandonnant son rôle de pédagogue, il la consola bien vite en lui promettant de la faire rentrer dans les bonnes grâces du curé.

Le *panar* comptait ne rester que quelques instans auprès de la *Clavelette;* il passa plus d'une heure à recueillir les innocentes confidences de la pauvre enfant, qui ne trouva d'autre moyen pour se justifier que de raconter sa vie de souffrances et d'isolement. Toute petite, elle avait voulu s'attacher aux sœurs de l'hospice de Montpellier; mais les religieuses avaient repoussé ses caresses : pour la distinguer de ses compagnes, elles avaient remplacé le nom de Catherine brodé sur ses langes, le nom de sa mère peut-être, par le diminutif de Catha. La *naturelle* avait cherché à se faire aimer des autres enfans recueillies dans l'hospice, mais celles-ci n'avaient voulu l'associer qu'à leurs haines, à leurs jalousies; elle s'était alors repliée sur elle-même. Sortie de ce triste asile, elle avait cru pouvoir chérir M<sup>lle</sup> Ambroisine comme une mère. Cette dernière illusion, hélas ! avait été promptement déçue. Où donc la pauvre âme allait-elle placer son affection en ce monde ? C'était en un pareil moment que le hasard avait envoyé Urbain sur sa route. Les deux jeunes gens souffraient de la même douleur, ils se comprirent bientôt, et le jour baissait quand ils se dirent adieu.

Urbain rencontra de nouveau le curé dans l'allée des *broussonnetias;* il essaya d'intercéder en faveur de la *naturelle*, mais quelques sèches paroles du prêtre lui imposèrent silence. Il ne lui restait qu'à se rendre à son nouveau gîte, chez le *précom*. Il était déjà sur la route de la masure ruinée du marin, quand il vit celui-ci venir à sa rencontre. Avant de conduire le *Franciman* à son pauvre réduit, Picouline devait aller allumer le phare de Roquerol; Urbain désira l'accompagner.

Roquerol n'est qu'un rocher escarpé, qui s'élève au point de jonction de l'étang de l'Angle avec l'étang de Thau. C'est un assez dangereux parage, et le petit phare placé tout au sommet du rocher

sauve bien des barques qui viendraient la nuit se briser contre les récifs. Près de Roquerol se trouve l'*abyssé* (1), source jaillissante au milieu de l'étang, et dont les eaux ne gèlent jamais. Les barques sont repoussées par le courant, dont la force ascensionnelle arrête aussi les vagues et les empêche de passer outre. La température de cette espèce de trombe d'eau est un peu plus élevée que celle de l'étang, et la couleur bleue des ondes ainsi lancées par la source tranche avec la teinte verdâtre des eaux de la baie. Le mystère qui enveloppe l'origine de cette rivière ascendante, l'impossibilité d'en déterminer la profondeur, lui ont fait une renommée terrible. Les pêcheurs redisent en tremblant à leurs fils les légendes de l'*abyssé*, et les plus hardis n'oseraient pas s'aventurer à la nuit tombante autour du gouffre redoutable.

La lune avait disparu sous les nuages amoncelés, le vent soufflait avec violence, la pluie fouettait les flancs du noir rocher, et la barque du *précom* se balançait sur les vagues. On distinguait dans la tourmente les flots qui menaçaient d'ensevelir l'esquif sous leur linceul glacé, et plus loin, dans l'ombre, le rocher de Roquerol. Le *panar* était fortement ému. Picouline, impassible, assurait avoir bien souvent triomphé de vents plus contraires. D'ailleurs n'avait-il pas les prières d'un ange? Et le vieux marin fit voir, dans la direction de la terre, une petite lumière brillant dans la nuit.

— C'est le phare de Catha, dit-il; elle l'allume pour moi les soirs de mauvais temps.

Le jeune homme tressaillit à ce nom.

— La *sœur* est très sévère pour elle et ne lui permet jamais de sortir, ajouta le *précom;* mais, sans se voir ni se parler, les malheureux ont le secret de se comprendre, et la *Clavelette,* qui sait que je la chéris comme mon enfant, a trouvé le moyen de me témoigner ainsi son affection.

La barque touchait au rocher. Pendant que le vieux marin allumait la lanterne de Roquerol, le *Franciman* regardait le petit phare de la *naturelle* scintiller dans la nuit.

— Je peux me rendre par terre et par eau à ma demeure, dit Picouline, et si vous n'avez pas peur, nous y serons bientôt avec ma barque.

L'habileté, le sang-froid du vieux nautonier, et aussi la pensée que Catha priait pour eux, triomphèrent de toutes les craintes du jeune homme, et le *précom* rama vers la source d'Imbressac, près de laquelle était situé son modeste asile. Le bateau côtoyait le rivage, la nuit était noire, et Urbain ne put rien apercevoir du pays. Ils arrivèrent ainsi dans une petite anse; la pluie avait cessé, le vent s'é-

(1) D'*abyssus*, abîme.

tait apaisé, on sentait une atmosphère plus chaude et meilleure. Le vieux matelot amarra l'embarcation à un tamaris qui se dressait parmi les joncs au bord de l'étang, et les deux amis descendirent à terre. Picouline conduisit le *panar* à une espèce de ruine qui s'élevait au-dessus de quelques roches. Une épaisse litière d'algues était étendue sous une voûte. C'était tout ce que possédait l'ancien marin.

— Vous êtes au *Cross de Niou* (1), dit-il au *Franciman*. Voici votre gîte et le mien. Vous vous trouverez assez mal logé sans doute, ajouta le vieux marin; mais du moins vous serez à l'abri du froid.

Lorsque les premiers rayons du soleil vinrent se jouer sur les eaux de l'étang, Urbain, debout sur les rochers d'Imbressac, put contempler un panorama magnifique. L'étang de Thau, argenté par le soleil, frémissait à la fraîcheur du matin; ses vagues, doucement ondulées, semblaient se poursuivre et s'enfuir vers le rivage; la Méditerranée détachait sur l'horizon le bleu foncé de ses eaux paisibles; ainsi qu'un gigantesque cétacé, la montagne de Cette allongeait sa masse noire entre l'étang et la mer, tandis que la montagne d'Agde, sa rivale, semblait à regret s'effacer au second plan. Les *cabelles* (2) des salines de Villeroy dessinaient sur le ciel leurs pyramides de neige. La chaîne des Pyrénées, pareille à des flocons bleuâtres, déroulait ses festons dans le lointain, et les monts des Asturies, comme une vague fumée, se découvraient plus loin encore. Les nombreux villages qui entourent l'étang de Thau s'y miraient coquettement dès le matin, comme pour faire leur toilette au soleil. Les deux Balaruc, l'un avec ses quelques habitations éparses sur la plage, l'autre avec ses ruines pressées sur la colline, s'apercevaient à travers le feuillage léger des oliviers, des grenadiers et des tamaris. L'île charmante du *Cross de Niou* envoyait sur l'étang les toniques parfums de ses fleurettes aromatiques. Enfin un magnifique *aubépin* s'élevant au milieu de quelques roches d'un rose vif, des plantes fleuries malgré l'hiver, une température d'une douceur admirable, quelques mouettes rasant l'étang, et la source d'Imbressac (3) murmurant au fond de sa grotte mystérieuse, complétaient l'harmonie du tableau.

Les ruines où le *précom* avait établi son domicile étaient toutes modernes : c'étaient celles d'un four à chaux abandonné. La voûte sous laquelle il dormait était la seule partie intacte du petit édifice;

(1) Nom de la petite anse qui est près de la source d'Imbressac.

(2) Tas de sel.

(3) A cause de son intermittence, la source d'Imbressac est appelée dans le pays *Enversac* (d'*inversare aquam*). Les eaux de cette singulière fontaine vont en effet se perdre l'hiver dans l'étang, et se retirent l'été au fond d'un gouffre, qui reçoit alors en eaux salées à peu près le volume qu'il avait déversé en eaux douces.

les murs à moitié écroulés offraient des tons charmans, et ces débris à demi calcinés, dominant un majestueux panorama, avaient une poésie étrange.

C'est dans cette paisible retraite qu'Urbain allait attendre sans trop d'impatience le jour qui devait décider de son sort. Ce jour arriva enfin. C'était un dimanche. Le *précom* se rendit de bonne heure à Balaruc pour les devoirs de son emploi, et il promit à Urbain de revenir avant le coucher du soleil lui annoncer le résultat du vote.

Resté seul, le *panar* s'assit sous le grand *aubépin*, où la brise ne tarda point à lui apporter les bruits confus du village. La population entière prenait part à l'événement du jour, et Urbain crut distinguer les bonnets blancs des paysannes s'agitant autour de la *commune*. Le jeune homme, toujours immobile et rêveur, suivait machinalement du regard les reflets irisés des coquilles, dont les nuances nacrées se jouaient à ses pieds aux rayons du soleil, lorsqu'il vit une ombre s'avancer sur le sol. Il leva les yeux et apercut la *naturelle* avec sa robe courte, ses bas blancs et ses cheveux frisés. La jeune fille avait voulu profiter de quelques heures de liberté pour venir voir le vieux Picouline. Elle parut surprise et heureuse de rencontrer Urbain. Les jeunes gens s'oublièrent bientôt dans une causerie intime comme la première et non moins innocente. Une pure auréole semblait entourer la *Clavelette* et écarter d'elle toute pensée mauvaise. Il régnait dans ses manières une simplicité si chaste, et son visage ingénu reflétait un tel mélange de grâce et de pudeur, que l'orphelin n'aurait point osé lui adresser une parole d'amour. Il s'enivrait de son charme, et se disait tout bas que Catha serait la compagne qu'il choisirait un jour pour partager son modeste foyer.

Déjà le soleil s'était couché; il faisait froid, la jeune fille grelottait dans sa robe légère, et Picouline ne revenait pas. La *Clavelette* s'assit sur un rocher, et, croisant les mains sur ses genoux : — Je serai peut-être battue, dit-elle à Urbain, mais j'aime mieux endurer la colère de la *sœur* que de m'en retourner en vous laissant dans l'anxiété.

Des pas retentissans annoncèrent enfin le *précom*. Picouline s'avançait en gambadant sur sa jambe de bois, et lançant son chapeau dans les airs : — La victoire est à nous, s'écria-t-il de loin. Monsieur Urbain, vous êtes désormais l'instituteur des deux Balaruc!

Le jeune homme se jeta au cou du vieux marin, tandis que Catha lui prenait la main et y portait les lèvres avec une vive expression de reconnaissance et de joie.

— Vous voulez donc me faire pleurer, mes enfans, dit Picouline en essuyant une larme avec le revers de sa main. Le *capélan* vous était bien hostile, ajouta-t-il en s'adressant au *panar*, et je ne sais

comment vous allez vivre ensemble, car il ne vous pardonnera jamais d'avoir été élu contre son gré. C'est la première fois que le maire gouverne; il m'a fait voter, et c'est ma voix qui vous a donné la majorité. Vous allez cette fois entrer en véritable conquérant dans votre école, d'où le *capélan* ne pourra plus vous déloger..... Mais partons vite, M[lle] Ambroisine reprenait déjà le chemin de Balaruc-les-Bains; alerte donc, si nous voulons y arriver avant elle!

Le *Franciman* ne put dire adieu sans émotion au *Cross-de-Niou*. La journée qu'il venait d'y passer avec la *Clavelette* lui avait rendu cette retraite plus chère encore, et il éprouva comme un triste pressentiment lorsqu'il aperçut le sombre profil de Balaruc-le-Vieux se dessiner au-dessus des garrigues. Une larme roula dans les grands yeux de la *naturelle* comme une mystérieuse réponse aux pensées d'Urbain. La barque était étroite, et les jeunes gens s'y trouvèrent serrés l'un contre l'autre.

## III.

Froissé dans son amour-propre, plein de dépit de voir arriver le *Franciman* à l'école, l'abbé Tabourel accueillit le *panar* avec un sourire de haine mal dissimulée, dans lequel le jeune homme crut lire tout un avenir de souffrances. Le *capélan*, voulant en effet prendre une revanche éclatante, s'était promis, par des persécutions habiles et continues, d'amener Urbain à faire amende honorable ou à renoncer à l'école de Balaruc. Trop adroit pour commencer ouvertement la guerre, il cacha son hostilité sous une apparente justice, disant qu'il regrettait la rigueur que son ministère lui imposait.

Urbain recevait deux cents francs de la commune; la cotisation des élèves variait de un à trois francs par mois, suivant leur âge; il y en avait en tout une vingtaine. Comme les indigens ne devaient aucune rétribution et qu'ils étaient nombreux, le jeune homme gagnait à peine de quoi vivre. Toutefois, si l'enrôlement du *panar* parmi les *rouges* lui avait enlevé l'appui du *capélan*, il lui donnait celui du maire, et, grâce à l'esprit de parti, la vie du *Franciman* ne fut pas exempte de toute douceur. L'adjoint l'engageait assez fréquemment à aller partager à son *mas* (1) ses *mourguettes* (2) du

(1) De *mansio*, maison de campagne.

(2) Escargots d'une espèce particulière. On les apprête d'ordinaire avec une sauce où les noix, les herbes aromatiques, l'huile et les *barquettes* (espèces d'échaudés en forme de barque) jouent un si grand rôle, que l'escargot finit par n'être que l'accessoire de son assaisonnement. D'immenses épines arrachées aux *gleditzias* sont les fourchettes rustiques dont se servent les villageois pour retirer les limaçons du fond de leur coquille.

dimanche, tandis qu'à son tour le fonctionnaire municipal le conduisait à la *société* du village. Couvert par cette haute protection, Urbain put prendre sa part de ce club au petit pied sans grever son pauvre budget des quinze francs exigés pour la cotisation annuelle.

C'est à ce club villageois que le maire allait faire sa partie quotidienne de billard avec son adjoint, qui, tout en s'évertuant de son mieux, n'avait jamais réussi à battre le gros fonctionnaire. C'est là que le dimanche le *paîre* (1) de Fresquily et ses valets allaient jouer à l'*hôpital* (la bataille). Le médecin des environs, fatigué d'une longue tournée, se reposait au club de Balaruc, où il dictait ses ordonnances au pharmacien, qui, cumulant les fonctions d'apothicaire et de cafetier, lui servait un cruchon de bière tout en prenant note d'une potion. Là les laboureurs du voisinage venaient payer le *carthagène* (2) aux paysans, flattés de trinquer avec eux. Là enfin le *capélan* trouvait à faire sa partie de *quatrète* ou de *sizette* (3) avec les *chapeaux noirs* (notables) des environs. A l'opposé des cercles citadins, la *société* de Balaruc se fermait de très bonne heure, et le *panar*, qui avait conservé l'habitude de se coucher assez tard, fut fort heureux de quelques livres que le médecin voulut bien lui prêter pour occuper les dernières veillées de l'hiver.

Pendant que les *rouges* adoucissaient ainsi la position du jeune homme, les persécutions du curé redoublaient. L'abbé Tabourel régnait sans partage à Balaruc-le-Vieux, qui, appartenant tout entier au parti *blanc*, lui était dévoué. Il serait superflu d'énumérer les tracasseries de toute sorte auxquelles Urbain dut opposer une résignation inaltérable. Un seul exemple suffira pour montrer quelles proportions peut prendre la lutte de la cure et de l'école dans un village du midi.

Le printemps allait venir et ramener les processions. Urbain attendait avec impatience cette époque de l'année, où il espérait trouver l'occasion de voir souvent Catha. C'était le *panar* qui devait décorer l'autel portatif, diriger la marche des acolytes, soutenir les chœurs des dévotes, et il comptait beaucoup sur cette occasion pour reprendre une certaine autorité individuelle et échapper au joug qui l'opprimait.

(1) Les bras manquant dans une contrée où chaque paysan est occupé la plupart du temps à cultiver son bien, les gros propriétaires sont obligés d'avoir des valets, c'est-à-dire des ouvriers à l'année qui abandonnent de pauvres et lointains pays pour se louer à la Saint-Michel dans les riches villages du Bas-Languedoc. Le *paîre* est une espèce de contre-maître qui les fait lever à l'heure matinale, les conduit et les surveille au travail. La *maîre* est la ménagère de la colonie. Le bâtiment affecté à cette communauté s'appelle *ménagerie* ou *ramonnaitage*.

(2) Liqueur parfumée au girofle.

(3) La *sizette* est une espèce de whist joué à six; la *quatrète* est aussi un whist villageois, où les joueurs indiquent à haute voix leurs jeux à leur partner.

Dès le mois de mai, les humbles croix de pierre qui s'élèvent de loin en loin dans les campagnes du midi de la France sont pieusement ornées de feuillage et de fleurs, et au retour du travail les fidèles vont y prier pour les biens de la terre. Des chants religieux retentissent alors au sein des garrigues, les cierges mêlent leur clarté vacillante à la douce lueur du crépuscule, et pendant que la cloche de l'église sonne à toute volée la fête poétique des Rogations, l'encens s'élève vers les cieux avec les parfums printaniers de l'aubépine, du fenouil et du jasmin sauvage. Dans les villes, la procession est prévue, attendue, organisée d'avance; c'est une fête du calendrier qui l'amène à jour fixe. Au village, il suffit d'un deuil, d'une crainte, d'un vœu public, pour que le *capélan* fasse marcher en longue file dévote son docile troupeau.

L'abbé Tabourel avait fait subir des examens aux élèves du *Franciman;* les plus instruits sur le catéchisme devaient être admis à la communion de la Fête-Dieu et soutenir l'autel portatif à la procession de la Pentecôte. Ce soir-là, les parens des enfans acceptés par le curé étaient tenus d'offrir à l'instituteur un repas de réjouissance; mais ce qui charmait bien plus encore Urbain dans ce beau jour de la Pentecôte, c'est la surprise qu'il ménageait à la *Clavelette.* La pauvre fille avait dû se contenter jusqu'alors de suivre les processions à côté des vieilles femmes, car sa petite robe brune lui interdisait les rangs des jeunes filles, qui, habillées de blanc, marchent en tête du cortége portant des bannières et des croix. Le *Franciman* se faisait une fête de voir la *naturelle* parée de la robe blanche et du voile de gaze qu'il était allé choisir pour elle à Gigean.

La *Clavelette* arriva avant tout le monde à l'église, conduisant les plus petites élèves de Mlle Barbot. Le voile qui tombait sur son visage ne cachait qu'à demi la rougeur charmante répandue sur ses traits; elle marchait timidement dans ce costume, qui semblait lui prêter une candeur et une grâce nouvelles. Ses yeux étaient baissés, mais elle reconnut vite Urbain en passant près de lui, et le sourire qu'elle lui adressa valait bien des remerciemens. Le *Franciman,* tout heureux, entra dans l'église, dirigeant son petit troupeau vers le banc destiné aux écoliers; mais il dut bientôt s'arrêter et revenir sur ses pas. Le banc avait été relégué derrière la chaire, et les chaises de quelques dévotes s'étalaient à sa place. Avant que le jeune homme se fût expliqué la cause de ce changement inattendu, l'abbé Tabourel était monté en chaire, et annonçait que pas un seul des élèves du *Franciman* ne se trouvait assez bien préparé pour être admis à la première communion. Il ajouta qu'une nouvelle mesure venait d'être prise pour que les fidèles raisonnables et pieux eussent désormais les meilleures places dans l'église. Il termina en disant qu'il croyait nécessaire d'infliger une punition aux

écoliers, et qu'en conséquence, au lieu de suivre, comme d'habitude, les premiers rangs de la procession, ils en fermeraient la marche avec leur instituteur. La consternation paralysa d'abord les villageois; mais bientôt éclata un vif ressentiment contre le *Franciman*, et à la sortie de l'église il n'y eut pas de reproches ni de menaces qui ne lui furent adressés. N'était-il pas l'auteur de ce retard onéreux de la première communion? n'était-il pas la cause de toutes les humiliations que subissaient leurs enfans?

A partir de ce moment, les souffrances d'Urbain augmentèrent de jour en jour. L'abbé Tabourel eut constamment quelques mots aigres à lui adresser au prône; les villageois se crurent autorisés à mal payer un maître d'école dont le *capélan* était mécontent, et les élèves, encouragés par leurs parens, n'eurent plus pour lui ni obéissance ni respect. Les paysans reprochaient à l'instituteur de vouloir garder trop de temps leurs fils à l'école, et ce fut en vain que le *panar* tâcha de lutter contre la ligue que l'abbé Tabourel avait su former contre lui. Son amour pour la *Clavelette* pouvait seul donner au jeune homme la force de rester à Balaruc, et il comprit alors que le vrai courage est surtout dans la résignation.

Cependant Mlle Barbot, qui ne prétendait nullement coiffer sainte Catherine, nourrissait secrètement certaines prétentions matrimoniales sur le jeune instituteur, et l'idée de trouver une rivale dans Catha était ce qui l'exaspérait le plus contre la *naturelle*. L'abbé Tabourel était dans les confidences de la *sœur* et l'encourageait dans son projet d'union avec Urbain, car il connaissait assez la vieille fille pour être persuadé qu'elle ferait un esclave de son mari, et que sa tyrannie, mieux encore que la sienne, triompherait des scrupules du *panar*, et l'obligerait à entrer dans le parti des *blancs*. La *sœur* et le *capélan* parlaient souvent ensemble de l'avantage de réunir les deux écoles à Balaruc-les-Bains. Le local était assez grand : on prendrait la chambre de Catha pour faire la classe des garçons. On ne disait pas ce que deviendrait la *naturelle;* comptait-elle jamais pour rien? L'école de Balaruc-le-Vieux serait alors une espèce d'asile où le *capélan* relèverait la foi des vieillards et des malades.

La pensée de se trouver seul et maître à la *commune* creusait un pli de satisfaction sur les lèvres minces du curé. Mlle Barbot s'habitua si bien à ce projet, qu'il devint son idée fixe. Urbain n'en était pas encore instruit, mais l'abbé Tabourel répondait de lui avec un sourire qui aurait fait frissonner tout autre que la vieille fille. Mlle Ambroisine, trouvant toutefois qu'il était nécessaire d'attirer l'attention du *Franciman* sur la position avantageuse qu'il aurait en devenant son époux, se décida, avec quelques minauderies, à l'aborder un jour en allant à l'église. Après avoir mis en relief ses qualités et fait sonner bien haut ses économies, après avoir dé-

montré à Urbain qu'elle exceptée, nulle femme dans le pays n'avait reçu l'éducation nécessaire pour le comprendre et sympathiser avec lui, elle parla du projet de transférer l'école des garçons à Balaruc-les-Bains. La *sœur*, trouvant que c'était au jeune homme à tirer la conclusion de ces confidences, baissa pudiquement ses yeux éraillés, comme pour attendre sa réponse.

Urbain était à cent lieues de supposer que la vieille fille pensât à se marier, et surtout avec lui, qui aurait pu être son fils; il se méprit donc complétement sur ses intentions. Touché de ce qu'elle prenait ainsi ses intérêts et faisait ses efforts pour le soustraire au triste séjour du vieux Balaruc et aux sermons du *capélan*, doublement heureux d'un changement qui le rapprocherait de Catha, le *panar* remercia avec effusion la *sœur*, et accueillit avec joie le projet de la translation de son école à Balaruc-les-Bains.

Ce petit quiproquo se passait à la porte de l'église par une belle matinée d'automne. Le curé, à cause des travaux de la vendange, n'avait dit qu'une messe basse, et M^lle^ Ambroisine, ne voulant pas laisser refroidir le feu du *Franciman*, lui proposa, en sortant de l'office, une promenade à une ruine célèbre du pays, l'abbaye de Vallemagne. La *sœur* espérait que cette journée tiède et calme, la vue de la nature et l'abandon d'une causerie affectueuse, amèneraient Urbain à lui dévoiler des sentimens dont la timidité seule avait sans doute retenu l'aveu sur ses lèvres.

Cependant, comme la vieille fille se piquait d'un grand respect pour les convenances, elle voulut se faire accompagner par Catha. En regardant les membres grêles et allongés de la pauvre *Clavelette* sortir de sa petite robe brune comme d'une prison trop étroite, ses cheveux frisottans sur son pâle front, ses yeux bleus entourés d'un cercle bistré, M^lle^ Ambroisine se dit que cette chétive créature ne pouvait guère lui porter ombrage, et elle jouit d'un double triomphe à l'idée de se faire suivre de cette rivale délaissée.

On devait partir à midi, et pendant que M^lle^ Ambroisine s'occupait de préparer un goûter pour l'emporter à l'abbaye de Vallemagne, le *panar* alla chez le verrotier choisir quelques bijoux qu'il trouvait convenable d'offrir à la *sœur* en échange de ses politesses.

Les bijoux en verroterie sont restés longtemps le monopole de Balaruc-les-Bains. Garçons et filles venaient de bien loin choisir dans le petit antre du fabricant villageois des épingles et des anneaux de verre surmontés d'oiseaux ou entourés d'une légende d'amour. Ces fragiles souvenirs, que le plus pauvre pouvait donner à sa promise, causaient plus de regrets que de bonheur, car ils se brisaient au moindre choc, comme un triste augure de la courte durée des amours qui les avaient fait naître. D'ordinaire c'était devant l'acheteur que le verrotier fabriquait ses anneaux; on les lui demandait

jaunes, bleus ou verts, avec le nom ou l'inscription appropriée à la personne à qui on les offrait. Urbain ne trouva pas décent de donner à M[lle] Ambroisine une de ces bagues symboliques : il choisit à son intention une épingle surmontée d'un coq qui étalait ses ailes d'un air assez martial pour écarter toute allusion amoureuse; mais en même temps le jeune homme commanda avec mystère deux anneaux mignons, l'un blanc, portant le nom de Catha, l'autre surmonté de deux petites colombes, puis il cacha soigneusement dans sa poche la petite boîte en copeaux de bois colorié qui les renfermait. Comme M[lle] Ambroisine mettait son châle, le *Franciman* lui offrit pour l'attacher le coq aux couleurs éclatantes, et la vieille fille, en même temps qu'elle lui adressait un sourire de remerciement qui mettait à nu ses grandes dents jaunâtres, tournait vers la *naturelle* un regard dédaigneux.

On partit, la *Clavelette* chargée du panier contenant le goûter, et la sœur se fâchant de ce que le *panar* l'arrachait à ses mains délicates. La présence de M[lle] Ambroisine semblait paralyser la pauvre Catha, qui n'osait plus lever les yeux autour d'elle : on eût dit qu'elle avait perdu l'intelligence avec la liberté de ses allures. Le chemin était pierreux; il fallut traverser d'immenses garrigues, et la petite caravane arriva bien lasse à l'abbaye de Vallemagne.

Cette ancienne abbaye de Cîteaux remonte au XII[e] siècle. L'architecture gothique de l'église est d'une simplicité des plus élégantes. Le chœur est mystérieusement éclairé d'un jour affaibli par de nombreux piliers, qui ne cachent pas néanmoins au grand autel la vue des chapelles dont la nef est entourée. Des faisceaux de colonnettes s'élèvent de ces piliers, et les chapiteaux qui les couronnent supportent les nervures de la voûte, qui viennent retomber sur leurs sculptures. La *Clavelette,* malgré la timidité qui serrait son cœur devant M[lle] Ambroisine, ne put s'empêcher de déplorer le vandalisme qui avait transformé en une étable cette imposante église. M[lle] Barbot, qui ne comprenait pas l'intérêt que pouvaient offrir ces murs noircis, privés de tableaux, ces colonnes à moitié brisées, ces vitraux où des plantes grimpantes remplacent les couleurs disparues, et ces rosaces de pierre à demi cachées par des meules de foin, proposa de monter sur le toit des bas-côtés de l'église, qui, pavé de dalles, forme une terrasse dont on peut faire le tour en passant sous les arceaux d'appui de la voûte principale. Après avoir admiré le magnifique paysage qu'on découvre de cette terrasse, la *sœur* voulut qu'on allât goûter dans la rotonde octogone qui se trouve au milieu du préau du cloître. Cette rotonde, autrefois destinée à la sieste des religieux, est formée par des colonnes gothiques, qui sont surmontées d'un dôme de pierre à jour d'une légèreté aérienne, et sur lequel des vignes séculaires entrelacent leurs pampres nuan-

cés. Au milieu jaillit en pyramide une fontaine dont l'eau, toujours fraîche et limpide, reçue d'abord dans une coupe, s'en échappe frémissante pour retomber dans un bassin circulaire. Plusieurs architectures se rencontrent dans cette élégante rotonde : on dirait que chaque époque a voulu y laisser son type, et cette opposition de styles forme un ensemble original. L'air attiédi de cette salle ouverte au soleil, où le doux murmure de la fontaine se fait entendre depuis des siècles, le jour mystérieux qui filtre à travers les guirlandes de vigne, le silence qui règne sous ce dôme où les broderies de pierre se dessinent sur le bleu du ciel, inspirent une douce rêverie : on croit voir encore les anciens religieux de Cîteaux errer, dans leurs longues robes, sous ces voûtes sonores.

Après le goûter, M^lle^ Ambroisine, fatiguée de sa course, bercée par le murmure de l'eau et le frémissement des feuilles, s'endormit appuyée contre un des piliers; le soleil, glissant à travers la verdure, éclairait sa tête de reflets verdâtres qui lui donnaient un ton presque livide. Heureux d'être ainsi rendu à la liberté, le *Franciman* et la *naturelle* se prirent par la main et se mirent à courir hors du cloître. Ils arrivèrent bientôt au pied des rochers calcaires qui s'élèvent à une hauteur prodigieuse à une centaine de pas de l'abbaye. Ces rochers singuliers, superposés en lames très minces, forment une gigantesque muraille. A leur base naît la source qui alimente la fontaine de Vallemagne. Une rigole, tracée au milieu d'une belle allée, amène doucement au cloître les eaux limpides, qui sortent d'une petite grotte à demi cachée par des arbustes toujours verts et des plantes aromatiques. Les riches abbés de Vallemagne avaient su tout réunir pour ajouter à l'agrément de leur plantureuse solitude.

Ce fut dans le site agreste de la source que le *Franciman* passa ses anneaux de verre au doigt de la *Clavelette*. Le visage de la jeune fille s'illumina d'une joie radieuse, et le *panar* allait lui demander si elle voulait aussi accepter son amour, lorsque la voix aiguë de M^lle^ Ambroisine se fit entendre dans l'allée. Par un mouvement instinctif, la *naturelle* cacha sa main sous son tablier, et courut à la rencontre de la *sœur*.

Hélas! Catha ne put dissimuler longtemps les innocens bijoux à l'œil inquisiteur de M^lle^ Barbot, qui, les découvrant bientôt, en devina aisément l'origine. Elle les brisa entre ses doigts osseux en rappelant durement sa naissance à la *naturelle;* la vieille fille ajouta même qu'elle chassait de race et mériterait d'être renvoyée à l'hospice.

Le lendemain de bon matin, M^lle^ Ambroisine s'achemina vers Balaruc-le-Vieux, pour raconter au *capélan* ce qui s'était passé à l'abbaye de Vallemagne. A la figure bouleversée de la *sœur*, l'abbé Tabourel comprit que ses amours quadragénaires avaient éprouvé

quelque contrariété, et il la conduisit mystérieusement dans le petit jardin du presbytère pour écouter ses doléances. Ayant aperçu à travers sa lucarne le vieux prêtre et M[lle] Barbot en secret conciliabule sur le banc de l'enclos de la cure, le *Franciman* courut prier Picouline de lui prêter sa barque, pour aller bien vite trouver la *Clavelette*, qui devait être seule à l'école.

Il était de bonne heure, et la petite maison de la *sœur* était encore fermée lorsque le bateau aborda devant la façade qui s'élevait sur le bord de l'étang. La croisée de la chambre de Catha était seule ouverte, et le *panar*, décidé à profiter de cet instant de solitude pour faire à la jeune fille le doux aveu qui avait été si cruellement interrompu la veille, rama sous sa fenêtre, interrogeant de l'œil le rivage désert.

La matinée était belle et calme, l'étang silencieux. La *Clavelette* rêvait à sa croisée. Elle jeta un cri de joie en apercevant le *Franciman*, et dans la main qu'il lui tendait, elle plaça en rougissant sa main, qui devint ainsi l'ancre charmante destinée à retenir la barque immobile.

— J'ignorais que notre affection mutuelle fût différente de l'amitié, dit-elle d'une voix tremblante. Nous sommes trop pauvres pour nous aimer d'amour... Adieu donc! Je vais faire une relique des débris de mes anneaux de verre; vous me les avez donnés avant l'aveu de votre cœur, et ce souvenir fraternel me rappellera les seuls instans de bonheur qu'il m'ait été permis de goûter.

Le soleil empourprait déjà l'horizon, les bateaux commençaient à sillonner l'étang, la cloche de Balaruc tintait l'heure du travail, un bourdonnement enfantin annonçait l'entrée à l'école. Il fallut se quitter, et le bateau du *Franciman* fut rapidement entraîné vers l'autre rive.

— La *Clavelette* m'aime! disait avec joie le *panar* en rentrant dans les sombres ruines du hameau.

Et il commença résolûment sa classe, jurant qu'avant l'hiver il aurait amassé la petite dot qui manquait à Catha.

## IV.

Dès ce moment, le *Franciman* n'eut plus qu'un but, celui de devenir assez riche pour épouser la pauvre fille. Il pensa d'abord pouvoir employer les heures que lui laissaient ses classes dans un *mas* des environs; mais le *capélan* lui enleva tout espoir de se louer comme *valet*, déclarant un jour en chaire que le travail de la terre était interdit à un instituteur, car il ne devait jamais déroger à la dignité de ses fonctions. Après plusieurs tentatives infructueuses, Urbain eut l'idée d'ouvrir une classe d'adultes le soir dans son

école. Il s'était dit que les *valets* et même certains *paires* ne seraient pas fâchés de pouvoir apprendre à lire et à compter après leur journée. Comme les *précoms* sont les affiches vivantes des villages, il pria Picouline d'aller *trompeter* la nouvelle dans tout le pays. Le *précom* partit avec empressement, heureux d'être utile à Urbain; mais il s'en revint l'oreille basse : l'annonce du cours d'adultes n'avait rencontré partout qu'indifférence. La *sœur* se réjouissait en secret de tous les échecs du *panar*, qui, fatigué de tant d'obstacles, lui paraissait devoir un jour s'estimer fort heureux d'accepter sa fortune et sa main. A tout hasard elle reprit donc ses minauderies, et bientôt pourtant, impatiente de l'air réservé et froid du jeune homme, voulant avoir le cœur net sur ses intentions, elle pria le *capélan* de parler au *Franciman*. L'abbé Tabourel fit venir le *panar* à la cure, et après un long préambule sur la convenance qu'il y avait pour un instituteur à se marier, il lui offrit la main de M^lle^ Ambroisine d'une façon qui n'admettait pas de refus, mais qui réclamait au contraire toute sa gratitude. Qu'on juge de la colère du *capélan*, lorsque le *panar*, après l'avoir remercié, lui répondit que si sa position ne lui permettait pas d'épouser tout de suite Catha, il avait du moins la consolation d'espérer en des temps meilleurs et la douceur de pouvoir rester fidèle à ce premier amour.

M^lle^ Ambroisine fut encore plus furieuse que l'abbé Tabourel. — C'est donc une *masca* (sorcière) que cette fille d'hôpital! dit-elle. A partir de ce moment, elle maltraita plus encore l'innocente enfant.

Il n'est pas de mystères pour les villages; le refus du *panar* d'épouser la *sœur* fit grand bruit dans Balaruc. Pendant que la vieille fille disait qu'elle saurait bien se venger, la *Clavelette*, touchée profondément de l'amour du jeune homme, prenait la résolution de s'en rendre digne en travaillant à amasser la dot modeste qui lui manquait; mais, hélas! comment chercher ailleurs le salaire que M^lle^ Barbot lui refusait? La *naturelle* n'était pas libre, elle appartenait à la *sœur* depuis le jour où celle-ci l'avait obtenue des religieuses de Montpellier, et jusqu'à sa majorité elle ne pouvait quitter l'école que pour rentrer à l'hospice. L'idée de la fuite vint à l'esprit de la pauvre enfant, et cette idée, elle se tint prête à l'exécuter.

De son côté, après sa réponse à l'abbé Tabourel, Urbain avait résolu de gagner l'indépendance, de s'assurer une source de revenu qui lui permît de vaincre l'hostilité du *capélan* et de la *sœur*. Une occasion favorable vint s'offrir, et il la saisit avec empressement.

Il y avait près de Balaruc un vieux château, appelé La Murade, où personne ne mettait jamais les pieds. On le disait *emmasqué*. Des murs crevassés, massifs, des volets noirs, lui donnaient en effet un aspect lugubre. L'allée qui y conduisait était bordée de santoline

grisâtre; la verdure du parc disparaissait sous la poussière; les herbes croissaient librement dans la cour; le chenil était vide. Une tige de fer, seul reste du cadran solaire, marquait la marche du temps, sans en compter les heures, sur la façade décrépite. Les cheminées tombaient en ruines, et les araignées tissaient de larges toiles d'une fenêtre à l'autre.

La Murade était habitée par deux vieillards. L'un, le maître, était aveugle et maniaque; l'autre, le serviteur, était sourd et infirme. Nouveaux Oreste et Pylade, ils ne s'étaient jamais quittés, et se suffisaient si bien l'un à l'autre, que leur affection jalouse avait depuis longtemps exclu tout visiteur. La Murade avait servi en 1815 de refuge à M^me^ la duchesse d'Angoulême, et, dans son culte fanatique pour la branche aînée des Bourbons, le châtelain, voulant conserver son manoir tel qu'il était lors de cette visite mémorable, aima mieux le voir tomber en ruines que de le profaner par des réparations. Un jour pourtant des ouvriers y apparurent : c'était en 1830; ils venaient peindre en noir les volets du château en signe de deuil. Le serviteur était le digne acolyte de son maître. Tous deux ensemble, se rappelant les moindres détails de la fuite de la duchesse d'Angoulême, visitaient avec recueillement la chambre qu'elle avait habitée, et baisaient l'anneau qu'elle avait laissé en souvenir.

Le serviteur était chargé de la correspondance et de la comptabilité du châtelain; mais bientôt sa main tremblante ne tint plus la plume qu'avec difficulté, et ce fut alors que le *Franciman*, en dépit des mauvais bruits qui couraient sur le château *emmasqué*, franchit la grille rouillée, et s'offrit comme secrétaire aux deux vieillards. Après quelques hésitations, ils l'acceptèrent, et chaque jour le *panar* alla passer à La Murade le temps que lui laissait l'intervalle des classes. Le châtelain était généreux. Urbain se vit donc largement récompensé du zèle qu'il mit à remplir son nouvel emploi; mais ce n'était pas encore assez pour l'amoureux jeune homme, et, trouvant aussi le moyen d'employer ses soirées d'une manière fructueuse, il alla après souper, de *mas* en *mas*, donner des leçons aux enfans des *païres*, qui, se rendant déjà utiles aux travaux de la terre, furent charmés de pouvoir s'instruire sans perdre leur journée.

Urbain avait caché à la *Clavelette* l'heureux concours de circonstances qui lui permettait de recueillir des ressources inespérées. Il ne voulait lui donner cette bonne nouvelle qu'avec la certitude de lui annoncer leur prochain mariage. Pouvait-il prévoir ce que lui coûterait ce silence? Un jour, tout Balaruc apprit que la *Clavelette* avait disparu. La jeune fille s'était décidée, elle aussi, à conquérir sa dot par le travail. M^lle^ Barbot avait essayé, pendant près d'un mois, de garder secrète la fuite de Catha; mais elle avait fini par se

résoudre à en parler au maire. Elle croyait à un suicide, et le fonctionnaire municipal fut de son avis. On annonça donc à la population des deux Balaruc que, la *naturelle* ayant dû se noyer dans l'étang de Thau, une messe allait être dite pour le repos de son âme,

A peine Urbain apprit-il la fatale nouvelle, qu'il partit éperdu pour le *Cross de Niou,* espérant que le *précom* l'aiderait à éclaircir ce triste mystère. En arrivant à Imbressac, quelles ne furent pas sa surprise et sa joie! La *Clavelette* était là. C'était chez Picouline qu'après un mois de vains efforts, elle venait chercher un refuge. La pauvre enfant était à peine reconnaissable : elle était si maigrie que la petite robe brune était devenue trop grande pour son corps malingre; sa pâleur était effrayante, et une seule chose semblait encore vivre en elle, ses grands yeux bleus.

— Il n'y a que mon visage de changé, dit-elle au *panar* en lui tendant la main; mon cœur est le même.

La *naturelle* n'était que depuis quelques instans chez le *précom.* Lorsqu'elle fut un peu reposée, et que quelques gouttes de vieux vin que Picouline avait en réserve dans sa gourde l'eurent réconfortée, elle consentit, bien qu'en rougissant, à faire l'aveu de sa fuite et le récit de ses souffrances.

La *Clavelette* raconta que, décidée à vivre de ses mains, elle avait essayé du travail de la *traîne* (1), qui, tout en brisant son corps, ne lui donnait qu'un mince salaire, accordé même par charité à ses efforts stériles. Elle était revenue bientôt à son premier projet, celui de se louer dans les *mas;* mais on l'avait trouvée trop délicate, et on se la renvoyait de village en village. Son petit bonnet d'hôpital, son apparence maladive, le mystère dont elle était obligée d'envelopper son passé, la firent regarder comme une aventurière. Épuisée par de longues courses et découragée, la *naturelle,* plus pauvre encore qu'au départ, revenait donc bien tristement à Balaruc.

Le *Franciman* annonça d'une voix émue à la jeune fille qu'il se trouvait maintenant assez riche pour deux, et rien ne s'opposant plus à leur union, il espérait que sa tendresse lui rendrait bientôt la santé et la joie. — Hélas! reprit mélancoliquement Catha, le bonheur arrive trop tard!...

La souffrance avait en effet brisé la *Clavelette,* et la jeune fille se sentait arrivée au terme de sa triste existence. Le *Franciman* désespéré voulait appeler le meilleur médecin de la contrée. Picouline s'y opposa. — Son heure est marquée, dit-il à voix basse en serrant la main d'Urbain. Laissons-la s'éteindre en paix; les instans de sa mort seront les moins tristes de sa vie.

(1) Espèce de pêche au filet.

La crainte que la *sœur* ne découvrît la retraite de la pauvre enfant et ne la torturât à son heure dernière augmentait encore la douleur du *Franciman;* son âme se partageait entre une double anxiété. Revenu au village pour ne pas éveiller les soupçons de l'abbé Tabourel, Urbain eut le courage de refouler ses angoisses et de jouer une partie de *quatrète*. Le lendemain, il courut au *Cross de Niou;* mais le *capélan* l'avait fait épier, et le retour de la *Clavelette* fut bientôt connu dans les deux Balaruc. La *sœur* blêmit de rage lorsqu'elle apprit qu'Urbain prodiguait ses soins et sa tendresse à la *Clavelette*. Le moment de la vengeance lui paraissait arrivé; elle résolut de faire révoquer l'instituteur. — Nous verrons bien, dit-elle aigrement, lorsque le *Franciman* et la *naturelle* seront sans sou ni maille, si le *précom* pourra les nourrir et les loger tous deux dans son trou à rats.

Les apparences accusaient l'instituteur, et il ne fut pas difficile à Mlle Barbot de faire constater qu'il avait une intrigue coupable avec une fille d'hôpital qui s'était sauvée de chez elle. Un soir, au moment de se rendre au *Cross de Niou*, le *Franciman* reçut la nouvelle de sa destitution. M. de La Murade était parti pour la ville, les fils des *païres* ne prenaient plus de leçons à cause des travaux des vendanges, et le *panar* se trouva subitement sans ressources, car il avait dépensé son petit trésor pour meubler et adoucir l'asile de la *Clavelette*. Cependant, lorsqu'il eut fait un petit paquet de ses livres et de ses hardes, il dit un adieu presque joyeux à Balaruc, car la *naturelle* semblait reprendre quelques forces, et l'espoir de la sauver remplissait seul son cœur.

L'affection qui l'entourait, des heures calmes et douces, avaient suspendu un moment les progrès de la phthisie qui dévorait la jeune fille; mais comme la lampe qui manque d'huile et qui répand une clarté plus vive au moment de s'éteindre, la *Clavelette*, épuisée par une énergie factice, s'était affaiblie tout à coup. Lorsque le *Franciman* arriva au *Cross de Niou*, le *précom*, debout au chevet de Catha, recevait ses adieux en pleurant. A la vue d'Urbain, une légère rougeur glissa sur les traits blêmis de la mourante.

— Je sens qu'il me reste peu d'instans à vivre, lui dit-elle; assurez-moi encore que vous m'aimez, et je m'en irai heureuse.

Le soir, au coucher du soleil, l'âme de la *naturelle* avait dit adieu à la terre.

Obéissant à une dernière prière de Catha, qui n'avait pas voulu être enterrée dans le cimetière de Balaruc, le *précom* déposa le lendemain le corps glacé de la jeune fille sur la petite garrigue d'Imbressac, où elle eut pour linceul les algues du rivage. C'était le matin, les oiseaux vinrent s'abattre en chantant sur le gazon de

l'île; les fleurs ouvrirent à la rosée leur calice parfumé; l'étang et la mer s'argentèrent sous les reflets de l'aube; la nature s'éveilla étincelante et joyeuse comme la veille. Seulement le soir, lorsque le soleil eut quitté l'horizon, quelques touffes d'immortelles sauvages s'inclinèrent sur une terre fraîchement remuée, et deux hommes pleurèrent sous la voûte du four en ruine.

Quelques jours après, le *panar* devait chercher de nouveau à gagner sa vie; mais sa révocation l'avait marqué d'une tache indélébile. Un habit noir râpé, que l'abbé Tabourel lui avait imposé autrefois pour conduire les élèves aux offices, formait toute la richesse du *Franciman*, et ce fut pitié que de le voir, manquant de pain et de chemise, courir de village en village et de *mas* en *mas* avec ce mince et ridicule habit. Pour comble d'infortune, Picouline, assailli de rhumatismes et obligé de donner sa démission de *prêcom*, ne quitta plus le micocoulier de Balaruc, où péniblement il tirait son alène entre ses doigts raidis. Urbain hérita de sa barque, et alla désormais à sa place allumer tous les soirs le phare de Roquerol. Encouragé par Picouline, le *panar* créa cette petite industrie, inconnue jusqu'alors, qui consiste à promener sur l'étang de Thau les malades de l'établissement des bains. Sa facilité à parler le français, ses manières polies, la propreté de son bateau, rendirent bientôt précieux aux étrangers Urbain le *Franciman* (c'est ainsi qu'on prit l'habitude de le désigner), et Picouline est mort avec la douceur de penser que sa barque avait assuré à jamais du pain au pauvre instituteur.

Une jolie chapelle s'élève aujourd'hui près de la source des eaux thermales, et chaque Balaruc ayant son *capélan*, une harmonie parfaite règne entre les deux villages. Les *broussonnetias* de la grande allée sont un peu décrépits, et c'est à peine si quelques vestiges du four en ruine subsistent encore sur les rochers du *Cross de Niou*. Le *Franciman* est toujours le batelier de l'étang de Thau. Il est un peu voûté par l'âge, mais au nom de la *naturelle* tous les souvenirs de sa jeunesse se réveillent en lui; son cœur reverdit, son regard s'illumine, et pour peu que vous lui en exprimiez le désir, il vous racontera, sans omettre un détail, la triste histoire de ses amours, telle qu'il nous l'a dite un matin en ramant vers la source d'Imbressac.

Mme Louis Figuier (Claire Sénart).

# UN ARTISTE

CHEZ

# LES PEAUX-ROUGES

*Wanderings of an artist among the Indians of North America*, by Paul Kane; London 1859, Longman and C°.

Il faut se hâter de visiter les peaux-rouges. Ces tribus, naguère encore maîtresses de tout un monde, disparaissent rapidement refoulées et anéanties par l'invasion de la race blanche. Leurs destins sont marqués. Avant un siècle peut-être, le dernier Indien de l'Amérique du Nord aura regagné le séjour du Grand-Esprit : race malheureuse qui, après avoir vécu en se multipliant dans la barbarie, s'éteint frappée de mort au contact de la civilisation ! Dans les États-Unis, les territoires assignés aux Indiens se dépeuplent dans des proportions effrayantes; il en est de même dans l'Amérique anglaise. Ce n'est point que la race blanche veuille à tout prix dominer et exister seule sur ces immenses régions, qui pourraient aisément nourrir les anciens et les nouveaux maîtres du continent américain. Dans l'origine, aux premières ardeurs de la conquête, lorsque les pionniers européens se sont précipités sur le sol, il y eut sans doute de nombreux actes de violence; mais aujourd'hui, sous l'inspiration d'idées plus humaines, l'administration des États-Unis et le gouvernement britannique tentent de louables efforts pour conserver les

peaux-rouges, pour les civiliser par la religion et par le travail. L'honneur et l'intérêt leur commandent de protéger ces tribus, qui ont été successivement expropriées des vastes espaces demeurés stériles entre leurs mains. Malheureusement il y a des lois fatales. Les Indiens sont condamnés; ils auront le destin de tant de races primitives aujourd'hui disparues. Laissons aux ethnographes et aux philosophes le soin de disserter savamment sur ces grandes révolutions humaines et de prononcer l'oraison funèbre des peuples qui s'en vont. Il s'agit simplement ici de décrire d'après nature, quand il en est temps encore, quelques traits de la vie et du caractère des peaux-rouges, de faire une courte excursion au milieu des tribus qui habitent, sous la domination anglaise, les territoires compris entre le Canada et l'Océan-Pacifique.

## I.

Ce n'est pas un voyage de touriste : là point de chemins de fer ni de bateaux à vapeur; à chaque pas, des difficultés, des fatigues et des périls. A l'exception des missionnaires, qui vont partout, et des employés de la compagnie de la baie d'Hudson, qui prennent du service dans ces ingrates régions, les Européens ne sont guère tentés de s'y aventurer. Les missionnaires, on le sait, ne perdent pas au récit de leurs impressions de voyage le temps qu'ils doivent consacrer tout entier à leur apostolat, et les employés de la compagnie d'Hudson, salariés pour s'occuper de l'achat des fourrures, sont généralement plus habiles à tenir leurs comptes qu'à écrire des relations. De là l'extrême rareté des renseignemens qui nous parviennent sur les peaux-rouges. De loin en loin seulement, quelque gentleman se met en tête de visiter ces tribus : c'est un aventurier, blasé de la vie d'Europe et curieux d'essayer de la vie sauvage; c'est un chasseur qu'entraîne dans ces giboyeux parages la passion de saint Hubert, ou bien encore c'est un artiste à la recherche de types nouveaux et de paysages inconnus. M. Paul Kane, dont nous allons suivre les pérégrinations, appartient à la famille des artistes; il a traversé l'Amérique du Nord pour recueillir des portraits de peaux-rouges et se composer un album de dessins. Par surcroît, et en guise de texte, il a écrit un journal de voyage, sans prétention littéraire ni scientifique. Ce journal est sobre de détails et même de descriptions pittoresques, l'artiste qui sait manier le crayon et le pinceau n'ayant que faire de la plume ; le récit est très court et juste ce qu'il faut pour expliquer la planche coloriée qui lui sert de motif : tel qu'il est cependant, il suffit pour nous donner une idée assez

exacte des peaux-rouges, de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs rapports avec les Européens et de la destinée qui les attend.

La première excursion date de 1845; elle ne dura pas plus de six mois, de juin à novembre; c'était comme un essai pour le grand voyage que M. Kane se proposait d'entreprendre. Parti de Toronto, sa ville natale, qu'il avait vue, dans son enfance, simple bourgade peuplée seulement de quelques familles blanches sur les confins des peaux-rouges, et qui en peu d'années était devenue l'une des cités du Canada, il traversa les lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan, et s'arrêta au Saut Sainte-Marie. Les tribus établies sur les bords des lacs ou dans les nombreuses îles qui couvrent ces petites mers intérieures ont conservé leur caractère primitif, à peine altéré par le voisinage des Européens et par les prédications des missionnaires. En lisant les descriptions de M. Kane, on se rappelle les tableaux poétiques que Chateaubriand a consacrés aux Natchez et les romans de Cooper. Les Anglais et les Américains se sont bien gardés de toucher à l'organisation de la tribu; ils n'ont cherché qu'à s'assurer par des présens, et au besoin même par un salaire, le dévouement et l'obéissance des principaux chefs. Chaque année, à une époque fixe, on envoie dans les plus puissantes tribus des approvisionnemens d'armes, de tissus, d'outils, de tout ce qui peut être utile aux Indiens : une partie, selon d'anciennes conventions, est distribuée entre les familles par les soins des chefs; le reste est mis en vente. Les colporteurs se donnent rendez-vous à ce marché annuel, qui est en même temps une occasion de fêtes et de réjouissances. Ordinairement les chefs de tribus y tiennent le grand conseil.

M. Kane assista à l'une de ces réunions politiques sur la rive méridionale du grand lac Michigan, qui dépend du territoire des États-Unis. Trois mille Indiens environ étaient rassemblés sur ce point. Dès l'arrivée de l'agent américain chargé de remettre les présens annuels, le conseil, composé de trente membres, fut convoqué par son président, Ocosch, le brave des braves, ainsi nommé à cause de ses exploits à la guerre et à la chasse. Lors de l'élection du chef de la tribu, Ocosch, menacé par un compétiteur qui lui disputait les voix du conseil, avait proposé de vider le litige à coups de couteau en combat singulier, et son adversaire l'avait laissé maître de la place. Le président Ocosch ouvrit donc la séance en allumant une pipe qui passa à la ronde, chacun des membres aspirant une ou deux bouffées : le nuage de fumée s'élevant vers le Grand-Esprit est considéré comme l'emblème de l'harmonie qui doit régner dans le conseil. Quand cette cérémonie préliminaire fut accomplie, la délibération commença; elle roula principalement sur les do-

léances que les tribus avaient à adresser au président des Etats-Unis par l'intermédiaire de l'agent américain. Plusieurs orateurs prirent successivement la parole. On réclama surtout contre l'exiguïté du territoire laissé aux Indiens : l'espace ne leur suffisait plus pour la chasse, qui est à peu près leur seul moyen d'existence. « Bientôt, s'écria Ocosch, nous nous verrons acculés à la rive, et, semblables au daim poursuivi par la meute, nous serons rejetés dans les eaux du lac. » Tel est en effet le perpétuel sujet de plainte de la part des tribus qui demeurent encore sur le territoire des États-Unis. Les pionniers américains, médiocrement scrupuleux en matière de droit, repoussent sans cesse l'Indien par-delà les sillons de leurs charrues. Le gouvernement intervient, et, dans son équité, il accorde à la tribu dépossédée soit une indemnité pécuniaire, soit des redevances payables en approvisionnemens et en instrumens de travail; mais ce n'est là qu'une compensation insuffisante pour des peuplades qui vivent de chasse et qui ont été habituées à poursuivre le gibier sur de vastes étendues de terre.

Il est impossible de mettre d'accord les deux intérêts. Vainement a-t-on essayé de répandre parmi les tribus les notions de l'agriculture et de changer leurs habitudes nomades. On a échoué, car la chasse est pour les peaux-rouges plus qu'un besoin, c'est une passion. Quand le gibier n'est pas abondant, c'est la pêche qui les nourrit; les lacs et les rivières leur offrent à cet égard de précieuses ressources. En un mot, leurs goûts ainsi que leurs traditions les éloignent de toute occupation régulière et fixe. Il leur faut l'indépendance à travers la plaine inculte ou au fond des forêts. Le fusil et l'arc ont à leurs yeux bien plus d'attrait que la charrue, et ils demeureraient insensibles à l'aspect d'une belle récolte. La civilisation telle que nous la comprenons, le bien-être acheté par le travail, leur est absolument antipathique, même dans les régions rapprochées du Canada. De l'Europe ils n'ont pris jusqu'ici que les vices. Malgré les lois qui prohibent sévèrement la vente des spiritueux aux Indiens, l'eau-de-vie pénètre dans les tribus avec les marchandises apportées à ces foires annuelles que nous décrit M. Kane. Les chefs eux-mêmes, au sortir du grand conseil, où, d'après le témoignage du voyageur anglais, ils ont le maintien si digne et la parole si éloquente, se mêlent aux orgies populaires, qui trop souvent tournent au tragique. L'eau-de-vie abrutit et décime les peaux-rouges; c'est le poison inoculé à la race indienne, poison mortel qui hâte la disparition déjà si rapide des tribus.

Les crayons de M. Kane ne restèrent pas inactifs en présence de ces étranges modèles. Tour à tour curieux et superstitieux comme des enfans, les Indiens posaient avec empressement devant lui, ou

d'autres fois, selon leur impression du moment, ils s'éloignaient avec épouvante de cet homme blanc, de ce magicien qui venait leur enlever leur figure et leur jeter le mauvais sort. Cette réputation de magicien servit merveilleusement M. Kane dans ses différentes excursions. Les Indiens ont aussi leurs sorciers, qu'ils respectent et qu'ils craignent. Ils se laissent volontiers prédire l'avenir, et ils consultent les sorciers lorsqu'ils sont malades et même dans les circonstances les plus ordinaires de la vie. La puissance magique qu'ils attribuaient à M. Kane fut pour lui un excellent passe-port, ce qui n'était pas à dédaigner au milieu de pareilles peuplades. Ce premier voyage, exécuté sans trop de périls, devait donc encourager l'artiste à pénétrer plus avant dans la région indienne et à donner suite au dessein qu'il avait conçu de traverser le continent américain. Il repartit de Toronto en mai 1846.

M. Kane navigua de nouveau sur les lacs jusqu'à Fort-William, situé à l'extrémité du Lac-Supérieur. De là il se dirigea, en remontant le cours des rivières, vers le fort Alexandre, qui s'élève presque sur les bords du lac Winnipeg. A partir de ce point, la navigation sur les rivières devient très pénible : ce ne sont que cataractes et rapides qu'aucune embarcation ne saurait franchir. Il faut donc plusieurs fois dans la même journée mettre pied à terre, tirer le canot hors de l'eau et le porter sur les épaules au-delà de l'obstacle. Aussi les canots sont-ils construits très légèrement, en écorce de bois de bouleau. Ils ont dix mètres de long sur deux de large, et ne peuvent contenir, outre un équipage de sept ou huit hommes, que vingt-cinq colis de 40 kilogrammes. Cela explique l'extrême cherté des transports. On appelle *portages* les endroits où l'on est obligé d'interrompre la navigation et de débarquer. Beaucoup de ces portages ont conservé des noms français : à chaque pas, et jusque dans les régions les plus reculées de l'Amérique du Nord, on rencontre les souvenirs de notre domination éphémère, les mots de notre langue, quelques débris de traditions françaises qui se sont transmises d'âge en âge parmi les tribus. Jamais peut-être essai de colonisation n'a été si étendu et si prompt que l'établissement français au Canada,et ce n'est pas sans un sentiment d'orgueil mêlé d'amers regrets que nous retrouvons dans le récit du voyageur anglais ces nombreuses réminiscences de notre conquête! — De portage en portage, et après avoir longé plusieurs cataractes dont l'une surpasserait en beauté la fameuse chute du Niagara, M. Kane arriva, vers le milieu de juin, au fort Alexandre, où il ne fit qu'une courte halte avant de gagner, au sud du lac Winnipeg, le fort Garry et les établissemens de la Rivière-Rouge.

Ces établissemens occupent en longueur un espace de cinquante

milles environ; en largeur, les limites en sont fixées au point où, par un jour clair et en se plaçant sur les bords de la rivière, on cesse de distinguer un cheval d'un homme. Ce singulier mode de mesurage, qui donnerait un grand avantage aux vues longues, a été stipulé dans l'acte de concession passé entre les Indiens et les premiers colons. Dès 1811, on essaya sans succès d'installer dans cet emplacement un centre de population blanche. Quelques années après, l'œuvre fut reprise par la compagnie d'Hudson, qui y envoya plusieurs familles recrutées en Écosse et dans les îles Orkney. Les descendans de ces colons forment aujourd'hui une population de trois mille âmes, adonnée à l'agriculture. A côté d'eux vivent six mille métis, race intelligente et dure à la fatigue, mais plus disposée à vivre à l'indienne qu'à imiter les blancs, et sacrifiant très volontiers les travaux de l'agriculture aux périlleuses aventures de la chasse. Ces métis, suivant M. Kane, ont quelques traits du caractère français : ils parlent le patois du Bas-Canada, et ne se mêlent ni avec les Anglais, ni avec les peaux-rouges. Leur grande affaire est la chasse au buffle, qui a lieu à deux époques de l'année, en juin et en octobre, et pour laquelle toute la tribu se donne rendez-vous. On part en plusieurs détachemens pour se retrouver aux points où les troupeaux de buffles ont été signalés. Chaque détachement est suivi d'un grand nombre de chariots destinés à transporter les produits de la chasse, sous la conduite des femmes et des enfans, qui, chargés de dépecer les animaux et de couper les quartiers de viande à sécher, ont un rôle important à remplir dans l'expédition. Quand tous les préparatifs sont terminés, les métis se mettent en route et s'avancent vers l'intérieur, non sans prendre de grandes précautions aux approches du territoire occupé par la puissante tribu des Sioux. Des vedettes éclairent la marche de chaque convoi, soit pour annoncer la présence de l'ennemi, soit pour reconnaître les troupeaux de buffles. Les rencontres entre les métis et les Sioux sont assez fréquentes, et amènent des combats où les premiers ont le plus souvent l'avantage. Les métis ne scalpent point les morts, comme le font la plupart des peuplades indiennes; mais une tribu voisine, celle des Saulteaux, qui est toujours en guerre avec les Sioux, et qui accompagne les chasses, ne manque point de scalper la tête des ennemis tombés sous le fusil des métis, cérémonie qui s'accomplit au bruit des chants de guerre et des danses sauvages. Complétons cette esquisse des établissemens de la Rivière-Rouge en plaçant auprès du fort Garry le temple protestant et, sur le bord opposé, le clocher de l'église catholique; encore un souvenir de la domination française, soigneusement conservé par les missionnaires, que nous retrouverons presque à toutes les étapes, multipliant sur

un terrain bien ingrat les efforts de leur propagande et disputant aux prédications protestantes quelques âmes indiennes.

M. Kane arriva au fort Garry juste au moment où les métis venaient de partir pour leurs grandes chasses de juin. Il les rejoignit à deux jours de marche, et fut admis très aisément à prendre place dans les rangs de la caravane. Quelle bonne fortune pour son album! Campemens dans la plaine couverte de huttes en peaux de buffles, défilé des chariots s'allongeant à perte de vue sur les bords d'un lac, mouvement perpétuel et irrégulier des cavalcades, bandes de chiens-loups suivant le convoi, en volontaires, pour avoir leur part de butin, subites apparitions de peaux-rouges au sommet d'une colline ou sur la lisière d'un bois, tous ces incidens formaient autant de tableaux qui, pour la première fois peut-être, s'offraient aux crayons d'un artiste européen. Le pays n'avait rien de beau ni de pittoresque; avec un ciel gris et terne et sur un sol plat, souvent marécageux, tout l'intérêt demeurait aux personnages qui vivaient d'une vie si active dans ce triste cadre. — Pendant quelques jours, on n'aperçut que des buffles isolés ou en bandes peu nombreuses; mais un soir la vedette qui précédait la caravane vint annoncer qu'elle avait reconnu à deux milles en avant un immense troupeau couché dans une grande plaine où l'attaque serait très facile. Dès l'aube, tous les cavaliers se dirigèrent vers l'endroit indiqué. Voici comment M. Kane décrit cette grande scène cynégétique :

« Les anciens de la tribu engagèrent les plus jeunes à bien se garder de tirer les uns sur les autres, recommandation fort nécessaire, car les accidens sont très fréquens. Puis chaque chasseur remplit sa bouche de balles pour les glisser successivement dans le canon de son fusil, sans bourrer; on peut ainsi charger plus vite et pendant que le cheval est lancé à fond de train. Il est vrai que le canon risque d'éclater, et que, par ce procédé, le fusil porte moins loin; mais ce sont là des détails tout à fait indifférens. Le péril ne compte pas, et l'on ne tire guère qu'à bout portant. — Quand tous les préparatifs furent terminés, nous nous mîmes en route dans la direction du troupeau. A une distance d'environ 200 mètres, celui-ci nous vit venir et s'enfuit à toute vitesse. Nous fîmes alors une charge au grand galop, et en vingt minutes nous étions au milieu des buffles. Il y avait là quatre ou cinq mille de ces animaux, tous mâles, pas une femelle dans le nombre. — Ce fut alors une scène vraiment indescriptible, les buffles se dispersant en désordre par la plaine qui, sous le poids de leurs lourdes masses, résonnait comme le tonnerre, et les chasseurs intrépides galopant au milieu d'eux, déchargeant à droite et à gauche leurs fusils à quelques pas seulement de leurs victimes. Dès qu'un buffle tombait, le chasseur le marquait au moyen d'un objet quelconque qu'il détachait de son costume, et il passait immédiatement à un autre. Il s'élève rarement des discussions au sujet de ces

marques; en cas de doute, le buffle est divisé par portions égales entre les chasseurs intéressés.

« La chasse ne dura qu'une heure environ, sur un espace de cinq ou six milles carrés, qui se trouva jonché de cinq cents buffles morts ou mourans. Mon cheval, qui avait fourni une longue course, fut tout d'un coup face à face avec un énorme buffle; il fit un écart, plongea les jambes dans un fossé, tomba et me jeta à terre avec une telle violence, que je fus complétement étourdi. On releva cependant mon cheval, et je fus de nouveau en selle; mais je devais me féliciter de mon heureuse chance, car à quelques pas de moi gisait un autre chasseur qui avait été démonté de la même façon, et que l'on ramena au camp à moitié mort. — Après cet incident, je rejoignis la chasse, et cette fois j'eus la satisfaction d'abattre un buffle de mon premier coup de feu. Excité par le succès, je repartis au galop, et déchargeai mon fusil sur un autre buffle d'une taille plus qu'ordinaire. L'animal ne tomba pas; il s'arrêta, me regarda en face avec des yeux féroces et en labourant la terre de ses pieds. Cependant le sang coulait à longs flots de son mufle, et je pensai qu'il ne tarderait pas à s'abattre. Sa pose était en vérité si belle, que je ne pus résister à la tentation de prendre mes crayons. Je descendis donc de cheval; mais à peine avais-je commencé mon esquisse que le buffle se rua vers moi. J'eus tout juste le temps de remonter sur ma bête et de m'esquiver au galop, laissant là fusil, album et le reste. L'animal se précipita furieux à la place que je venais de quitter, foula aux pieds mon petit bazar, et opéra ensuite sa retraite vers le gros du troupeau. Je repris immédiatement mes armes, je le poursuivis et lui lâchai un second coup de fusil; cette fois il demeura immobile sur ses jambes assez longtemps pour qu'il me fût possible de le dessiner sur mon album. Cela fait, je retournai au camp avec les langues des buffles que j'avais tués; ce sont là, suivant l'usage, les trophées du chasseur. »

Les Indiens emploient encore d'autres procédés pour prendre les buffles. Ils disposent un enclos avec des palissades en bois, présentant sur un des côtés une ouverture de 3 à 4 mètres de large. Lorsqu'un troupeau est signalé dans le voisinage, un Indien, monté sur un cheval très rapide, se porte sous le vent et allume les herbes, dont la fumée éloigne les buffles. Le cavalier se place alors sur le flanc du troupeau et galope à toute vitesse. Il arrive toujours que, par une sorte d'instinct irrésistible, les buffles cherchent à dépasser le cheval. La course s'engage ainsi, et, pour peu que l'Indien soit habitué à cet exercice, il réussit aisément à entraîner la bande dans la direction de l'enclos. Les buffles, se précipitant par l'ouverture qui est ménagée dans la palissade, s'entassent pêle-mêle dans l'étroit espace, où les Indiens les tuent à coups de flèche. Ce n'est pas une chasse, mais un massacre. Cette hécatombe est précédée de prières par lesquelles les peaux-rouges invoquent la protection du Grand-Esprit, et accompagnée de cérémonies et de chants pieux exécutés par quelque sorcier. M. Kane a vu plusieurs de ces enclos où les

cadavres et les ossemens de buffles étaient accumulés au point de former de véritables pyramides. On tue ainsi chaque année plusieurs milliers de ces animaux, et le plus souvent en pure perte, pour le seul plaisir de la destruction, car, avec leur imprévoyance habituelle, les Indiens laissent pourrir ou abandonnent aux loups les produits de leur chasse: ils ne prennent que les provisions qui leur sont nécessaires pour le moment, de telle sorte qu'à l'automne, quand le buffle émigre vers le sud, ils se trouvent au dépourvu. Si les agens de la compagnie d'Hudson n'avaient pas soin de préparer en grandes quantités des viandes de conserve qu'ils partagent entre les tribus, celles-ci en seraient réduites, dans certains hivers, à mourir de faim.

Après les fatigues et les émotions de sa campagne de chasse avec les métis, M. Kane revint au fort Garry. Par sa situation centrale, ce point est très important pour la compagnie d'Hudson. Il s'y fait un commerce considérable, et la surveillance s'étend sur plusieurs tribus d'humeur assez difficile; mais le fort est bien construit, entouré d'une muraille de pierre et protégé par des bastions à l'abri desquels la petite colonie européenne n'a rien à redouter d'une attaque indienne. Il n'en est pas de même de tous les forts dont nous avons déjà parlé, ni de ceux où M. Kane doit encore faire halte dans la suite de son voyage. Parfois les baraques où vivent les employés de la compagnie et les missionnaires ne sont défendues que par une faible palissade, et la position de cette poignée d'Européens campés au milieu des tribus pourrait, dans certains cas, devenir assez critique : non que les Indiens soient naturellement mal disposés à l'égard des blancs, ils ont au contraire tout à gagner au voisinage de ces forts, où ils échangent les peaux et les fourrures contre du numéraire et des marchandises; mais la superstition, l'ignorance, les instincts sauvages sont toujours et partout redoutables. La *vendetta* existe chez les peaux-rouges : le meurtre ne saurait être vengé que par le meurtre. Si donc un Indien était tué par un blanc, ses parens et ses alliés croiraient n'accomplir qu'un devoir sacré en tuant le premier Européen qu'ils pourraient atteindre, fût-il complétement étranger à l'acte qui provoque leurs représailles. C'est une épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête du colon ou du voyageur européen, et il est prudent, quand on aperçoit une bande de peaux-rouges, même appartenant à une tribu amie, de se bien tenir sur ses gardes. La *vendetta* n'oublie ni ne pardonne. C'est de là que naissent la plupart des guerres entre les tribus, guerres interminables, qui auraient déjà consommé la destruction de la race indigène, si les combats des peaux-rouges ressemblaient aux nôtres; mais les Indiens ne se rencontrent jamais en bataille

rangée : ils se poursuivent comme à la chasse, et ne s'attaquent que par surprises. Une ou deux têtes scalpées et quelques chevaux pris à l'ennemi représentent une grande victoire qui exalte la gloire de la tribu. Ces escarmouches ne sont donc pas très sanglantes; elles n'influent pas sensiblement sur le chiffre de la population, et en définitive elles sont beaucoup moins meurtrières que les épidémies, telles que la petite vérole, les fièvres, etc., qui enlèvent souvent des campemens entiers.

En quittant le fort Garry, M. Kane continua sa route vers l'ouest, dans la direction des Montagnes-Rocheuses. Il accomplit le trajet tour à tour en canot et à cheval, suivant les rivières, traversant les lacs que la Providence a creusés à profusion dans cette contrée de l'Amérique, ou franchissant de grandes plaines, qui ne sont labourées que par les lourdes empreintes des troupeaux de buffles. On se trouvait au commencement de l'été, et la température était assez agréable, quoique très fraîche encore la nuit. Cette partie de territoire est habitée par deux puissantes tribus, les *Crees* et les *Black-Feet* (Pieds-Noirs), qui de temps presque immémorial se sont déclaré la guerre. Les voyageurs ne furent nullement inquiétés. M. Kane reçut même dans les campemens où il s'arrêta un excellent accueil. Il dessinait des vues, faisait des portraits, et conversait avec les sorciers, qui le reconnaissaient volontiers pour un confrère. Les sorciers des peaux-rouges ressemblent de tous points à ceux des autres pays. Ils se prétendent armés de pouvoirs surnaturels, commandent aux élémens et aux événemens, parlent une langue incompréhensible, exploitent les talismans, etc. L'un d'eux proposa gravement à M. Kane, au moment où celui-ci s'embarquait dans son canot, trois jours de bon vent pour une livre de tabac. Un autre consentit, non sans difficulté, à lui ouvrir son sac à talismans. Ce sac de peau, assez orné à l'extérieur, contenait des os, des coquillages, de la terre rouge, des minéraux.

Quant aux portraits, ils donnaient lieu parfois à de singuliers incidens : ici c'était un grand gaillard qui voulait absolument poser tout nu, parce que, disait-il, c'était ainsi que le Grand-Esprit l'avait fait; là une mère ne consentait à laisser prendre le portrait de sa fille qu'après avoir reçu l'assurance que ce portrait serait une garantie de longue vie; une autre fois une Indienne refusait de se livrer au crayon de l'artiste parce qu'elle était en deuil et ne pouvait être représentée avec ses plus beaux vêtemens : coquetterie de peau-rouge! Ailleurs c'était un chef de la tribu des Crees, couvert de blessures reçues à la guerre; mécontent de son portrait parce que toutes ses balafres n'y étaient pas, il voulait des retouches. A chaque campement, M. Kane ouvrait ainsi son album, et il y retra-

çait, en paysages et en portraits, les plus curieuses scènes de son voyage. Lorsque le temps était favorable, on se mettait en chasse. Quel admirable pays pour un chasseur et quels beaux coups de fusil dans ces solitudes où abondent le buffle, le loup, le daim, l'antilope, l'ours, et, quand on traverse les marais, le canard sauvage! Il ne fait pas toujours bon de rencontrer les ours; l'ours gris surtout est très redoutable, et les plus intrépides parmi les peaux-rouges ne l'affrontent pas volontiers. Les antilopes errent en troupes nombreuses à travers les prairies, mais il faut les atteindre; dès qu'elles aperçoivent ou sentent le chasseur, elles sont déjà loin. Tuer une antilope est une rare bonne fortune. Les loups et les daims sont beaucoup plus accessibles; quant aux canards, on les abat par douzaines lorsqu'ils s'envolent lourdement et en troupes serrées à la surface des marais et des lacs.

En lisant les prouesses accomplies par la carabine de M. Kane, plus d'un *sportman* serait tenté de partir en chasse chez les Crees et les Iroquois; il y trouverait la véritable terre promise! Mais, avant tout, qu'il ait bonne santé, vigoureux jarret et estomac complaisant, car il faut, à l'exemple des Indiens, vivre des produits de la chasse, et parfois, à la chasse comme à la guerre, la proie échappe aux plus habiles. Dans plus d'une occasion, M. Kane et ses compagnons de route quittèrent une étape sans emporter de provisions, et ils durent ne compter que sur leurs fusils pour le repas de chaque jour. On ne s'embarrasse pas de bagages quand on voyage à cheval ou même en canot, avec la perspective d'être obligé de porter souvent le canot sur ses épaules. Tel jour c'étaient des buffles et des daims à nourrir une armée; mais le lendemain aux festins homériques succédait la triste diète, le gibier ne se montrant pas. Pas de fermes, pas de châteaux dans les environs! La forêt vierge, la savane pliant sous la tourmente et le marais boueux, n'offraient aux voyageurs affamés que de maigres ressources. A défaut de gibier, on cherchait à l'horizon la fumée de quelque campement indien où l'on pût trouver des langues de buffle ou des viandes de conserve préparées à la mode des sauvages. Le plus sûr encore était de gagner au plus tôt une station de la compagnie d'Hudson, où l'on obtenait au moins bon souper et bon gîte. Ce fut ainsi qu'après de nombreuses alternatives d'abondance et de misère, M. Kane, tout en dessinant et en chassant, arriva à Edmonton, puis à Jasper, au pied des Montagnes-Rocheuses. Le mois de novembre était commencé, l'été avait fui, faisant place à un automne de glace et de neige dont nos hivers les plus rudes donneraient à peine une idée.

La saison était si avancée, que les guides n'envisageaient point sans effroi les difficultés du passage à travers les montagnes. La

neige couvrait déjà le sol sur une profondeur de plusieurs pieds; on ne pouvait songer à se munir d'une quantité suffisante de vivres pour le cas où les voyageurs, arrêtés par quelque obstacle insurmontable, seraient obligés d'hiverner en route, et il n'y avait pas à espérer que l'on trouverait du gibier. Cependant le départ fut décidé, et M. Kane, en compagnie d'une famille qui se rendait aux établissemens de Vancouver et de seize Indiens, hasarda l'ascension. Chaque voyageur fut pourvu de chaussures particulières, tressées en forme de raquette, très gênantes aux pieds qui n'y sont pas habitués, mais nécessaires pour empêcher que l'on n'enfonce trop avant dans la neige. On marchait une partie du jour; quand on faisait halte, les Indiens allaient couper dans la forêt voisine plusieurs troncs de jeunes arbres qu'ils posaient sur la surface de la neige, et qui formaient un plancher et comme un radeau sur cette mer glacée. Au milieu de cette installation, ils allumaient un grand feu de bois mort, et chacun s'étendait, la tête encapuchonnée, le corps couvert de fourrures et les pieds tournés vers le foyer. La masse de neige qui se trouvait immédiatement au-dessous du feu ne tardait pas à fondre par l'effet de la chaleur, et se creusait peu à peu de manière à laisser un grand trou dans lequel tombaient le charbon et les cendres; mais les parois de cette espèce de tube neigeux, qui avait quelquefois cinq ou six mètres de profondeur, en descendant jusqu'au sol, demeuraient solides, et pouvaient supporter le plancher d'arbres pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que celui-ci fût à son tour consumé. Il n'est pas besoin de dire que ce campement est des moins comfortables, et que, tout occupé de ne point mourir de froid, le voyageur ne se sent plus disposé au moindre enthousiasme en présence des magnifiques effets de neige qui décorent l'horizon.

Après huit jours d'ascension pénible, on atteignit le point culminant du passage, sur les bords d'un petit lac qui n'a pas plus d'un kilomètre de circonférence, et qui pourtant fournit les premières eaux de deux puissantes rivières, dont l'une, la Columbia, se jette dans l'Océan-Pacifique, et l'autre, l'Athabasca, se dirige vers la mer arctique. A ce point commença la descente sur le versant occidental des Rocheuses. Les voyageurs suivirent les gorges abruptes au fond desquelles la Columbia a creusé son lit. Obligés à chaque instant de traverser la rivière au milieu des glaçons, épuisés de faim et de fatigue, tombant de sommeil et ne pouvant s'endormir sous peine de ne plus rouvrir les yeux, ils arrivèrent enfin à la station où le fleuve devient navigable. Là ils prirent des embarcations, et en quinze jours ils franchirent les douze cents milles qui les séparaient du fort Vancouver, situé près de l'embouchure. Comme tous les fleuves de

cette région de l'Amérique, la Columbia présente dans son cours des cataractes et de nombreux rapides qui rendent la navigation très périlleuse; mais les Indiens sont très habiles à manier leurs canots, et quand on vient d'escalader une passe des Montagnes-Rocheuses à pied, dans la neige et sur la glace, la plus mauvaise barque paraît en vérité un lit de roses.

## II.

Le fort Vancouver est l'établissement le plus considérable de la compagnie d'Hudson. Il s'y fait un grand commerce de peaux et de fourrures, et le voisinage de la mer facilite les relations directes avec les îles de l'Océan-Pacifique et avec les possessions russes. C'est de là que partent le plus grand nombre de voyageurs chargés de parcourir les tribus pour entretenir le trafic des peaux, et c'est là aussi que l'on peut voir représentés, au milieu d'une population très mêlée, le plus grand nombre de types indiens. Les Iroquois et les Crees, venus de l'intérieur du continent, s'y rencontrent avec les Chinooks, les Klickataats, et autres tribus dont on me permettra de ne pas épeler les noms, au risque de sacrifier un agrément de couleur locale. Le village s'étend à proximité du fort, sur une rive de la Columbia. Le pays environnant est fertile, bien boisé, entrecoupé de beaux pâturages où le bétail abonde. Le climat est assez doux. Pendant les cinq mois d'automne et d'hiver, il pleut presque continuellement, et la neige est rare; le reste de l'année, la température est sèche et agréable. Vancouver a été parfaitement choisi comme centre de colonisation.

M. Kane établit son quartier d'hiver dans cette station, d'où il lui était facile de faire des excursions dans l'île Vancouver et sur les territoires occupés par la grande tribu des ***Flat-Heads*** (Têtes-Plates), à laquelle appartiennent les Chinooks, etc. Il eut donc le loisir d'étudier avec plus de soin les mœurs et les coutumes des peaux-rouges dans le nord-ouest de l'Amérique, et de recueillir de nombreuses observations qui donnent beaucoup d'intérêt à cette partie de son récit. Les Indiens Têtes-Plates sont ainsi nommés à cause de la conformation artificielle de leur tête, qui est allongée et aplatie à partir des yeux au moyen de procédés assez analogues à ceux dont les Chinois font usage pour arrêter la croissance des pieds chez les filles. Dès la naissance, la tête des enfans est fortement serrée de manière à recevoir la forme voulue, et ce régime est appliqué pendant plusieurs mois. Au bout de ce temps, la tête a complétement perdu son apparence naturelle et présente l'aspect

d'un coin; le front est tout aplati, et le sommet du crâne allongé en pain de sucre. D'où vient cette coutume? Nul ne le sait; elle est fort ancienne, s'est transmise par la tradition, et se perpétuera aussi longtemps que la tribu. Le résultat, du reste, est fort laid, à en juger par les portraits qui accompagnent la description faite par M. Kane. Les enfans ne paraissent point souffrir de la pression que l'on inflige à leur petite tête; ils s'y habituent tellement qu'ils poussent des cris lorsqu'on enlève les bandages et les ligatures; il est probable que la sensibilité éteinte par la pression se réveille dès que la tête devient libre. Enfin l'aplatissement de la tête n'exerce point de fâcheuse influence sur la santé non plus que sur l'intelligence; la mortalité parmi ces tribus n'est pas plus forte qu'ailleurs, et les Chinooks passent pour être aussi intelligens que les Indiens à tête ronde : ils professent, à l'égard de ces derniers, un profond mépris et prennent parmi eux leurs esclaves, ils ont même peu de considération pour les blancs; dans leur pensée, la tête plate est le signe de l'indépendance.

L'esclavage existe, chez les Chinooks, sur une grande échelle. Il s'alimente soit par la guerre, soit par voie d'achat. La plupart des esclaves viennent d'une tribu qui habite au sud de la Columbia; ils sont traités très durement, vivent dans la condition la plus abjecte et ne se relèvent jamais de leur dégradation. Le préjugé est porté si loin, que l'enfant d'un Chinook et d'une femme esclave ne peut avoir la tête aplatie, ce privilége étant strictement réservé aux enfans de pure race libre. La polygamie se rencontre également parmi ces tribus, où la femme est plutôt considérée comme une esclave que comme une compagne. M. Kane visita un jour, dans le pays des Black-Feet, un chef de tribu qui lui déclara le plus honnêtement du monde qu'il avait tué sa mère : la pauvre femme était si vieille, si fatiguée, qu'elle ne pouvait réellement plus supporter la vie! — Je lui ai tiré, disait l'Indien, un coup de fusil au cœur. Elle n'a pas souffert : j'ai bien pleuré un peu dans le moment, mais après les funérailles, quand tout a été fini, le chagrin s'en est allé. — Voilà les sentimens de famille chez les peaux-rouges, du moins en ce qui concerne les femmes; pour les enfans, la nature reprend ses droits, et la tendresse paternelle est poussée à l'extrême. Le fils, c'est l'espoir de la famille; ce sera peut-être la gloire de la tribu. Il ne faut pas s'étonner outre mesure de la condition des femmes au milieu de ces sauvages. Quand on en est réduit à vivre péniblement de la chasse ou de la pêche, à faire chaque jour de longues marches, à affronter incessamment tous les périls et toutes les colères de la nature, la femme n'apparaît plus que comme un être débile, embarrassant par sa faiblesse, bonne seulement à donner des enfans

et à servir le maître. Les Indiens, absolument privés du bien-être, c'est-à-dire de l'élément premier de la civilisation, condamnés à lutter sans relâche pour les besoins de la vie matérielle, n'apprécient la mère et l'épouse qu'au point de vue de l'utilité pratique: quand l'une est trop vieille et quand l'autre n'est plus jeune, quel peut être leur rôle dans la tribu? La mère n'a plus qu'à mourir au plus vite, et l'épouse descend au rang de servante. Ce n'est point la logique du sentiment, mais c'est la logique des sauvages; or chez les peaux-rouges nous sommes en pleine sauvagerie.

Les Chinooks ont un costume d'hiver et un costume d'été. L'hiver, hommes et femmes se couvrent de peaux et de plumes, dont ils augmentent l'épaisseur et le nombre quand la saison est très rigoureuse. L'été, le vêtement des hommes est d'une simplicité qui dispense de toute description; les femmes n'ont qu'une ceinture en écorce de cèdre, avec des filamens qui descendent jusqu'aux genoux. Les Chinooks portent généralement les cheveux longs, et ils ne se peignent la figure que dans les occasions solennelles, pour une fête ou pour une cérémonie de deuil. Ils sont, au demeurant, d'une saleté repoussante; ce qu'ils mangent ne saurait se dire, ni même s'imaginer. Pourtant, si leur pays est peu giboyeux, ils possèdent en abondance le poisson et deux légumes, le cama et le wappatou, qui ont de grands rapports avec la pomme de terre. Ils n'ont pour armes que l'arc et les flèches, dont ils se servent avec une grande dextérité; leurs canots, construits en bois de cèdre, sont à la fois très solides, très légers, et peuvent affronter les fortes mers qui viennent briser à l'embouchure de la Columbia ou sur les côtes de Vancouver, leurs parages habituels de pêche.

Il ne semble pas qu'il existe chez les Chinooks, pas plus que chez aucune tribu des peaux-rouges, le moindre sentiment religieux. Ils rapportent tout au Grand-Esprit; mais ce Grand-Esprit n'est qu'un être vague, qui n'est l'objet d'aucun culte extérieur. Si plusieurs légendes permettent de supposer qu'ils croient à une autre vie, ils ne prévoient dans cette autre vie ni peine ni récompense. La mort seule produit sur eux une impression profonde qui se manifeste par la solennité des cérémonies funèbres et par diverses pratiques superstitieuses, dont les détails varient suivant les tribus, mais qui toutes procèdent du même sentiment de respect. Quand ils se trouvent en présence d'un cadavre, ils ont soin de détourner la tête, ou bien ils se mettent la main sur les yeux et n'osent regarder qu'à travers leurs doigts. Les corps sont enveloppés dans des morceaux d'étoffes et portés au cimetière dans des canots que l'on suspend aux arbres ou aux rochers, hors de la portée des bêtes fauves. On place dans ces canots toute sorte d'objets, des vêtemens, des

plats, des pots, etc., que l'on suppose pouvoir être utiles au défunt dans l'autre monde; ces offrandes sont à dessein déchirées ou brisées en mille morceaux, parce que le Grand-Esprit doit les remettre à neuf. Souvent au canot qui contient les dépouilles d'un guerrier sont accrochés ses armes et son costume de guerre ou de chasse. Les cimetières sont sacrés. Malheur à qui oserait prendre l'un des objets que la superstition indienne y a déposés! Ce serait un cas de mort.

Dans certaines tribus, on porte sur le dos, dans un sac, les ossemens d'un parent ou d'un ami décédé; mais gardez-vous de demander le nom de celui dont l'Indien promène ainsi les dépouilles. Parler d'un mort est signe de malheur! Un jour, M. Kane demanda des nouvelles d'un enfant dont il avait fait le portrait lors d'une précédente visite. On ne lui répondit pas; l'enfant était mort. M. Kane n'eut que le temps de courir à son embarcation et de s'éloigner à force de rames; la famille, croyant que le portrait avait causé la mort de l'enfant, lui aurait fait sans nul doute un très mauvais parti. Du reste, les chefs de tribu ne se figurent pas qu'ils puissent, eux ou leurs fils, mourir de mort naturelle. Suivant leurs idées, ce malheur doit être attribué à une influence maligne, à une sorte de *jettatura*, qui appelle nécessairement vengeance. Par conséquent, lorsqu'un personnage important perd un fils, il faut qu'il trouve l'auteur du mauvais sort, et qu'il le tue. Sa pensée s'arrête sur celui-ci ou sur celui-là, quelquefois sur un proche parent ou sur un ami intime. C'est fâcheux, mais il n'y a pas à raisonner en pareil cas. Un chef chinook voulut ainsi, devant M. Kane, tuer l'une de ses femmes, la mère même du fils qui venait de mourir. Il aimait cependant beaucoup cette femme, mais en la sacrifiant il croyait précisément honorer davantage le défunt. « Et puis, ajoutait-il, elle adorait son fils, elle avait de lui les plus grands soins, il faut qu'elle le suive, je ne veux pas qu'ils soient séparés. » On eut toutes les peines du monde à la faire échapper. Le lendemain, le cadavre d'une femme assassinée fut trouvé aux environs, et l'on ne douta pas que le meurtre n'eût été ordonné par le chef, à défaut de la victime primitivement désignée. Cela se passait au fort Vancouver, en vue d'un établissement européen, à côté des missions catholiques et protestantes qui ont entrepris la conversion de ces infidèles! M. Kane cite un second exemple, dans lequel ce fut un Européen, M. Blake, qui tomba sous le fusil de l'un de ces pieux assassins. Un chef étant mort, sa veuve décida qu'il lui fallait le sacrifice d'un blanc, et elle ordonna à son fils de faire le coup.

Voici une autre coutume qui paraîtra surtout curieuse à cause de l'analogie qu'elle présente avec les *sutties*, si longtemps en vi-

gueur dans les Indes-Orientales. Elle se pratique parmi les tribus qui habitent la Nouvelle-Calédonie, à l'est de l'île Vancouver. Lorsqu'un Indien meurt, on place son corps sur un bouclier de bois résineux, et la femme du défunt est elle-même étendue sur le cadavre. On met le feu, et la malheureuse femme reste là jusqu'à ce qu'elle soit presque suffoquée. On la fait alors descendre, et une fois à terre, elle doit se tenir auprès du bûcher et rétablir dans la position normale les membres du cadavre constamment soulevés et tordus par l'action du feu. C'est une effroyable opération qu'elle est obligée, bon gré, mal gré, d'accomplir. Pendant ce temps les assistans chantent et battent du tambour pour couvrir ses cris de douleur. Enfin le corps est presque entièrement consumé, et le bûcher s'éteint. La veuve recueille avec soin les cendres de son mari, les dépose dans un sac qu'elle doit porter trois ans sur le dos, et devient esclave d'un parent du défunt. Durant ces trois ans, il ne lui est permis ni de se laver ni de se peigner. Le délai expiré, on convoque la tribu; on débarrasse la veuve de son sac de cendres, on verse sur son corps des flots d'huile de poisson avec des flocons de duvet de cygne qui s'attachent à la peau, on la fait danser dans ce bel équipage, et enfin elle est libre : elle se lave et peut se remarier, permission dont elle ne doit pas être très désireuse de faire usage. N'est-il pas singulier de retrouver ainsi chez ces sauvages du nord de l'Amérique la représentation presque identique des *sutties* de l'Inde? La veuve du Malabar n'a rien à envier à la veuve de la Nouvelle-Calédonie. Le supplice est tel que souvent les veuves remariées, lorsqu'elles ont le malheur de perdre leur second mari, préfèrent se suicider plutôt que d'affronter un nouveau martyre. Quant à l'origine de cette coutume, on ne l'indique pas d'une façon précise; mais il est probable que l'égoïsme y a plus de part que la cruauté. Le mari calédonien, de même que le mari hindou, a cherché le moyen d'intéresser sa femme à la conservation de ses jours et de se défendre contre les vengeances de la jalousie.

A côté de ces tristes scènes, M. Kane a trouvé chez les Indiens des cérémonies plus touchantes. Laissons là les Chinooks, et arrêtons-nous un instant au milieu de la tribu des Walla-Wallas, où le voyageur a recueilli la légende suivante, qui révèle plus clairement que nous ne l'avons vu jusqu'ici la croyance des peaux-rouges à une autre vie. C'est une page de littérature indienne dont M. Kane a respecté dans sa traduction fidèle l'expression et la couleur.

« Il y a quelques années, lorsque les Walla-Wallas se livraient activement à la chasse aux buffles et que ces animaux fréquentaient, en troupes nombreuses, le versant occidental des montagnes où on ne les voit plus aujour-

d'hui qu'à de rares intervalles, la tribu était gouvernée par un chef adoré de son peuple et redouté de toutes les tribus environnantes, à cause de sa grande sagesse et de son courage. Ce chef eut plusieurs fils, qui tous, dès l'enfance, promettaient de marcher sur les traces de leur père ; mais à mesure qu'ils arrivaient à l'adolescence et quand ils allaient se distinguer parmi les guerriers et les chefs de la tribu, la mort les prenait et les conduisait prématurément au tombeau. Le malheureux père ne pouvait se consoler qu'en reportant son affection et ses espérances sur les enfans qui restaient encore auprès de lui. Enfin ses cheveux blanchirent par le chagrin et par la vieillesse ; il n'avait plus qu'un fils, un seul, le plus jeune, qui était à la fois le plus vigoureux, le plus brave, le meilleur! Du moins, pour le cœur du vieux guerrier, il était ainsi ; en lui semblaient revivre les vertus de ses frères qui n'étaient plus!

« Le vieillard consacra tout son temps à l'éducation de cet enfant chéri ; il lui enseigna à chasser le buffle et le daim, à prendre le loup et l'ours, à bander l'arc et à manier la lance. Il l'avait mis, malgré sa jeunesse, à la tête des guerriers de sa tribu ; il lui avait donné l'occasion de surprendre l'ennemi et de rapporter les sanglans trophées de la victoire ; déjà les exploits du jeune vainqueur étaient célébrés dans les chants de guerre, et sa renommée s'était répandue au loin.

« Mais le Grand-Esprit enleva cet enfant comme il avait pris les autres. Le père désolé s'enferma dans sa demeure solitaire ; on ne le voyait plus, personne ne lui parlait, on ne l'entendait ni pleurer ni gémir. Vint le jour où le corps du défunt devait être porté au champ du repos, dans une grande tombe que le chef avait ordonné de préparer. Quand la procession funèbre fut formée, le chef sortit de sa case et se plaça en tête ; mais, à la surprise de tous, au lieu d'être vêtu d'habits de deuil, il se montra en grand costume de guerre, complétement armé, comme s'il allait faire quelque expédition lointaine, tatoué des couleurs les plus brillantes et tout chargé des trophées qu'il avait conquis pendant sa longue et glorieuse carrière.

« D'un pas ferme et résolu, il s'avança jusqu'au bord de la tombe creusée pour son fils, et quand le corps de cet enfant bien-aimé y eut été déposé avec les trésors qui, suivant les idées indiennes, doivent être utiles dans l'autre monde, il s'exprima en ces termes : « Depuis ma jeunesse, je n'ai eu en vue que la gloire et le bien-être de ma tribu, et je ne me suis jamais épargné, soit au combat, soit à la chasse. Je vous ai conduits de victoire en victoire, de telle sorte qu'au lieu d'être entourés de tribus hostiles, vous êtes aujourd'hui respectés et redoutés de tous vos voisins ; on recherche votre alliance, on craint votre colère, partout où se présentent les chasseurs de la tribu. J'ai été votre père, vous avez été mes enfans, durant plus de lunes que je n'en pourrais compter, jusqu'à ce que mes cheveux soient devenus aussi blancs que la neige glacée sur les montagnes. Vous ne m'avez jamais refusé votre obéissance, vous ne me la refuserez pas aujourd'hui. Lorsqu'il a plu au Grand-Esprit d'appeler mes enfans, l'un après l'autre, dans l'enceinte sacrée de ses chasses éternelles, je les ai vu avec résignation porter au tombeau de leurs ancêtres, et je n'ai point murmuré contre sa volonté tant qu'il m'est resté un fils. Sur ce fils, je concentrais tous mes

soins : glorieux de sa gloire, vivant de sa vie, j'espérais qu'au jour où j'irais joindre ses frères, je le laisserais après moi pour perpétuer mon nom et mon autorité au milieu de vous ; mais le Grand-Esprit l'a également appelé à lui. Il était le dernier soutien, l'espoir de ma vieillesse. Lui que j'aimais tant à cause de son mâle courage, de sa force, de son adresse, de ses exploits à la guerre, hélas ! le voici dans la terre froide, et moi je reste seul, comme le tronc dépouillé d'un arbre dont les branches ont été brisées par la foudre ! Je l'ai guidé depuis ses premiers pas d'enfant jusqu'aux jours où il marchait, si brave, dans toute la force de l'adolescence. C'est moi qui ai mis dans ses mains l'arc et le tomahawk, qui lui ai appris à s'en servir ; bien souvent vous avez admiré son adresse à les manier. Et maintenant puis-je l'abandonner ? le laisserai-je entreprendre, seul et sans aide, le long et rude voyage vers les domaines du Grand-Esprit ? Non, son âme m'invite à le suivre, et je lui obéirai. Le même tombeau nous contiendra tous deux ; nous serons tous deux recouverts de la même terre, et puisque dans ce monde son père était toujours là pour l'assister dans les fatigues et les périls, il le retrouvera encore près de lui dans le pays aux chasses éternelles où l'appelle le Grand-Esprit. Vous, guerriers de ma tribu, écoutez mon dernier commandement, et obéissez. Je vous fais mes adieux ; je vais m'étendre dans ce tombeau à côté de mon fils, et aussitôt vous jetterez la terre sur nos deux corps. Telle est ma volonté. J'ai dit. » Le vieillard descendit alors dans le tombeau et serra dans ses bras le cadavre de son fils. Vainement la tribu essaya-t-elle d'ébranler sa résolution. Il fallut obéir, et le vivant fut enseveli avec le mort. Un morceau de bois, surmonté d'un vieux lambeau d'étoffe rouge, fut le seul monument qui indiquât la tombe des deux guerriers ; mais leurs noms ont survécu, et l'on s'entretiendra d'eux dans les cases indiennes tant que subsistera la tribu des Walla-Wallas. »

M. Kane avait quitté le fort Vancouver le 1er juillet pour opérer son retour au Canada. Il n'avait pas le choix de son itinéraire. Il n'existe qu'une route, si même c'en est une, entre l'Atlantique et le Pacifique, et elle est marquée sur la carte par les forts que la compagnie d'Hudson a établis, comme autant d'étapes, à des distances à peu près égales pour les besoins de son trafic. Si l'on s'écartait de cette ligne, on s'égarerait dans un inconnu dont jusqu'ici aucun Européen n'a paru tenté d'étudier les merveilles. Pour un voyageur qui n'aspirait pas à la gloire de découvrir un lac nouveau dans l'Amérique du Nord et qui n'avait d'autre ambition que de crayonner les feuillets d'un album, c'était déjà bien assez d'avoir mené jusqu'au bout cette excursion d'artiste. M. Kane revint donc par le même chemin ; seulement il marcha moins vite et fit de plus longs séjours dans les différentes stations. En septembre, après avoir visité les Walla-Wallas, il se trouvait au fort Colville. Dans le voisinage de cet établissement, sur les bords de la Columbia, habite la tribu des Chualpays, qui offre cette particularité singulière, qu'elle est gouvernée simultanément par deux chefs dont l'un a le titre de *chef*

*de la terre*, et l'autre celui de *chef des eaux*. Le premier est investi de toutes les attributions civiles et judiciaires; le second est le souverain absolu de la pêche, et comme la tribu ne vit guère que de saumon, il est, pendant la saison de pêche, le personnage le plus important. Le saumon arrive au fort Colville après avoir remonté la rivière Columbia à plus de sept cents milles de l'embouchure, et il est si abondant que, du mois de juillet au mois de septembre, on prend chaque jour plusieurs milliers de livres de poisson. Le roi des eaux est le grand-maître de la pêche, qu'il monopolise pendant un mois, et dont il distribue le produit par portions égales entre tous les membres de la tribu, un enfant comptant pour une tête. Le mois expiré, la pêche devient libre, et chacun s'y livre pour son compte. Les Indiens préparent le saumon en grandes quantités pour leur nourriture de toute l'année; ils le font sécher après l'avoir coupé en tranches très minces; on a remarqué qu'ils n'emploient jamais le sel pour la conservation du poisson, non plus que les autres tribus pour celle de la viande de buffle.

Après avoir pris quelque repos au fort Colville, M. Kane se remit en route pour franchir de nouveau les Montagnes-Rocheuses. On a déjà vu les difficultés qu'il avait éprouvées et les périls qu'il avait courus lors de son premier passage. Il est donc inutile de les décrire une seconde fois. On se blase d'ailleurs très aisément sur les souffrances physiques des voyageurs; nous leur savons même mauvais gré de vouloir nous intéresser d'une manière qui peut nous être pénible, et nous leur reprochons presque d'avoir eu faim, d'avoir eu froid et surtout de nous le dire, alors qu'ils sont revenus en assez bon état pour conter éloquemment leurs misères. Il faut rendre cette justice à M. Kane qu'il ne se lamente pas trop sur ses fatigues, et que, s'il en parle, c'est avant tout pour donner une idée exacte des contrées sauvages qu'il a traversées. Du reste, le trait comique ne manque pas dans les mésaventures du voyageur. Un matin, on s'aperçoit de la disparition de l'un des chiens qui accompagnaient la petite caravane; c'était un excellent chien, chasseur consommé, adoré de son maître. Celui-ci se désole; mais veut-on connaître le principal motif de ce chagrin qui paraîtra naturel à quiconque sait apprécier les vertus de la race canine? C'est que les provisions se trouvent à peu près épuisées, et que le chien, à un moment donné, eût été pour les estomacs affamés une précieuse ressource! Pour être dénaturé à ce point, il faut en être réduit aux dernières extrémités. En effet, les autres chiens de la caravane, les fidèles, durent être impitoyablement sacrifiés, à défaut des lapins, dont on avait pu se nourrir pendant quelques jours. Il ne ne faut donc pas plaisanter avec le passage des Rocheuses. Il était temps d'arriver à la

station d'Edmonton, où la caravane devait trouver le terme de tant de misères.

M. Kane demeura près de quatre mois à Edmonton, jouissant du comfortable de la vie civilisée, c'est-à-dire couchant dans un lit et certain de dîner à son heure, sans rompre tout à fait avec les émotions de la vie indienne. Il lui suffisait de franchir l'enceinte du fort pour rencontrer les tribus de peaux-rouges et les troupeaux de buffles. Cependant il faisait très froid, la neige couvrait le sol, et il était difficile de s'arracher au bien-être du coin du feu. Voici Noël! La petite colonie se prépara à célébrer dignement cette grande fête, sans distinction de secte ni de couleur. Le missionnaire protestant et le missionnaire catholique, le chef de l'établissement et ses commis, le nouveau-venu, M. Kane, s'assirent à la même table, pendant que les Indiens, admis dans l'intérieur du fort, faisaient de leur côté réveillon à la mode du pays. Peut-être le menu d'un festin sous cette latitude ne semblera-t-il pas indigne d'être reproduit. Au premier plan figure le buffle; la bosse et la langue de cet animal sont très estimées; puis viennent la tête de daim, le canard sauvage, la queue de castor, le poisson à la moelle de buffle; pour légumes, des pommes de terre et des navets. Voilà un repas de Noël à Edmonton. Après le dîner, la salle s'ouvrit à toute la population, indienne ou métisse, pour le bal qui se prolongea pendant une partie de la nuit. Les femmes indiennes étaient venues parées de leurs plus beaux atours : robes de peaux avec dessins de couleur, colliers de perles, éventails, etc. Les hommes avaient déployé toute leur coquetterie dans le tatouage de leur figure. Le bal fut très animé, les Indiens se livrant avec passion à tous les exercices du corps, et leurs danses pouvant aller de pair avec les exercices les plus violens. La danseuse saute sur place, et presque à pieds joints, pendant que le danseur tourne autour d'elle en faisant d'immenses pas, ou plutôt des bonds démesurés. M. Kane ne dédaigna pas de s'essayer à cette chorégraphie en gambadant autour des jeunes filles de la tribu des Crees. L'une d'elles, répondant au nom poétique de Cun-ne-wa-boum, ce qui veut dire « femme qui regarde les étoiles, » lui parut si belle qu'il sollicita la grâce de faire son portrait, et l'image de la peau-rouge d'Edmonton, image peu flattée sans doute, est placée comme une dédicace à la première page du volume où le voyageur a recueilli tant de souvenirs.

Une autre fête égaya le séjour de M. Kane à Edmonton. Le chef de la station maria sa fille à un *gentleman*, également employé de la compagnie, qui résidait au fort Pitt, à deux cents milles de là. On conçoit que dans ces contrées les maris ne se trouvent pas sous la main. La colonie eut à cette occasion une seconde représentation des fêtes

de Noël, et le lendemain l'heureux couple partit pour le fort Pitt en traîneaux tirés par des attelages de chiens. Ces véhicules, dont les parois sont en peau de buffle, ne contiennent qu'une personne. Le voyageur, étendu dans la caisse comme dans une baignoire, est recouvert d'un tablier en peaux ou en fourrures. Quatre chiens sont attelés au traîneau, qui est emporté rapidement sur la neige, où une avant-garde d'Indiens a eu soin de préparer un sentier. C'est la façon la plus commode de voyager, mais ce n'est pas toujours la plus sûre, attendu que les chiens, imparfaitement dressés, font de fréquens écarts et ne se soucient guère du précieux fardeau qui leur est confié. Qu'un daim passe devant eux, ou qu'un troupeau de buffles apparaisse à l'horizon, l'instinct de la chasse se réveille, et voici l'attelage qui s'élance, à travers neige et fondrières, à la poursuite du gibier! M. Kane, qui accompagna les jeunes mariés jusqu'au fort Pitt, fut témoin de l'une de ces équipées, où l'on eut beaucoup de peine à remettre les pétulans attelages dans le droit chemin. A cette excursion se rattache un incident assez curieux qui révèle le sentiment des peaux-rouges à l'égard des missions chrétiennes. Sur toute l'étendue de l'Amérique du Nord, les missions catholiques et protestantes entretiennent des postes où d'infatigables apôtres se dévouent à la conversion des tribus. Il y a même près du fort Vancouver une école dirigée par des sœurs, et les jésuites, qui sont toujours à l'avant-garde, ont des stations jusque dans les Montagnes-Rocheuses. Les Indiens accueillent très volontiers les missionnaires, ils les aiment et les respectent, mais ils se convertissent médiocrement, et il semblerait que, là comme dans beaucoup d'autres pays, l'antagonisme, sinon l'hostilité, qui existe entre les catholiques et les protestans est la principale cause de ce résultat à peu près négatif. En allant d'Edmonton au fort Pitt, M. Kane s'arrêta une journée au campement d'une tribu de peaux-rouges dont le chef lui fit part de ses impressions en matière de christianisme. — Jugez de mon embarras, disait ce sauvage, A. affirme qu'il connaît la seule route qui mène au ciel; B. en dit autant, ainsi que C. Chacun d'eux déclare que les deux autres se trompent. Lequel des trois a raison? M'est avis qu'ils devraient bien avoir une petite réunion et se mettre d'accord; je les suivrais alors tous les trois. Jusque-là j'attendrai. — Ce raisonnement de peau-rouge n'est pas dépourvu de bon sens. — Un jour, ajoute le chef, il y a bien longtemps de cela, un homme de notre tribu se fit chrétien, et après sa mort il alla dans le ciel des blancs. Là il vit un séjour de toute beauté : les blancs étaient heureux, ils retrouvaient les parens et les amis qui les avaient précédés au ciel, les plaisirs qu'ils avaient connus sur cette terre; mais l'Indien ne partageait pas leur

félicité. Tout lui était étranger : les esprits de ses ancêtres ne venaient pas au-devant de lui; pas de chasse, pas de pêche; rien de ce qu'il aimait dans la tribu ! Le Grand-Manitou des blancs eut pitié de sa profonde tristesse et lui en demanda la cause. L'Indien lui conta sa peine. — Il m'est impossible, répondit le bon Manitou, de t'envoyer dans le ciel des Indiens, puisque tu as choisi celui-ci; mais je vais te remettre sur terre, et une fois là, tu feras choix, si tu veux, d'un autre ciel. — De telles légendes, qui circulent parmi les tribus, ajoutent encore aux obstacles naturels que rencontre la propagation du christianisme. Le Grand-Esprit, qui promet des chasses et des pêches éternelles, ne verra point de si tôt renverser son empire par les envoyés du Manitou inconnu.

Nous pouvons, à Edmonton, nous séparer de M. Kane et ne point le suivre jusqu'aux frontières du Canada, sur la route que nous avons déjà parcourue avec lui. Les épisodes que nous avons détachés de son récit suffisent pour l'esquisse des peaux-rouges. Bien que les dessins de l'artiste remontent déjà à une dizaine d'années, ils sont encore exacts : les tribus indiennes ne changeront pas, alors même que tout changerait autour d'elles. La civilisation, qui s'approche, n'a point de prise sur ces peuplades; elle les refoule, et elle éteint le peu de vie qui leur reste. Il y a près de Vancouver un territoire où florissait naguère une tribu puissante : la charrue est venue un jour creuser des sillons dans ce sol, que n'avait jamais ouvert le travail de l'homme; aussitôt les fièvres se sont répandues dans le district, et la population indienne presque tout entière a succombé. Tel est le sort que la civilisation prépare aux peaux-rouges.

Depuis que M. Kane a visité ces contrées, deux événemens sont survenus qui doivent exercer une influence décisive sur les destinées des tribus : la découverte des mines d'or de la Colombie et l'expiration de la charte en vertu de laquelle la compagnie d'Hudson a longtemps joui du monopole commercial dans cette partie des possessions britanniques. A peine l'existence de l'or a-t-elle été reconnue sur les bords de la rivière Frazer que les aventuriers s'y sont précipités en grand nombre, et en peu de mois une population californienne se pressait dans des régions que M. Kane avait vues en 1847 presque désertes. Des villes se sont élevées comme par enchantement; sur les espaces vagues où les tribus vivaient misérablement des produits de la pêche ou de la chasse, des établissemens européens se sont créés avec une rapidité prodigieuse. Au fond des baies qui n'abritaient que les pauvres pirogues des peaux-rouges, naviguant entre la terre ferme et l'île Vancouver, on aperçoit maintenant les trois-mâts et les *steamers* qui déposent des chargemens

de nouveaux colons : il y a déjà des bureaux de douane! La métamorphose est complète; le flot européen a décidément envahi les rives du Pacifique, et il ne s'arrêtera de ce côté qu'aux massifs des Montagnes-Rocheuses, dernier asile des tribus. La charte commerciale de la compagnie d'Hudson, accordée en 1821, renouvelée en 1838 pour une durée de vingt et un ans, est expirée au mois de mai 1859, de telle sorte qu'aujourd'hui le trafic est complétement libre et ouvert à toutes les entreprises de l'industrie privée. La compagnie conserve, il est vrai, des droits sur les territoires compris entre les Rocheuses et les frontières occidentales du Canada, droits qu'elle fonde sur une charte obtenue au temps de Charles II; mais, sans préjuger sur ce point la décision des jurisconsultes anglais et le vote du parlement (car ces droits de propriété sont en ce moment contestés), on peut dire que le moment approche où, par la force des choses, toute la portion de territoire accessible à la population blanche appartiendra au libre commerce, et que là comme ailleurs, avec ou sans indemnité, les anciens priviléges de la compagnie d'Hudson seront abolis. Parallèlement au chemin de fer qui doit traverser les États-Unis, les Anglais projettent déjà une voie ferrée qui, partant de l'extrémité des lacs du Canada, ira joindre le rivage de l'Océan-Pacifique. Ce sont des œuvres gigantesques, mais elles s'accompliront : on ouvrira les continens à la course rapide des locomotives comme les isthmes au passage des vaisseaux; dès ce moment, il n'y aura plus de peaux-rouges. Repoussé par l'invasion européenne, abruti par les spiritueux que lui apporteront les blancs, l'Indien remontera vers le nord, il fuira jusqu'à ce qu'il se trouve acculé aux glaces éternelles du pôle; là, après avoir jeté ses inutiles filets et lancé dans le vide sa dernière flèche, n'espérant plus que dans l'hospitalité promise par le Grand-Esprit, il se couchera sur la neige, qui l'aura bientôt couvert de son linceul, et, avec lui, toute une race aura disparu à jamais de la surface de la terre.

C. LAVOLLÉE.

LA

# NOUVELLE LITTÉRATURE

# FRANÇAISE

## LES ROMANS DE M. ABOUT

I. *La Grèce contemporaine*, par M. Edmond About, 1 vol. in-12. — II. *Tolla*, 1 vol. — III. *Le Roi des Montagnes*, 1 vol. — IV. *Germaine*, 1 vol. — V. *Les Échasses de Maître Pierre*, 1 vol. — VI. *Les Mariages de Paris*, 1 vol. — VII. *Trente et Quarante*, 1 vol. — VIII. *La Question romaine*, 1 vol.

Je ne crois pas qu'il y ait dans la nouvelle littérature beaucoup d'exemples d'une fortune aussi rapide et aussi heureuse que celle de M. Edmond About. On se rappelle ses débuts dans la carrière littéraire et la façon hardie et piquante dont il fit son entrée dans ce monde sournois et malveillant où il devait vivre désormais. Il entra avec aisance et assurance, d'un air délibéré, sans cette fausse modestie par laquelle les jeunes gens de mérite donnent prise trop souvent à leurs envieux. Il entra comme un homme qui n'avait derrière lui aucun passif littéraire, et qui vient d'ouvrir avec la renommée un compte courant qu'il sait pouvoir toujours balancer par ses ressources. Il apportait avec lui un petit livre qui dès la première heure éveilla sur lui la curiosité de tous les gens d'esprit, *la Grèce contemporaine*. Son second début fut aussi heureux que le premier, et il ne lui fut pas plus difficile de conquérir l'attention du large public que celle des gens d'esprit : un récit charmant, *Tolla*, mit son nom dans toutes les bouches. Depuis, il a

marché rapidement, comme ces chemins de fer qui ont prêté à sa renommée leur circulation et leur vitesse. Plusieurs fois des obstacles se sont élevés devant lui : il ne s'est pas amusé niaisement à les attaquer, il les a tournés habilement, ou il a sauté par-dessus. Il n'a pas perdu son temps à faire le siége des forteresses qu'il rencontrait sur sa route; il s'est contenté de tenir la campagne, sûr qu'il était de pouvoir toujours se défendre contre ses adversaires, si par hasard il leur prenait fantaisie de faire une sortie offensive contre sa personne.

Je ne crois pas que M. Edmond About ait été plus fortement doué par la nature que tel ou tel de ses jeunes contemporains que nous pourrions citer. Son observation nette et vive manque de vigueur et s'arrête généralement à la surface des choses. Son imagination railleuse et prudente manque trop souvent de puissance et de hardiesse. Les grâces réelles de son esprit, sans être artificielles et cherchées, sont dénuées cependant de naïveté et de franchise. En un mot, il n'a pas, selon nous, les qualités qui font les inventeurs, et c'est un point sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, en cherchant à quel rôle il nous semblait destiné par la tournure de son talent. Il a reçu en partage de la nature beaucoup d'esprit, de la dextérité, de la finesse, et une assez bonne dose de malice : ce sont là les dons qui constituent plutôt les écrivains satiriques et les polémistes de profession que les romanciers et les dramaturges; mais M. Edmond About a su corriger la nature par l'art, et à ce fonds solide de dons naturels il a su ajouter certaines qualités dont il peut être fier, car elles sont de celles qui ne s'acquièrent que par la persévérance et le travail. Il sait, ce que la nature n'apprend jamais, les avantages d'une bonne méthode, l'art de distribuer avec symétrie et proportion les différentes parties d'un récit, d'exposer logiquement une série d'idées et de sentimens, de développer une pensée. On devinerait, si on ne le savait pas, que M. About a passé son adolescence dans une école excellente, où ses facultés ont appris l'exercice salutaire de la discipline et contracté l'habitude d'un contrôle habile sur elles-mêmes. Il sait utiliser une idée qu'un autre que lui étoufferait en germe, il sait conduire un récit qu'un autre ferait verser au milieu de la route, il sait sauver une anecdote scabreuse qu'un autre rendrait choquante ou niaise. La clarté continue, l'heureuse ordonnance de ses récits et l'exact équilibre de leurs parties, trahissent une éducation première sérieuse, sévère, nuisible peut-être quand la nature n'est pas assez forte ou assez bien douée pour lui résister, mais excellente lorsqu'elle est assez robuste pour échapper à sa tyrannie, tout en profitant de ses avantages, — une éducation universitaire en un mot. Quelques-uns de ses détracteurs et de ses

critiques lui ont reproché injustement l'influence visible et très marquée que cette éducation a laissée sur son esprit. Nous ne lui ferons certainement pas le même reproche, car il doit à cette éducation quelques-unes des qualités non-seulement les plus sérieuses, mais les plus vives et les plus piquantes qui le distinguent particulièrement.

Cette discipline de l'éducation a donné à M. Edmond About une habileté à conduire sa plume, une sûreté de bon sens, une adresse littéraire, qui tranchent singulièrement avec la maladresse, l'incertitude et les irrégularités de talent de quelques-uns de ses jeunes contemporains. Sa plume lui obéit avec une docilité exemplaire; il dit ce qu'il veut dire, nettement, sobrement, sans tâtonner ni trébucher. Comme il connaît les règles qui gouvernent la distribution du discours, il sait qu'un récit doit avoir un commencement, un milieu et une fin. Ce n'est pas lui qui s'embrouillera jamais dans sa narration, qui consacrera, ainsi que nous l'avons vu récemment, trois cents pages à l'exposition et cinquante pages au développement d'un récit, et qui laissera, par incurie ou maladresse, un épisode usurper tout à coup, comme une monstrueuse plante parasite, la place de l'histoire qu'il s'était proposé de raconter. Comme il connaît l'art des transitions, l'esprit du lecteur passe sans effort d'une partie à l'autre de son récit, sans rencontrer ces fossés et ces lacunes qui abondent dans les écrits de nos jeunes romanciers. Avec lui, l'esprit du lecteur ne quitte jamais la terre ferme, et n'est pas obligé de prendre son vol pour franchir les fossés que la négligence ou la paresse de l'écrivain a oublié de combler. Quand on lit certains romanciers contemporains, il semble en effet qu'on se promène dans une campagne semée de désagréables irrégularités et de maussades accidens de terrains qui nous obligent à chaque instant à prendre notre élan pour rejoindre le narrateur. Avec M. About, rien de pareil : la lecture de ses romans est une promenade sans fatigue, et l'on passe avec lui d'un chapitre à un autre, comme on sort d'un parc pour entrer dans une serre ou regagner un pavillon de repos. Enfin, comme on lui a enseigné l'art des développemens, il n'y a pas dans ses écrits de parties faibles ou de pages inutiles : il sait faire rendre à une idée, aussi mince qu'elle soit, ce qu'elle peut donner; il sait s'arrêter à point, se refuser une fantaisie d'éloquence hors de propos, et couper court à un commentaire psychologique trop prolongé.

Qualités secondaires, disent à l'envi ses détracteurs, qualités d'universitaire et de rhéteur, qui peuvent bien présider à la confection du discours français et des vers latins, mais qui n'ont jamais fait ni un poète, ni un romancier, ni un dramaturge! — Qualités

secondaires, oui, si elles étouffent la nature; non, si elles la corrigent, la soutiennent et la fortifient. Or précisément chez M. About ces qualités soutiennent et fortifient la nature, et, grâce à elles, il a évité, il évite heureusement les défauts dans lesquels tombent si aisément ceux de ses jeunes contemporains qui n'ont pas reçu la même éducation que lui. Je le sais, il n'a ni la finesse d'analyse ni la délicatesse qui distinguent M. Octave Feuillet, ni la vigueur d'observation et la fermeté d'esprit de M. Dumas fils, ni la grâce naïve et populaire de M. Henri Murger. Oui sans doute; mais en revanche il n'a pas la subtilité de l'auteur de *Dalila*, on ne trouve jamais dans ses écrits ce singulier et choquant mélange de pathos emphatique et de style de code civil qu'on rencontre dans les drames de M. Dumas fils, et jamais sa phrase alerte et vive, ses images sobres et bien choisies ne font songer au langage souvent pénible, alambiqué, aux bizarres métaphores de l'auteur des *Scènes de la Vie de Bohême*. M. About peut donc à bon droit s'enorgueillir de ces qualités que l'on voudrait regarder comme secondaires, car, en débarrassant son esprit de toutes les herbes parasites qui l'auraient étouffé, en le purifiant de tous les mélanges qui l'auraient altéré, elles lui ont donné tout le piquant et toute la saveur qu'il n'aurait pas eus. La séve, bien dirigée, ne s'est pas détournée du tronc et des rameaux essentiels; elle ne s'est pas dépensée en branches gourmandes, en végétations inutiles, en floraisons superflues.

L'éducation universitaire a encore donné à M. About une force très importante, et qui, par une fatalité particulière, manque à la plupart de nos jeunes écrivains d'imagination, je veux dire une bonne et solide instruction. Certes j'estime avant toutes les autres les qualités naïves et spontanées qui ne doivent rien qu'à la nature; cependant j'ai toujours remarqué que ces qualités restaient singulièrement étroites, lorsque l'instruction ne leur présentait pas un large champ où elles pussent s'exercer. Ces facultés heureuses ne deviennent riches que par un continuel exercice d'elles-mêmes, par une assimilation constante des belles choses qui les entourent ou qui se présentent à elles. Ces qualités naturelles, que nous estimons si précieuses, ne sont, si je puis m'exprimer ainsi, que des *susceptibilités;* tant qu'elles n'auront pas été touchées et réveillées, elles resteront passives, obscures, latentes. Dans l'âge charmant de la vie où tout est joie, plaisir et poésie, elles laisseront sans doute échapper quelques rayons et entendre quelques accens; pour cela, il suffira d'un beau jour de printemps, de la rencontre d'un visage aimable, d'une fleur, d'un refrain perdu. La jeunesse a cet adorable privilége, qu'elle peut se passer de grandeur, de noblesse et de vérité, et que pour elle tout tient lieu de beauté. Le jeune artiste,

le jeune poète pourront donc, sans instruction et sans travail, trouver quelques heureuses inspirations et sentir s'ouvrir en eux quelques fraîches sources d'émotions; mais plus tard, dans l'âge sérieux et sévère, quels moyens auront-ils de nous toucher, lorsque les rayons de cette aurore trompeuse qui embellissait toute chose se seront fondus dans cette lumière du midi, implacable comme la vérité, lorsque le cœur, endurci par la vie, aura perdu cette mollesse qui le rendait accessible à tout, lorsque l'esprit, devenu dédaigneux, grâce à l'expérience, des objets qui l'enchantaient naguère, sentira leur puérilité et sa propre impuissance? On peut se passer d'instruction jusqu'à l'âge où l'on ne peut sans honte continuer à se regarder comme un jeune homme; mais passé cet âge, on en sent cruellement l'absence. Plus d'un parmi nos jeunes écrivains est peut-être, à l'heure qu'il est, en train de faire cette triste expérience. Sans instruction, pas de moyens de rajeunissement pour le talent; l'imagination, au lieu de s'élargir, se rapetisse au niveau des choses les plus vulgaires; la mémoire, au lieu de s'enrichir, s'affaiblit; l'écrivain, au lieu de dire ou de raconter des choses nouvelles, répète à satiété et répète ennuyeusement ce qu'il eut le bonheur de dire avec attrait une première fois. Mais le plus grave inconvénient d'une ignorance trop prononcée, c'est de vous rendre indifférent à tout ce qui ne touche pas directement à votre vie ou à vos habitudes, et de vous faire croire que ce qui vous intéresse peut également intéresser le genre humain. De là cette tendance, aujourd'hui très prononcée, qui pousse une foule d'écrivains, souvent ingénieux et spirituels, à entretenir le public de leurs petites affaires privées, de leurs amusemens et de leurs déboires. On prend peu à peu l'habitude de dédaigner tout ce qu'on ne comprend pas et de mépriser tout ce qui ne se rapporte pas directement au petit domaine qu'on s'est choisi. C'est ainsi qu'on a vu certains jeunes romanciers réalistes repousser la poésie, et se croire obligés de verser le mépris sur ceux qui en faisaient l'objet d'un culte, et qui cherchaient à en prolonger l'existence. D'autres estiment que la politique et l'histoire sont indifférentes à l'artiste et au poète, et que la destinée des nations a moins d'importance que la description exacte d'un visage chargé de verrues ou d'un ustensile de ménage ébréché. Tel n'est pas M. About. Je ne crois pas que l'instruction ait développé en lui des convictions bien robustes, mais elle a éveillé sa curiosité, et lui fait tenir les yeux ouverts sur le large monde et les spectacles variés qu'il nous offre. Peut-être son esprit sceptique, agile, un peu léger, ne lui permet-il pas les profondes sympathies; mais il le protége contre l'ennui et contre ces dédains, aussi absurdes que stériles, qu'engendre l'ignorance unie à la vanité. M. About est né curieux, et

l'instruction a développé encore en lui cette disposition naturelle. Il touche à tout, aime à parler de tout, s'intéresse à tout, au drainage et aux destinées des empires, à la peinture et au vaudeville, à la musique et au progrès de l'agriculture. Quand donc vous demanderez, ô jeunes romanciers, ce que vous avez demandé si souvent, quel est le mérite de M. About et ce qui lui a valu sa renommée, non auprès du gros public, qui n'a cherché dans ses livres qu'une heure ou deux d'amusement, mais auprès des lecteurs sensés, faites-vous à vous-même cette facile réponse : une bonne instruction et les qualités qu'elle engendre.

M. About n'a pas débuté isolément dans la littérature. Il y a fait invasion en même temps que cinq ou six jeunes amis, sortis comme lui de l'École normale ou du professorat, et dont les noms commencent à être célèbres. Cette invasion marque une date dans l'histoire de notre littérature au XIX^e siècle, et a opéré une espèce de révolution dans une des provinces les plus essentielles, les plus traditionnelles de la littérature française, c'est-à-dire la littérature universitaire. J'aimerais, puisque j'en trouve l'occasion, à dire un mot de cette littérature.

Les gens de lettres, les esprits qui vivent de fantaisie et ceux qui se sont habitués à ne tenir compte que des facultés inventives ont beaucoup écrit, beaucoup crié, beaucoup réclamé contre la littérature universitaire, et, selon moi, fort à tort. Sous une forme ou sous une autre, il y a toujours eu chez nous une littérature universitaire, et il est impossible qu'il n'y en ait pas une. Il y a toujours eu en tout pays, mais spécialement en France, certaines castes, certaines classes ou certaines professions qui vivent exclusivement des choses de l'esprit, et qui relèvent directement de l'esprit : ce sont les castes et les professions à qui sont confiés les intérêts spirituels des peuples, et qui sont chargées d'initier à la vie morale les nouvelles générations. Sous l'ancien régime, c'était le clergé; dans notre société démocratique, c'est l'Université. Nous devons au clergé de l'ancien régime toute une littérature qui, par ses caractères essentiels, ses défauts et ses qualités, a de grands airs de ressemblance avec notre littérature universitaire. Rappelez-vous tout ce que ce clergé a produit d'*essais sur la morale*, de *dialogues sur la littérature*, de *traités de politique*, de *discours sur l'histoire*, œuvres aujourd'hui surannées, quoique souvent ingénieuses, d'hommes d'esprit vivant des choses de l'intelligence, se récréant par les choses de l'intelligence, forcés de mettre leurs plaisirs en harmonie avec leur profession. En général, quelles que soient nos dispositions récalcitrantes, nous finissons par faire notre plaisir de ce qui est notre devoir; je ne crois pas qu'il y ait si mauvais moine qui n'eût fini

par trouver certain charme dans le jeûne et les corrections pénitentiaires que la règle du couvent lui ordonne de s'appliquer, et certainement il existe plus d'un jeune notaire jadis doué d'imagination, et qui se croyait l'étoffe d'un poète, qui a fini par trouver des jouissances particulières dans la rédaction d'un contrat de vente ou d'un testament. Un homme qui a passé sa vie dans des occupations intellectuelles mettra avec bien plus de facilité encore ses plaisirs en harmonie avec son devoir. Il n'est pas étonnant qu'un tel homme ait l'ambition d'écrire; ce qui serait plus étonnant, c'est qu'il n'eût pas cette ambition. Il n'a pas besoin de génie, ni de sentir qu'il a quelque chose de nouveau à apprendre au monde, pour être poussé à écrire; ses habitudes et ses occupations, une sorte d'instinct d'initiation qui nous porte à désirer ce que nous admirons, à nous guinder pour atteindre ce qui paraît vraiment grand, lui suffisent. Les conditions de sa vie étant données, un tel homme écrira donc forcément. Il n'est pas difficile de deviner quels seront les caractères de la littérature qu'il produira. Et d'abord il choisira pour sujet quelqu'un de ces grands et immortels lieux-communs qu'il est chargé d'enseigner, d'expliquer et de commenter; il écrira sur l'homme, sur la morale, sur la Providence, sur la liberté, en répétant, sous une forme qu'il cherchera à rendre élégante autant que possible, les pensées de toutes les intelligences illustres sur ces redoutables énigmes. Parfois il aura le bonheur d'ajouter au mérite du style élégant dans lequel seront écrits ces résumés quelque fin détail ou quelque ingénieux commentaire dont le monde lettré s'entretiendra deux jours, et qui lui vaudront peut-être pendant un quart de siècle l'ombre d'une célébrité. Combien de doctes jésuites et de diserts oratoriens sont aujourd'hui ensevelis dans l'oubli, qui eurent dans leur temps la réputation de savans hommes et de grands esprits! En second lieu, cette littérature sera marquée d'un caractère d'abstraction. Cette littérature ne portera pas les couleurs de la vie et de l'expérience personnelle de l'auteur; elle intéressera quelquefois l'esprit ou l'intelligence, mais rarement elle atteindra l'âme. Séquestré dans la solitude du cloître ou de l'école, l'auteur ne sait de la vie que ce qui se rapporte directement à sa profession, ou ce que lui ont appris ses lectures. Généralement il n'a pas fait ses opinions, il les a choisies parmi celles que lui offrent ses livres bien-aimés. Il ne voit pas sans doute le monde sous un jour faux, mais il le voit à travers les lunettes léguées par la tradition. Enfin cette littérature, fruit de l'étude et des opérations solitaires de l'esprit, est toujours essentiellement conservatrice, amie des traditions en toute chose, depuis les questions les plus hautes de méthode philosophique jusqu'aux plus futiles questions de bon goût et de dilet-

tantisme. L'innovation lui semble un sacrilége, et c'est elle qui a mis en défaveur dans notre langue le mot de *nouveauté*. Certains hommes croient avoir tout dit lorsqu'ils ont flétri du nom de *nouveautés* impies ou audacieuses les conceptions les plus élevées de l'esprit et de l'imagination.

L'Université a continué de nos jours la tradition d'une littérature qui nous a été léguée par le clergé de l'ancien régime. Tout membre de l'Université est naturellement écrivain en vertu même des fonctions qu'il exerce et des devoirs qui lui sont imposés. Depuis la restauration jusqu'à nos jours, il est sorti sans relâche de cette institution célèbre une foule de bons esprits moins brillans que sensés et plus instruits qu'inventifs, mais souvent ingénieux et toujours laborieux et honnêtes. On leur doit un nombre incalculable de livres excellens, histoires, traités de philosophie, monographies, traductions, dont nous tous, ingrats et paresseux que nous sommes, avons profité et profitons chaque jour, sans songer à remercier ceux qui nous ont fait ces utiles présens. Je ne sais pas si, comme on le lui a reproché, le niveau des études a baissé sous l'influence de l'Université; ce que je sais avec certitude, et ce que tous les hommes éclairés reconnaîtront avec moi, c'est que l'élite du professorat français a beaucoup fait pour entretenir le mouvement de la vie morale en France, pour exciter les plus généreuses aspirations intellectuelles, pour maintenir les notions essentielles de morale et de justice générales, sans lesquelles il n'est pas d'état qui vaille la peine d'être habité. Plus d'une fois les membres de l'Université ont donné aux nouvelles générations l'exemple d'un dévouement sans emphase, et consenti, abnégation qu'on ne saurait se lasser d'admirer, à être dupes de leurs convictions. Qu'on dise tout ce qu'on voudra contre la littérature universitaire, il n'en est pas moins vrai qu'elle a puissamment contribué à maintenir le goût des choses de l'intelligence, et que si l'esprit a encore parmi nous quelques adorateurs et conserve quelques vestiges du culte splendide qu'il obtint jadis en France, c'est à l'Université que nous le devons. L'Université n'a point créé sans doute parmi nous une vie morale nouvelle, elle n'a pas accompli de révolutions dans le domaine de l'esprit, elle ne s'est pas signalée par de grandes initiatives; non, mais elle a conservé ce qui existait parmi nous de vie morale, elle a défendu les révolutions irrévocablement accomplies, elle a expliqué de son mieux les inventions qu'elle n'a point faites. Les esprits inventifs, ceux qui ouvrent de nouvelles sources d'émotion et de pensée, sont rares en tout temps et en tout pays, et si les nations ne devaient compter que sur eux, il y aurait de fréquentes lacunes dans la vie intellectuelle des peuples. Tel est en général le

mérite de ces littératures qui nous apparaissent comme trop sèches, trop dogmatiques, trop peu fertiles : elles sont chargées, non de créer, mais d'entretenir et de maintenir. Elles sont pour la science et le culte de l'intelligence ce que la prédication est pour la morale religieuse. Le sermon hebdomadaire du ministre de la paroisse opère rarement une conversion miraculeuse; mais par l'appel répété qu'il fait à la morale, il empêche les âmes des paroissiens de s'abâtardir et de s'éteindre : il entretient en elles, sinon la pratique, au moins l'estime des vertus qu'il recommande. Cette littérature est donc excellente en soi, quoi qu'en puissent dire des esprits prévenus et hostiles; tout ce qu'on doit désirer, c'est qu'elle ne domine jamais exclusivement au point d'être tyrannique, et qu'elle ne soit jamais assez puissante pour opposer une barrière à ce qui s'accomplit en dehors d'elle. Si elle dominait exclusivement, peut-être serait-elle trop portée à nier ou à dénigrer les innovations les plus salutaires, et aurait-elle un entraînement fâcheux à étouffer les facultés les plus précieuses de l'esprit, la spontanéité, l'imagination, l'instinct, toutes facultés dont elle se défie et qui lui sont trop étrangères. Je me hâte de dire que ces réflexions s'appliquent beaucoup plutôt à un état de choses possible qu'à un état de choses existant. L'Université moderne ne s'est jamais montrée tyrannique, elle s'est toujours distinguée au contraire par une tolérance réelle, quoique un peu sournoise et souvent accordée à contre-cœur. Les écrits de ses membres même les plus timides portent tous plus ou moins l'empreinte des innovations dont notre siècle a été le témoin. L'influence toute-puissante de l'éclectisme a donné aux plus récalcitrans une faculté de compréhension qui manqua souvent à leurs devanciers. La littérature universitaire s'est mêlée au courant général des choses et à la vie de notre temps. Romantisme, critique moderne, philosophie hégélienne, elle a tout accepté à demi, sinon comme doctrine, au moins comme objet de curiosité.

Cependant, malgré cette tolérance, l'Université avait gardé vis-à-vis du siècle une attitude un peu froide et pleine de réserve. Elle s'était tenue à l'écart, à l'ombre de ses écoles, sans se mêler au courant général de la littérature contemporaine. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, on a pu voir en présence deux littératures, défiantes, jalouses, malveillantes, animées d'une hostilité sourde qui, dans les grands jours, faisait explosion dans des leçons de Sorbonne et des discours d'Académie. L'Université n'admettait pas aisément ce qui s'agitait en dehors d'elle, et faisait volontiers profession de dédaigner ce que le monde se piquait d'admirer. La littérature extra-universitaire rendait mépris pour mépris et se vengeait en quolibets et en injures dans les petits et les grands journaux qui n'étaient pas dévoués au corps enseignant. D'une part, les

gens de lettres anathématisaient la littérature universitaire comme ennuyeuse et pédantesque; de l'autre, les universitaires exorcisaient à grands renforts d'articles et de traités la littérature de leur temps comme insensée, immorale et de mauvais goût. Cet état de choses, fort entamé par la révolution de février, fut mis à néant par la génération qui sortit de l'École normale pendant les orageuses années de 1848 et de 1849. M. Edmond About et ses jeunes amis ont opéré une véritable révolution dans la littérature universitaire. Le sanctuaire dont ils devaient être les lévites menaçant ruines, ils le quittèrent, jetèrent plus ou moins la toge aux orties et allèrent courir les aventures. Il ne leur resta bientôt plus rien de cette réserve dédaigneuse dont leurs devanciers s'étaient montrés prodigues envers leurs contemporains, rien de cette froideur timide et de ces allures dogmatiques qui distinguent quelques-uns de leurs aînés, sortis comme eux de l'Université. Ils se lancèrent au plus épais de la mêlée du monde, ne conservant de leur stage dans l'Université que l'instruction qu'ils y avaient reçue. Ils oublièrent en un jour qu'ils avaient été élevés pour déposer l'encens et le sel sur les autels de toutes les traditions, pour être des personnages aux allures graves et compassées, aux opinions honnêtes et prudentes. Dans la critique, dans la philosophie, dans la littérature, ils se firent aussitôt remarquer par la vivacité de leurs allures et de leur parole. La politique universitaire avait toujours été timide et prudente à l'excès; mais voici un jeune publiciste sorti de son sein qui républicanise les théories vénérées de Montesquieu, et qui, par l'emportement de sa verve, l'ardeur mordante et quelquefois âpre de sa parole, semble plutôt trahir un homme de parti passionné et fait pour le combat qu'un homme élevé pour les paisibles devoirs du professorat. Les éclectiques se croyaient très hardis en proclamant qu'Hegel pourrait bien être un grand homme; mais voici un jeune philosophe qui le proclame dieu, s'empare de ses méthodes, et, les unissant à celles de Condillac, anathématisé dans l'Université depuis le sensualisme mitigé du bon Laromiguière, déclare la guerre aux doctrines prépondérantes dans l'école où il a été élevé. Ce n'est pas lui qui conservera les traditions du langage modéré, qui se refusera les métaphores violentes et les expressions à outrance, les images pittoresquement brutales. Avec le cynisme éloquent de la science, qui dédaigne les illusions sentimentales, il vous fait assister à la génération de la pensée par la matière cérébrale, vous fait palper le viscère du cœur, siége de l'enthousiasme et de l'amour, et vous renvoie, à votre grande horreur et à votre profonde épouvante, après vous avoir appris que l'homme est un animal mené par son tempérament et son système nerveux.

De telles opinions étaient pour faire bondir tous ceux qui mar-

chaient dans les voies étroites et prudentes prescrites par les règlemens de l'école; mais le plus audacieux de tous a été M. Edmond About. « Je vous prouverai, semble-t-il s'être dit, à vous tous, littérateurs de profession, romanciers, poètes et vaudevillistes, qu'un élève de l'Université est mieux qu'un pédant en *us*, et sait faire autre chose que des discours latins pour les distributions de prix et des traités de morale pour l'ennui des gens du monde. Je serai lu autant que vous, applaudi plus que vous. Je ferai des romans qui vaudront mieux que les vôtres, et si mes succès excitent trop votre jalousie, je vous prouverai à votre grand dommage que je sais faire aussi bien qu'aucun de vous un article de petit journal. » Et il fit comme il avait dit, et il exécuta de point en point ce qu'il avait projeté. Il écrivit des relations de voyage acérées et irrespectueuses que goûtèrent tous les gens d'esprit, des nouvelles touchantes et légères qui furent lues par tout le monde, et des articles de petit journal qui firent le scandale et l'amusement de tout Paris. Les ombres vénérables de la vieille Université durent frémir en voyant cet abandon complet des traditions de l'école, cette recherche hardie des succès de la mode, cette alliance étroite avec le monde, cette camaraderie avec la littérature qu'elle n'avait jamais voulu prendre au sérieux. Certainement ce jeune écrivain, élevé pour le professorat et consacrant ses loisirs à écrire des romans et des pamphlets de petit journal, dut faire sur plus d'un de ses respectables maîtres l'effet que produisirent au dernier siècle sur les débris du vieux clergé les abbés qui s'égaraient dans les plaisirs mondains, ou qui pactisaient avec les idées nouvelles des philosophes. Inutiles lamentations! l'invasion de M. About et de ses amis dans la littérature active indiquait qu'une révolution s'était accomplie ou était en train de s'accomplir dans le monde universitaire, et que sans doute l'Université que nous avions connue ne répondait plus ni au besoin d'activité, ni aux besoins de pensée des nouvelles générations, car rien n'égale la froideur sans tendresse et la hardiesse sans scrupule avec lesquelles ils ont abandonné cette institution dans laquelle ils avaient été élevés. On peut dire qu'ils sont sortis de l'Université sans prendre même congé d'elle.

Dès ses débuts, M. About montra qu'il avait effacé en lui autant que possible l'éducation universitaire, et que le souci tout mondain de plaire égalait pour le moins chez lui le désir d'enseigner et d'instruire. Plutôt que de voir la Grèce avec des yeux de pédant, il prendra volontiers en toute chose le contre-pied des opinions reçues. Quel thème excellent que la Grèce pour les exagérations de l'enthousiasme classique et les admirations quand même de l'esprit pédantesque! Rien n'empêche de voir dans chaque marin grec un

compagnon d'Ulysse, et dans tout bandit pallicare un compagnon du fier Ajax. Ils sont jaloux des étrangers; tant mieux, c'est une qualité traditionnelle de leur race : leurs ancêtres appelaient tous les peuples du nom de barbares. Ils sont curieux, indiscrets et bavards; mais jadis dans Athènes le peuple n'avait pas de plus grand plaisir que de causer sur la place publique, et tous les citoyens s'abordaient les uns les autres en demandant ce qu'il y avait de nouveau. Les souvenirs classiques aidant, on peut aller loin dans cette voie des interprétations indulgentes. Et on conçoit sans peine que ces souvenirs classiques soient vraiment tyranniques sur un esprit tant soit peu pédantesque, qui n'a pas un sentiment bien vif de la réalité. Comment les splendeurs du passé ne jetteraient-elles pas leur lumière toujours éclatante et pure sur les misères du présent? Comment le présent ne serait-il pas écrasé, absorbé par ce passé, surtout lorsque l'enthousiasme qu'inspire ce passé a été réveillé par une lutte encore récente, par ces mots retentissans d'indépendance et de liberté que la Grèce jeta autrefois dans le monde, et qui depuis l'antiquité ont passé de bouche en bouche avec chaque génération? Mais il en est tout autrement avec M. About. Les souvenirs classiques n'oppriment en rien son esprit, et il juge la Grèce comme s'il n'avait jamais lu Homère et Sophocle. En débarquant, il a jeté à la mer tout son bagage de collége. Dans ces campagnes où se promena Platon, où Diogène roula son tonneau, il vous fait rencontrer avec un moine grossier qui estime, comme M. Jourdain, que l'orthographe est la plus belle des sciences. Si vous rêvez trop aux Vénus antiques, il vous présentera des femmes dénuées de beauté, et là où vous pensiez retrouver ce peuple fin et nerveux, dont l'étonnante intelligence et le bon goût surprenant ont fait l'admiration du monde, il vous montre un peuple ignare, chantant du nez, impropre à tous les arts, qui casse les débris du Parthénon et décharge ses fusils sur les statues. Ajoutez que l'esprit de M. About est aussi peu respectueux qu'enthousiaste. Les anciens universitaires avaient pour les personnes établies un respect superstitieux, qui les a fait justement parfois accuser de servilité; mais vraiment cette tradition s'est fort affaiblie avant d'arriver jusqu'à M. About. Sa plaisanterie ne ménage rien, ni personne, et atteint même la majesté royale sur son trône. C'est un spectacle à égayer Voltaire lui-même que le spectacle de ce peuple, composé de moines, de fonctionnaires et de bandits, gouverné par un prince bavarois, exploitant l'Europe civilisée dupe de ses admirations classiques, et soumis à l'influence barbare de la Russie. Je ne sais pas jusqu'à quel point le tableau est exact, mais certainement il est des plus divertissans. Jamais on n'a mieux soufflé sur les illusions des philhellènes, et je

conçois qu'ils aient éprouvé un amer déplaisir contre ce livre et réclamé contre l'auteur.

S'il est impossible d'être moins philhellène, il est difficile de médire de la Grèce avec plus d'atticisme. *La Grèce contemporaine* est un livre charmant, plein de trait et de malice quelquefois perfide, où la grâce se marie à l'esprit de la façon la plus aimable. Au milieu de ses médisances les plus acérées, un sentiment vif et rapide de la beauté et de la grâce brille par intervalle, comme pour nous rappeler qu'il s'agit après tout de la terre où prirent naissance les dieux et les artistes. Le style est net, sans ombres, d'une sécheresse lumineuse, comme ces paysages de l'Attique que la plume de l'auteur a si bien décrits. La plaisanterie est souvent un peu prévue, mais elle est toujours mordante, et si nous sommes un peu trop prévenus que l'auteur va tirer un feu d'artifice, il est juste de dire qu'aucune de ses fusées ne manque d'éclat. Ce livre eut un vrai succès auprès du public lettré; il le méritait. On fut ravi de trouver enfin une relation de voyage qui ne fût pas écrite avec des couleurs, qui fût plus humaine que pittoresque, où l'auteur s'occupât plus des hommes que des pierres, des arbres et du ciel. Les voyageurs indifférens à tout, excepté à la nature morte ou à la nature travaillée, abondaient parmi nous; ce fut une joie de rencontrer un voyageur qui s'intéressait à la nature vivante, qui n'était ni un artiste, ni un économiste, mais un observateur et un curieux. Ce livre, que M. About n'a pas surpassé, donne, selon moi, la vraie mesure de son talent, indique la vraie nature de ses facultés. Je doute que M. About fût destiné par la nature à écrire des romans, mais je crois pouvoir avancer sans beaucoup d'audace qu'elle l'avait destiné à la polémique, et qu'il a peut-être fait fausse route en s'éloignant de la lutte active et quotidienne. Lui-même semble le sentir, et certaines tentatives récentes pourraient être regardées comme une preuve qu'il cherche à rentrer dans cette voie qui est la sienne. Le livre sur *la Grèce contemporaine* révèle chez M. About toutes les qualités de l'écrivain satirique. Le livre est très amusant, mais M. About conviendra sans peine qu'il n'est pas impartial. S'il eût tenu la balance exacte, le tableau qu'il nous présente de la Grèce moderne eût été fort différent. Certaines qualités du peuple grec qu'il s'est contenté d'indiquer auraient été mises en pleine lumière, certains défauts qu'il a grossis à outrance auraient paru moins choquans. Il est malveillant avec résolution d'un bout à l'autre de son livre, et cependant malgré toute sa malveillance il ressort clairement du récit que, quels que soient leurs défauts, les Grecs sont un peuple spirituel, intelligent au possible, actif, hardi, qui s'entend à merveille au commerce et à la navigation, — que les mœurs de la famille sont pures,

que quelque chose de la chasteté et de la moralité pratique des matrones antiques revit encore dans les ménages des plus humbles pallicares, et que ce peuple enfin pratique assidûment, exemplairement sa religion, s'il n'en a pas un sentiment très épuré. M. About a donc été partial, non peut-être de parti-pris, mais par la force même de son tempérament. Son esprit s'est laissé glisser sur une pente qui lui est naturelle. Il voit de prime-abord le côté défectueux, ridicule, ou coupable des hommes et des choses, avant de voir leurs mérites et leurs bonnes qualités; il saisit rapidement le point faible d'une institution ou d'un caractère. Or ce sont là, avant toutes les autres, les facultés qui constituent l'écrivain polémiste, dont le talent est essentiellement critique et négateur, et qui, se préoccupant avant tout de l'attaque et de la défense, est nécessairement ou volontairement partial. *La Question romaine*, très inférieure comme mérite de pensée à *la Grèce contemporaine*, révèle cependant, par le parti-pris, l'agression systématique, la promptitude à saisir les vices du gouvernement qu'il attaque, par l'injustice volontaire, les mêmes redoutables facultés d'écrivain polémiste. Déjà, sous la plume de M. About, les articles de petit journal, sans être des chefs-d'œuvre de satire, tournaient rapidement aux personnalités blessantes et hasardeuses.

Je ne sais si les Grecs lui ont adressé beaucoup d'injures à propos de son livre; en tout cas, il aurait tort de leur garder rancune, car ses médisances lui ont porté bonheur. Il doit à la Grèce ses deux succès les plus légitimes, c'est-à-dire l'œuvre de début par laquelle il commença si brillamment sa carrière d'écrivain et la plus charmante peut-être de ses nouvelles, *le Roi des Montagnes*. Ce dernier livre est un des récits les plus agréables qui aient été écrits depuis longtemps dans notre langue. N'étaient certains défauts dont l'auteur aura, je le crains, beaucoup de peine à se débarrasser, un je ne sais quoi d'artificiel et de convenu dans le dialogue, une plaisanterie un peu trop pointue, vous pourriez présenter *le Roi des Montagnes* comme un modèle de narration élégante et sobre. Le récit court rapide, incisif, en satisfaisant la curiosité du lecteur à mesure qu'il l'excite. Les romanciers ont trop souvent besoin de longs préparatifs pour exciter votre curiosité, ils vous font volontiers attendre, et ce n'est quelquefois qu'à la cent cinquantième page du récit que l'intérêt du lecteur commence à être éveillé. M. About au contraire ne s'est pas fait prier si longtemps : dès la première page, l'intérêt commence, et va grandissant, toujours imprévu, toujours nouveau, jusqu'au spirituel dénoûment qui termine l'histoire. Ce n'est pas seulement la curiosité qui est éveillée, car il y circule une certaine passion sourde, contenue, violente, qui finit par se com-

muniquer au lecteur, et qui le remplit d'indignation et de colère. M. About aime à se servir des procédés de Voltaire, et ils ne lui ont pas toujours réussi; mais jamais peut-être il n'a été mieux inspiré par l'esprit du grand écrivain dont il se fait gloire, dit-on, d'être le disciple que dans *le Roi des Montagnes*. Il s'est heureusement servi de cette ironie froide et vengeresse qui finit par exaspérer l'âme de fureur après l'avoir saturée de dégoût. Les mots de populace et d'humaine canaille, qui sont les péroraisons ordinaires des discours de Voltaire sur l'humanité, viennent naturellement au bord des lèvres à mesure qu'on lit les cruautés d'Hadji-Stavros et de ses bandits. La vive animosité de l'auteur s'exprime avec un si parfait sang-froid, une si calme assurance, un enjouement si tranquille, qu'on ne doute point un seul instant de sa sincérité et de sa bonne foi. L'écrivain excite notre colère en dominant habilement la sienne. On se dit que tout ce qu'il raconte doit être vrai, et on devient pour un instant aussi peu philhellène que lui-même. Les souvenirs historiques arrivent en foule pour confirmer les assertions du romancier, qu'on a plutôt envie d'accepter comme un véridique historien; on se dit que ce peuple, même à l'époque la plus brillante de l'antiquité, n'a jamais eu que des dons intellectuels, et qu'il a toujours manqué de sens moral, qu'à l'époque de sa décadence l'esprit de ses sophistes passa de la théorie à la pratique, de la pensée à l'action. On se rappelle qu'à l'époque des persécutions contre les chrétiens, les supplices en Grèce, en Syrie, en Égypte, partout où dominait l'influence hellénique, se firent remarquer par une cruauté ingénieuse et sophistique : cheveux arrachés un à un, mamelles coupées, épines plantées sous les ongles, patiens enduits de miel et exposés aux mouches sous un soleil dévorant, tandis qu'à Rome ils étaient sommaires et brutaux, et se contentaient du bûcher, du glaive et de la dent des bêtes féroces. On pense à la sinistre et longue histoire du bas-empire, aux yeux crevés et aux langues coupées.

C'est dans *le Roi des Montagnes* que se révèle sous sa forme la plus achevée et avec toute sa vivacité la qualité qui fait l'originalité de M. About et qui le distingue particulièrement de ses jeunes contemporains. Quand on s'occupe d'un poète ou d'un romancier, une des premières questions à se poser est celle-ci : « Qu'a-t-il inventé? quelle région de l'âme a-t-il explorée? quel coin de la vie humaine inconnu jusqu'à lui a-t-il découvert? » M. About n'a exploré de préférence aucune région de l'âme, et n'a découvert aucun coin ignoré de la vie humaine. Il n'a pas fait de fouilles bien profondes dans la société, il ne s'est pas inquiété de suivre dans cette mine opulente une veine particulière d'observation. Un instant on a pu croire qu'il avait songé à percer cette veine originale lorsqu'il

commença son livre des *Mariages de Paris*, mais l'originalité du livre est beaucoup plutôt dans le titre que dans les histoires qu'il contient. Non, il n'a pas inventé un monde particulier, mais en revanche il a réinventé une forme littéraire toute française, un genre tout national et trop négligé, le récit. Il y a longtemps que nos auteurs à la mode avaient abandonné ce genre, dans lequel notre nation a excellé, et qui est la forme la mieux adaptée à notre caractère et à notre esprit. Nous réussissons mal dans le roman analytique à la manière anglaise; nous n'avons ni la patiente attention du lecteur anglais pour les lenteurs et les minuties de ses romanciers, ni le dédain de l'écrivain anglais pour la méthode et l'unité. Nous voulons courir à un but, en négligeant tous les accidens de la route; nous voulons que les personnages vivent devant nous, s'expliquent eux-mêmes par leurs actions plutôt que par les commentaires de l'auteur. Un écrivain français s'embarrasse facilement dans le personnel innombrable d'acteurs et dans l'interminable forêt d'épisodes où se complaît l'écrivain anglais. Les deux chefs-d'œuvre du roman français, *Gil Blas* et *Manon Lescaut*, quoiqu'en apparence étrangers l'un à l'autre, révèlent également bien l'inaptitude de l'esprit français à l'analyse psychologique, cette impatience qui le rend impropre à l'observation lente et répétée, cette ardeur à courir au but sans rien donner à la flânerie, si je puis m'exprimer de la sorte. *Manon Lescaut* est un récit où les personnages s'expliquent eux-mêmes par leurs actions, sans que l'auteur prenne une fois la parole pour rendre compte de leur conduite et en exposer les mobiles. Quant à *Gil Blas*, qui est bien cependant un roman de mœurs véritable, l'observation morale y revêt une forme que n'a jamais connue l'analyse anglaise. Les différens chapitres de *Gil Blas* ne sont pas, à proprement parler, les différentes parties d'un même tout; chacun de ces chapitres est complet en lui-même et forme un tout distinct. Ce sont comme les paragraphes dramatisés d'un La Bruyère populaire. Lesage prend une observation isolée, lui donne un nom propre, l'exprime rapidement par un mot caractéristique, et passe outre. Si le roman est un genre anglais, le récit en revanche est un genre essentiellement d'origine française, et il faut reconnaître que l'esprit peu rêveur et l'éducation classique de M. About le préparaient admirablement à ce genre. Il lui manque certaines qualités pour y réussir complétement, la familiarité, la bonhomie par exemple. Il est toujours net, il n'est pas toujours simple.

J'ai dit que M. About n'avait pas découvert une veine d'observation particulière; mais il a un mérite qui rachète en partie ce défaut. S'il ne voit guère que les surfaces des choses, il est capable

d'en voir et d'en embrasser beaucoup. Il saisit sans effort et comprend avec intelligence les mœurs les plus diverses, non dans leurs nuances subtiles et leurs détails profonds, mais dans leurs caractères généraux. Nul jeune romancier de ce temps-ci n'a vu en courant plus de choses, et n'en a compris de plus différentes. Il a saisi avec une promptitude remarquable les principaux traits de la vie grecque dans *la Grèce contemporaine* et *le Roi des Montagnes*, de la vie italienne dans *Tolla*, de la vie parisienne dans *Germaine*. *Tolla*, que tous nos lecteurs se rappellent certainement, est un beau récit qui continue heureusement le brillant début de *la Grèce contemporaine*, et c'est peut-être la plus universellement estimée de toutes les œuvres d'imagination de l'auteur. Cependant, malgré l'opinion générale, je lui préfère *le Roi des Montagnes*. Le récit dans *Tolla* alterne entre le ton passionné qui convient au roman et la sécheresse qui caractérise la chronique. Assurément je suis bien loin de vouloir réveiller le débat que l'envie et la malveillance soulevèrent contre l'auteur lors de l'apparition de *Tolla*, mais je sens trop, en lisant ce livre, que M. About n'a pas tiré directement de son imagination la belle histoire qu'il raconte. Je sens trop quelquefois que ce ne sont pas des observations personnelles qu'il met en ordre, mais des documens qu'il a sous les yeux. Tantôt il semble développer quelque point qui lui a paru intéressant et dramatique, tantôt résumer et abréger des détails qui lui ont paru longs et oiseux. L'histoire est en elle-même très émouvante, et cependant, sous la plume de M. About, elle n'excite pas toute l'émotion qu'elle contient. On ne pleure pas lorsque Tolla entre au couvent; on ne pleure pas lorsque la plus jolie fille de Rome, belle encore pour un jour dans la mort, traverse les rues de la ville éternelle sur sa couche funèbre de velours blanc; on ne s'indigne pas assez fortement lorsque la noble victime est en butte aux calomnies de M^me^ Fratief et de ses dignes complices. Le livre n'en est pas moins plein de détails heureux et charmans; les caractères du fidèle Menico et de l'hypocrite Rouquette ont été esquissés à grands traits avec une finesse vigoureuse, la jalousie d'Amarella a été habilement saisie, et le duo d'amour entre Lello et Tolla dans le jardin du palais Feraldi, le soir des fiançailles, compose deux des plus jolies pages qu'on ait écrites dans ces dernières années.

*Germaine* est peut-être le plus éloquent des récits de M. About. *Tolla* et *le Roi des Montagnes*, quoique très supérieurs à *Germaine*, ont un défaut dont ce dernier livre est en partie exempt : c'est une certaine sobriété qui finit par lasser l'esprit, comme une campagne sans arbres et sans verdure finit par lasser l'œil. C'est un mérite que de ne pas abuser de la couleur et des métaphores, cependant

il faudrait prendre garde de tomber dans l'excès opposé. Ce défaut est encore plus apparent dans le volume de nouvelles recueillies sous ce titre : *les Mariages de Paris,* car, dans ces nouvelles, l'intérêt du récit, étant d'un ordre inférieur et quelque peu vulgaire, n'est pas assez fort pour occuper l'attention du lecteur et le distraire des mille détails de la composition et du style. *Germaine* est donc en un sens un véritable progrès dans la manière de l'auteur, et j'en dirai autant d'une œuvre récente qui n'a pas eu et qui ne méritait pas le succès de ses aînées, mais qui comptait des pages charmantes, d'une tournure poétique et même rêveuse, à laquelle l'auteur ne nous avait pas habitués. Il y a, si j'ose ainsi parler, plus d'âme dans *Germaine* que dans les autres livres de M. About; l'air y circule davantage, la nature y est moins voilée, sans que pour cela le récit perde rien de sa rapidité agréable. *Germaine* possède encore une autre qualité pour celui qui étudie le talent de M. About. Ce livre révèle d'une manière saisissante un des caractères les plus heureux de ce talent. Au fond, l'histoire contenue dans ce récit est une histoire sinistre et malpropre au possible : c'est une histoire de cour d'assises. Tous les détails en sont équivoques, quand ils ne sont pas infects, et pourtant cette histoire ne choque pas. Supposez qu'elle eût été contée par un autre de nos romanciers, et il faudrait peut-être serrer le livre avec soin après l'avoir lu, de peur qu'il ne tombât sous des yeux indiscrets qui ne doivent pas le lire. M. About au contraire s'est tiré avec une dextérité merveilleuse de cette scabreuse anecdote. Les motifs équivoques par lesquels est expliqué le mariage de Germaine et de don Diégo paraissent tout naturels et ne scandalisent pas un instant le lecteur. On pardonne au vieux duc son épouvantable égoïsme, comme le lui pardonnait sa sainte femme elle-même; ce qu'il y a d'horrible dans ce caractère, l'auteur l'a laissé expliquer par Gavarni en deux mots cyniques et expressifs : « Mon mari! un chien fini, mais le roi des hommes! » sans prolonger un commentaire qui aurait pu devenir choquant. De M^me^ Chermidy, qui a été si souvent mise en scène dans la littérature contemporaine, il dit simplement : « C'était une coquine, capable de tout! » et il le prouve sans insister et sans avoir besoin de nous faire pénétrer dans cette âme fangeuse. Lorsque M^me^ Chermidy doit mourir, on ne voit pas même le couteau du forçat, et lorsque le vieux duc perd la raison, un seul détail sinistre, un cri d'oiseau sauvage répété avec monotonie, suffit pour nous éclairer sur l'abîme de dégradation physique et morale dans lequel est tombé le malheureux. Je n'ai jamais lu une histoire révoltante racontée avec autant d'adresse.

J'ai peu de choses à dire des autres œuvres de M. About. Le

jeune auteur a des ambitions de plus d'un genre, entre autres peut-être l'ambition politique. Il a voulu prouver qu'il serait au besoin, tout comme un autre, un homme pratique, après avoir montré qu'il était un homme d'esprit. C'est à cette prétention que nous devons le livre intitulé *les Échasses de maître Pierre*, dans lequel l'auteur expose, sous forme de récit et de dialogue, ses idées sur le drainage et l'amélioration des landes. Quelques chapitres assez vifs, comme le chapitre du début et l'histoire du petit cheval gris, ne suffisent pas pour racheter l'ennui profond qu'inspire cette composition artificielle, imitation malheureuse des dialogues économiques de Voltaire, et principalement de sa fameuse dissertation si connue sous le nom de *l'Homme aux quarante écus*. Maître Pierre parle comme Voltaire, ou du moins comme M. About, et l'on dirait que l'ingénieux bienfaiteur des Landes, pour faire la conquête de l'écrivain, a préalablement lu ses livres et emprunté son esprit. Nous invitons le jeune auteur, dans l'intérêt de sa gloire et des plaisirs de ses lecteurs, à renoncer à l'avenir à ces traités d'agriculture amusante. — *Les Mariages de Paris* composent un recueil agréable de nouvelles, assez récréatives sans doute, mais qui ont le grand tort de n'être que cela. Un optimisme imperturbable règne d'un bout à l'autre de ce livre, dans lequel on voit invariablement le vice puni et la vertu récompensée. L'optimisme a du bon, et ce n'est pas moi qui songerai à le blâmer; mais vraiment l'optimisme de M. About ressemble trop à un parti-pris, et en outre il manque de naïveté et de candeur. Il est impossible que M. About, qui a l'esprit délié et retors, pense sur la société avec autant d'innocence qu'il veut nous le faire croire. Tout n'est point mal sans doute dans le monde, mais tout n'y est pas bien non plus; les honnêtes gens n'y sont pas absolument désarmés, mais les coquins n'y sont pas aussi aisément terrassés que nous le donne à penser M. About. Il y a de bonnes et charmantes âmes, mais il y a aussi quantité de sycophantes qui sont prêts à tout exécuter : *omnia serviliter pro nummis*. Cependant *les Mariages de Paris* contiennent, comme tous les récits de M. About, des détails vrais et heureux. *Sans dot* par exemple est une anecdote tout à fait drolatique. Dans *la Mère de la Marquise*, le caractère de cette bonne bourgeoise qui passe sa vie à convoiter l'honneur d'être reçue dans le noble faubourg est dessiné avec une gaieté bienveillante qui appelle sur les lèvres, jusqu'à la fin du récit, un sourire à la fois moqueur et inoffensif. Quant à *la Question romaine*, je n'en veux pas dire un seul mot. Je ne serais pas à mon aise pour en parler, et je me contenterai de prévenir M. About qu'il y a des questions qu'il est téméraire d'aborder brusquement, et même dangereux de soulever avec prudence. On ne

gagne jamais rien à remuer les questions religieuses; M. About en sait sans doute quelque chose, puisqu'il y a gagné la suppression de son livre et quelque autre récompense encore. D'autres que lui ont fait cette expérience et ne s'en sont pas mieux trouvés.

M. About s'est fait une réputation d'habileté aussi grande pour le moins que sa réputation littéraire. Cette réputation est-elle méritée? Question controversable : ce qui est certain, c'est qu'il a su tirer de son talent tout le parti qu'il en pouvait tirer et qu'il lui a fait rendre tout ce qu'il pouvait donner. Ce qui est certain aussi, c'est qu'il n'a rien négligé pour enchaîner le succès. Il connaît, je n'en doute pas, les ressources que peut fournir l'association, les secours qu'on peut demander aux francs-maçonneries de tout genre. Bon camarade, il n'a certainement jamais refusé l'appui de ses amis, pas plus qu'il ne leur a refusé le sien. Esprit sociable et pratique, il n'a probablement jamais dédaigné les avances de ses inférieurs, car s'il a de la malice agressive, je le crois dépourvu de morgue et de hauteur. Il s'est soigneusement mis en garde contre les attaques éventuelles des ennemis qu'il pourrait avoir un jour, et pour montrer qu'au besoin il serait redoutable, il s'est escrimé parfois imprudemment contre des gens qui peut-être ne s'attendaient guère à ses agressions, et qui ont ainsi joué le rôle d'épouvantail pour ses futurs ennemis. Il a voulu que son talent lui procurât une vie large et facile; il y a réussi. Il a aspiré, sinon aux honneurs, du moins aux signes honorifiques; il les a obtenus. Voilà ce que beaucoup de gens disent et répètent à l'envi; mais est-ce bien réellement de l'habileté, et ne vaudrait-il pas mieux appeler tout cela activité fébrile et impatience? L'homme véritablement habile se ménage et cache son habileté : M. About ne s'est ni ménagé ni caché. Il a montré au contraire en mainte occasion tant d'imprudence qu'on peut dire qu'il est né sous une heureuse étoile, et qu'un autre aurait sombré là où il a pris pied et surnagé. Il a chauffé à blanc la locomotive sur laquelle il était monté, sans songer qu'elle pourrait éclater et le blesser mortellement. Il a dépensé son talent en prodigue, sans compter, au risque de l'épuiser, et de provoquer des comparaisons fâcheuses entre les espérances que promettait son esprit et les œuvres qu'il a données. M. About ne s'est pas mieux caché qu'il ne s'est ménagé. On doit lui rendre cette justice, que ce qu'il a fait, il l'a fait en plein jour, et que tout Paris a pu assister à cette course au clocher vers la célébrité qu'il a menée à bonne fin. Ses médisances, il les a imprimées, signées en toutes lettres de son nom, si bien qu'il a recueilli tous les inconvéniens de ses malices sans profiter beaucoup de leurs bénéfices. Les réclamations sont tombées sur sa tête dru comme grêle, et Dieu sait si elles ont été parfois d'une nature dés-

agréable. En vérité, je ne puis voir dans tout cela les preuves d'une habileté réelle. J'aime mieux y reconnaître les marques d'un esprit trop mobile peut-être, trop prompt à l'action et à la parole, porté plutôt par sa nature aux intempérances de la sociabilité qu'à la discrétion solitaire, mais toujours prêt en définitive, comme les gens d'honneur imprudens, à réparer leurs torts et à regretter d'avoir accepté sur parole des témoignages équivoques, ainsi que nous avons pu le voir récemment par les gazettes italiennes.

M. About est arrivé maintenant à une période critique. En quelques années, il a fait parcourir une vaste carrière à son talent, et il lui a donné tout le développement dont il semblait susceptible. Une question reste douteuse : il peut produire beaucoup encore sans doute, mais peut-il produire de meilleures choses que celles qu'il a déjà données? Il semble que les qualités qu'il a montrées aient atteint leur niveau le plus élevé. Voudra-t-il s'efforcer de monter encore, ou bien se condamnera-t-il au *statu quo*, qui, pour le romancier et l'artiste, est toujours une décadence? Le talent que nous connaissons contient-il encore des ressources ignorées, ou bien est-il capable d'un renouvellement inattendu et d'une métamorphose complète? Il a prouvé qu'il avait de l'esprit, du goût, de la vivacité, de la grâce, qu'il connaissait l'art de raconter. Montrera-t-il qu'il possède aussi les dons de la passion, de la rêverie, de l'émotion? Nous l'espérons pour lui, et sans doute un prochain avenir nous le dira. Nous l'engageons cependant à réfléchir sur cette vérité élémentaire, c'est que les chances favorables et défavorables se partagent à peu près également la vie, et qu'il n'a jamais tiré jusqu'à ce jour que de bons numéros à la loterie de l'existence. Nous voudrions de grand cœur que la suite de sa carrière fût aussi heureuse que ses débuts, et c'est pourquoi nous nous sommes permis de lui donner cet avertissement. L'activité remuante, l'agitation, le travail rapide, lui ont bien réussi jusqu'à ce jour; mais il en a tiré, je crois, tout ce qu'il pouvait en attendre. Peut-être l'heure est-elle venue pour lui de voir quelles ressources on pourrait tirer de la lenteur et de la prudence, et de consentir à être oublié quelquefois. Il est agréable sans doute qu'on parle de vous chaque soir; qu'importe cependant, si les soirs durant lesquels on vous nomme étaient comptés d'avance, et s'ils étaient en nombre restreint? Il me semble qu'à partir de ce jour, M. About devrait employer tous ses efforts à faire parler de lui non le *plus souvent*, mais le *plus longtemps* possible. Mais qu'il suive ou non nos conseils, nous prenons congé de lui, en lui souhaitant tous les cailloux blancs du sort.

ÉMILE MONTÉGUT.

# RÉSURRECTION

## I.

Quand tous près d'un mourant s'endorment dans l'erreur,
Et que survient la Mort, qui d'un doigt froid le touche,
Un silence aussitôt se fait, et sur la couche
Se penchent les parens effarés de terreur.

Tout se taisait ainsi. Sur la campagne austère,
On sentait qu'autrefois la vie avait passé;
Mais rien ne soulevait son sein vide et glacé,
Et les germes dormaient emprisonnés sous terre.

Alors, comme à la lèvre une amère liqueur,
En face du ciel gris, des champs trempés de boue,
Et des bois éplorés que la bise secoue,
Un regret douloureux monta jusqu'à mon cœur.

Dans la rosée, à l'aube, adieu les longues courses
Avec une amoureuse, alors que les oiseaux
Chantent au bord des nids, et que sous les roseaux
Par un babil charmant se trahissent les sources!
Plus de soleils brillans à l'horizon vermeil!
Ainsi que des captifs qui reprennent leurs chaînes,
Les nymphes, à l'étroit dans l'écorce des chênes,
Déjà depuis longtemps ont repris leur sommeil.

## II.

C'était le même jour, non loin de Louvecienne,
Aux lisières d'un bois, dans un lieu dont l'aspect
Laisse en nous cette peur et ce vague respect
Qu'on éprouve en lisant une légende ancienne.
De vieux arbres, ainsi que d'orgueilleux géans
Qui, les combats finis, étalent leurs blessures,
Après avoir du temps supporté les morsures,
Laissaient bâiller leurs troncs éventrés et béans,
Et rampant à leurs pieds dans cette solitude,
Leurs racines sortaient de la terre à demi,
Comme un nœud de serpens monstrueux, endormi
Depuis l'éternité dans la même attitude.

Seul dans ce lieu désert, une cognée en main,
Du bois mort sur l'épaule, un vieillard en maraude,
Me voyant avancer comme un garde qui rôde,
Se tint pour me braver debout sur le chemin,
Semblable à ces Titans nerveux de la sculpture
Qui sur leurs reins tendus portent de lourds fardeaux.
Sa charge de ramée avait courbé son dos,
Et ses grands bras velus pendaient à l'aventure.
Son visage était laid, et sauvage son air;
Ses haillons trahissaient la misère hautaine,
Et quand vers lui je vins, une jalouse haine
Dans ses yeux menaçans brilla comme un éclair...

## III.

Je l'ai revu depuis, un soir près de sa porte,
Par un ciel bleu. Tranquille, heureux et triomphant,
Sur ses larges genoux il tenait une enfant
Qu'avait laissée à ce vieillard sa fille morte.
Tout honteux de sa force, il cherchait par quels soins
Il pourrait assouplir sa robuste nature
Pour ne pas effrayer la blonde créature,
Et se pliait docile à ses moindres besoins.
Puis c'étaient des élans que l'on ne peut décrire:
Il la pressait alors entre ses bras nerveux,
Et couvrait de baisers sa robe et ses cheveux,
Tandis qu'elle poussait de longs éclats de rire.

Pauvre être! un de ses pieds n'avait plus de soulier;
Presque nue, elle avait sous ses haillons ces poses
Que prennent les oiseaux peureux, et ses bras roses
Au cou de son aïeul s'enlaçaient en collier.
Ses cheveux étaient d'or, comme on en voit aux anges
Des vieux maîtres; ses yeux erraient d'un air surpris,
Et sa bouche en s'ouvrant faisait de petits cris
Aussi naïfs et doux que le chant des mésanges.
L'aïeul, en la berçant, d'un ton rude et cassé
Chantait pour l'endormir une de ces complaintes
Dont les airs vont au cœur, et sont comme les plaintes
Que se disent en nous les échos du passé.
Parfois il la couvait de ses regards avides,
Toute sa vie était dans ses yeux, et pendant
Qu'il chantait son refrain triste en la regardant,
Une larme roulait dans le creux de ses rides.
Sans peine on oubliait sa laideur à le voir
Si bon. Ce n'était plus cet homme au regard louche,
Au rire bestial, à l'allure farouche,
Mais un vieillard aimant et fier de son devoir.
Il était même beau dans sa métamorphose,
Tant ses traits attendris resplendissaient d'amour,
Comme en un soir d'automne, au sommet d'une tour,
Par les ans délabrée, un rayon d'or se pose.

## IV.

Le temps avait aussi changé l'aspect des bois;
Les vieux arbres avaient laissé leurs mines sombres,
Et les oiseaux, cachés dans les rameaux pleins d'ombres,
Des vents joyeux d'avril accompagnaient les voix.
Le lierre amoureux, fier de ses jeunes forces,
S'enlaçait aux fleurs d'or sur leurs troncs rajeunis,
Et merles et pinsons se construisaient des nids
Dans les trous qui s'ouvraient béans sur les écorces.
D'âcres senteurs erraient dans le vent; le soleil
Couvait avec amour son œuvre commencée,
Et comme d'un cerveau puissant sort la pensée,
Au feu de ses baisers tout sortait du sommeil.

C'est le destin; il faut que tout se renouvelle,
Que le sol chaque année aille rajeunissant,

Et qu'on sente courir, ainsi qu'un jeune sang,
Au cœur des vieux rameaux une séve nouvelle.
Il faut, toute à l'orgueil de sa fécondité,
Que la nature enfante au grand jour, sans mystère,
Et que la vie à flots, jaillissant de la terre,
Porte au ciel l'hymne saint de sa virilité.

L'homme seul, au milieu de l'éternelle fête,
Vieillit, travaille et meurt. Pour lui, chaque printemps
Est comme une menace ironique du temps,
Et sous un poids plus lourd il sent fléchir sa tête;
Pour lui, l'herbe qui pousse est un instant qui fuit.
A peine aspire-t-il quelque tiède bouffée
De jeunesse et d'amour, que la volage fée
S'envole, et pour jamais le laisse dans sa nuit.

L'âge vient, ses cheveux blanchissent, et l'Envie
S'assied à son foyer froid et silencieux;
Il a soif de repos, et pourtant de ses yeux,
Dilatés par la peur, il regarde sa vie
S'éteindre par degrés, mystérieux flambeau.
Et comme le forçat tire après lui sa chaîne,
Infirme, à pas pesans, sur la terre il se traîne
Jusqu'à ce qu'il se heurte au marbre d'un tombeau.
Mais la nature, afin de tromper sa vieillesse,
Emplit d'enfans joyeux et roses sa maison,
Réchauffe de baisers son arrière-saison,
Et lui refait au cœur comme une autre jeunesse!

ERNEST CHATONET.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1859.

Comment pourrions-nous nous soustraire à l'ardente et éclatante sensation qui, à l'heure où nous écrivons, absorbe la population parisienne, grossie de ces torrens d'excursionistes que, depuis deux jours, les chemins de fer dégorgent d'heure en heure dans la ville en fête? Les esprits politiques, même les moins prévenus en faveur des terribles jeux de la guerre, ne méconnaissent point ce que ces spectacles ont d'émouvant, de grandiose et d'utile. Il est touchant de voir ces soldats, enfans du peuple, rentrer fièrement, après le devoir rempli, au milieu de ce peuple qui s'admire en eux. De ces armes qui ont répandu la mort, de ces intrépides visages qui viennent de la regarder en face, il s'échappe une électricité héroïque qui pénètre les foules et les sature du sentiment de la puissance et de la gloire nationales. Il n'y a pas de plus noble et de plus belle allégresse populaire. Ces grandes scènes ne sont point stériles, l'imagination en garde d'ineffaçables empreintes; agrandies encore et couvertes par le souvenir d'une lumière plus poétique, elles sont des excitations incessantes à ce naïf et merveilleux dévouement des masses, dont les prodigues sacrifices font la grandeur militaire d'une nation et d'un gouvernement. Mais plus on participe soi-même à ces émotions patriotiques, et moins l'on voudrait que la fête guerrière fît oublier le caractère cruel et morne de la guerre. Il y a du sang, des douleurs, du deuil à travers ces pompes; il ne faut pas que la décoration et l'arrangement de la fête le laissent oublier, il ne faut pas que les ordonnateurs et les machinistes fassent dégénérer en un étourdissement de curiosité matérialiste le défilé de l'armée qui vient de combattre et de vaincre. Il faut que l'âme soit présente; la vérité du sentiment prescrit aux apprêts de ces représentations grandioses un caractère sobre et sévère. Aussi ne voyons-nous point avec plaisir une partie de la ville disposée en théâtre et ces places transformées en colysées. Dans ce travail des coulisses que l'on fait nécessairement sous les yeux du public, l'on nous laisse voir trop de charpentes. L'antiquité comprenait mieux les contrastes qui conviennent au triomphe et ce fonds de hasard et de douleur qui plane sur les guerres, même les plus heureuses. C'était par l'éloge des guerriers morts que les Athéniens célé-

braient leurs victoires. L'instinct des Romains était moins élevé; mais, malgré leur rude matérialisme, il y avait bien de la philosophie dans ce cortége d'insulteurs qui suivait le triomphe, et le triomphateur, au Capitole, ne pouvait oublier que la roche Tarpéienne n'était pas loin. Les nations modernes, nations chrétiennes, libérales, utilitaires, devraient à plus forte raison chercher dans de telles cérémonies quelque chose de plus qu'un spectacle; elles devraient du moins en écarter tout ce qui peut distraire le spectateur des pensées fortes et graves, et lui faire oublier que la guerre, malgré ses entraînemens enivrans et ses glorieux trophées, lors même qu'elle est commandée par le devoir et victorieusement traversée, n'en est pas moins une des plus redoutables calamités auxquelles l'humanité soit soumise, et qui accusent le plus tristement les infirmités de notre civilisation. Quant à nous, l'éclat même de cette journée nous force à nous souvenir de quel prix il a été payé. Soixante ou quatre-vingt mille hommes, à l'heure qu'il est, traversent Paris en triomphe; mais en deux mois, suivant une estimation modérée, soixante-trois mille hommes ont été renversés sur les champs de bataille d'Italie, et dans ce nombre il y avait dix-huit mille Français!

Dieu fasse que l'expérience de la guerre dont nous célébrons aujourd'hui la dernière et par conséquent la plus heureuse journée ne soit point perdue, et qu'elle nous ramène à une paix durable! Pascal, dans un de ses momens d'effrayante gaieté, a écrit, à propos d'un héros de l'antiquité, cette colossale boutade : « César était trop vieux, ce me semble, pour aller s'amuser à conquérir le monde. Cet amusement était bon à Alexandre : c'était un jeune homme qu'il était difficile d'arrêter; mais César devait être plus mûr. » Nous ne sommes pas César, mais la pensée sarcastique de Pascal peut s'appliquer à une civilisation et à une nation aussi bien qu'à un homme. Chefs d'état, nations, Europe contemporaine, nous n'avons plus cette fleur de jeunesse qui a pénétré d'une grâce incomparable l'ardeur guerrière d'Alexandre; arrivée au penchant du siècle, notre époque devrait, comme César, être plus mûre. La maturité, c'est le bon sens, et le bon sens, c'est la paix. S'il fallait cependant attacher une véritable importance à de récentes discussions, nous ne paraîtrions pas être encore arrivés à cette maturité sensée. L'Angleterre troublée par la préoccupation de ses armemens et les inquiétudes ou la mauvaise humeur manifestées par ses journaux et ses hommes d'état, l'Allemagne en désarroi poursuivant une polémique chicanière par l'organe de ses deux grandes puissances, quelques-uns de nos journaux se livrant à d'étranges écarts d'indépendance, mettant un jour le parti à la main à l'Angleterre, fulminant un autre jour contre les fortifications d'Anvers, s'éprenant une autre fois d'une admiration rétrospective pour M. Kossuth, tout cela a brouillé la précaire sécurité que la paix avait inspirée. Que signifie ce désordre? Est-ce le commencement de complications nouvelles? n'est-ce que le tumulte inévitable qui suit la guerre, un reste de grosse mer après la tempête? Des deux hypothèses, la plus probable à nos yeux est la seconde. Nous ne nous dissimulons pas cependant que la situation de l'Europe est en ce moment fort délicate et pourrait facilement se gâter encore, si l'opinion publique et les gouvernemens ne se rendaient point un compte précis des véritables conditions auxquelles l'ordre et la paix doivent se rétablir. Quelles sont ces conditions? Nous allons essayer de le dire.

La tranquillité et la paix de l'Europe dépendent de deux conditions : de la constitution intérieure des divers états et du concert qui règne entre ces états pour le règlement des questions internationales, pour la conduite des affaires extérieures. La première garantie de la paix européenne, c'est l'application du régime constitutionnel aux grandes nations qui peuvent influer sur l'équilibre général, c'est la diffusion et la pratique libérale des institutions représentatives. La théorie indiquait depuis longtemps que, lorsque les peuples sont associés à leurs propres gouvernemens, et que leur politique est soumise au contrôle constant des délibérations publiques, ils doivent avoir cette maturité de raison à laquelle songeait Pascal, et qui les détourne des aventures guerrières. L'expérience a pleinement confirmé aujourd'hui cette intuition de la théorie. Les trente-sept années de liberté parlementaire dont la France a joui ont été pour l'Europe trente-sept années de paix. Ce régime de liberté, et avec lui le règne de la paix internationale, se fût perpétué si les gouvernemens du continent n'eussent pas, par leurs sottes résistances à l'esprit de progrès, fourni un aliment et des chances à l'esprit de révolution. Si les gouvernemens se fussent partout prêtés aux réformes indispensables et au développement des institutions libérales, nous aurions conservé non-seulement la liberté, garantie de la dignité humaine, mais la paix, garantie du bien-être des peuples. Au contraire, et l'on commence à s'en apercevoir aujourd'hui, ces garanties ne subsistent plus lorsque l'action d'états puissans, au lieu d'être réglée par la délibération incessante et le contrôle défiant des représentations populaires, dépend de l'inspiration personnelle des souverains. La sagesse des souverains peut momentanément suppléer à ces garanties; mais cette sagesse, toute l'histoire et les événemens d'hier nous l'apprennent, est une insuffisante sauvegarde, parce qu'elle n'est qu'un accident, et n'a pas la vertu régulière et constante d'une loi. Les amis les moins suspects de l'ordre de choses qui régit la France proclament que la guerre d'Italie a été entreprise contre le gré du pays : l'intention qui leur inspire cet aveu est irréprochable assurément, car ils veulent reporter à l'empereur tout l'honneur d'une entreprise dont le public n'avait pas prévu les avantages; mais le fait, si on le dégage des circonstances exceptionnelles qui le justifient, serait loin d'être rassurant. Les écrivains auxquels nous faisons allusion ne s'aperçoivent-ils pas qu'un état de choses où il dépend du prince d'engager la force militaire d'un grand pays, malgré les répugnances fondées ou non de ce pays, n'est point précisément la plus solide garantie de la paix?

Mais sur cette question des institutions libérales, nous ne l'ignorons pas, les avis sont encore partagés : tous les yeux ne sont pas encore ouverts, les événemens n'ont pas achevé l'éducation générale; nous n'insisterons pas en ce moment. L'Europe elle-même, qui recueillait indirectement le bienfait des libertés françaises, refusait de les considérer comme un gage de sécurité. Il y avait une autre garantie de l'ordre européen qui, à ses yeux, avait plus de force. L'Europe ne forme point une confédération ayant une loi commune et reconnaissant un centre d'autorité : elle est composée de souverainetés indépendantes. La civilisation et les relations internationales mettent pourtant en commun entre ces nations et ces souverainetés indépendantes tant d'intérêts et d'idées, que, pour prévenir les conflits qui peu-

vent naître à chaque instant, il faut qu'il y ait, sinon une loi précise, du moins certaines règles préservatrices, — sinon une autorité supérieure, du moins quelques moyens d'entente et d'arbitrage acceptés de tous les gouvernemens. Il y a en Europe des intérêts généraux et collectifs dont le règlement exige une sorte d'organisme collectif aussi et général. Cet organisme, si essentiel pour le maintien de la paix, l'on croyait l'avoir trouvé depuis quarante-cinq ans dans ce que l'on appelait le concert européen. Depuis quarante-cinq ans, les grandes affaires qui entraînaient des changemens dans la distribution des territoires ou la formation d'états nouveaux s'étaient décidées dans les délibérations communes des cinq grandes puissances. Personne, semblait-il, ne tentait de vider avec son adversaire direct, comme une querelle particulière, des conflits où étaient engagés les intérêts généraux de l'Europe, et il semblait aussi que personne ne fût disposé à admettre, dans le cas où l'entreprise eût été essayée, que des questions d'un intérêt général pussent être revendiquées par deux puissances à l'exclusion des autres, dérobées à l'arbitrage collectif, et, comme on dit aujourd'hui, *localisées*. Cette sorte d'accord tacite a régné en Europe pendant quarante-cinq ans. Il en est résulté de bonnes choses et des choses mauvaises : au sein même du concert européen, il s'était formé des contrepoids accidentels et variables, tantôt par l'alliance particulière de la France et de l'Angleterre, tantôt par l'intimité des trois cours du Nord; mais l'on doit reconnaître en somme que cette convention mal définie du concert européen a été une grande garantie de paix, et qu'à ce point de vue elle a été utile aux progrès de toute sorte accomplis dans la civilisation européenne pendant cette miraculeuse trève de près d'un demi-siècle, que beaucoup d'esprits honnêtes considéraient comme l'aurore de la paix perpétuelle. Cette puissante garantie, ébranlée par la guerre de Crimée, n'a pas résisté à la guerre d'Italie. Il serait superflu de disserter maintenant sur les causes et les auteurs de la chute de ce système; quand les faits sont irrévocablement accomplis, les controverses rétrospectives ne servent plus qu'à brouiller les idées. Il suffit à la politique positive de bien discerner ces faits accomplis, car elle est obligée d'y prendre son point de départ et d'y chercher une base certaine. Reconnaissons donc dans la ruine de la convention du concert européen une des causes profondes du trouble actuel des esprits, et joignons cette cause d'insécurité à celle que nous venons de signaler dans l'éclipse des institutions constitutionnelles en France et ailleurs.

Quand on remonte ainsi avec bonne foi, avec modération, avec impartialité, aux vrais motifs du malaise moral que trahit l'attitude des gouvernemens et des peuples, l'on n'est plus étonné de la forme sous laquelle ce malaise se manifeste aujourd'hui. L'effet ne scandalise ni n'étonne ceux qui ne se couvrent pas les yeux d'un bandeau pour ne pas voir la cause. L'Europe sent d'instinct qu'elle ne pourrait plus compter avec sécurité sur la paix, si les gouvernemens redevenaient maîtres, comme ils l'étaient sous l'ancien régime, d'engager la puissance militaire des nations sous l'inspiration d'une politique qui mûrirait ses desseins dans l'ombre, et les ferait éclater à l'improviste. L'Europe vient de voir en outre que la garantie des délibérations diplomatiques des grandes puissances n'a pas été suffisante pour empêcher la guerre; elle s'aperçoit que cette garantie sur laquelle elle

s'était reposée pendant tant d'années peut lui faire défaut. La conséquence est toute naturelle : chacun ne cherche plus sa sécurité que dans la protection des armes, et ce sont ceux qui ont le plus de répugnance pour la guerre qui arment avec le plus de précipitation et de bruit. Pense-t-on en effet qu'il suffise d'un moment et du *fiat* prononcé par une autorité humaine quelconque pour rendre la sécurité à ceux qui croient l'avoir perdue? Au lieu de déclamer contre le budget de l'armée et de la marine anglaises et de comprendre la Belgique elle-même dans nos objurgations, soyons conséquens et justes. Nous sommes enclins d'ordinaire, nous autres Français, à nous enorgueillir, comme d'une marque de notre influence, de la docilité avec laquelle on nous imite. Institutions politiques, littérature, modes, les peuples nous copient, et nous en sommes fiers. En s'abandonnant aujourd'hui aux préoccupations militaires, ils ne font encore que nous copier. Nous venons de leur montrer et la puissance irrésistible de notre organisation militaire, et la promptitude avec laquelle nous pouvons, presque sans efforts, écraser un ennemi redoutable. Quand il n'y aurait là qu'une de ces manies épidémiques que l'initiative mal interprétée d'un grand peuple communique si rapidement de nation à nation dans la civilisation moderne, nous n'aurions pas le droit de nous plaindre; mais, nous venons de le voir, il y a des motifs plus profonds et plus sérieux à ce mouvement. L'on redoute la guerre, parce que les appuis moraux de la paix se sont, dans les derniers temps, considérablement affaiblis. Plus donc nous serons sincères nous-mêmes dans nos protestations pacifiques, plus vivement nous souhaiterons l'apaisement de l'Europe, et moins nous devrons nous récrier sur les moyens par lesquels les peuples voisins cherchent à établir leur sécurité. La confiance ne s'impose point par des procédés sommaires et des injonctions impérieuses; un état prolongé d'inquiétude est dangereux pour la paix. Laissons donc nos voisins se rassurer à leur façon; le temps et les satisfactions qu'ils croiront trouver dans leurs travaux d'organisation militaire calmeront une émotion que nos plaintes ne font qu'entretenir et envenimer. Seuls en tout cas parmi nous, les libéraux auraient le droit de gémir de ce désordre moral qui provoque de si déplorables malentendus, qui rallume des passions barbares, qui fait rebrousser les peuples hors des voies du progrès, qui les entraîne à un gaspillage si regrettable de leurs ressources; mais ceux-là ne s'excitent point à une irritation artificielle et machinale contre des effets inévitables: en gens sérieux et courageux, c'est aux causes qu'ils s'en prennent, et c'est aux sources mêmes du mal qu'ils vont chercher le remède.

Pour restaurer la sécurité morale de l'Europe, il n'y a donc, suivant nous, d'autre moyen que de travailler franchement à réparer et à relever les deux grandes garanties de cette sécurité qui manque à la situation présente. Il faut que les peuples recommencent à vivre de cette libre vie politique intérieure, qui, en même temps qu'elle leur permet d'inspirer et de contenir tour à tour leurs gouvernemens, est la plus forte assurance de la régularité pacifique de leurs relations mutuelles. Il faut rétablir ce concert européen que les derniers événemens ont brisé. Par une coïncidence remarquable, ce double problème se pose dans les termes les plus pressans à l'occasion même de l'Italie. La solution de la question italienne ne sera vraiment bonne qu'à ces deux conditions : il faut que le bon gouvernement

de l'Italie soit assuré par l'application aux populations affranchies de la péninsule des institutions libérales et parlementaires, qui sont l'honneur et qui ont fait la fortune du Piémont, et il faut que les nouveaux arrangemens auxquels la paix donnera lieu dans la péninsule obtiennent la sanction des grandes puissances, et fournissent par conséquent un moyen naturel de reconstituer le concert européen. — La question italienne est en ce moment posée sous ces deux faces : elle comprend une question intérieure et une question extérieure qui sont unies par une étroite solidarité. Ce n'est pas seulement dans la conférence de Zurich que ce débat solennel s'agite. La question intérieure d'Italie est engagée par les populations elles-mêmes de l'Italie centrale, et pour que la question extérieure soit résolue, pour qu'un congrès européen ratifie les nouveaux arrangemens de la péninsule, il est nécessaire que la question intérieure soit réglée à la satisfaction des populations de l'Italie centrale, car il n'est pas vraisemblable que l'Angleterre voulût prendre part à un congrès, si l'on prétendait n'y point tenir compte des vœux de ces populations.

Il serait difficile de parler avec quelque certitude de ce qui s'est passé jusqu'à présent entre les négociateurs réunis à Zurich. L'armistice, qui expirait le 15 août, a été prolongé indéfiniment. Les questions que les représentans des trois puissances ont à résoudre sont d'une telle gravité, qu'elles devront entraîner de longues discussions. De ces questions, la plus importante à nos yeux, celle qui en ce moment excite le plus d'intérêt dans l'opinion, est celle que soulèvent la restauration projetée à Villafranca des archiducs autrichiens dans les duchés et les rapports du saint-père avec les légations. Les intérêts et les vœux des peuples des duchés et des légations auront à la conférence pour représentant naturel le ministre piémontais. Il ne faudrait pas en effet considérer comme un abandon de ces intérêts par la Sardaigne le rappel des commissaires piémontais dans les duchés, qui a coïncidé avec l'ouverture de la conférence. Cette mesure était prescrite en quelque sorte par les préliminaires de Villafranca, dont on ne pouvait point ne pas tenir compte au moment où l'on allait s'occuper de les transformer en traité définitif. Du côté des légations, le Piémont a conservé sa liberté, et nous apprenons qu'il ne craint pas d'en user. Dès que la nouvelle de la prolongation de l'armistice a été connue à Turin, l'on aurait envoyé l'ordre aux intendans sardes dans les légations de rester à leur place, ou d'y rentrer si, obéissant à un ordre précédent, ils avaient déjà effectué leur retraite. Mais il ne nous appartient pas de percer le mystère des conférences de Zurich, et c'est par les actes publics dont les duchés sont le théâtre que nous devons essayer, pour le moment, de pressentir l'avenir de l'Italie centrale.

Une préoccupation grave a été, dès le principe, écartée au sujet de la restauration des archiducs autrichiens dans les duchés : en aucun cas, les forces de l'Autriche et de la France ne seront employées pour accomplir cette restauration. De nouvelles déclarations de lord John Russell et de lord Palmerston, dans les récens débats du parlement anglais, ont mis ce point hors de doute. Le concours d'une force étrangère sera-t-il prêté aux princes d'une façon indirecte? La presse autrichienne a l'air de le croire : elle donne à entendre que le temps viendra à bout des résistances qui s'organisent dans les duchés. Compter sur le temps, c'est mettre son espoir dans les incidens

que le temps peut amener. Quels peuvent être les incidens espérés par la presse autrichienne? Ces incidens, les attendra-t-on, ou les fera-t-on naître? Nous n'en pouvons prévoir, quant à nous, que de deux natures : des tentatives anarchiques du parti mazzinien, ou une entreprise du duc de Modène, accompagné de la petite armée qu'il a ramenée ou qu'il organise derrière le Mincio. C'est aux populations des duchés et des légations de se préserver de l'intervention des partis extrêmes dans leurs affaires : elles y paraissent décidées. Non-seulement elles ont mérité jusqu'à ce jour l'estime de l'Europe par l'ordre et le calme qu'elles ont fait régner parmi elles dans la difficile période révolutionnaire qu'elles ont traversée, mais les hommes à la fois énergiques et modérés qu'elles ont placés à la tête de leurs gouvernemens provisoires ont, avec une remarquable fermeté et avec une prompte résolution, rompu les menées mazziniennes, et contraint à la retraite les agens du célèbre agitateur. Quant à M. Mazzini lui-même, si l'on en juge par le manifeste qu'il vient de publier en Angleterre, il ne paraît point disposé en ce moment à tenter un coup de main en Italie. La tâche qu'il se donne, c'est d'irriter les susceptibilités et les préjugés du public anglais; son dernier écrit a l'air, Dieu nous pardonne, d'être adressé aux diplomates de la Grande-Bretagne et du continent plutôt qu'à des sectaires. Il y parle de coup d'état européen; il annonce une coalition des trois empereurs du continent; il prophétise le prochain partage de l'empire ottoman entre la France, la Russie et l'Autriche; sa sollicitude se porte encore plus sur les Turcs que sur les Italiens. Chose curieuse! il lance contre la diplomatie européenne des reproches identiques à ceux que pouvaient adresser à leurs anciens alliés l'empereur de Russie pendant la guerre de Crimée, l'empereur d'Autriche au lendemain de Magenta ou de Solferino. Il parle de la neutralité anglaise, qui nous a permis pourtant de chasser en deux mois l'Autriche d'une partie du nord de l'Italie, de ce même ton de mépris qu'affectent les journaux de Vienne à propos de la neutralité de la Prusse. Nous redoutons peu en conséquence l'action présente de M. Mazzini dans la péninsule, et nous avons foi dans la modération vraiment patriotique et libérale des populations de l'Italie centrale. Nous sommes un peu moins rassurés à l'endroit du duc de Modène, bien que nous ne partagions pas toutes les appréhensions chagrines de quelques Italiens. Ceux-là croient que le duc de Modène essaiera de rentrer dans ses états. Garibaldi et son corps pourront sans doute être appelés à jouer un rôle contre cette tentative de restauration à main armée. Déjà un grand nombre de volontaires congédiés sont dans les duchés et les légations, et un fort détachement des soldats qui restaient à Garibaldi vient de partir avec armes et bagages, et se rend à Modène. — Nous aurons bientôt, disent les pessimistes, le récit d'une collision entre les troupes du duc et les soldats populaires. L'armée française restée en Italie interviendrait alors pour rétablir l'ordre à Modène. Peu à peu l'intervention s'étendrait sur Parme, les légations, peut-être la Toscane. Elle rétablirait l'ordre, et servirait, par la même occasion, à remettre sur le trône les princes déchus. Les petits souverains feraient ou promettraient quelques concessions; on ne parlerait plus de confédération, et tout serait fini,... c'est-à-dire tout serait à recommencer. — Que des Autrichiens attendent du temps de pareils bénéfices, cela peut jusqu'à un certain point se comprendre; mais de telles défiances

ne sont point permises à des Italiens. Sans même invoquer la loyauté de la France, son intérêt et son expérience des affaires d'Italie la mettent à l'abri du soupçon d'une politique si peu sensée. La France ne peut pas songer à remplacer en Italie les abus de l'influence autrichienne par ceux de l'influence française. L'histoire de nos entreprises dans la péninsule nous a trop appris que notre intervention armée n'était pas plus sympathique aux Italiens que celle de l'Autriche, et ce que nous connaissons des dispositions des peuples et des gouvernemens étrangers nous avertit que l'occupation prolongée de l'Italie par nos troupes serait peut-être plus antipathique à l'Europe que ne l'ont été les longues usurpations autrichiennes. Le beau profit, si nous n'avions fait que relever l'Autriche dans ce triste rôle de gendarme de l'Italie, et cela encore pour replacer de nos propres mains les princes de la maison de Lorraine sur leurs trônes impopulaires! En vérité, c'est nous croire trop naïfs. Que les Italiens s'épargnent donc cet injuste souci, et que les Autrichiens renoncent à cette illusion ridicule!

Nous le disons hautement, l'attitude des populations de l'Italie centrale nous inspire une confiance sérieuse. Nous sommes convaincus que leur sort est entre leurs mains : tout ce que nous avons vu de leur conduite nous autorise à penser qu'elles seront dignes de disposer de leurs destinées. Elles n'ont qu'à persévérer dans la fermeté, la modération et l'esprit d'union dont elles ont fait preuve. La conscience de l'Europe ne permettra pas qu'on leur fasse violence tant qu'elles sauront elles-mêmes se défendre des tentations désespérées de la violence. Le plus grand et le plus illustre des duchés, celui où la question de l'Italie centrale est appelée à se décider, la Toscane, présente à cet égard un admirable spectacle. Par la réunion de son assemblée constituante, cet intéressant pays entre dans une phase nouvelle. Les élections ont manifesté les vœux populaires avec une imposante unanimité. Les électeurs ont voté avec un empressement extraordinaire, et leurs choix se sont portés sur une élite d'hommes distingués, dont un grand nombre jouissent d'une considération méritée en France et en Angleterre. Tous les membres du gouvernement dirigé avec une décision si digne d'éloges par le baron Bettino Ricasoli ont été élus. Nous allons voir cette assemblée à l'œuvre. Son premier acte sera conforme au sentiment qui domine en ce moment la Toscane. Avant tout et par-dessus tout, la Toscane veut s'affranchir de l'influence autrichienne. Ce sentiment a été exprimé avec une rare autorité dans un mémoire qui vient d'être publié à Paris sous ce titre : *La Toscane et ses Grands-Ducs autrichiens*. Il était impossible de démontrer avec plus de force et de modération à la fois l'incompatibilité radicale qui sépare aujourd'hui la dynastie des archiducs de toutes les classes de la population toscane. Cet écrit émane sans doute de l'un de ces hommes distingués que le gouvernement de Florence a envoyés auprès de plusieurs grandes cours pour y plaider officieusement la cause de l'indépendance nationale. Il demeure évident, après la lecture de cet exposé lumineux, que la restauration des archiducs ne pourrait s'accomplir que par un acte de force attentatoire aux vœux des populations. Une considération saisissante, c'est que cette restauration imposée par une force étrangère serait impuissante à constituer dans le pays les élémens d'un gouvernement capable de protéger l'ordre. Aussi dans les duchés les restaurations sont-elles en quel-

que sorte, à l'heure qu'il est, plus redoutées encore par les partisans de l'ancien régime que par ses adversaires. L'instinct de leur sûreté personnelle éclaire à cet égard le petit nombre des amis des familles souveraines; ils sentent sûrement que les pouvoirs restaurés n'auraient pas la force de les protéger. C'est là un curieux phénomène dont la diplomatie européenne doit tenir compte. Il montre qu'avec les anciens élémens tout pouvoir vigoureux, par conséquent actif et fécond, vivant de sa vie propre, serait impossible dans l'Italie centrale. Il n'y a pas de signe plus éclatant d'une déchéance irrévocable. Le négliger et passer outre, ce serait condamner à perpétuité l'Italie centrale à l'anarchie et à l'occupation étrangère, ce serait étendre aux duchés ce scandale du gouvernement temporel du saint-père, qui tombe dès que la main de l'étranger se retire. Qu'un tel état de choses soit toléré lorsque pour y porter remède il faudrait s'exposer à troubler une situation générale et à mettre en péril des intérêts plus vastes, cela s'explique et se justifie; mais lorsque, s'élevant au-dessus de ce respectable scrupule et au prix d'un violent ébranlement, l'on a acquis sa liberté d'action, lorsque les grands risques ont été courus et traversés, lorsque l'on a devant soi place nette, — ne serait-ce pas commettre une impardonnable imprudence que de rétablir purement et simplement la situation caduque et impossible à laquelle on s'était proposé de porter remède? La Toscane repousse donc énergiquement dans la maison de Lorraine la restauration de la suzeraineté autrichienne; elle n'a aucune foi dans une constitution accordée par ses anciens princes, et qui ne serait qu'une capitulation arrachée par la défaite, au lieu d'être un véritable pacte d'alliance entre le pays et son gouvernement; elle nourrit enfin de grands doutes à l'égard d'un projet de confédération qui, comprenant les princes autrichiens et le pape, ne ferait que légaliser en quelque sorte la prépondérance abusive exercée par l'Autriche en Italie jusqu'à la guerre actuelle. Le sentiment anti-autrichien est si fort en Toscane, que la seule appréhension d'une restauration a suffi pour éteindre sur-le-champ l'esprit si prononcé d'autonomie et cette fierté jalouse des traditions florentines qui animaient cette belle province. Devant une telle perspective, l'idée de l'annexion avec le Piémont, qui dans ces derniers temps encore avait à vaincre bien des répugnances locales, est devenue instantanément le vœu de tous. Le premier acte de l'assemblée toscane sera donc, on peut s'y attendre, une manifestation éclatante de ce sentiment. L'assemblée protestera contre le retour de l'influence étrangère, et proclamera sa sympathie pour le premier état italien qui a porté le drapeau de l'indépendance; elle votera un acte de fusion avec le Piémont. Ce vote n'aura sans doute devant l'Europe que le double caractère d'une protestation et d'une déclaration de principes. L'annexion avec la Sardaigne ne s'accomplira pas, mais le vote ne sera pas stérile. Suivi des manifestations semblables que l'on doit attendre des duchés et des légations, il prouvera l'injustice et l'imprudence que l'on commettrait, si l'on voulait rétablir les anciens gouvernemens malgré les populations. Il obligera les cabinets de l'Europe à songer à d'autres combinaisons, et peut-être préparera-t-il le succès de celle qui serait la plus naturelle, et qui réunirait sous un prince de la maison de Savoie les duchés et les légations.

Le parti clérical vient en Savoie d'essayer une caricature de ce mouve-

ment annexioniste si sincère qui anime l'Italie centrale. Il a feint de demander l'annexion de la Savoie à la France sous le prétexte que la Savoie supportait une part trop lourde des charges de la monarchie piémontaise. Une timide pétition a été colportée à ce propos et a réuni trente ou quarante signatures. La petite intrigue séparatiste que le parti clérical essaie d'ourdir en Savoie n'a pas même l'excuse d'être inspirée par une apparence de conviction. Le prétexte de la lourdeur des charges supportées par la Savoie n'est pas sérieux : la part des Savoisiens dans la répartition de l'impôt sarde est en moyenne de 25 francs par tête, et l'on veut les unir à une grande nation qui taxe ses citoyens à raison de 50 francs par tête? Les intérêts du clergé savoisien ne sont pas plus compatibles avec l'annexion que ceux des contribuables. La Savoie, peuplée comme un département français, a un archevêque et trois évêques; en devenant française, elle aurait à restreindre son luxe épiscopal. En fait de priviléges civils et politiques, le clergé savoisien aurait plus à perdre encore. Il possède l'état civil, que l'impie M. de Cavour n'a pas osé séculariser, et il devrait se conformer aux principes du concordat, que le pape excommunie en Piémont, mais dont il a consacré l'orthodoxie en France. Il n'y a donc rien de sincère dans cette espièglerie déplacée du parti clérical savoisien. Nous nous trompons, un sentiment sincère s'y mêle : c'est la haine dont le parti clérical poursuit dans le Piémont les institutions parlementaires et la liberté. C'est à cette haine que nous sommes redevables de la singulière et peu flatteuse tendresse que le parti clérical de Savoie témoigne à la France. Le gouvernement piémontais ne paraît pas en effet vouloir renoncer aux libertés qui ont fait sa force. Ainsi à Turin l'on travaille activement aujourd'hui à agrandir l'enceinte de la chambre des députés, qui devra désormais en effet contenir les représentans de la Lombardie. Actuellement le Piémont a 204 députés nommés par des circonscriptions électorales de vingt à vingt-cinq mille âmes. Nous croyons que le nouveau parlement, augmenté de la représentation de la Lombardie, sera composé de 260 membres, et que les colléges électoraux seront répartis par circonscriptions de 30 à 35 habitans. On presse les travaux de la chambre des députés, ce qui donne à penser que M. Ratazzi veut être prêt à convoquer le parlement au premier jour.

Du mouvement intérieur qui s'opère en Italie dépend en grande partie cet accord des puissances européennes qui est nécessaire à la consolidation de la paix, de même qu'un concert européen, se manifestant dans un congrès, pourrait beaucoup pour l'heureuse solution des graves difficultés qui compliquent encore la question italienne. Deux obstacles semblent s'opposer à la réunion d'un congrès : le mauvais vouloir de l'Autriche et les défiances de l'opinion anglaise. Il nous est difficile d'expliquer les répugnances de l'Autriche à ce sujet par des raisons vraiment politiques. Les congrès avaient été jusqu'à présent le théâtre de prédilection de la diplomatie autrichienne, et aucun gouvernement n'avait semblé attacher un si grand prix à obtenir pour le règlement des affaires générales de l'Europe des décisions arrêtées collectivement par les grandes puissances. En outre, un des plus pressans intérêts de l'Autriche, c'est de prendre promptement son parti de la fin de son ancienne politique en Italie. D'excellens esprits, et qui ne sont animés vis-à-vis de cette puissance d'aucun de ces sentimens haineux qui

ont été surexcités récemment contre elle, sont convaincus qu'en renonçant à l'Italie, l'Autriche se fortifierait au lieu de s'affaiblir. C'est une opinion qui a été soutenue l'autre jour dans le parlement anglais par un homme éminent, M. Gladstone. Le plus grand argument en faveur de cette opinion est fourni par la guerre même qui vient de finir. L'Autriche n'a pas pu être soutenue dans cette guerre par ses alliés les plus naturels, parce que le mauvais gouvernement de l'Italie et les abus de sa domination dans ce pays élevaient entre elle et eux une barrière morale insurmontable. Dans toute autre difficulté, l'Autriche eût eu l'appui actif de l'Angleterre et de la Prusse. En renonçant à l'Italie, l'Autriche retrouve donc toute la force de ses alliances, qu'elle perd au contraire en s'acharnant à la conservation d'une domination malheureuse. En entrant au congrès et en s'y résignant de bonne grâce aux sacrifices qui sont indispensables pour que l'Angleterre y puisse prendre part, la cour de Vienne ferait donc un acte de sage politique. Le temps qu'il est permis de donner aux regrets et à la mauvaise humeur après des échecs est passé pour elle. Elle n'a plus qu'à songer sérieusement aux réparations courageuses et raisonnables par lesquelles un gouvernement malheureux, mais vivace, sait se se régénérer. Il semble en effet qu'un meilleur esprit ranime la cour de Vienne. Le dépit injuste qu'elle avait témoigné contre la Prusse s'est calmé. L'empereur François-Joseph se soustrait aux influences qui avaient compromis sa popularité, et l'on étudie sérieusement par son ordre d'utiles réformes. En se ralliant à la pensée d'un congrès, l'empereur d'Autriche effacera tout à fait les fâcheuses impressions de la guerre d'Italie; il enlèvera surtout aux défiances anglaises les prétextes dont elles se nourrissent encore. A notre avis en effet, il dépend pour ainsi dire de l'Autriche que l'Angleterre donne son concours à un solide arrangement des affaires d'Italie. La discussion de la motion de lord Elcho à la chambre des communes nous semble l'avoir démontré. Les ministres anglais qui ont pris part à ces débats, lord John Russell, M. Gladstone, lord Palmerston, ont laissé voir clairement qu'ils désiraient participer au règlement de la question italienne, à la condition que les arrangemens qui seront arrêtés à Zurich respecteront les vœux des populations, et seront compatibles avec l'établissement de gouvernemens nationaux et libéraux dans l'Italie centrale. Toutes les chicanes de l'opposition ont paru mesquines devant ces sages intentions nettement déclarées. Le ministère anglais a donc conservé, avec l'assentiment du parlement, sa liberté d'action, et l'Autriche serait encore une fois bien mal inspirée, si, par une obstination aveugle, elle ne lui permettait pas d'en user. Après avoir, par une démarche inconsidérée, assumé la responsabilité de la guerre, c'est elle encore qui se rendrait responsable des périls que laisserait suspendus sur l'Europe une paix mal consolidée. EUGÈNE FORCADE.

---

V. DE MARS.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

---

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

---

JUILLET — AOUT 1859.

---

**Livraison du 1er Juillet.**



**Livraison du 15 Juillet.**

**Livraison du 1er Août.**



**Livraison du 15 Août.**



---

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.